



PRIMASTAR

MANUEL DU CONDUCTEUR



Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :


- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :

 et  visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

➔ présent dans toute la notice, vous indique un report de page.

 présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation. De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document. Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.**

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.



L'EXTÉRIEUR

55633

Lève-vitres ➔ 3.18

Essuie-vitres ➔ 1.129 et ➔ 5.34

Désembuage ➔ 3.4 et ➔ 3.8

Entretien de la
carrosserie ➔ 4.14

Feux : fonctionnement ➔ 1.121

Feux : remplacement ➔ 5.19

Clé/télécommande ➔ 1.2

Émetteur-récepteur ➔ 1.8

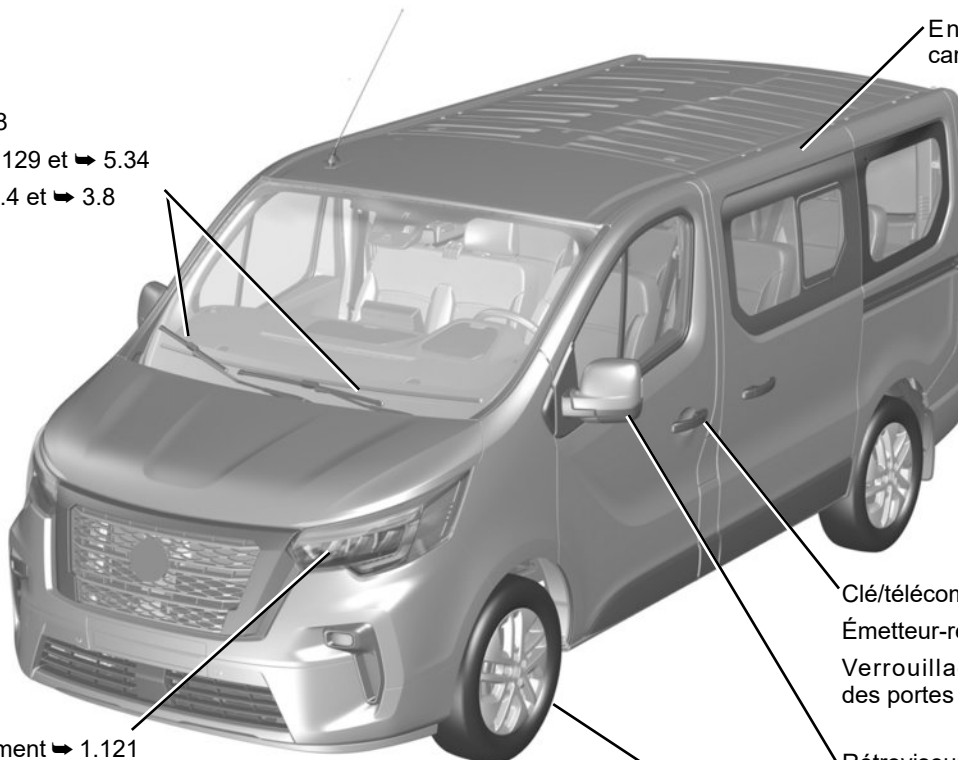
Verrouillage/déverrouillage
des portes ➔ 1.31

Rétroviseurs ➔ 1.98

Pneumatiques ➔ 5.12



Remplissage carburant ➔ 1.135



L'HABITACLE

Réglage de la position de conduite ➔ 1.41

Rangements/aménagements habitacle ➔ 3.25

Banquette arrière ➔ 3.38

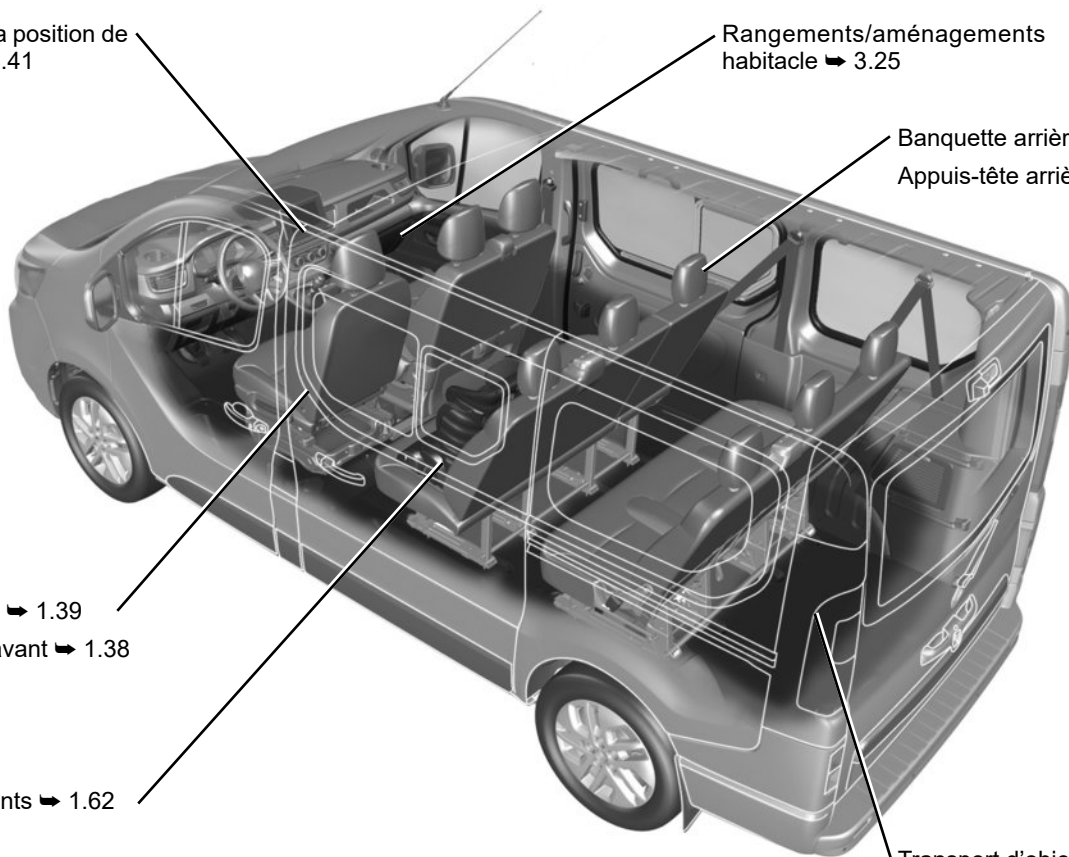
Appuis-tête arrière ➔ 3.37

Sièges avant ➔ 1.39

Appuis-tête avant ➔ 1.38

Sécurité enfants ➔ 1.62

Transport d'objet ➔ 3.45



LE POSTE DE CONDUITE

Éclairage extérieur ➔ 1.121

Tableau de bord ➔ 1.101

Commandes ordinateur de bord ➔ 1.116

53649

Écran multimédia ➔ 1.110

Chauffage/
climatisation ➔ 3.4

Régulateur de vitesse
➔ 2.67

Limiteur de vitesse ➔ 2.63

Déverrouillage capot
moteur ➔ 4.2

Réglage volant ➔ 1.100

Contacteur de démarrage ➔ 2.2

Levier de vitesses ➔ 2.17

Zone de charge du téléphone
➔ 3.25

LES AIDES À LA CONDUITE

Freinage actif d'urgence ➔ 2.51

Limiteur de vitesse ➔ 2.63

Alerte de sortie de voie ➔ 2.36

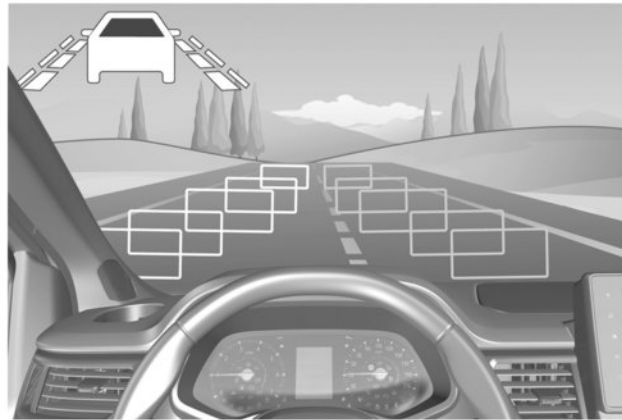
Régulateur de vitesse ➔ 2.67

Stop and Start ➔ 2.8

Aide au parking ➔ 2.88

Avertisseur d'angle mort ➔ 2.41

Caméra de recul ➔ 2.96



ABS (antiblocage des roues)

ESC (contrôle dynamique de conduite)

Assistance de freinage

Contrôle d'adhérence

Assistance de conduite avec remorque

Aide au démarrage en côte ➔ 2.31

Avertisseur de perte de pression
des pneumatiques ➔ 2.26

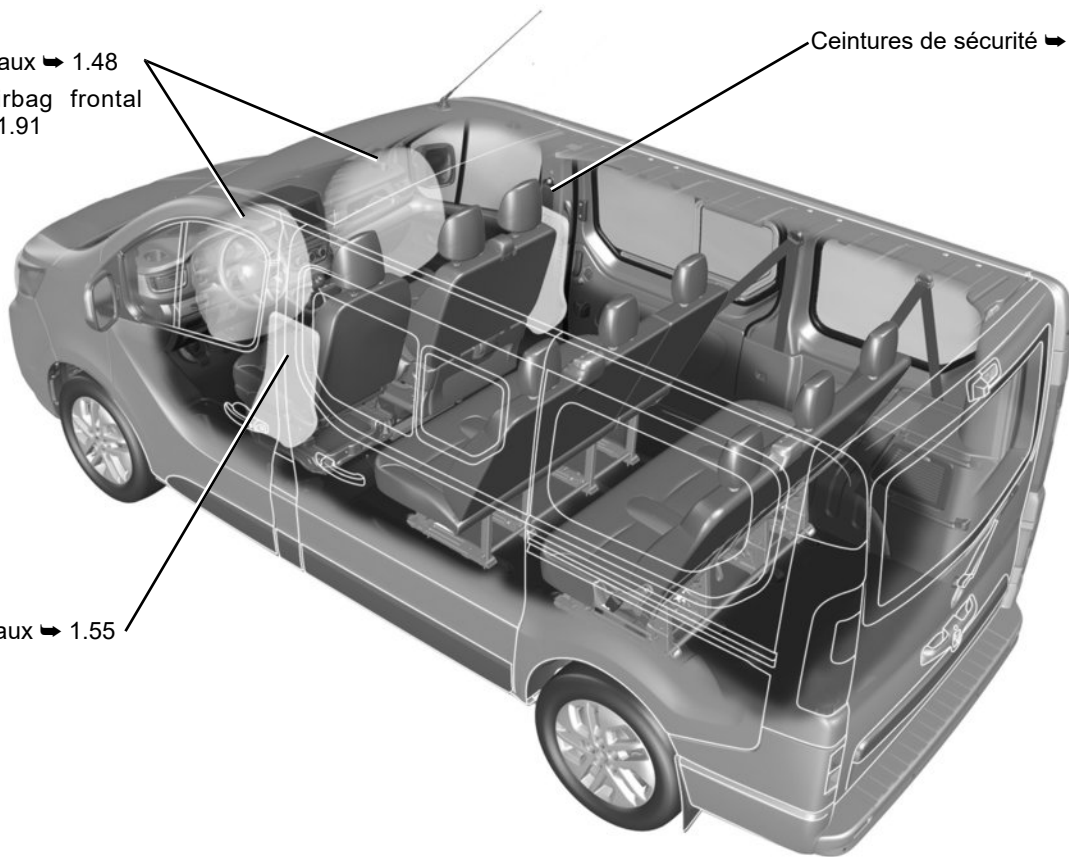
LA SÉCURITÉ À BORD

Airbags frontaux ➔ 1.48

Inhibition airbag frontal
passager ➔ 1.91

Ceintures de sécurité ➔ 1.41

Airbags latéraux ➔ 1.55



L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

55636

Plaque d'identification
véhicule ➔ 6.2

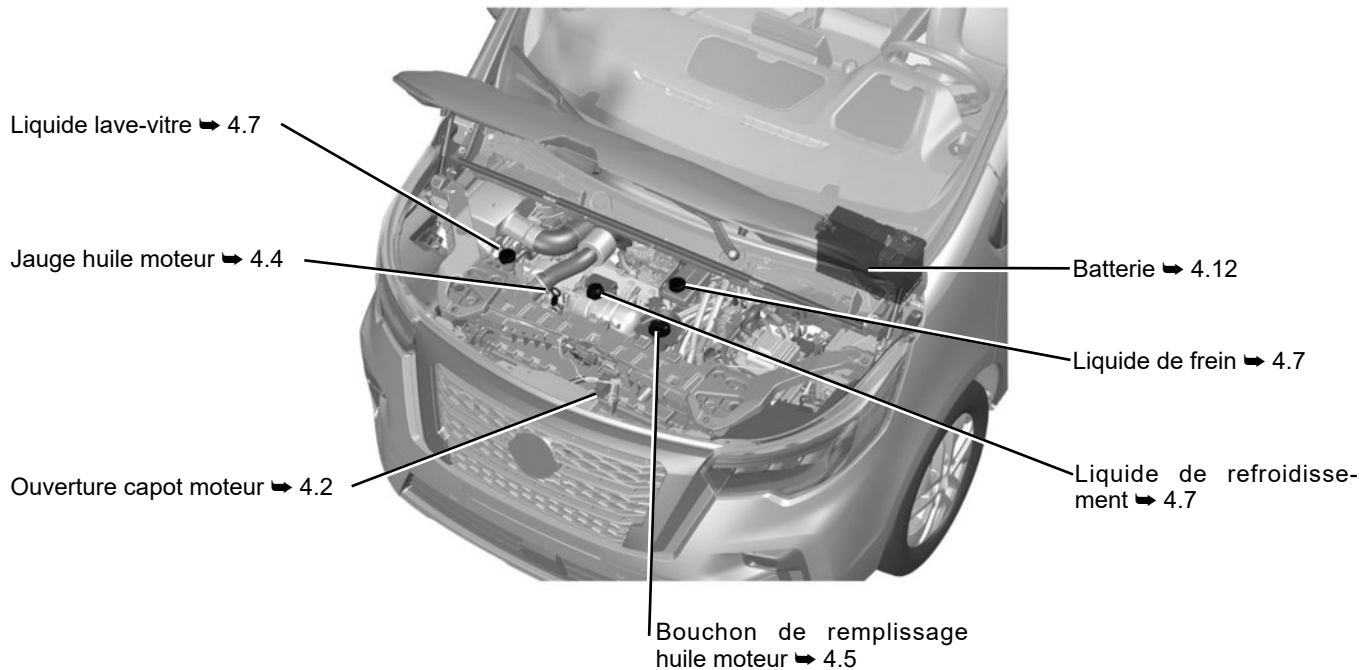
Rappel du numéro d'identification
véhicule ➔ 6.2

Identification moteur ➔ 6.3

Étiquettes pression des pneu-
matiques ➔ 2.26 et ➔ 4.10

LE COMPARTIMENT MOTEUR (entretien courant)

55637



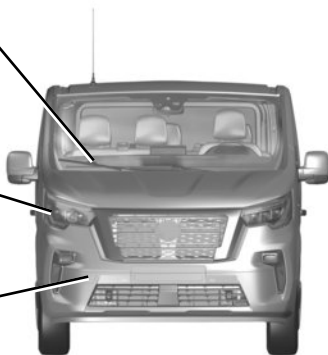
LES DÉPANNAGES

55638

Remplacement des balais
essuie-vitres avant ➔ 1.129

Remplacement des
lampes avant ➔ 5.19

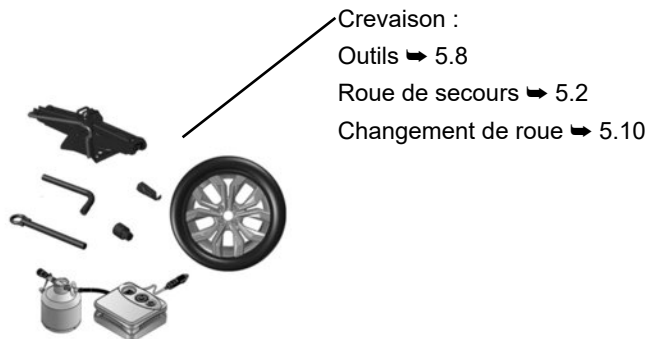
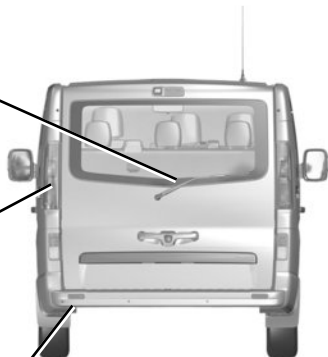
Point de remorquage
avant ➔ 5.37



Remplacement du balai
essuie-vitres arrière
➔ 1.133

Remplacement des
lampes arrière
➔ 5.21

Point de remorquage arrière
➔ 5.37

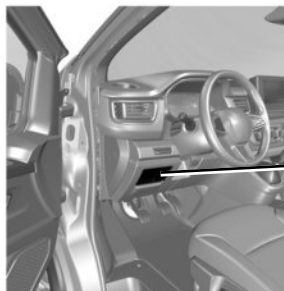


Crevaision :

Outils ➔ 5.8

Roue de secours ➔ 5.2

Changement de roue ➔ 5.10



Fusibles ➔ 5.17

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

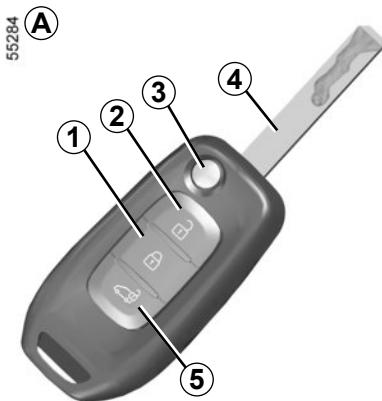
7



Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

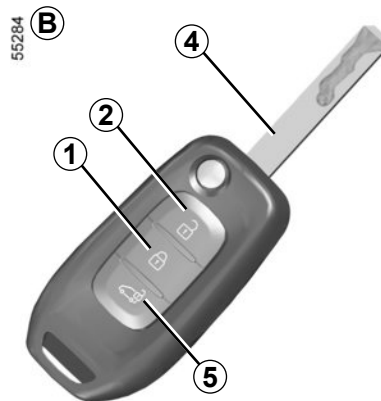
| | |
|---|-------|
| Clés, télécommandes | 1.2 |
| Intelligent Key : généralités, utilisation, supercondamnation. | 1.8 |
| Ouverture et fermeture des portes | 1.22 |
| Hayon | 1.30 |
| Verrouillage, déverrouillage des ouvrants | 1.31 |
| Condamnation automatique des ouvrants en roulage. | 1.37 |
| Appui-tête, sièges | 1.38 |
| Ceintures de sécurité. | 1.41 |
| Dispositifs de retenue complémentaires | 1.48 |
| aux ceintures avant | 1.48 |
| à la ceinture arrière | 1.54 |
| latéraux | 1.55 |
| Sécurité enfants : généralités | 1.57 |
| Choix de la fixation du siège enfant | 1.60 |
| Installation du siège enfant, généralités. | 1.62 |
| Siège enfant : fixation par ceinture de sécurité ou par système ISOFIX. | 1.64 |
| Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant. | 1.91 |
| Poste de conduite | 1.94 |
| Rétroviseurs | 1.98 |
| Volant de direction/Direction assistée | 1.100 |
| Tableau de bord. | 1.101 |
| Ordinateur de bord. | 1.110 |
| Heure et température extérieure | 1.119 |
| Éclairages et signalisations extérieurs | 1.121 |
| Réglage des projecteurs | 1.127 |
| Avertisseurs sonores et lumineux | 1.128 |
| Essuie-vitre, lave-vitre avant | 1.129 |
| Réservoir carburant (remplissage carburant) | 1.135 |
| Réservoir réactif | 1.138 |

CLÉS, TÉLÉCOMMANDES À RADIOFRÉQUENCE : généralités (1/3)



Clé, télécommande **A** version combi

- 1** Verrouillage de tous les ouvrants.
- 2** Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 3** Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton **3**, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton **3** et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.

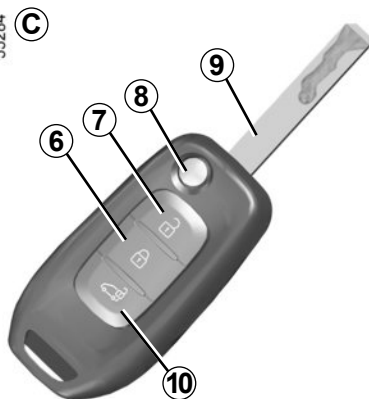


Clé, télécommande **B** version combi

- 4** Clé de contacteur-démarrreur et de la porte conducteur.
- 5** Déverrouillage du coffre seul.

CLÉS, TÉLÉCOMMANDES À RADIOFRÉQUENCE : généralités (2/3)

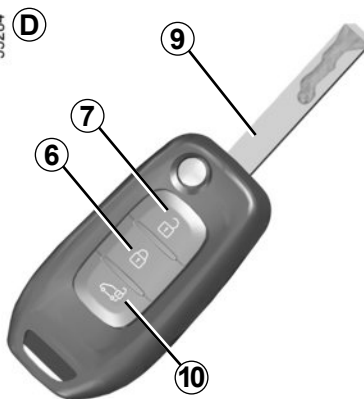
55284



Clé, télécommande **C** version fourgon

- 6** Verrouillage de tous les ouvrants.
- 7** Déverrouillage de tous les ouvrants, en mode accès ou, déverrouillage des portes avant et, suivant véhicule, de la porte latérale coulissante en mode sécurisé.
- 8** Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton **8**, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton **8** et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.

55284



Clé, télécommande **D** version fourgon

- 9** Clé de contacteur-démarrreur et de la porte conducteur.
- 10** Déverrouillage des portes latérales coulissantes et des portes arrière battantes ou hayon.

Télécommandes **C** et **D** version fourgon

Vous disposez de deux modes d'utilisation de la télécommande : **mode accès** et **mode sécurisé**.

Pour changer entre les modes d'utilisation de la télécommande, accédez au menu « Accès » depuis l'ordinateur de bord ou suivant véhicule, depuis l'écran multimédia. Le mode par défaut est le **mode accès**.

CLÉS, TÉLÉCOMMANDES À RADIOFRÉQUENCE : généralités (3/3)

Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la télécommande pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des rétroviseurs latéraux.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

Remplacement, besoin d'une clé ou d'une télécommande supplémentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque :

- en cas de remplacement d'une clé, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez un Représentant de la marque pour initialiser l'ensemble ;
- suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de pile ➔ 5.28.

Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CLÉS, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation (1/2)

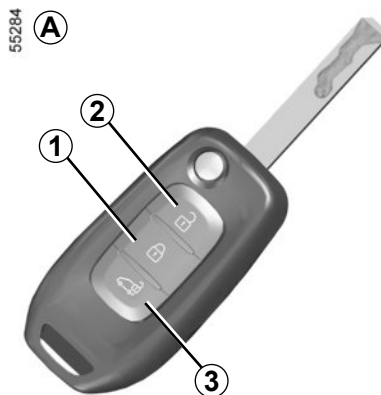
La télécommande **A** ou, suivant véhicule, la télécommande **B** assure le verrouillage ou le déverrouillage des ouvrants. Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer ➔ 5.28.

Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de verrouillage **1**.

Le **verrouillage** est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse, des répéteurs latéraux et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux, ni de signal sonore.

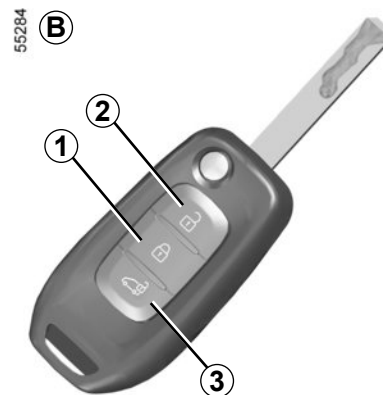


Déverrouillage du coffre seul version combi

Télécommandes **A** ou **B**, appuyez sur le bouton **3** pour déverrouiller uniquement la porte du coffre.

Déverrouillage de la zone de charge version fourgon

Télécommandes **A** ou **B**, appuyez sur le bouton **3** pour déverrouiller les portes latérales coulissantes et les portes arrière battantes ou hayon.



Télécommandes A ou B version fourgon

Vous disposez de deux modes d'utilisation de la télécommande : **mode accès** et **mode sécurisé**.

Pour changer entre les modes d'utilisation de la télécommande, accédez au menu « Accès » depuis l'ordinateur de bord ou suivant véhicule, depuis l'écran multimédia. Le mode par défaut est le **mode accès**.

CLÉS, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation (2/2)

Déverrouillage des portes

Le **déverrouillage** est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse, des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

Version combi

Un appui sur le bouton **2** permet le déverrouillage de tous les ouvrants.

Version fourgon

Un appui sur le bouton **2** permet :

- le déverrouillage de tous les ouvrants, en mode accès ;
- le déverrouillage des portes avant et, suivant véhicule, de la porte latérale coulissante en mode sécurisé.

Suivant véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs
➔ 1.98.

Moteur tournant, contact mis ➔ 2.2, les boutons de la télécommande sont inactifs.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SUPERCONDAMNATION

55284



Pour activer la supercondamnation

Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **1**.

Le verrouillage est visualisé par deux clignotements lents et trois clignotements rapides des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs
➔ 1.98.

Pour désactiver la supercondamnation

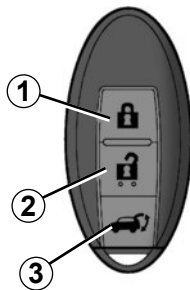
Exercez une impulsion sur le bouton **2**. Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse.

Particularité : la supercondamnation n'est pas possible si les feux de détresse ou les feux de position du véhicule sont allumés.



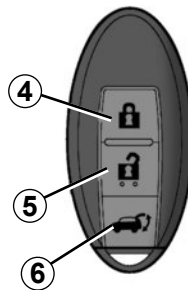
N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

INTELLIGENT KEY : généralités (1/3)



Intelligent Key version combi

- 1 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Déverrouillage du coffre seul.



Intelligent Key version fourgon

- 4 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 5 Déverrouillage des portes avant et, suivant véhicule, de la porte latérale coulissante en mode sécurisé ou, déverrouillage de tous les ouvrants en mode accès.
- 6 Déverrouillage des portes arrière et, suivant véhicule, des portes latérales coulissantes.

Carte version fourgon

Vous disposez de deux modes d'utilisation de la carte : **mode accès** et **mode sécurisé**.

Pour changer entre les modes d'utilisation de la carte, accédez au menu « Accès » depuis l'ordinateur de bord ou suivant véhicule, depuis l'écran multimédia. Le mode par défaut est le mode sécurisé.

INTELLIGENT KEY : généralités (2/3)

L'Intelligent Key permet :

le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre), reportez-vous aux pages suivantes.

Conseils

N'approchez pas l'Intelligent Key d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Gardez l'Intelligent Key sur vous.

Ne rangez pas l'Intelligent Key dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur l'Intelligent Key rangée dans une poche arrière de vêtement.

Champ d'action de l'Intelligent Key

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de l'Intelligent Key pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif du véhicule par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que l'Intelligent Key), le fonctionnement peut être perturbé.

Autonomie

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord ➔ 5.30.

Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule ➔ 1.33 ➔ 2.4.

Remplacement, besoin d'une Intelligent Key supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre Intelligent Key, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une Intelligent Key, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses Intelligent Key** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre Intelligent Key par véhicule.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

INTELLIGENT KEY : utilisation (1/10)

Version combi A

Vous disposez de trois modes de déverrouillage/verrouillage du véhicule :

- en « mains libres » à l'approche et à l'éloignement du véhicule ;
- en « mains libres », suivant véhicule, à l'aide du bouton **2** de la poignée **1** de la porte conducteur, passager, des portes battantes arrière ou du coffre ;
- en utilisant l'Intelligent Key en télécommande.

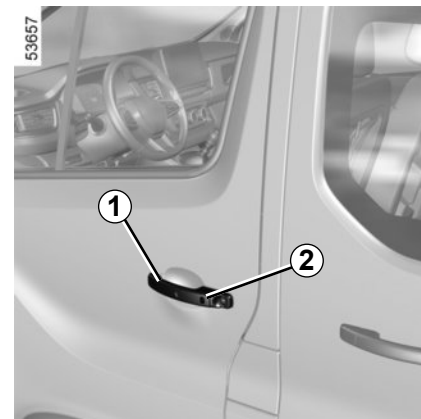
Désactivation/activation « mains libres »

Suivant véhicule, vous pouvez désactiver/activer depuis l'ordinateur de bord ou l'écran multimédia :

- le déverrouillage à l'approche du véhicule ;
- le verrouillage à l'éloignement du véhicule ;
- totalement le verrouillage et le déverrouillage « mains libres ».

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du verrouillage à l'éloignement du véhicule.

A



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une Intelligent Key à l'intérieur.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

INTELLIGENT KEY : utilisation (2/10)

55720

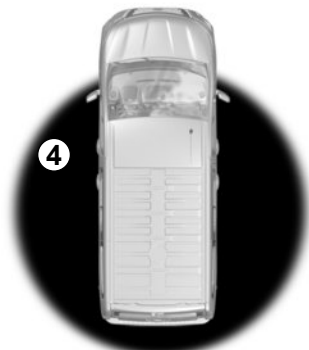


Déverrouillage « mains libres » à l'approche du véhicule

Intelligent Key dans la zone d'accès **3**, le véhicule se déverrouille. Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs.

55721



Verrouillage « mains libres » à l'éloignement du véhicule

Intelligent Key sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone d'accès **4**.

Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

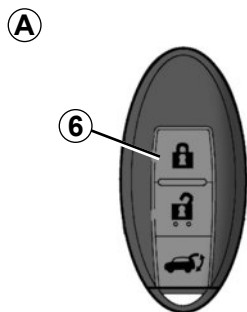
Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse suivi d'**un allumage fixe** d'environ quatre secondes, confirmé par un signal sonore.

55641



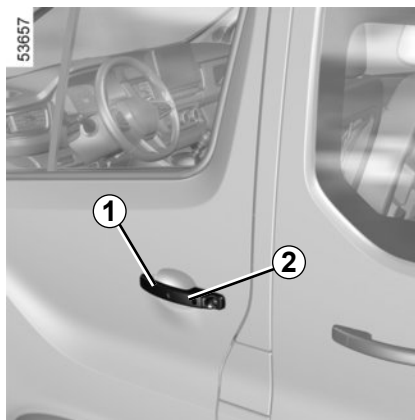
Le verrouillage à l'éloignement du véhicule ne peut se faire si une Intelligent Key est dans la zone **5**.

INTELLIGENT KEY : utilisation (3/10)



Au-delà de 15 minutes environ, Intelligent Key dans la zone de détection **4**, le verrouillage à l'éloignement du véhicule est désactivé. Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton **6** de l'Intelligent Key ou, suivant véhicule, sur le bouton **2** de la poignée **1**.

Le verrouillage à l'éloignement du véhicule ne peut se faire si une Intelligent Key est dans la zone **4**.



Déverrouillage/verrouillage « mains libres » à l'aide du bouton 2 (suivant véhicule)

Intelligent Key dans la zone **3** et véhicule verrouillé, appuyez sur le bouton **2** de la poignée **1** de la porte conducteur : le véhicule se déverrouille.

Un appui sur le bouton du hayon l'ouvre et déverrouille également tout le véhicule.

Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

55720

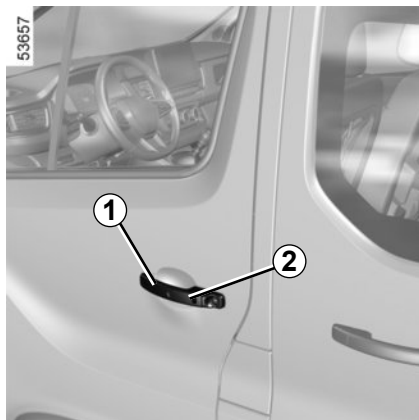


Véhicule déverrouillé, un appui sur le bouton **2** permet de verrouiller le véhicule.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Ne rangez pas l'Intelligent Key dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone...) qui peuvent perturber le fonctionnement.

INTELLIGENT KEY : utilisation (4/10)



Particularités liées au déverrouillage

Dans certaines circonstances, le déverrouillage par l'approche est désactivé :

- après huit jours d'inutilisation du véhicule ;
- si l'Intelligent Key reste à proximité de la zone **3** du véhicule pendant cinq minutes environ après le verrouillage du véhicule ;
- après plusieurs passages à proximité de la zone **3** du véhicule et sans que le déverrouillage des portes ait été effectué.

utilisez l'Intelligent Key en télécommande (reportez-vous aux pages suivantes) ou, suivant véhicule, appuyez sur le bouton **2** ou pour déverrouiller le véhicule et réactiver le mode « mains libres ».

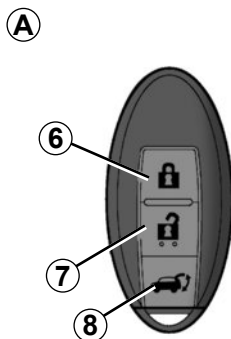
Particularités liées au verrouillage en « mains libres »

Après un verrouillage en « mains libres », il faut attendre environ trois secondes pour pouvoir déverrouiller le véhicule.

Durant ces trois secondes, il est possible de s'assurer du bon verrouillage en actionnant les poignées de portes.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

INTELLIGENT KEY : utilisation (5/10)



Utilisation de l'Intelligent Key en télécommande version combi A

Déverrouillage à l'aide de l'Intelligent Key

Pressez le bouton 7.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

Moteur tournant, les boutons de l'Intelligent Key sont désactivés.

Verrouillage à l'aide de l'Intelligent Key

Portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton 6 : le véhicule se verrouille.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Nota :

- la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement ;
- si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Déverrouillage du coffre seul

Pressez le bouton 8 pour déverrouiller uniquement le coffre.

55999



Moteur démarré, si après avoir ouvert et fermé une porte, l'Intelligent Key n'est plus dans la zone 5, le message « Carte non détectée » vous alerte que l'Intelligent Key n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter, par exemple, de partir après avoir déposé un passager avec l'Intelligent Key sur lui.

L'alerte disparaît lorsque l'Intelligent Key est de nouveau détectée.

INTELLIGENT KEY : utilisation (6/10)

Intelligent Key *B* version fourgon

Déverrouillage du véhicule

Vous disposez de deux modes de déverrouillage du véhicule :

- en « mains libres », à l'aide des boutons des poignées des ouvrants ;
- en utilisant l'Intelligent Key en télécommande.

Verrouillage du véhicule

Vous disposez de quatre modes de verrouillage du véhicule :

- en « mains libres », à l'éloignement du véhicule ;
- en « mains libres », à l'aide du bouton **9** de la poignée d'une des portes avant ;
- en « mains libres », à l'aide du bouton **10** de la poignée d'une des portes latérales coulissantes ;
- en utilisant l'Intelligent Key en télécommande ;
- en « mains libres », à l'aide du bouton de la poignée de la porte arrière.

Ⓑ

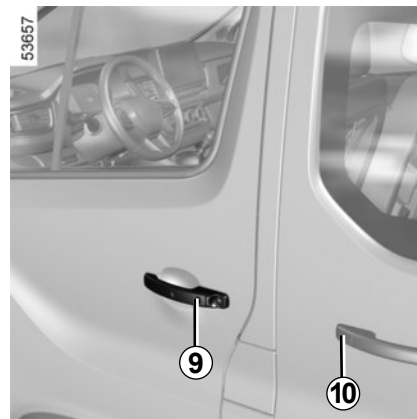


Désactivation/activation « mains libres »

Suivant véhicule, vous pouvez désactiver/activer depuis l'ordinateur de bord ou l'écran multimédia :

- le verrouillage à l'éloignement du véhicule ;
- le verrouillage et le déverrouillage par appui sur le bouton **9** des poignées des ouvrants.

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du verrouillage à l'éloignement du véhicule (voir page suivante).



Ne rangez pas l'Intelligent Key dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone...) qui peuvent perturber son fonctionnement.

INTELLIGENT KEY : utilisation (7/10)

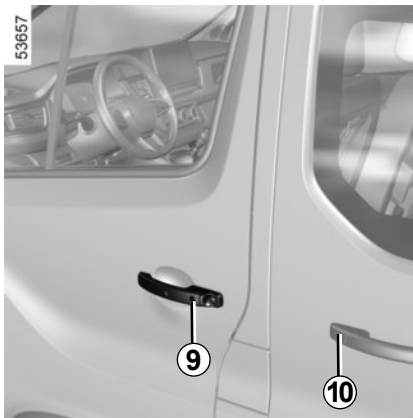
55639



Déverrouillage « mains libres »

Intelligent Key dans la zone d'accès **11** :

- appuyez sur le bouton **9** de la poignée d'une des portes avant pour déverrouiller les portes avant en mode sécurisé, ou tous les ouvrants en mode accès ;
- appuyez sur le bouton **10** de la poignée d'une des portes latérales coulissantes ou, sur le bouton **12** de la porte arrière battante pour déverrouiller la zone arrière en mode sécurisé, ou tous les ouvrants en mode accès.



Le déverrouillage est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

Verrouillage « mains libres »

Véhicule déverrouillé, tous les ouvrants fermés, un appui sur le bouton **9**, **10** ou **12**, permet de verrouiller tous les ouvrants.

Mode sécurisé

Si une des portes avant est ouverte, un appui sur le bouton **9**, **10** ou **12**, permet de verrouiller la zone arrière.



Si un des ouvrants de la zone arrière est ouvert, un appui sur le bouton **9**, **10** ou **12**, permet de verrouiller les portes avant.

Mode accès

Si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, le verrouillage à l'aide du bouton **9**, **10** ou **12**, ne s'effectue pas.

Le verrouillage est visualisé par deux clignotements des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

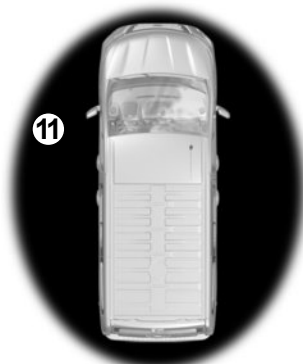
INTELLIGENT KEY : utilisation (8/10)

Particularités liées au verrouillage en « mains libres »

Après un verrouillage en « mains libres », il faut attendre environ trois secondes pour pouvoir déverrouiller le véhicule.

Nota : le déverrouillage/verrouillage « mains libres » ne fonctionne pas si la l'Intelligent Key n'est pas dans la zone de détection du bouton actionné.

55720

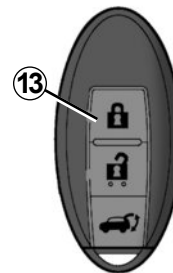


Verrouillage « mains libres » à l'éloignement du véhicule

L'Intelligent Key sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone d'accès **11**.

Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est visualisé par deux clignotements des feux de détresse suivi d'un allumage fixe d'environ quatre secondes, confirmés par un signal sonore.



Au-delà de 15 minutes environ, l'Intelligent Key dans la zone de détection **11**, le verrouillage à l'éloignement du véhicule est désactivé. Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton **13** de l'Intelligent Key.

INTELLIGENT KEY : utilisation (9/10)

55641

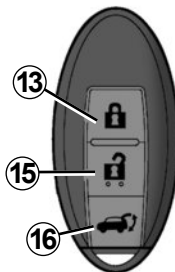


Le verrouillage à l'éloignement du véhicule ne peut se faire si l'Intelligent Key est dans la zone **14**.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage « mains libres » à l'éloignement ne s'effectue pas. Il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Moteur tournant, les boutons de l'Intelligent Key sont désactivés.

B



Utilisation de l'Intelligent Key en télécommande version fourgon **B**

Il y a deux modes d'utilisation : **mode sécurisé** et **mode accès**.

Pour changer de mode d'utilisation de l'Intelligent Key, accédez au menu « Accès » depuis l'ordinateur de bord ou suivant véhicule, depuis l'écran multimédia.

Le mode par défaut est le **mode sécurisé**.

Déverrouillage à l'aide de l'Intelligent Key

Appuyez sur le bouton **16** pour déverrouiller les portes arrière, battantes ou hayon et, suivant véhicule, les portes latérales coulissantes.

Mode sécurisé

Appuyez sur le bouton **15** pour déverrouiller les portes avant et, suivant véhicule, la porte latérale coulissante.

Mode accès

Appuyez sur le bouton **16** pour déverrouiller tous les ouvrants.

Le déverrouillage est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

INTELLIGENT KEY : utilisation (10/10)

Verrouillage à l'aide de l'Intelligent Key

Portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton **13** : le véhicule se verrouille.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Nota :

- la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement ;
- si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

55640



Moteur démarré, si après avoir ouvert et fermé une porte, l'Intelligent Key n'est plus dans la zone **4**, le message « Carte non détectée » vous alerte que l'Intelligent Key n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter, par exemple, de partir après avoir déposé un passager avec l'Intelligent Key sur lui.

L'alerte disparaît lorsque l'Intelligent Key est de nouveau détectée.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

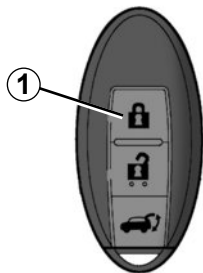
Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

INTELLIGENT KEY : supercondamnation



Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

Pour cela, exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **1**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents** et de **trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

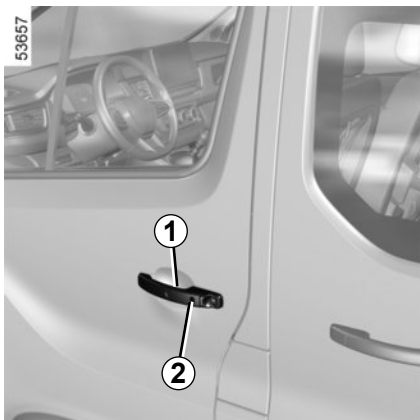
Particularité : la supercondamnation n'est pas possible si les feux de détresse ou les feux de position du véhicule sont allumés.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs.



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

PORTES AVANT (1/2)



Ouverture de l'extérieur

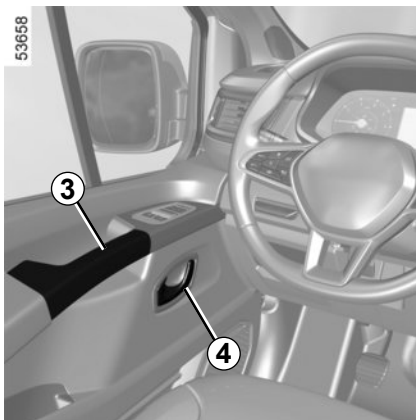
Véhicules avec télécommande

Déverrouillez le véhicule à l'aide de la télécommande et tirez la poignée **1**.

Véhicules avec Intelligent Key

(suivant véhicule)

Intelligent Key sur vous, appuyez sur le bouton **2** pour déverrouiller le véhicule et tirez la poignée **1**.



Fermeture de l'extérieur

Poussez la porte. Verrouillez-la à l'aide de la télécommande ou pour les véhicules équipés de l'Intelligent Key, en appuyant sur le bouton **2**.

Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **4** et poussez la porte.

Fermeture de l'intérieur

Tirez la porte à l'aide de la poignée **3** exclusivement.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

PORTES AVANT (2/2)

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

Si une porte est ouverte ou mal fermée, dès que le véhicule atteint environ 20 km/h, le message « Porte ouverte » apparaît au tableau de bord accompagné d'un témoin.

Particularité

Suivant véhicule, les accessoires (radio...) s'arrêtent de fonctionner soit lors de la coupure moteur, soit à l'ouverture de la porte conducteur, soit lors de la condamnation des portes.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

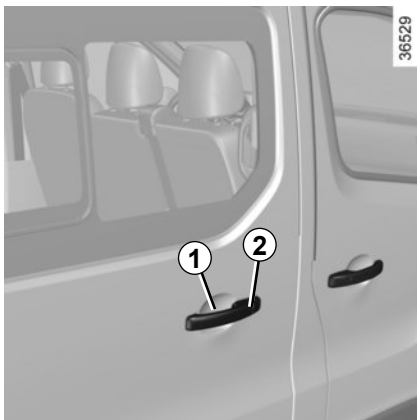
Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

PORTE LATÉRALE COULISSANTE (1/2)



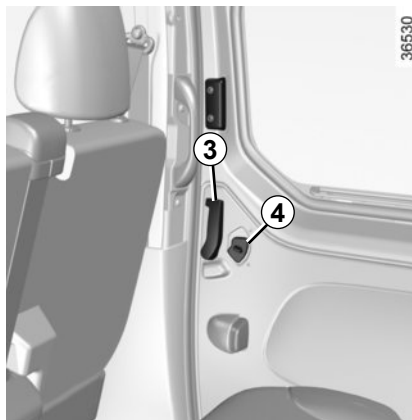
Véhicules avec télécommande

La porte latérale coulissante se verrouille et se déverrouille par appui sur le bouton de la télécommande.

Véhicules avec Intelligent Key

La porte latérale coulissante se verrouille et se déverrouille :

- par appui sur les boutons de l'Intelligent Key ;
- suivant véhicule, par appui sur le bouton des portes avant, de la porte de coffre ou du bouton 2 en mode mains libres pour la version fourgon ;



- en mode mains libres par le verrouillage/déverrouillage des portes avant ou de la porte de coffre.

Ouverture de l'extérieur

Véhicule déverrouillé, tirez la poignée 1 vers vous et faites coulisser la porte vers l'arrière.

Ouverture de l'intérieur

Tirez le levier 3 vers l'arrière et ouvrez la porte coulissante jusqu'au point de blocage.

Fermeture de l'extérieur

Tirez la poignée 1 et faites coulisser la porte vers l'avant du véhicule jusqu'à la fermeture complète.

Fermeture de l'intérieur

Tirez le levier 3 vers l'avant et fermez la porte jusqu'à l'enclenchement.

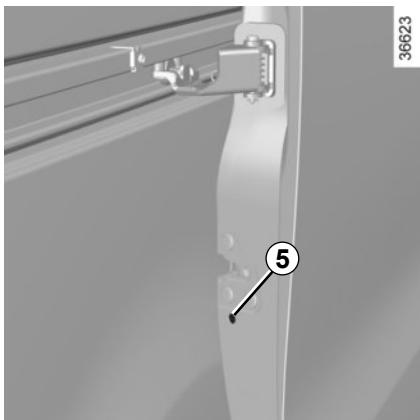
Verrouillage manuel de l'intérieur

Abaissez le bouton 4. La porte coulissante est verrouillée.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

PORTE LATÉRALE COULISSANTE (2/2)



Sécurité enfants

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur : sur chaque porte, faites pivoter la vis **5** et fermez la porte.

Vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.

L'ouverture ne peut se faire que de l'extérieur du véhicule.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

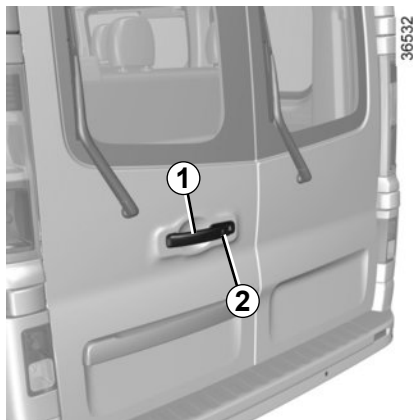


Recommandations concernant la porte latérale coulissante.

L'ouverture ou la fermeture de la porte doit s'accompagner, comme pour tout ouvrant du véhicule, des précautions d'usage liées à la manœuvre :

- Vérifiez qu'aucune personne, partie du corps, animal ou objet ne risque d'être agressé lors de la manœuvre.
- Utilisez uniquement et exclusivement les poignées internes et externes pour manœuvrer la porte.
- Manœuvrez la porte avec précaution, aussi bien à l'ouverture qu'à la fermeture.
- Attention, lorsque le véhicule est garé en pente, ouvrez ou fermez complètement la porte avec précaution jusqu'à sa position de blocage.
- Assurez-vous toujours que la porte coulissante est complètement fermée chaque fois que le véhicule est en mouvement.

PORTES ARRIÈRE BATTANTES (1/4)



Ouverture de l'extérieur

Véhicules avec télécommande

Déverrouillez le véhicule à l'aide de la télécommande et tirez la poignée **1**.

Véhicules avec Intelligent Key (suivant véhicule)

Intelligent Key sur vous, appuyez sur le bouton **2** pour déverrouiller le véhicule et tirez la poignée **1**.

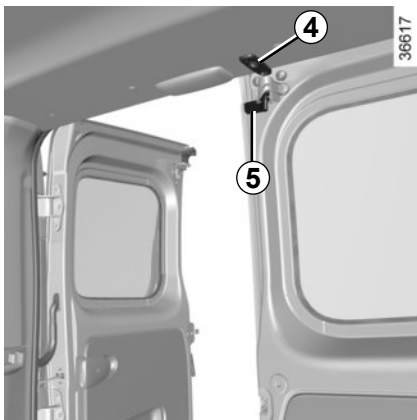


Tirez le levier **3** pour ouvrir la porte.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, si la porte de coffre est ouverte, les feux arrière peuvent être masqués. Vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

PORTES ARRIÈRE BATTANTES (2/4)



Roulage porte côté droit ouverte

Porte côté droit ouverte, fermez la porte côté gauche.

Lorsque le véhicule en est équipé, verrouillez la porte côté gauche en tournant le verrou **5** pour le placer dans le logement **4**.

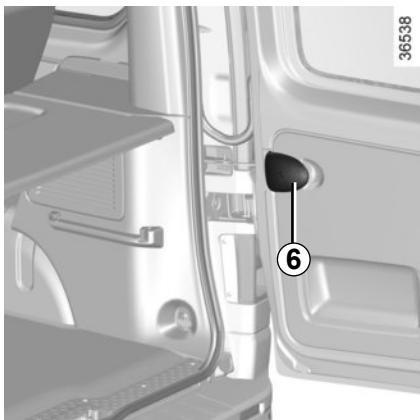


En cas de roulage avec la porte battante arrière droite ouverte, arrimez toujours les charges transportées ➔ 3.45. La porte gauche qui reste fermée ne doit pas se substituer à l'arrimage des charges transportées. L'utilisation en roulage de la porte battante arrière droite ouverte doit rester exceptionnelle.

Dans tous les cas, référez-vous à la législation locale.

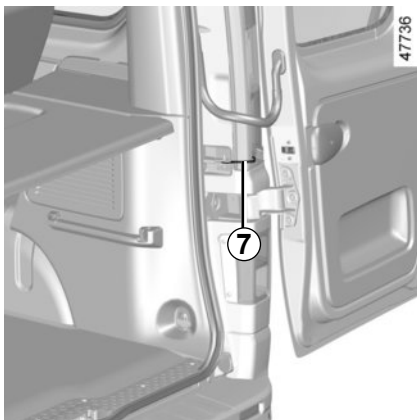
Risque de chute de charges sur la chaussée.

PORTES ARRIÈRE BATTANTES (3/4)



Ouverture maximale des portes

Pour chaque porte, tirez sur la palette **6** pour libérer le tirant de porte **7**. Ouvrez la porte jusqu'en fin de course.



Fermeture de l'extérieur

Ramenez d'abord la porte côté droit en position presque fermée et terminez en la claquant.

Ensuite, faites de même avec la porte côté gauche, puis verrouillez.



En cas de coup de vent violent, ne pas laisser les portes arrière battantes ouvertes.

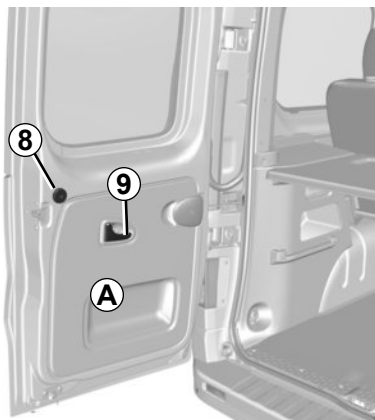
Risques de blessures.



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.

PORTES ARRIÈRE BATTANTES (4/4)

40615



Pour déverrouiller la porte **A** ➔ 1.31.

Verrouillage/déverrouillage manuel de l'intérieur

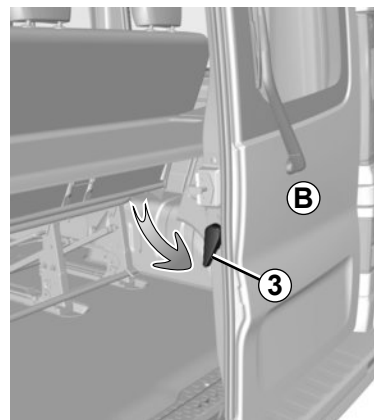
Tournez le bouton **8** dans le sens horaire pour verrouiller la porte **A**.

Tournez le bouton **8** dans le sens anti-horaire pour déverrouiller la porte **A**.

Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **9** et poussez la porte **A**.

Tirez le levier **3** et ouvrez la porte **B**.



Fermeture de l'intérieur

Ramenez d'abord la porte **B** en position presque fermée et terminez en la claquant.

Ensuite, faites de même avec la porte **A**.



En cas de coup de vent violent, ne pas laisser les portes arrière battantes ouvertes.

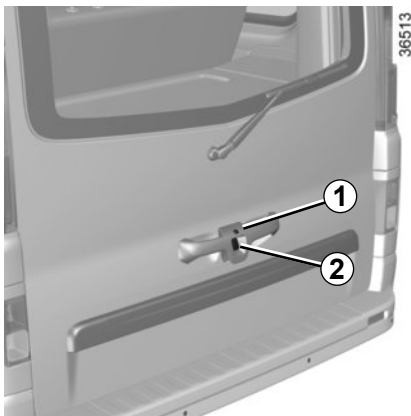
Risques de blessures.



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.

36537

HAYON



Véhicules avec télécommande

Le hayon se verrouille et se déverrouille par appui sur le bouton de la télécommande.

Véhicules avec Intelligent Key

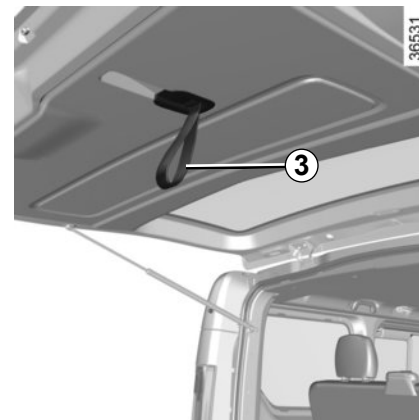
Le hayon se verrouille et se déverrouille :

- par appui sur les boutons de l'Intelligent Key ;
- en mode mains libres par le verrouillage/déverrouillage des portes avant ;

- suivant véhicule, en mode mains libres par appui sur le bouton 1.

Pour ouvrir

Le hayon déverrouillé, pressez le poussoir 2 et soulevez le hayon.

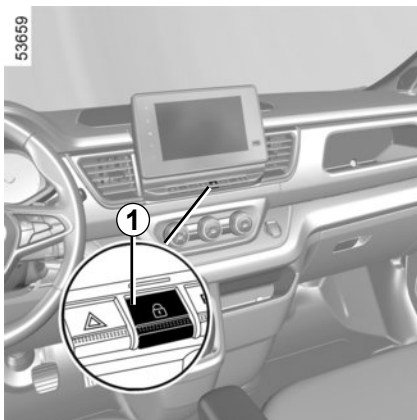


Pour fermer

Abaissez le hayon en vous aidant, dans un premier temps, de la poignée intérieure 3.

Lorsque le hayon arrive à hauteur d'épaule, lâchez la poignée 3 et terminez de fermer en prenant appui sur l'extérieur de la porte.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE CENTRALISÉ DES OUVRANTS (1/2)



Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur

Le contacteur **1** commande simultanément toutes les portes.

Si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : **moteur arrêté**, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **1** pour verrouiller les autres ouvrants.

Verrouillage des ouvrants sans Intelligent Key ou sans clé

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de l'Intelligent Key ou de la clé...

Moteur arrêté, portes arrière fermées, une porte avant ouverte, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **1**.

Assurez-vous d'avoir clé ou Intelligent Key sur vous avant de sortir du véhicule.

À la fermeture de la porte, tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur se fera uniquement à l'aide de la clé ou de l'Intelligent Key.

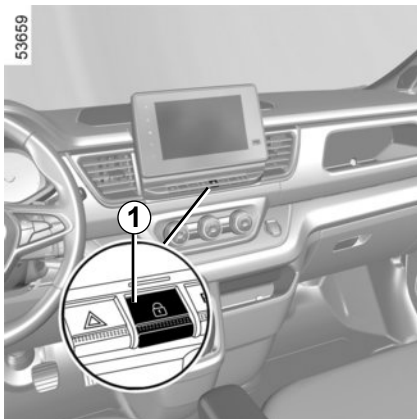
Après un verrouillage/déverrouillage du véhicule à l'aide des boutons de l'Intelligent Key, le verrouillage et le déverrouillage « mains libres » sont désactivés.

Pour revenir en fonctionnement « mains libres » : redémarrer le véhicule.



Ne quittez jamais votre véhicule clé ou Intelligent Key à l'intérieur.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE CENTRALISÉ DES OUVRANTS (2/2)



Témoin d'état des ouvrants

Contact mis, le témoin intégré au contacteur **1** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Contact coupé, lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.

Verrouillage des portes avec coffre ouvert

Pour verrouiller le véhicule avec le coffre ouvert (transport d'objet dans le coffre ouvert...), ou lorsqu'il est situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques, ou en cas de défaillance de la clé : moteur arrêté, appuyez plus de cinq secondes sur le contacteur **1**.

Nota : si vous fermez le coffre, il se verrouillera.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE MANUEL DES PORTES (1/4)

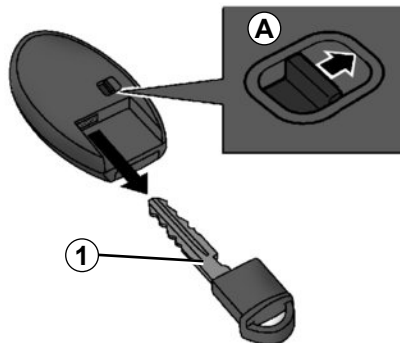
Cas de non-fonctionnement de la télécommande ou, suivant véhicule, de l'Intelligent Key

Dans certains cas, la télécommande à radiofréquence ou l'Intelligent Key peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la télécommande à radiofréquence ou de l'Intelligent Key, batterie du véhicule déchargée... ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que l'Intelligent Key (téléphone portable...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

- d'utiliser, suivant véhicule, la clé intégrée à la télécommande à radiofréquence ou la clé de secours intégrée à l'Intelligent Key pour déverrouiller la porte conducteur;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (reportez-vous aux pages suivantes).



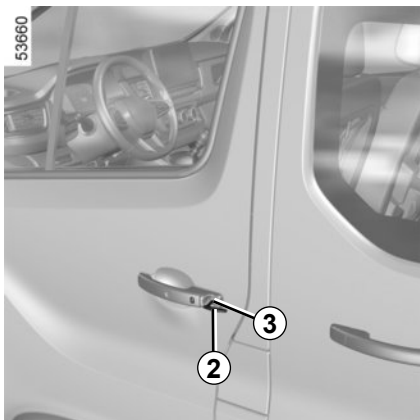
Clé intégrée à l'Intelligent Key

La clé intégrée **1** sert à verrouiller ou déverrouiller la porte conducteur lorsque l'Intelligent Key ne peut pas fonctionner.

Accès à la clé 1

Poussez le bouton de verrouillage **A** sur la coque arrière pour accéder à la clé **1**.

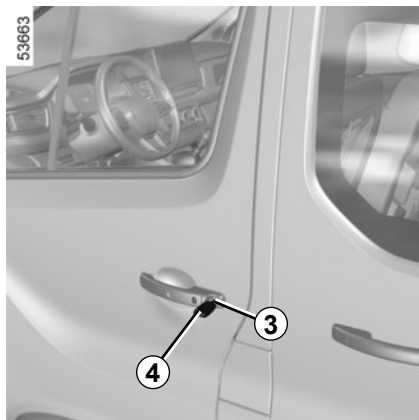
VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE MANUEL DES PORTES (2/4)



Utilisation de la clé intégrée à l'Intelligent Key

Introduisez la clé **2** dans le verrou **3** et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

Une fois entré dans le véhicule, replacez la clé intégrée dans son logement dans l'Intelligent Key.



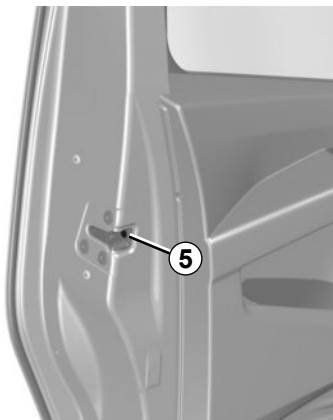
Véhicules avec clé, télécommande

Utilisation de la clé

Introduisez la clé **4** dans le verrou et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE MANUEL DES PORTES (3/4)

53724



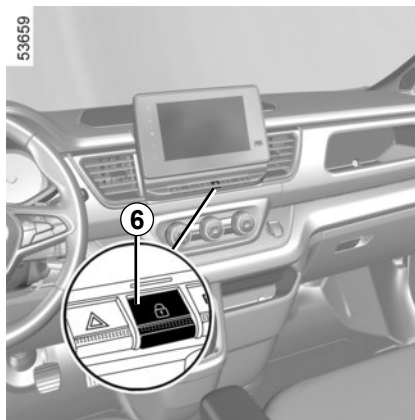
Verrouillage manuel des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis **5** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour la porte conducteur.

53659



Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur

Le contacteur **6** commande simultanément les portes et le coffre.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert, vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : moteur arrêté, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **6** pour verrouiller les autres ouvrants.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE MANUEL DES PORTES (4/4)

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

Contact mis, le témoin du contacteur **6** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.

Verrouillage des ouvrants sans l'Intelligent Key ou sans clé

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de l'Intelligent Key ou de la clé...

Moteur arrêté, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert, exercez un appui de plus de 5 secondes sur le contacteur **6**.

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Nota : le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec l'Intelligent Key située dans la zone d'accès au véhicule ou à l'aide de la clé.



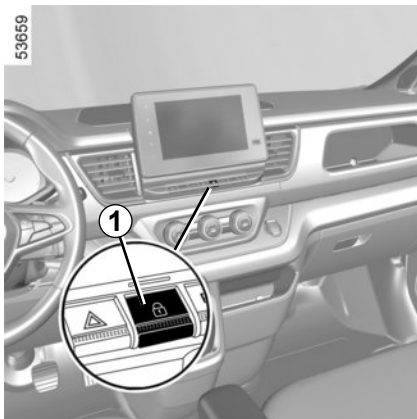
Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



Ne quittez jamais votre véhicule clé ou Intelligent Key à l'intérieur.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE



Principe de fonctionnement

Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le contacteur **1** de décondamnation des portes ;
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant depuis l'intérieur du véhicule.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

Activation/désactivation de la fonction

Pour l'activer : véhicule à l'arrêt et moteur tournant, appuyez sur le contacteur **1** jusqu'à entendre un signal sonore.

Pour la désactiver : véhicule à l'arrêt et moteur tournant, appuyez sur le contacteur **1** jusqu'à entendre deux signaux sonores.

Suivant véhicule, l'activation et la désactivation de la fonction peuvent également être effectuées depuis l'ordinateur de bord ou par l'intermédiaire de l'écran multimédia.

Anomalies de fonctionnement

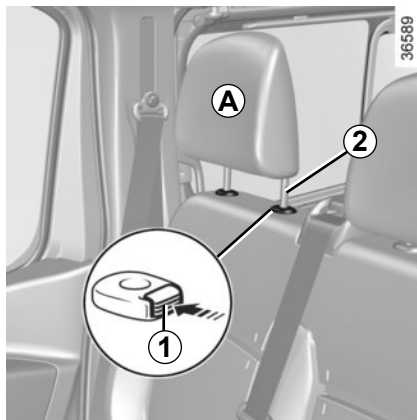
Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le témoin du contacteur **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...), assurez-vous que la condamnation automatique n'a pas été désactivée par erreur et vérifiez la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

APPUIS-TÊTE AVANT



Pour monter l'appui-tête

Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour descendre l'appui-tête

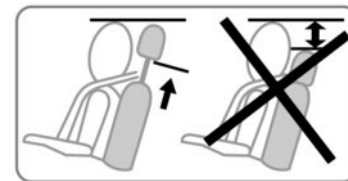
Appuyez sur le bouton **1** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête dans sa position la plus haute (inclinez le dossier si nécessaire). Appuyez sur le bouton **1** et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer.

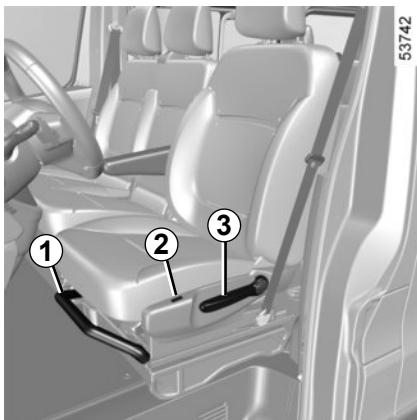
Pour remettre l'appui-tête

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux (inclinez le dossier si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton **1** pour régler la hauteur désirée. Vérifiez le bon verrouillage de chaque tige **2** sur le dossier du siège.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

SIÈGES AVANT (1/2)



Réglages du siège

Pour avancer ou reculer

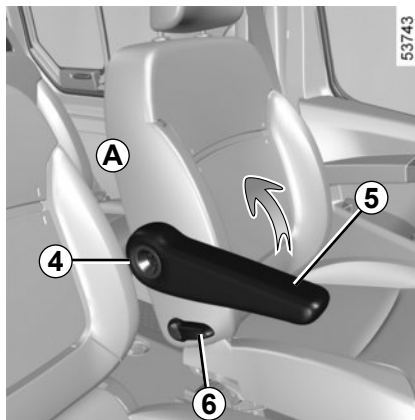
Soulevez la poignée **1** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez-la et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour régler la hauteur de l'assise

Abaissez ou tirez le levier **3** autant de fois que nécessaire pour descendre ou monter l'assise.

Réglage des lombaires

Tournez la molette **4** pour accentuer ou atténuer le soutien.



Pour incliner le dossier

Manœuvrez le levier **6**.

Accoudoirs avant **5**

Suivant véhicule, les accoudoirs avant **5** peuvent se régler.

Pour régler l'accoudoir vers le haut

Soulevez l'accoudoir jusqu'à la position désirée.

Pour régler l'accoudoir vers le bas

Remontez l'accoudoir jusqu'à la position de rangement le long du dossier puis rabaissez-le.

Pour ranger l'accoudoir

Remontez l'accoudoir jusqu'à la position de rangement **A**. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Siège chauffant

Contact mis, actionnez le contacteur **2**, le témoin intégré s'allume.

Le système, qui est thermostaté, régule le chauffage et le désactive si nécessaire.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

SIÈGES AVANT (2/2)



Mise en tablette du siège passager central

Veillez à ce qu'aucun objet n'empêche la manipulation du siège.

- Tenez le dossier par le haut pour préparer la descente, actionnez simultanément la commande 7 et rabattez le dossier vers l'avant ;
- appuyez sur l'arrière du dossier pour le verrouiller. Assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Pour repositionner le siège passager central

Veillez à ce qu'aucun objet n'empêche la manipulation du siège.

- Actionnez la commande 7 pour déverrouiller le dossier ;
- relevez le dossier ;
- assurez-vous du bon verrouillage du siège.



Après réglage, veillez au bon verrouillage des sièges.



Pour votre sécurité, fixez les objets transportés lorsque le siège est en position tablette.



Lors de la mise en tablette du dossier du siège avant, désactivez impérativement l'airbag passager avant ➔ 1.91.

Risque de blessures graves en cas de déploiement de l'airbag par projection des objets posés sur le dossier mis en tablette.

L'étiquette (sur la planche de bord) et les marquages (sur le pare-brise) vous rappellent ces instructions.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/7)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière ➔ 3.38.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;

- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/7)



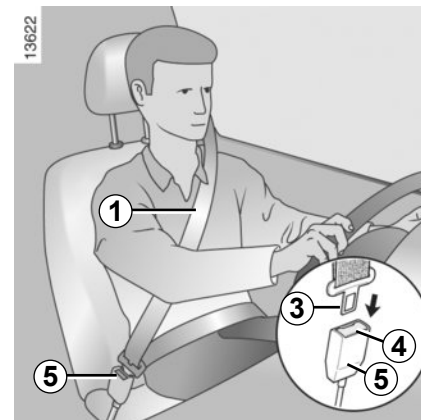
Ajustement des ceintures de sécurité

Pour un ajustement et un positionnement corrects des ceintures de sécurité à toutes les places :

- réglez les sièges (position de l'assise et l'angle d'inclinaison du dossier si disponibles) ;
- tenez-vous bien appuyé contre le dossier ;

- rapprochez la sangle de thorax **1** le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier (le cas échéant, réglez la hauteur de la ceinture si disponible) et assurez-vous que la sangle de thorax **1** soit en contact avec l'épaule ;
- positionnez la sangle de bassin **2** afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule, puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.


CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/7)



Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, du passager avant

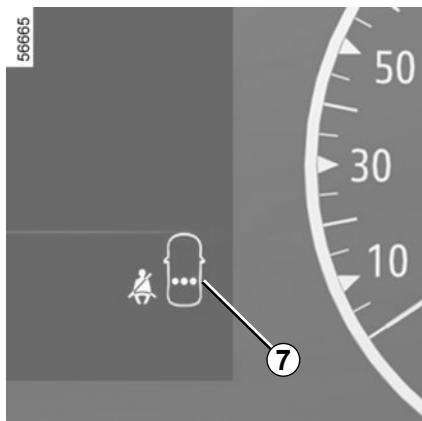
Il s'allume sur l'afficheur central **6** à la mise sous contact et si la ceinture conducteur et/ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.

Suivant véhicule, lorsque le siège est occupé, si l'une de ces ceintures n'est pas bouclée ou s'est débouclée et que la vitesse est supérieure à 20 km/h,

le témoin  clignote et un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes.

Nota : suivant véhicule, un objet posé sur l'assise passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (4/7)



Alerte de non-port de ceinture arrière (suivant véhicule)

Le visuel 7 s'allume sur le tableau de bord à la mise sous contact. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures arrière à chaque :


- mise sous contact ;
- ouverture de porte ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture arrière.

Lecture du visuel 7 :

- repère en blanc : ceinture bouclée ;
- repère en noir : ceinture non bouclée.

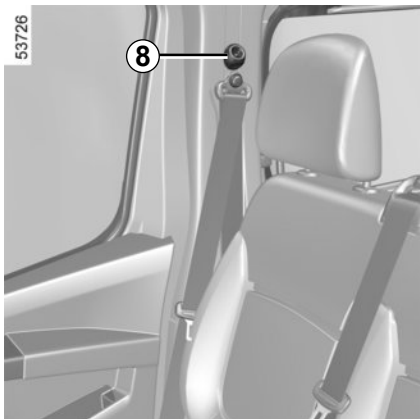
Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le visuel 7 s'allume pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.

Lorsque la vitesse du véhicule est, ou devient, supérieure à 20 km/h, si une des ceintures arrière est débouclée pendant le trajet :

- le témoin  de l'afficheur central clignote ;
- et
- un signal sonore retentit pendant environ 30 secondes ;
- et
- le visuel 7 s'affiche pendant au moins 60 secondes, et le repère de l'indicateur du siège concerné passe en noir.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (5/7)



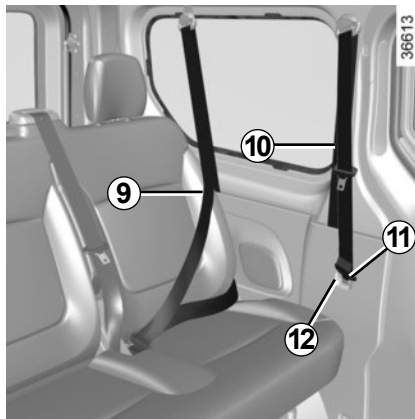
Réglage en hauteur des ceintures avant

Basculez le bouton **8** pour sélectionner votre position de réglage de telle sorte que la sangle de thorax **1** passe comme indiqué précédemment.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

Déverrouillage

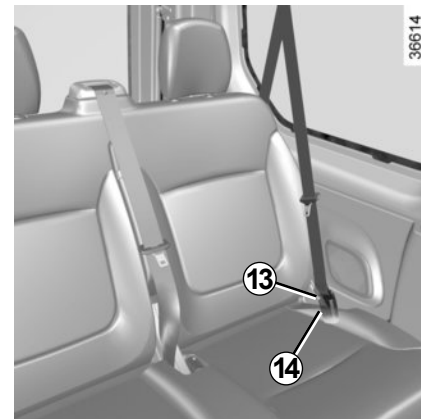
Pressez le bouton **4**, la ceinture est rapelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.



Ceintures latérales arrière

- Pour la première rangée arrière, utilisez **impérativement** les ceintures **10** ;
- pour la dernière rangée arrière, utilisez **impérativement** les ceintures **9**.

Lorsque la ceinture **10** n'est pas utilisée, rangez le pêne **11** dans le logement **12**.



Conditions d'utilisation

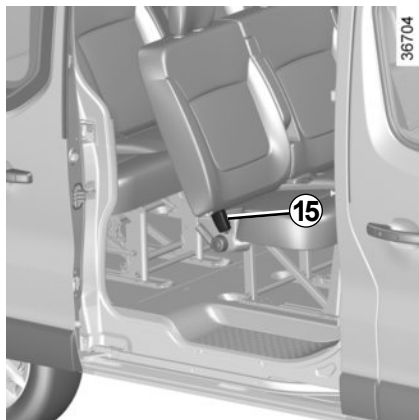
Avant toute utilisation des ceintures arrière latérales, assurez-vous, pour chacune d'elles, que le pêne fixe **13** est impérativement encliqueté dans son boîtier **14**.

Le verrouillage et le déverrouillage s'effectuent ensuite de la même manière que pour les ceintures avant.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (6/7)



Accès à la dernière rangée

Pour faciliter l'accès à la dernière rangée, libérez la ceinture de la deuxième rangée en la déverrouillant de son boîtier **15**. Insérez la partie ainsi libérée de la ceinture dans la petite barrette située sur la partie fixe de la sangle.

N'oubliez pas de verrouiller à nouveau la ceinture lorsqu'un passager occupe la place.



Ceintures centrales

Déroulez lentement la ceinture jusqu'à venir verrouiller le pêne dans le boîtier **16**.

Fonctionnalités des sièges arrière ➔ 3.38



Pour la bonne efficacité des ceintures, assurez-vous du verrouillage correct des banquettes ➔ 3.38.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (7/7)

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (Ex. : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.
- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (Ex. : pince à linge, clip...), car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/6)

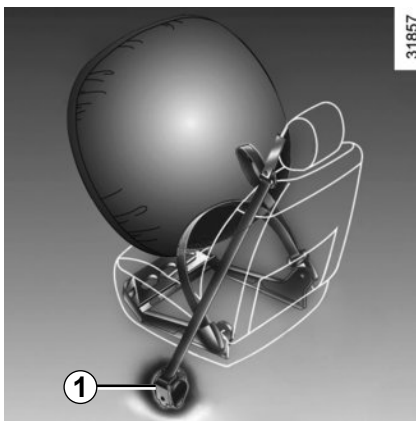
Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité à l'avant ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- l'airbag frontal.



Prétensionneurs

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/6)

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbags frontaux conducteur et passager

Ils équipent les places avant côté conducteur et passager.


Un marquage « airbag » sur le volant et la planche de bord (zone de l'airbag **A**) rappellent la présence de cet équipement.

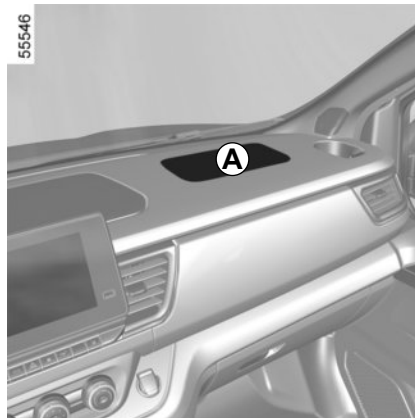


L'airbag passager protège uniquement le passager latéral avant ; le passager central avant n'est protégé que par la ceinture de sécurité. Veuillez respecter les consignes usuelles de sécurité (port de la ceinture).

Risque de blessures en cas d'accident.

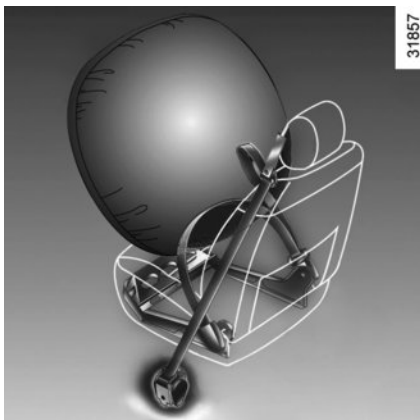
Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un témoin de contrôle  unique au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

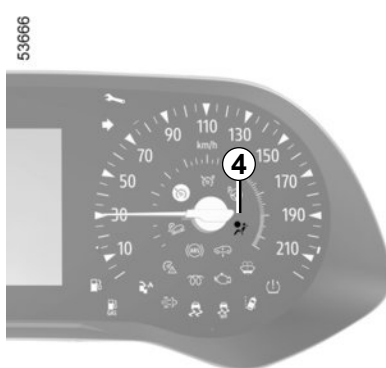
DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/6)




Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.



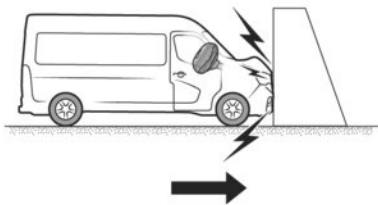
Anomalies de fonctionnement

Le témoin **4**  s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

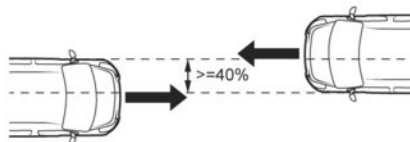
Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (4/6)

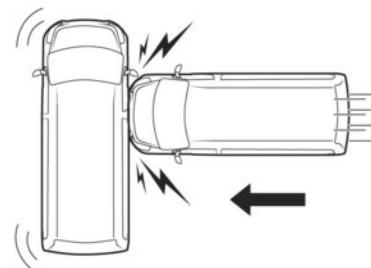


Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags.

En choc frontal contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à **25 km/h**.



En choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40 %, les vitesses de deux véhicules étant égales ou supérieures à **56 km/h**.



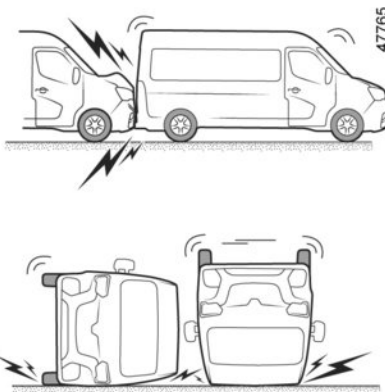
En choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à **50 km/h**.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (5/6)



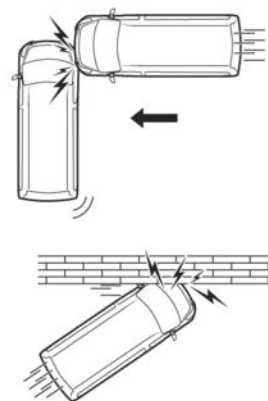
Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles d'être déclenchés :

- choc sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- chute ou un atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...



Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :

- choc arrière, même violent ;
- retournement ;



- choc latéral, impactant l'avant ou l'arrière du véhicule ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (6/6)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés ➔ 1.41. Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉACTIVÉS ➔ 1.91.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE ARRIÈRE

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

Il s'agit d'airbags pouvant équiper les sièges individuels avant et qui se déploient sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbags rideaux

Il s'agit d'airbags équipant chaque côté supérieur du véhicule. Ils se déploient le long des vitres latérales des portes avant afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbags nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » ➔ 1.22.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglée et ajustée. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles ➔ 1.41.

Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant



Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



Sièges enfant face à la route

Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à la route. Choisissez un siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route, solidement fixé au véhicule, réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais ou bouclier tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



Rehausseurs

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (1/2)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant le règlement ECE-R44 dans un des trois cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique.

Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

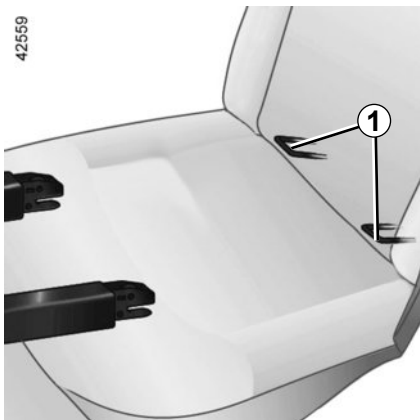
Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.




La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos. Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives.

Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (2/2)



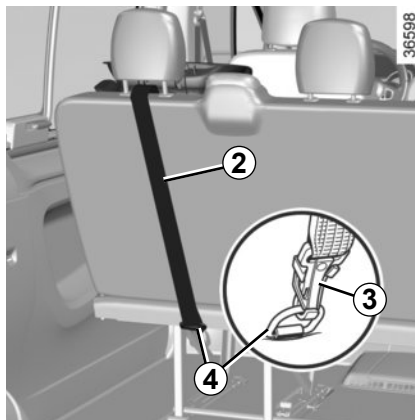
Les deux anneaux **1**, repérés par un marquage , sont situés entre le dossier et l'assise du siège.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.




Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages. Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage. Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Anneau de fixation du siège en position face à la route aux places latérales arrière

Le troisième anneau est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant.

- Mettez l'appui-tête en position haute ou retirez-le ;
- faites passer la sangle **2** (livrée avec le siège) entre les deux tiges de l'appui-tête arrière ;
- fixez le crochet **3** **impérativement** sur l'anneau **4** repéré par le symbole  à l'arrière de la place ;
- tendez la sangle pour que le siège enfant soit en contact avec le dossier du véhicule.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (1/2)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant ➔ 1.39.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, remontez au maximum l'appui-tête du siège afin que celui-ci n'interfère pas avec le siège enfant ➔ 1.38.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.91.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (2/2)

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places.

Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route :

- ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière ;
- n'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant ➔ 3.37. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant.

Vérifiez que le siège enfant face à la route est appuyé sur le dossier du siège du véhicule.

En place arrière centrale

Vérifiez que la ceinture soit adaptée à la fixation de votre siège enfant. Consultez un Représentant de la marque.



Un siège enfant avec jambe de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Installation d'un rehausseur (groupe 2 ou 3)

Vérifiez le bon fonctionnement (enroulement) de la ceinture ➔ 1.41.

Ajustez la ceinture de sécurité en positionnant :

- la sangle de thorax sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou ;
- la sangle de bassin afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (1/15)

Fourgon 2 places



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.91.



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.41.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (2/15)

Fourgon 3 places



59926



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.91.



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.41.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (3/15)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

| Versions fourgon 2 et 3 places | | | | |
|--|--------------------------|----------------------------|-------------------------|----------------|
| Type de siège enfant | Poids de l'enfant | Place(s) avant passager | | |
| | | Avec siège passager simple | Avec banquette 2 places | |
| | | | Place centrale | Place latérale |
| Coque/siège dos route Groupes 0, 0+ et 1 | < à 13 kg et 9 à 18 kg | U (2) | X | U (2) |
| Siège face route Groupe 1 | 9 à 18 kg | U (1) | X | U (1) |
| Rehausseur Groupes 2 et 3 | 15 à 25 kg et 22 à 36 kg | U / B2 (1) | X | U / B2 (1) |

X = Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

(1) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Enlevez l'appui-tête. Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).



(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.91.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (4/15)

Combi 5 places



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.91.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

B3 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.41.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (5/15)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

| Version combi 5 places | | | | |
|---|--------------------------|----------------------|------------------------|------------------------|
| Type de siège enfant | Poids de l'enfant | Place avant passager | Place arrière latérale | Place arrière centrale |
| Nacelle transversale Groupe 0 | < à 10 kg | X | U (3) | U (3) |
| Coque dos route Groupes 0 et 0+ | < à 13 kg | U (1) (2) | U (4) | U (4) |
| Siège dos route Groupes 0+ et 1 | < à 13 kg et 9 à 18 kg | U (1) (2) | U (4) | U (4) |
| Siège face route Groupe 1 | 9 à 18 kg | U (2) | U (5) | U (5) |
| Rehausseur Groupes 2 et 3 | 15 à 25 kg et 22 à 36 kg | U / B2 (2) | U / B2 / B3 (5) | U / B2 (5) |



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.91.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (6/15)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

B3 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 » ; vérifiez qu'il se monte.

- (2) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (3) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (4) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (5) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 3.37. Ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (7/15)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

| Version combi 6 places | | | | | |
|---|--------------------------|-------------------|-------------------|-----------------|----------|
| Type de siège enfant | Poids de l'enfant | Place avant | | Place arrière | |
| | | Passager centrale | Passager latérale | Latérale | Centrale |
| Nacelle transversale Groupe 0 | < à 10 kg | X | X | U (2) | U (2) |
| Coque dos route Groupes 0 et 0+ | < à 13 kg | X | U (1) | U (3) | U (3) |
| Siège dos route Groupes 0+ et 1 | < à 13 kg et 9 à 18 kg | X | U (1) | U (3) | U (3) |
| Siège face route Groupe 1 | 9 à 18 kg | X | U | U (4) | U (4) |
| Rehausseur Groupes 2 et 3 | 15 à 25 kg et 22 à 36 kg | X | U / B2 | U / B2 / B3 (4) | U (4) |



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.91.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (8/15)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

B3 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 » ; vérifiez qu'il se monte.

- (2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (3) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (4) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 3.37. Ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (9/15)

Combi 6 places



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.91.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

B3 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.41.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (10/15)

Combi/bus 8 places



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.91.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

B3 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.41.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (11/15)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

| Version combi/bus 8 places | | | | | | |
|---|--------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Type de siège enfant | Poids de l'enfant | Place avant passager | Place arrière | | | |
| | | | Latérale 2ème rangée | Centrale 2ème rangée | Latérale 3ème rangée | Centrale 3ème rangée |
| Nacelle transversale Groupe 0 | < à 10 kg | X | U (3) | U (3) | U (3) | U (3) |
| Coque dos route Groupes 0 et 0+ | < à 13 kg | U (1) (2) | U (4) | U (4) | U (4) | U (4) |
| Siège dos route Groupes 0+ et 1 | < à 13 kg et 9 à 18 kg | U (1) (2) | U (4) | U (4) | U (4) | U (4) |
| Siège face route Groupe 1 | 9 à 18 kg | U (2) | U (5) | U (5) | U (5) | U (5) |
| Rehausseur Groupes 2 et 3 | 15 à 25 kg et 22 à 36 kg | U / B2 (2) | U / B2 / B3 (5) | U / B2 / B3 (5) | U / B2 / B3 (5) | U / B2 (5) |



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.91.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (12/15)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

B3 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 » ; vérifiez qu'il se monte.

- (2) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (3) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (4) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (5) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 3.37. Ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (13/15)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

| Version combi/bus 9 places | | | | | | | |
|---|--------------------------|-------------------|-------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Type de siège enfant | Poids de l'enfant | Place avant | | Place arrière | | | |
| | | Passager centrale | Passager latérale | Latérale 2ème rangée | Centrale 2ème rangée | Latérale 3ème rangée | Centrale 3ème rangée |
| Nacelle transversale Groupe 0 | < à 10 kg | X | X | U (2) | U (2) | U (2) | U (3) |
| Coque dos route Groupes 0 et 0+ | < à 13 kg | X | U (1) | U (3) | U (3) | U (3) | U (3) |
| Siège dos route Groupes 0+ et 1 | < à 13 kg et 9 à 18 kg | X | U (1) | U (4) | U (3) | U (3) | U (3) |
| Siège face route Groupe 1 | 9 à 18 kg | X | U | U (4) | U (4) | U (4) | U (4) |
| Rehausseur Groupes 2 et 3 | 15 à 25 kg et 22 à 36 kg | X | U / B2 | U / B2 / B3 (4) | U / B2 (4) | U / B2 / B3 (4) | U / B2 (4) |



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.91.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (14/15)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

B3 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 » ; vérifiez qu'il se monte.

- (2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (3) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (4) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 3.37. Ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (15/15)

Combi/bus 9 places



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.91.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

B3 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.41.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (1/12)

Combi 5 places



59931



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre et sont visibles.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- F3 [A], F2 [B], F2X [B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R3 [C] : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R2 [D], R1 [E] : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- L1 [F], L2 [G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- B2 : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (2/12)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

| Version combi 5 places | | | | | |
|---|--------------------------|----------------------------------|----------------------|------------------------|------------------------|
| Type de siège enfant | Poids de l'enfant | Taille du siège ISOFIX [Gabarit] | Place avant passager | Place arrière latérale | Place arrière centrale |
| Nacelle transversale Groupe 0 | < à 10 kg | L1 [F], L2 [G] | X | IL (1) | X |
| Coque dos route Groupes 0 et 0+ | < à 13 kg | R1 [E] | X | IL (2) | X |
| Siège dos route Groupes 0+ et 1 | < à 13 kg et 9 à 18 kg | R3 [C], R2 [D] | X | IL (2) | X |
| Siège face route Groupe 1 | 9 à 18 kg | F3 [A], F2 [B], F2X [B1] | X | IUF-IL (3) | X |
| Rehausseur Groupes 2 et 3 | 15 à 25 kg et 22 à 36 kg | B2 | X | IUF-IL (3) | X |
| Siège I-Size | | | X | X | X |

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (3/12)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant ISOFIX.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (1) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (2) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (3) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 3.37. Ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (4/12)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

| Version combi 6 places | | | | | | |
|---|--------------------------|----------------------------------|-------------------|-------------------|---------------|----------|
| Type de siège enfant | Poids de l'enfant | Taille du siège ISOFIX [Gabarit] | Place avant | | Place arrière | |
| | | | Passager centrale | Passager latérale | Latérale | Centrale |
| Nacelle transversale Groupe 0 | < à 10 kg | L1 [F], L2 [G] | X | X | X | X |
| Coque dos route Groupes 0 et 0+ | < à 13 kg | R1 [E] | X | X | IL (2) | X |
| Siège dos route Groupes 0+ et 1 | < à 13 kg et 9 à 18 kg | R3 [C], R2 [D] | X | X | X | X |
| Siège face route Groupe 1 | 9 à 18 kg | F3 [A], F2 [B], F2X [B1] | X | X | IUF-IL (3) | X |
| Rehausseur Groupes 2 et 3 | 15 à 25 kg et 22 à 36 kg | B2 | X | X | IUF-IL (3) | X |
| Siège I-Size | | | X | X | X | X |

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (5/12)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant ISOFIX.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (1) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (2) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (3) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 3.37. Ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (6/12)


Combi 6 places



59932


Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

 Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

 Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre et sont visibles.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- F3 [A], F2 [B], F2X [B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R3 [C] : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R2 [D], R1 [E] : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- L1 [F], L2 [G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- B2 : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

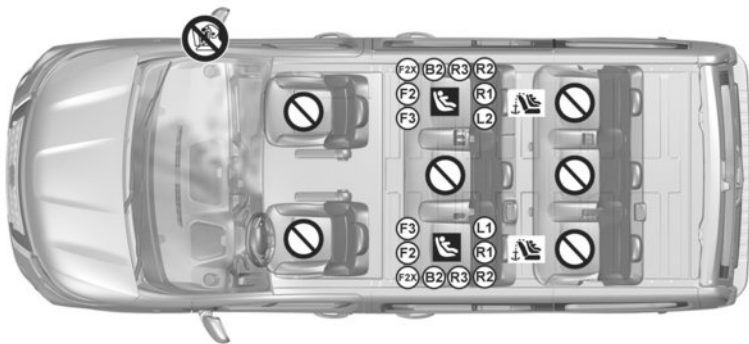
 Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (7/12)

Combi/bus 8 places



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre et sont visibles.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- F3 [A], F2 [B], F2X [B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R3 [C] : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R2 [D], R1 [E] : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- L1 [F], L2 [G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- B2 : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (8/12)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

| Version combi/bus 8 places | | | | | | | |
|---|-----------------------------|----------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Type de siège enfant | Poids de l'enfant | Taille du siège ISOFIX [Gabarit] | Place avant passager | Place arrière | | | |
| | | | | latérale 2ème rangée | centrale 2ème rangée | latérale 3ème rangée | centrale 3ème rangée |
| Nacelle transversale Groupe 0 | < à 10 kg | L1 [F], L2 [G] | X | IL (1) | X | X | X |
| Coque dos route Groupes 0 et 0+ | < à 13 kg | R1 [E] | X | IL (2) | X | X | X |
| Siège dos route Groupes 0+ et 1 | < à 13 kg et 9 à 18 kg | R3 [C], R2 [D] | X | IL (2) | X | X | X |
| Siège face route Groupe 1 | 9 à 18 kg | F3 [A], F2 [B], F2X [B1] | X | IUF-IL (3) | X | X | X |
| Rehausseur Groupes 2 et 3 | 15 à 25 kg et 22 à 36 kg | B2 | X | IUF-IL (3) | X | X | X |
| Siège I-Size | | | X | X | X | X | X |

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (9/12)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant ISOFIX.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (1) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (2) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (3) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 3.37. Ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (10/12)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

| Version combi/bus 9 places | | | | | | | | |
|---|-----------------------------|----------------------------------|-------------------|-------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Type de siège enfant | Poids de l'enfant | Taille du siège ISOFIX [Gabarit] | Place avant | | Place arrière | | | |
| | | | Passager centrale | Passager latérale | Latérale 2ème rangée | Centrale 2ème rangée | Latérale 3ème rangée | Centrale 3ème rangée |
| Nacelle transversale Groupe 0 | < à 10 kg | L1 [F], L2 [G] | X | X | X | X | X | X |
| Coque dos route Groupes 0 et 0+ | < à 13 kg | R1 [E] | X | X | IL (2) | X | X | X |
| Siège dos route Groupes 0+ et 1 | < à 13 kg et 9 à 18 kg | R3 [C], R2 [D] | X | X | X | X | X | X |
| Siège face route Groupe 1 | 9 à 18 kg | F3 [A], F2 [B], F2X [B1] | X | X | IUF-IL (3) | X | X | X |
| Rehausseur Groupes 2 et 3 | 15 à 25 kg et 22 à 36 kg | B2 | X | X | IUF-IL (3) | X | X | X |
| Siège I-Size | | | X | X | X | X | X | X |

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (11/12)

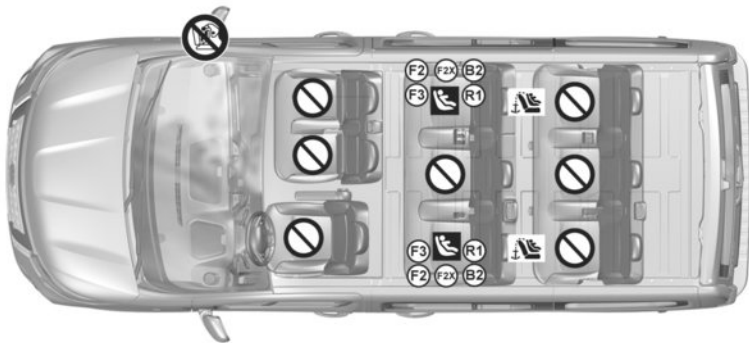
X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant ISOFIX.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (1) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (2) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (3) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 3.37. Ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (12/12)


Combi/bus 9 places



59934


Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

 Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

 Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre et sont visibles.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

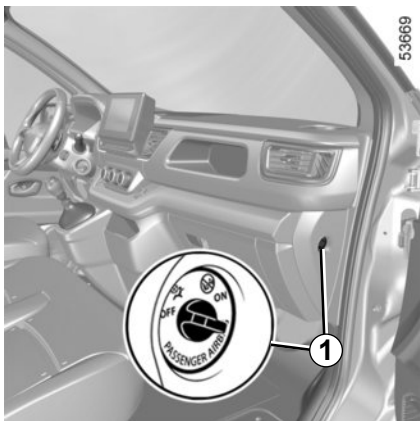
- F3 [A], F2 [B], F2X [B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R3 [C] : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R2 [D], R1 [E] : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- L1 [F], L2 [G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- B2 : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (1/3)




Désactivation airbag passager avant

Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;
- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.





Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **OFF**.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  sur l'afficheur **2** est bien allumé et, suivant véhicule, que le message « Airbag passager désactivé » s'affiche.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

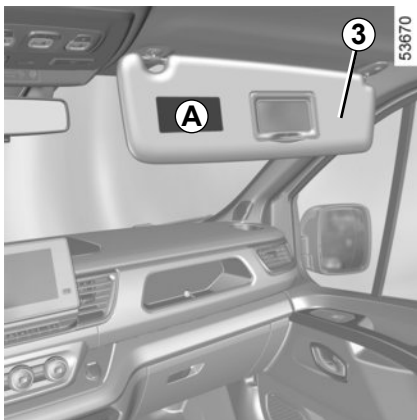
Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIVÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (2/3)



58035

A



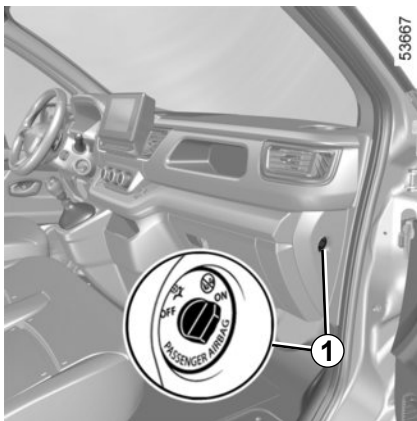
Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIVÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (3/3)





Activation airbag passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.



Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **ON**.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  **2** est éteint et que le témoin  s'allume sur l'afficheur **2** pendant environ 1 minute après chaque démarrage.

L'airbag passager avant est activé.

Anomalies de fonctionnement



En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



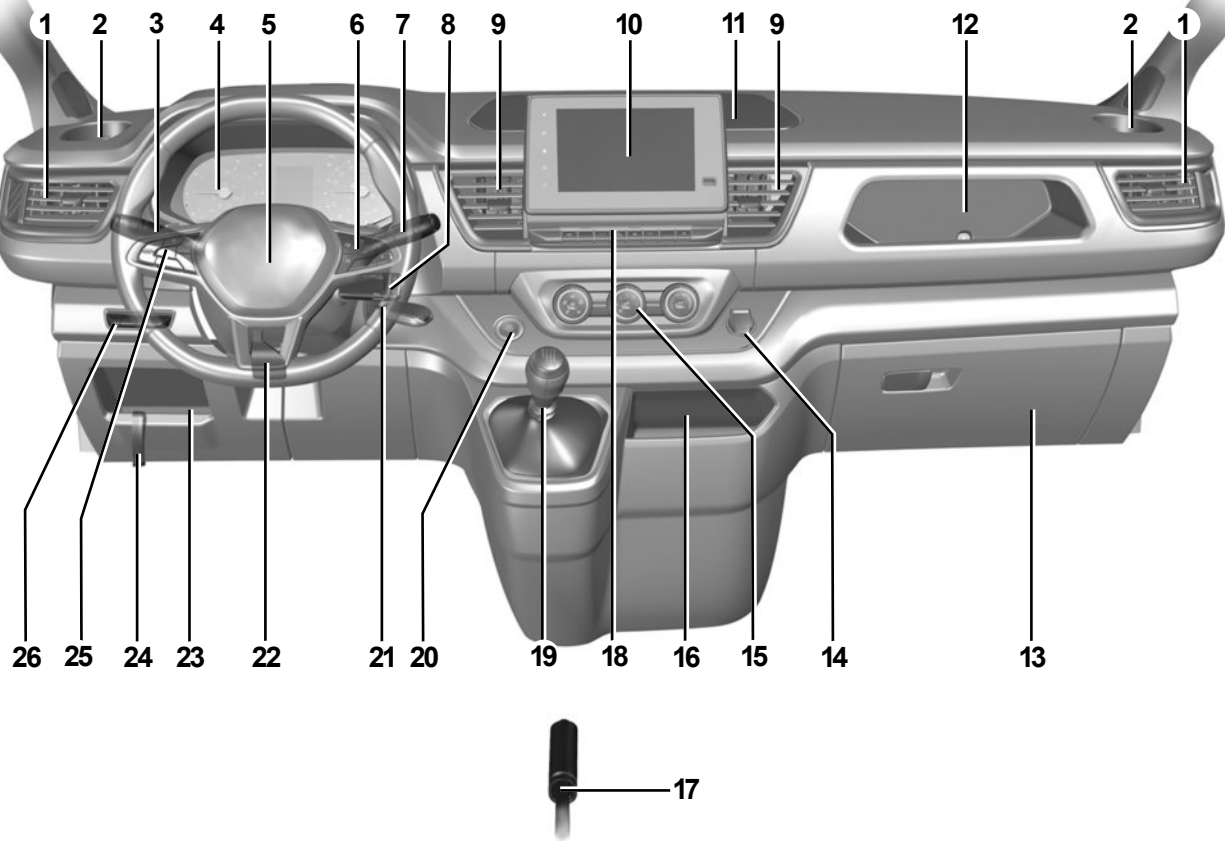
L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)

53648



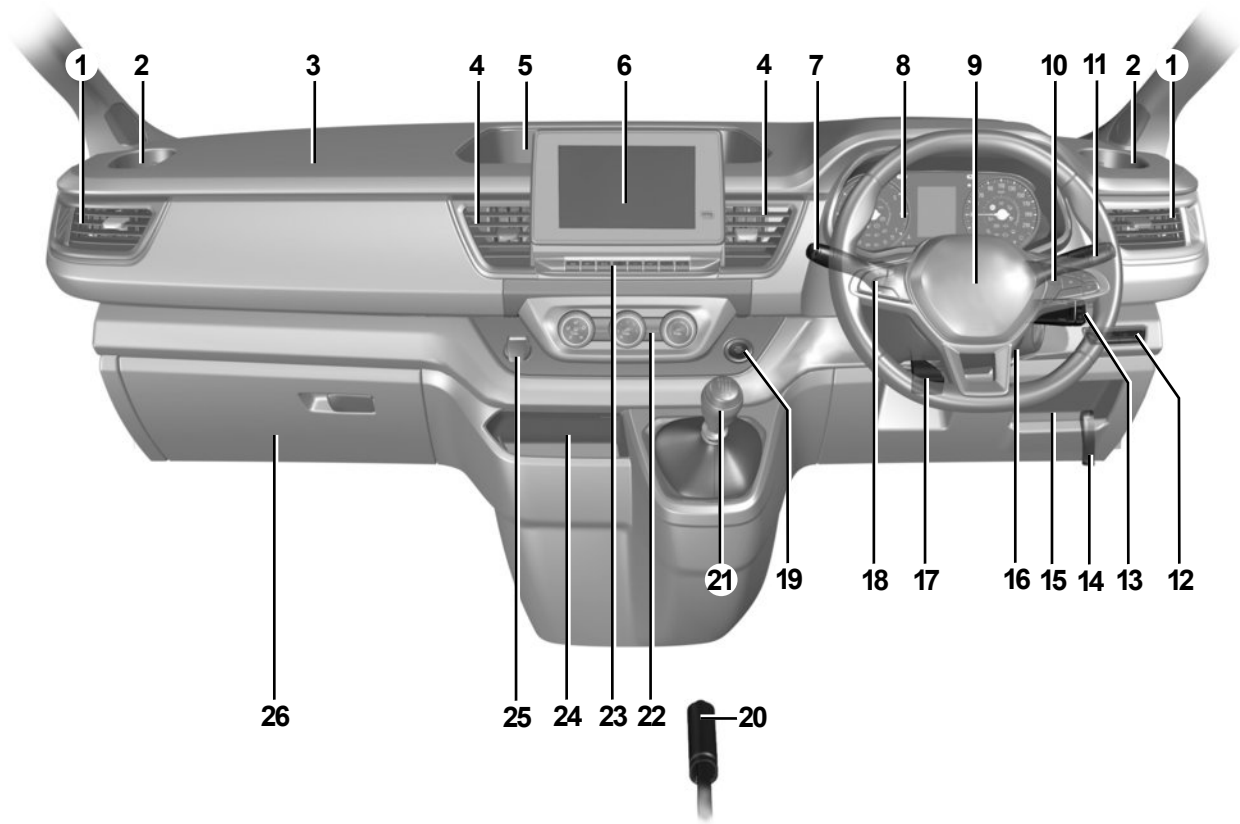
POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- 1 Aérateurs latéraux.
- 2 Emplacement pour cendrier ou porte-canettes.
- 3 Manette de :
 - feux indicateur de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard avant ;
 - feux de brouillard arrière.
- 4 Tableau de bord.
- 5 Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.
- 6 Commandes :
 - de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
 - à distance de la radio, système de navigation.
- 7 Manette de :
 - l'essuie-vitres/lave-vitres du pare-brise et de la lunette arrière ;
 - défilement des informations de l'ordinateur de bord.
- 8 Commandes multimédia.
- 9 Aérateurs centraux.
- 10 Écran tactile ou radio ou rangement supérieur central.
- 11 Vide-poches.
- 12 Emplacement rangement passager.
- 13 Boîte à gants ou tiroir de rangement.
- 14 Prise accessoires ou allume-cigare.
- 15 Commandes de climatisation manuelle ou automatique.
- 16 Vide-poches ou zone de charge d'induction.
- 17 Frein à main.
- 18 Commandes de :
 - contacteur de feux de détresse ;
 - contacteur du mode ECO ;
 - condamnation/décondamnation électrique des ouvrants ;
 - d'activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
 - d'activation/désactivation aide au parking ;
 - d'activation/désactivation contrôle d'adhérence.
- 19 Levier de vitesses.
- 20 Bouton de démarrage/arrêt du moteur.
- 21 Contacteur de démarrage pour les véhicules à clé.
- 22 Commande de réglage en profondeur du volant.
- 23 Vide-poches.
- 24 Commande de déverrouillage du capot moteur.
- 25 Commandes générales du régulateur/limiteur de vitesse.
- 26 Commandes de :
 - réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
 - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
 - activation/désactivation de l'alerte de sortie de voie.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (1/2)

53725

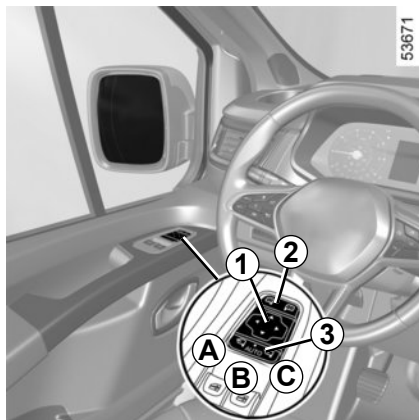


POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- 1** Aérateurs latéraux.
- 2** Emplacement pour porte-canettes.
- 3** Emplacement airbag passager.
- 4** Aérateurs centraux.
- 5** Vide-poches.
- 6** Écran tactile ou radio ou rangement supérieur central.
- 7** Manette de :
 - feux indicateur de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard avant ;
 - feux de brouillard arrière.
- 8** Tableau de bord.
- 9** Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.
- 10** Commandes :
 - de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
 - à distance de la radio, système de navigation.
- 11** Manette de :
 - l'essuie-vitres/lave-vitres du pare-brise et de la lunette arrière ;
 - défilement des informations de l'ordinateur de bord.
- 12** Commandes de :
 - réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
 - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
 - activation/désactivation d'alerte de sortie de voie.
- 13** Commandes multimédia.
- 14** Commande de déverrouillage du capot moteur.
- 15** Vide-poches.
- 16** Contacteur de démarrage pour les véhicules à clé.
- 17** Commande de réglage en profondeur du volant.
- 18** Commandes générales du régulateur/limiteur de vitesse.
- 19** Bouton de démarrage/arrêt du moteur.
- 20** Frein à main.
- 21** Levier de vitesses.
- 22** Commandes de climatisation manuelle ou automatique.
- 23** Commandes de :
 - contacteur de feux de détresse ;
 - contacteur du mode ECO ;
 - condamnation/décondamnation électrique des ouvrants ;
 - d'activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
 - d'activation/désactivation aide au parking ;
 - d'activation/désactivation contrôle d'adhérence.
- 24** Vide-poches ou zone de charge d'induction.
- 25** Prise accessoires ou allume-cigare.
- 26** Boîte à gants.

RÉTROVISEURS (1/2)



Rétroviseurs extérieurs à commandes électriques

Réglage

Contact mis, sélectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur **2**, puis avec le bouton **1**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

Rétroviseurs rabattables

Le déploiement des rétroviseurs au déverrouillage du véhicule est automatique (contacteur **3** en position **B**). Leur rabattement s'effectue au verrouillage du véhicule.

Dans tous les cas, vous pouvez forcer le rabattement (contacteur **3** en position **C**) ou le déploiement (contacteur **3** en position **A**) des rétroviseurs.

Le mode automatique est alors désactivé. Pour le réactiver, positionnez le contacteur **3** en **B**.

Rétroviseurs dégivrants

Moteur tournant, le dégivrage des miroirs est assuré conjointement à celui des vitres arrière.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent.

Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

RÉTROVISEURS (2/2)



Rétroviseur intérieur

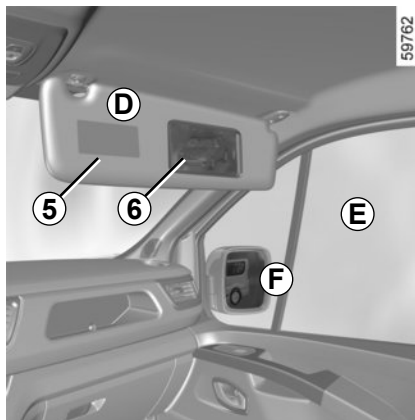
Il est orientable.

Rétroviseur avec levier 4

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier 4 situé derrière le rétroviseur.

Rétroviseur sans levier 4

Le rétroviseur fonce automatiquement lorsque vous êtes suivi par un véhicule éclairé ou en cas de forte luminosité.



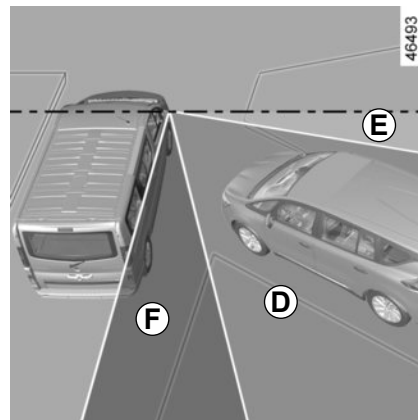
Rétroviseur grand angle 6 (suivant véhicule)

Abaissez le pare-soleil 5 pour accéder au rétroviseur grand angle permettant d'accroître la visibilité latérale en manœuvre.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent.

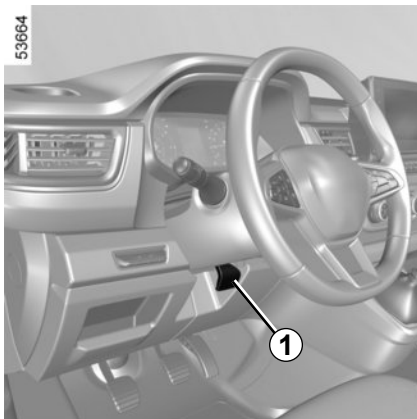
Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.



Les différentes zones vues par le conducteur sont :

- **D** dans le miroir du rétroviseur grand angle ;
- **E** à travers la vitre passager ;
- **F** dans le miroir du rétroviseur extérieur.

VOLANT DE DIRECTION/DIRECTION ASSISTÉE



Réglage en hauteur et en profondeur du volant

Tirez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée ; poussez le levier au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.

Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

TÉMOINS LUMINEUX (1/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

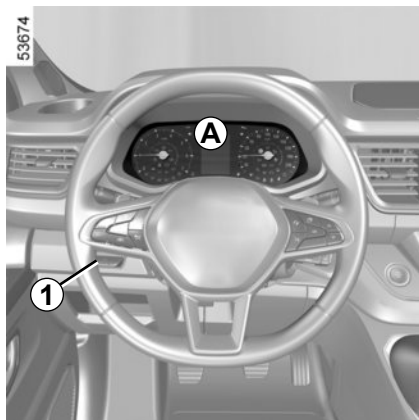



Tableau de bord A : il s'éclaire à la mise sous contact. Appuyez ou levez le contacteur **1** autant de fois que nécessaire pour régler l'intensité.

Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.


L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

 **Témoin des feux de position**


 **Témoin des feux de route**

 **Témoin des feux de croisement**

 **Témoin de feux de brouillard avant**

 **Témoin de feu de brouillard arrière**

 **Témoin des feux de route automatiques** ➔ 1.121

 **Témoin des feux indicateurs de direction gauche**

 **Témoin des feux indicateurs de direction droit**



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (2/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin d'Airbag

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulage, faites le plein dès que possible. Il vous reste alors environ 50 km d'autonomie.

STOP Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le frein à main est desserré.

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (3/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin de charge de batterie

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de pression d'huile

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route, accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ➔ 2.24.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (4/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : ➔ 2.31.

Témoin d'alerte du système filtre à particules ➔ 2.12

Témoin d'alerte de niveau de réactif et d'anomalie du système de réduction des gaz d'échappement ➔ 1.138

Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il peut s'allumer en bleu à la mise sous contact ou au démarrage du moteur lorsque la température du moteur est basse.

S'il apparaît en rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser et le témoin s'éteindre. Sinon, arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau de liquide de refroidissement ➔ 4.7.

Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin de mise en veille du moteur ➔ 2.8

Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur ➔ 2.8

Témoin d'alerte de sous-gonflage des pneumatiques

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes ➔ 2.26

Témoin de préchauffage (version Diesel)

Contact mis, il doit s'allumer. Il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu. Le moteur peut démarrer.

Témoin de contrôle d'adhérence ➔ 2.31

TÉMOINS LUMINEUX (5/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin de pied sur la pédale de frein

Il s'allume lorsqu'un appui sur la pédale de frein est requis ➔ 2.100.



Témoins du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse ➔ 2.67 et ➔ 2.63



Indicateurs de changement de vitesse

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas) ➔ 2.18.



Témoin de mode ECO

Il s'allume quand le mode ECO est enclenché ➔ 2.18.

Perfo Témoin de mode performance

Il s'allume quand le mode performance est enclenché ➔ 2.18.



Témoin de mode roue libre

Il s'allume quand le mode roue libre est enclenché ➔ 2.18.

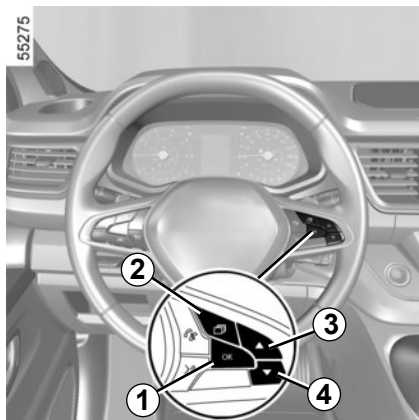


Témoin d'alerte de non-port des ceintures avant ➔ 1.41



Témoin de porte(s) ouverte(s)

AFFICHEURS ET INDICATEURS (1/4)



Alerte niveau d'huile moteur minimum

Au démarrage moteur, l'afficheur au tableau de bord vous alerte lorsque le niveau d'huile minimum est atteint ➔ 4.4.

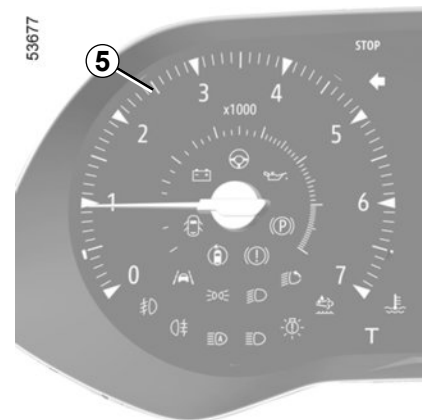
À la première alerte, vous pouvez la faire disparaître en appuyant sur le contacteur **1** « OK ».

Les alertes suivantes disparaîtront automatiquement au bout de 30 secondes environ.



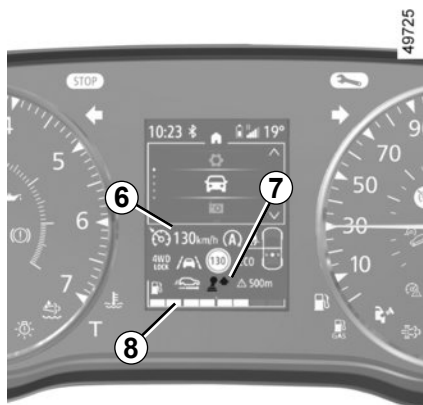
Tableau de bord A

Il s'éclaire à la mise sous contact. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.



Compte-tours 5 (graduations x 1000)

AFFICHEURS ET INDICATEURS (2/4)



Afficheur boîte de vitesses automatique 7 ➔ 2.100

Indicateur de niveau carburant 8

Le nombre de pavés allumés indique le niveau de carburant. Lorsqu'il est au minimum, les pavés sont éteints et le témoin d'alerte mini carburant clignote ou, suivant véhicule, s'allume.




Indicateur de vitesse 9
(km ou miles par heure)

Contrôlez votre vitesse uniquement par l'indicateur de vitesse homologué 9.

L'indicateur 6 est donné à titre indicatif.

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule et pays, le témoin lumineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (3/4)

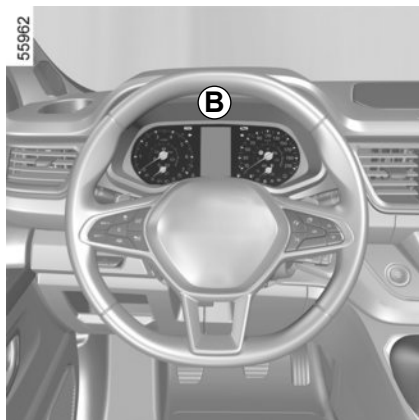
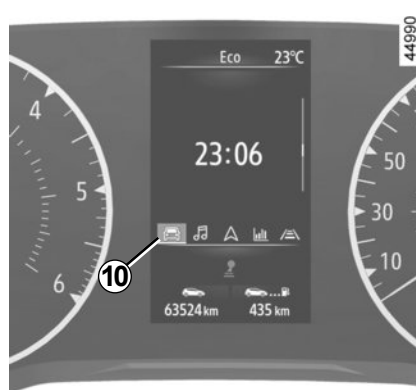


Tableau de bord **B**

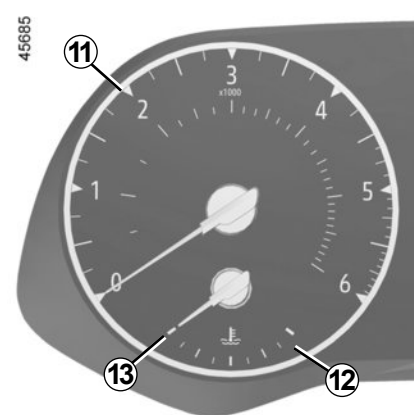
Il s'éclaire à la mise sous contact. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Suivant véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec des couleurs différentes selon votre choix. Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, reportez-vous à la notice multimédia.



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Contact coupé, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet véhicule **10** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **3** ou **4** pour atteindre « Réglages », appuyez sur le contacteur **1** « OK » ;
- effectuez la même opération pour atteindre « TABLEAU DE BORD », puis « Unités ».

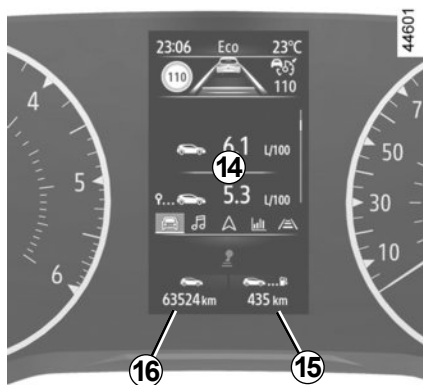


Compte-tours **11** (graduations x 1000)

Indicateur de température du liquide de refroidissement **12**

En marche normale, l'indicateur **13** doit se situer avant la zone rouge **12**. Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin **STOP** s'allume accompagné d'un message au tableau de bord et d'un signal sonore.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (4/4)

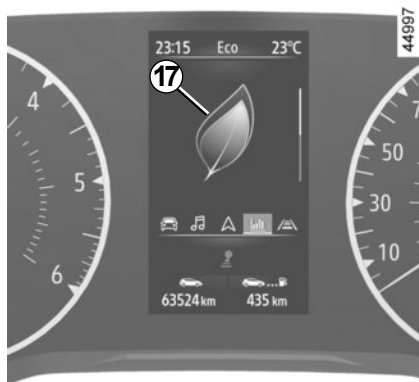


Ordinateur de bord 14 ➔ 1.110

Autonomie prévisible avec le carburant restant 15


Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres ➔ 1.112.

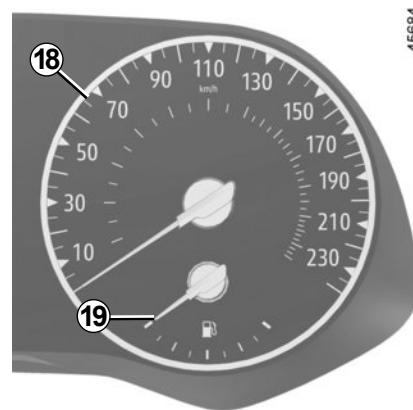
Totaliseur général 16 ➔ 1.112



Indicateur de style de conduite 17 ➔ 2.18


Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule et pays, le témoin lumineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

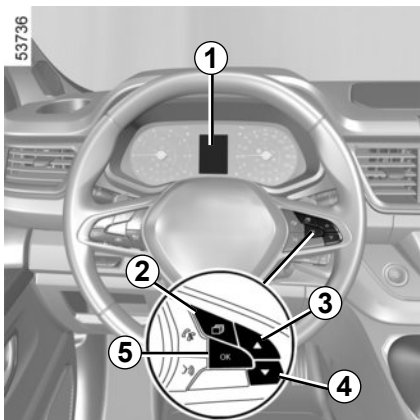


Indicateur de vitesse 18

Indicateur de niveau de carburant 19


Si le niveau est au minimum, le témoin  intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (1/2)



Ordinateur de bord 1

Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin ) ;
- les messages d'alerte (associés au témoin **STOP**).

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.

Véhicule équipé de l'ordinateur de bord 1

Appuyez sur le contacteur **2**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule ».

Faites des appuis successifs sur les contacteurs **3** ou **4**.

Sélections

(l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays)

- a) Journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalie de fonctionnement ;
- b) consommation instantanée et consommation moyenne ;
- c) totaliseur partiel et vitesse moyenne ;
- d) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;
- e) réglage de l'heure ;
- f) autonomie de révision :
 - autonomie de révision ;
 - autonomie de vidange.
- g) autonomie prévisible avec le réactif restant.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (2/2)



Mise à zéro du totalisateur partiel et des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, effectuez un appui long sur le contacteur **5** « OK » jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ




Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Cependant, la consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.




ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (1/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

| Exemples de sélection | Interprétation de l'affichage sélectionné |
|--|---|
| <p>101778 km 112.4 km</p> | <p>⇒ a) Totalisateur général et partiel.</p> |
| <p>Carburant 8L</p>  | <p>⇒ b) Paramètres de voyage. Carburant utilisé. Carburant consommé depuis le dernier Top Départ.</p> |
| <p>Moyenne 5.8 L/100</p>  | <p>⇒ c) Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.</p> |
| <p>Instantanée 7.4 L/100</p>  | <p>⇒ d) Consommation instantanée. Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.</p> |

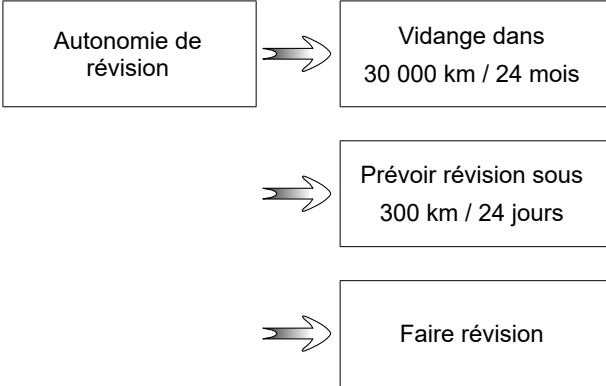

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (2/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

| Exemples de sélection | Interprétation de l'affichage sélectionné |
|--|---|
| <p data-bbox="187 305 303 365">Autonomie 541 km</p>  | <p data-bbox="436 344 511 381">⇒</p> <p data-bbox="538 339 1109 389">e) Autonomie prévisible avec le carburant restant. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p> |
| <p data-bbox="198 490 293 549">Distance 522 km</p>  | <p data-bbox="436 529 511 566">⇒</p> <p data-bbox="538 535 1105 563">f) Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.</p> |
| <p data-bbox="193 675 297 734">Moyenne 89.4 km/h</p>  | <p data-bbox="436 714 511 751">⇒</p> <p data-bbox="538 708 1079 759">g) Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p> |







ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (3/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

| Exemples de sélection | Interprétation de l'affichage sélectionné |
|--|---|
| Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision (suite) | |
|  <p>Autonomie de révision</p> <p>⇒ Vidange dans 30 000 km / 24 mois</p> <p>⇒ Prévoir révision sous 300 km / 24 jours</p> <p>⇒ Faire révision</p> | <p>h) Autonomie de vidange</p> <p>Contact mis, moteur non démarré et l'affichage sélectionné sur « Autonomie de révision », appuyez sur l'une des touches 2 ou 3 pendant environ 5 secondes pour afficher l'autonomie de vidange (distance et temps jusqu'à la prochaine vidange). Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :</p> <ul style="list-style-type: none">– autonomie inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ;– autonomie égale à 0 km ou date de vidange atteinte : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin . <p>Le véhicule nécessite alors une vidange le plus rapidement possible.</p> |
| <p>Suivant véhicule, l'autonomie de vidange s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.</p> <p>Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de vidange, affichez l'autonomie restante (distance et temps) puis appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l'une des touches 2 ou 3 jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de vidange.</p> | |

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (4/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.


| Exemples de sélection | Interprétation de l'affichage sélectionné |
|------------------------------------|--|
| PRESSION PNEUS SET <APPUI LONG> |  i) Réinitialisation de la pression des pneumatiques ➔ 2.26. |
| Limiteur 90 km/h |  j) Vitesse de consigne du régulateur-limiteur de vitesse ➔ 2.63 et ➔ 2.67. |
| Régulateur 90 km/h | |
| 13°C 16:30 |  k) Heure et température ➔ 1.119. |
| Pas de message mémorisé |  l) Journal de bord. Affichage successif : <ul style="list-style-type: none">- des messages d'informations (airbag passager OFF...);- des messages d'anomalies de fonctionnement (injection à contrôler...). |
| ADBLUE 62% |  m) Pourcentage de volume de réactif restant ➔ 1.138. |
| Prévoir AdBlue avant 2400 km |  g) Autonomie prévisible avec le réactif restant. |


ORDINATEUR DE BORD : messages d'information


Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite. Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

| Exemples de messages | Interprétation de l'affichage sélectionné |
|---------------------------------------|--|
| « frein de parking serré » | Indique que le frein de parking est serré. |
| « batterie faible démarrer moteur » | Indique qu'il faut démarrer le véhicule pour recharger la batterie (après un arrêt prolongé en écoutant la radio par exemple). |
| « niveau d'huile à réajuster » | Indique que le niveau d'huile est à réajuster. |
| « blocage auto des portes désactivé » | Indique que la fonction condamnation automatique des ouvrants en roulage est désactivée. |
| « direction à contrôler » | Indique que la colonne de direction n'a pas été bloquée. |

ORDINATEUR DE BORD : messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

| Exemples de messages | Interprétation de l'affichage sélectionné |
|-------------------------------|---|
| « filtre à gazole à purger » | Indique une présence d'eau dans le filtre à gazole, consultez au plus tôt un Représentant de la marque. |
| « véhicule à contrôler » | Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales, du système de gestion de la batterie ou d'un capteur du niveau d'huile. |
| « airbag à contrôler » | Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher. |
| « antipollution à contrôler » | – Indique une défaillance dans le système de dépollution du véhicule. – Indique une défaillance du système de réduction des gaz d'échappement lorsqu'il est accompagné du témoin  ➔ 1.138. |

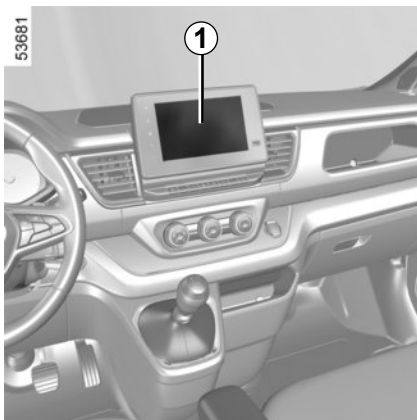
ORDINATEUR DE BORD : messages d'alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un bip sonore.

| Exemples de messages | Interprétation de l'affichage sélectionné |
|---|--|
| « RISQUE CASSE MOTEUR » | Indique une défaillance de l'injection, une surchauffe du moteur du véhicule ou un problème grave au niveau du moteur. |
| « Panne du système de freinage » | Indique un problème du système de freinage. |
| « Panne de la direction » | Indique un problème sur la direction. |
| « Panne électrique » | Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule (alternateur...). |
| « CREVAISON » | Indique qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous gonflée. |

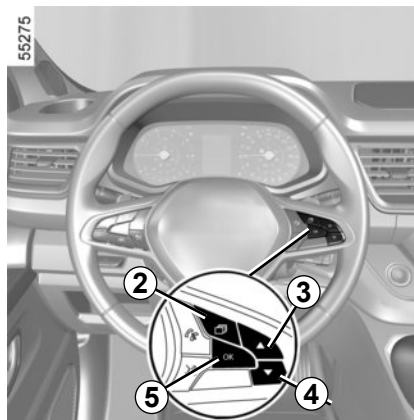
HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (1/2)



Véhicules équipés d'un écran multimédia

L'affichage de l'heure et de la température extérieure se situe sur l'écran multimédia **1**.

Reportez-vous à la notice multimédia.



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Appuyez sur le contacteur **2**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « véhicule ».

Faites des appuis successifs sur la commande **3** ou **4**, pour atteindre le réglage de l'heure **6**.

Faites un appui long sur le contacteur **5** « OK » jusqu'au clignotement de l'heure.



Réglez l'heure à l'aide de la commande **3** ou **4**, puis appuyez sur le contacteur **5** « OK » pour valider.

Réglez les minutes à l'aide de la commande **3** ou **4**, puis appuyez sur le contacteur **5** « OK » pour valider.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), il convient de remettre la montre à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (2/2)

Indicateur de température extérieure

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre -3 °C et $+3\text{ °C}$, les caractères °C clignotent (signalisation de risque de verglas).

Suivant véhicule, en cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), l'horloge se remet à l'heure automatiquement après quelques minutes dès lors que le système est capable de recevoir les informations GPS.

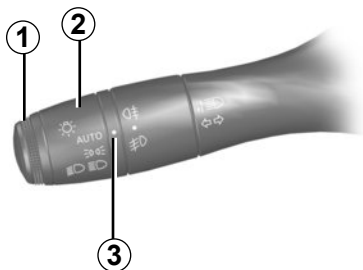


Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/6)

53683



Feux de position

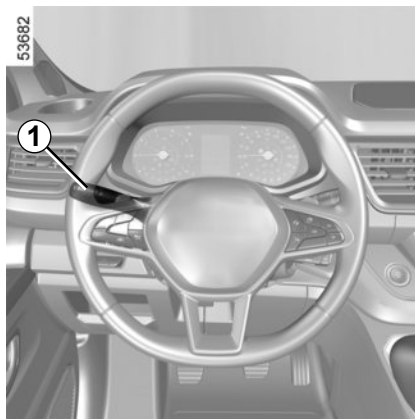
Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonction allumage des feux de jour

Les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la manette **1** au démarrage du moteur et s'éteignent à l'arrêt du moteur.

53682



Feux de croisement Fonctionnement manuel

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

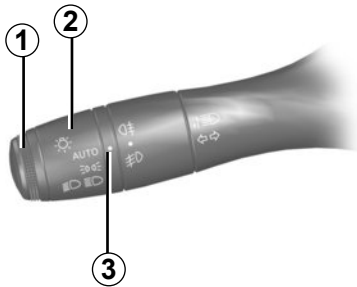
Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère **3** : moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/6)

53683



Feux de route



Moteur tournant, feux de croisement allumés, poussez la manette **1**. Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.
Pour revenir en position feux de croisement, tirez la manette **1** vers vous.

Fonction « codes relevés en route »

Lors de l'activation des feux de route, la fonction « codes relevés en route » permet d'améliorer la visibilité du conducteur en relevant automatiquement les feux de croisement et les feux de route.

Lors de la désactivation des feux de route, les faisceaux des feux de croisement reviennent à leur position initiale.



Feux de route automatiques

Suivant véhicule, ce système allume et éteint les feux de route automatiquement. Il utilise une caméra située derrière le rétroviseur intérieur pour détecter les véhicules suivis et les véhicules venant en sens inverse.

Le système peut être perturbé dans certaines conditions, notamment :

- les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...);
- pare-brise ou caméra obstruée;
- lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué;
- mauvais réglage des feux avant;
- systèmes réfléchissants ;
- ...

Les feux de route s'allument automatiquement si :


- la luminosité extérieure est faible ;
- aucun autre véhicule, ni éclairage n'est détecté ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.

Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Pour activer les feux de route automatiques :

tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère **3** et poussez la manette **1**. Le

témoin  s'allume au tableau de bord.

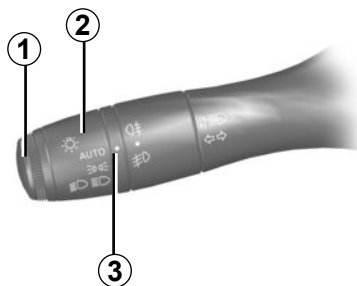


L'utilisation, de nuit, d'un système de navigation portable dans la zone du pare-brise située sous la caméra est susceptible de perturber le fonctionnement du système « feux de route automatiques » (risque de reflets sur le pare-brise).



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, si la porte de coffre est ouverte, les feux arrière peuvent être masqués. Vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

53683



Feux de route automatiques (suite)

Pour désactiver les feux de route automatiques :

- tournez la bague 2 dans une autre position que **AUTO** ;
- ou
- tirez la manette 1.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Nota : les feux de route s'allument à la désactivation de la fonction feux de route automatiques.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Automatisation feux à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.



Le système « feux de route automatiques » ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et la responsabilité du conducteur quant à l'éclairage du véhicule et de son adaptation aux conditions de luminosités, de visibilité et de circulation.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (4/6)

53683



Extinction des feux


Automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague 2.


Nota : dans le cas où les feux de brouillard sont allumés, il n'y a pas d'extinction automatique de l'éclairage.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés (pour éviter la décharge de la batterie...).

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « éclairage à contrôler » accompagné du témoin  s'affiche et que le

témoin  clignote au tableau de bord, cela indique une défaillance de l'éclairage.

Consultez un Représentant de la marque.

Fonction accueil et au revoir (suivant véhicule)

Lorsque la fonction est activée, les feux de jour et les feux de position arrière s'allument automatiquement à la détection de l'Intelligent Key ou au déverrouillage du véhicule.

Ils s'éteignent automatiquement :

- une minute environ après leur allumage ;
- au démarrage du moteur en fonction de la position de la manette d'éclairage ;

ou

- au verrouillage du véhicule.

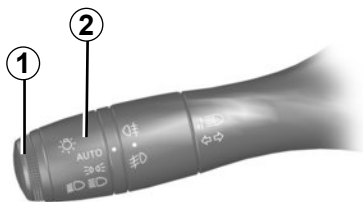
Activation/désactivation de la fonction

Pour accéder à l'activation ou à la désactivation de l'accueil extérieur, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (5/6)

53683



Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de position et de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail...).

Moteur arrêté et feux éteints, la bague **2** en position **AUTO**, tirez la manette **1** vers vous : les feux de position et de croisement s'allument pendant environ trente secondes ainsi que les

témoins  et  au tableau de bord.

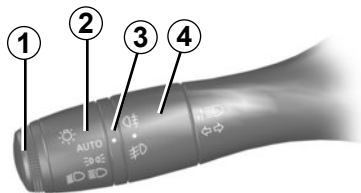
Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes environ).

Le message « éclairage pendant __ » accompagné du temps d'allumage s'affiche au tableau de bord pour confirmer cette action. Vous pouvez ensuite verrouiller votre véhicule.

Pour arrêter l'éclairage avant l'arrêt automatique, tournez la bague **2** dans une position quelconque puis ramenez-la en position **AUTO**.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (6/6)

53683



Feux de brouillard avant

Tournez l'anneau central **4** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3** puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

Feux de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Extinction

Faites de nouveau pivoter l'anneau central **4** pour amener le repère **3** face au symbole correspondant aux feux de brouillard que vous voulez éteindre. Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

Feux de virages (suivant véhicule)

En marche avant, vitesse du véhicule inférieure à 40 km/h environ, feux de croisement allumés : sous certaines conditions (angle du volant, feux indicateurs de direction actionnés...) lors de la prise de virage, l'un des feux de brouillard avant s'allume pour éclairer le virage.

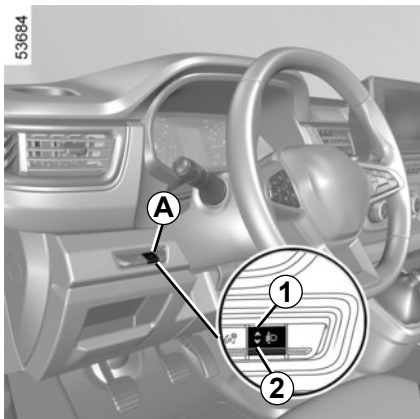
Au déclenchement de la marche arrière, feux de croisement allumés : les deux feux de brouillard avant s'allument automatiquement.

Nota : au passage de la marche arrière vers la marche avant (lors d'un stationnement par exemple), les deux feux de brouillard avant restent allumés jusqu'à ce que le véhicule dépasse 10 km/h environ.

Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

RÉGLAGE DES FAISCEAUX



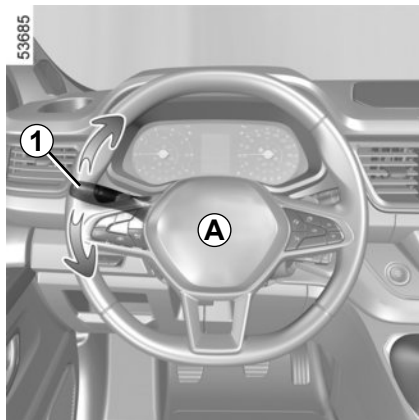
Pour les véhicules qui en sont équipés, la commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Feux de croisement allumés, appuyez sur la partie supérieure **1** de la commande **A** pour lever les projecteurs et sur la partie inférieure **2** pour les baisser.

| État de charge | Position de la commande |
|--|-------------------------|
| Conducteur seul ou avec un passager | 0 |
| Tous les sièges occupés | 1 |
| Conducteur avec passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge | 2 |
| Conducteur sans passager et avec bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge | 3 ou 4 |

Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande **A** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicules.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



Avertisseur sonore

Appuyez sur le coussin du volant **A**.

Avertisseur lumineux

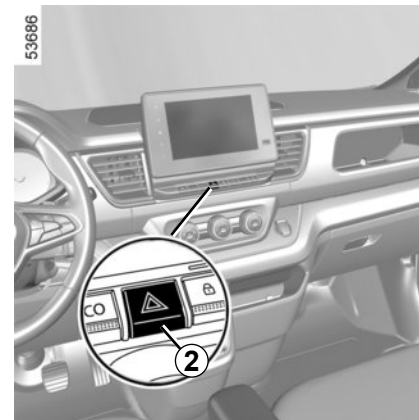
Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous.

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsif

Donnez une impulsion brève à la manette **1** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point dur, puis relâchez-la : la manette revient à son point de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.

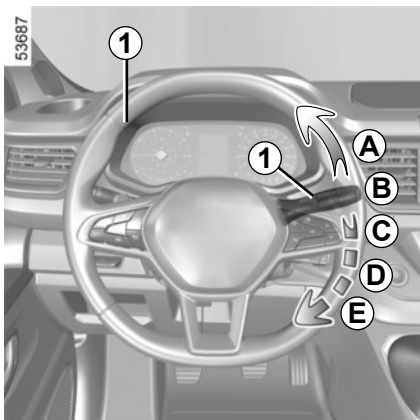


Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **2**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répéteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (1/4)



Contact mis, manœuvrez la manette **1**.

- **A balayage unique.**
Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.
- **B arrêt.**
- **C balayage intermittent.**
Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague **2**.
- **D balayage continu lent.**
- **E balayage continu rapide.**

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine. Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

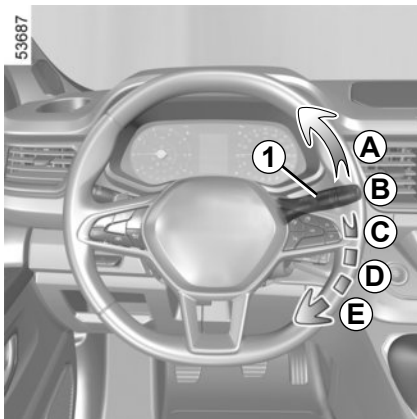
Les positions **C** et **D** sont accessibles contact mis. La position **E** est accessible moteur tournant uniquement.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **B** (arrêt).

Risque de blessures.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (2/4)



Véhicules avec fonction essuyage automatique

Moteur tournant, manœuvrez la manette **1**.

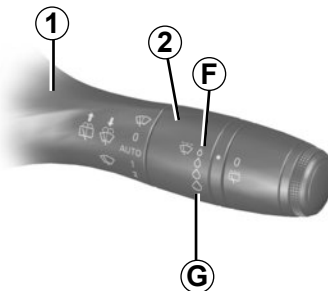
– **A balayage unique.**

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

– **B arrêt.**

La position **D** est accessible contact mis. Les positions **C** et **E** sont accessibles moteur tournant uniquement.

56516



– **C fonction essuyage automatique**

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague **2** :

- **F** : sensibilité minimum ;
- **G** : sensibilité maximum.

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-vitres réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente.

Nota :

- le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;
- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique ;
- lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez la manette **1** en position arrêt **B** afin de désactiver l'essuyage automatique.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (3/4)

- **D balayage continu lent.**
- **E balayage continu rapide.**

Nota : vous disposez d'une position de maintenance pour remplacer les balais d'essuie-vitre.

Cette position permet de lever les balais pour pouvoir les écarter du pare-brise.

Elle peut être utile pour :

- nettoyer les balais ;
- dégager les balais du pare-brise par temps hivernal ;
- remplacer les balais.

Contact mis, moteur à l'arrêt, abaissez complètement (position **E**) la manette d'essuie-vitre **1**, les balais d'essuie-vitre s'arrêtent dans une position dégagée du capot ➔ 5.34.

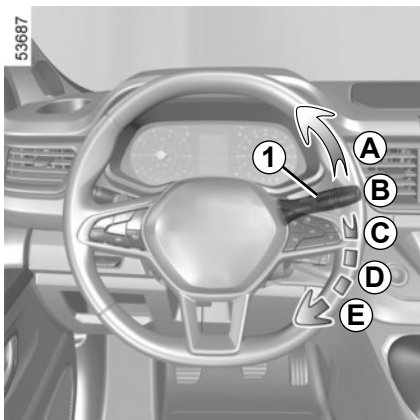
Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent. Faites appel à un Représentant de la marque.

Le fonctionnement du capteur de pluie peut être perturbé en cas de :

- balais d'essuie-vitre détériorés ; un voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du capteur peut augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitre automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;
- pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes ; l'essuie-vitre automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (4/4)



Lave-vitre

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

Une action brève déclenche, en plus du lave-vitre, un aller-retour des essuie-vitres.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, trois allers-retours suivis, après quelques secondes, d'un quatrième.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ 5.34.

Précautions d'utilisation de l'essuie-vitre

En cas d'obstacles présents sur le pare-brise (saletés, neige, gel...), dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

Si un obstacle empêche le mouvement d'un balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

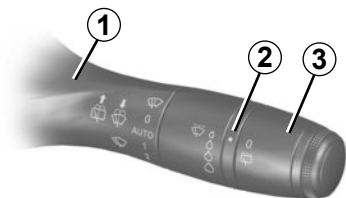


Avant toute action sur le pare-brise (le lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...), ramenez la manette **1** en position **B** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE (1/2)

56516



Essuie-vitre arrière

Contact mis, tournez l'anneau **3** de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point repère **2**.

Pour arrêter le fonctionnement, tournez de nouveau l'anneau **3** jusqu'à la position arrêt.

Nota : lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez l'anneau **3** de la manette **1** en position arrêt afin de désactiver l'essuyage automatique.

Respectez les préconisations d'usage.

Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position arrêt.

Risque de blessures et/ou de détériorations.

Effacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ 5.34.

Précautions d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant d'actionner l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE (2/2)

Activation/Désactivation de l'essuie-vitre arrière

Le passage en marche arrière déclenche l'essuyage arrière en balayage intermittent (si les essuie-vitres avant fonctionnent). Lorsque votre véhicule est équipé d'un menu de personnalisation des réglages du véhicule, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver la fonction. Reportez-vous à la notice multimédia.

Pour les véhicules non équipés d'un menu de personnalisation des réglages, faites désactiver la fonction par un Représentant de la marque.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

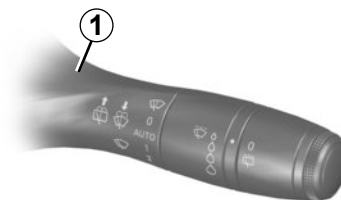
En cas d'obstacles présents sur la vitre arrière (saletés, neige...), l'essuie-vitre essaie de balayer tous les obstacles.

Si un obstacle empêche le mouvement du balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle, attendez environ 30 secondes et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

Précautions

- En cas de gel vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si le balai n'est pas collé. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que le balai est bloqué par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas l'essuie-vitre sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée du balai.

56516

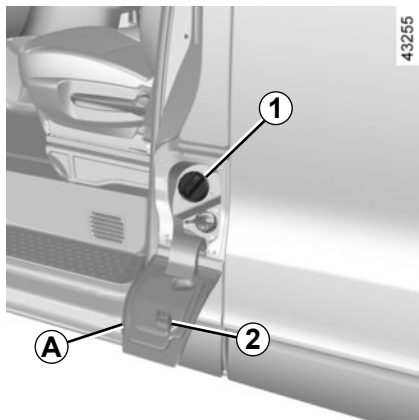


Essuie-lave vitre arrière

Contact mis, poussez la manette **1** de façon prolongée puis relâchez-la.

Une action prolongée déclenche en plus du lave-lunette, trois aller-retours de l'essuie-vitre arrière suivis, après quelques secondes, d'un quatrième.

RÉSERVOIR CARBURANT (1/3)



Capacité utilisable du réservoir :
80 litres environ.

Ouvrez la porte avant gauche afin d'ouvrir le portillon **A**.

Pendant le remplissage, utilisez le porte-bouchon **2** sur le portillon **A** pour suspendre le bouchon **1**.

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et **impérativement** conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **A** ➔ 6.8.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start) : coupez impérativement le contact ➔ 2.3, ➔ 2.8.

Risque d'incendie.



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne **pas** ajouter de réactif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur ➔ 1.138.

Si vous voulez ajouter un additif au carburant, utilisez un produit agréé par nos Services Techniques.

Consultez un Représentant de la marque.

Remplissage carburant

Contact coupé, introduisez le pistolet et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau. Le portillon **A** et son pourtour doivent rester propres.

Après le remplissage, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon.

Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles ➔ 6.8.



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne **pas** ajouter de réactif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur ➔ 1.138.

Si vous voulez ajouter un additif au carburant, utilisez un produit agréé par nos Services Techniques.

Consultez un Représentant de la marque.

Panne de carburant version Diesel

Véhicules avec clé/télécommande


- Mettez la clé de contact en position « Marche » **M** ➔ 2.2 et attendez quelques minutes avant de démarrer pour permettre le réamorçage du circuit de carburant ;
- tournez la clé en position **D**. Si le moteur ne démarre pas, répétez la procédure ;
- si le moteur ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives, faites appel à un Représentant de la marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteurs, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



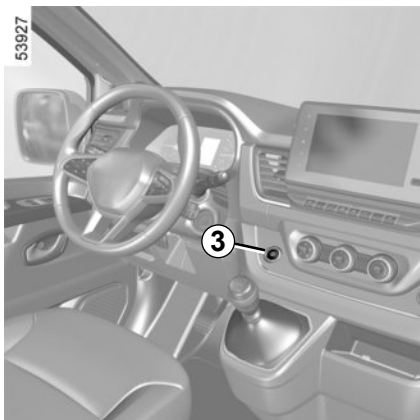
Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

RÉSERVOIR CARBURANT (3/3)



Véhicules avec Intelligent Key

Intelligent Key dans l'habitacle. Appuyez sur le bouton de démarrage **3** sans action sur les pédales. Attendez quelques minutes avant de démarrer. Ceci permet le réamorçage du circuit carburant. Si le moteur ne démarre pas, répétez la procédure.



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.

RÉSERVOIR RÉACTIF (1/4)

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Il est important de noter que le non-respect de la réglementation en vigueur peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

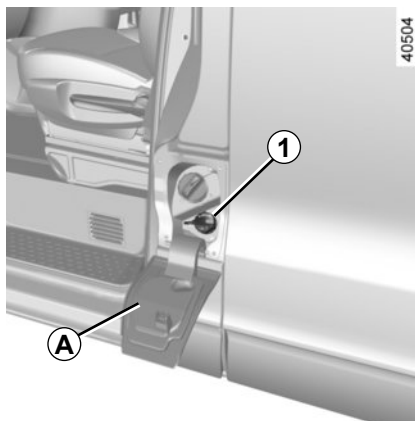
Principe de fonctionnement

Le réactif est destiné aux moteurs Diesel équipés du système SCR (réduction catalytique sélective). L'utilisation du réactif permet de diminuer la quantité d'oxydes d'azote présente dans les gaz d'échappement.

La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite.

Qualité du réactif

Utilisez **exclusivement le liquide réactif conforme à la norme ISO 22241** et conformément au marquage présent sur le bouchon du réservoir.



Remplissage

Capacité utilisable du réservoir : entre 22 et 25 litres environ (suivant véhicule).

Contact coupé, ouvrez la porte avant gauche afin d'ouvrir le portillon **A**. Dévissez le bouchon **1**.

Nota : des vapeurs d'ammoniaque risquent de s'échapper à l'ouverture du bouchon lorsque la température du réservoir est élevée.

Pour un remplissage de réactif, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start). Coupez impérativement le contact ➔ 2.3, ➔ 2.8.



En cas d'alerte « XXX KM blocage remplir AdBlue », faites le plein de réactif et reportez-vous aux consignes de remplissage.

Risque d'immobilisation du véhicule.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque. Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

RÉSERVOIR RÉACTIF (2/4)

Précaution d'emploi

Le remplissage peut s'effectuer à la pompe. Dans les autres cas, lisez impérativement les informations indiquées sur le contenant (bidon, bouteille...) du réactif.

Lors du remplissage, **manipulez le réactif avec précaution. Celui-ci est agressif pour les vêtements, les chaussures, les éléments de carrosserie...**

Nettoyez rapidement et abondamment à l'eau froide les parties peintes avec un chiffon doux en cas de débordement et souillage par le réactif.

Nota : en cas de cristallisation du liquide réactif, utilisez une éponge douce.

Par conditions extrêmes climatiques froides


En conditions de gel, effectuez le remplissage du réservoir de réactif

dès que le témoin  et le message « Remplir AdBlue avant 1200 km » s'affichent au tableau de bord.

Cas particuliers

Le liquide réactif gèle en dessous de -10 °C environ.

Dans ces conditions, n'effectuez pas de remplissage lorsque le liquide est gelé. En cas de nécessité d'effectuer un appoint ou de faire le plein de ré-

actif ( allumé), garez, si possible, le véhicule dans un local plus chaud afin que le réactif revienne à son état liquide. Sinon, faites effectuer par un professionnel habilité un appoint ou le plein de liquide réactif.



Le réactif ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Après le remplissage du réservoir de réactif, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon, démarrez le moteur et **attendez IMPÉRATIVEMENT 10 secondes, véhicule à l'arrêt, moteur tournant**, avant de reprendre la route.

Si cette opération n'est pas respectée, la prise en compte du remplissage du réservoir ne s'effectuera de manière automatique qu'après plusieurs dizaines de minutes de roulage.

Le message « --- Remplir AdBlue » et/ou les voyants continueront d'apparaître jusqu'à la prise en compte du remplissage par le système.






Toute intervention sur le système complet est rigoureusement interdite. Pour éviter tout dommage, seul le personnel qualifié du réseau de la marque est habilité à intervenir sur le système.

RÉSERVOIR RÉACTIF (3/4)

Entretien/Autonomie




L'affichage des informations au tableau de bord peut être accompagné d'un signal sonore.

| Témoins | Messages | Que faire ? |
|---|-----------------------------------|--|
| - | « Prévoir AdBlue avant 2400 km » | Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste moins de 2400 km d'autonomie . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir. |
|  s'allume | « Remplir AdBlue avant 1200 km » | Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste entre 1200 km et 800 km d'autonomie . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir. |
|  s'allume | « XXX KM blocage remplir AdBlue » | Le message s'affiche à la mise sous contact et se répète : - tous les 100 km environ, il vous reste entre 800 km et 200 km d'autonomie ; - tous les 50 km environ, il vous reste moins de 200 km d'autonomie . Dans tous les cas, effectuez ou faites effectuer par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir dès que possible . |
|  clignote ou s'allume suivant véhicule. | « 0 KM blocage remplir AdBlue » | Le démarrage du moteur est impossible. Pour redémarrer, vous devez faire vous-même le plein de réactif dans le réservoir. |

RÉSERVOIR RÉACTIF (4/4)

Anomalies de fonctionnement du système

L'allumage des témoins peut être accompagné d'un signal sonore.

| Témoins | Messages | Que faire ? |
|---|---|---|
|  et s'allument. | « Antipollution à contrôler » « Qualité AdBlue à contrôler » « Injection AdBlue à contrôler » | Indique une défaillance du système. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible. |
|  et s'allument. | « XXX KM blocage antipollution » | Indique une défaillance du système et qu'il vous reste moins de 1000 km à parcourir ou, suivant véhicule, moins de 800 km à parcourir avant que le redémarrage du véhicule ne soit impossible . Ces alertes se répètent : <ul style="list-style-type: none">– tous les 100 km jusqu'à ce qu'il vous reste environ entre 1000 km et 200 km à parcourir ou, suivant véhicule, entre 800 km et 200 km à parcourir, avant que le redémarrage du véhicule ne soit plus possible ;– tous les 50 km lorsqu'il vous reste moins de 200 km à parcourir et jusqu'au redémarrage impossible du véhicule. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible. |
|  et s'allument. | « 0 KM blocage antipollution » | Indique qu'après coupure du contact, le redémarrage du véhicule est impossible . Faites appel à un Représentant de la marque. |

Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

| | |
|--|-------|
| Rodage | 2.2 |
| Contacteur de démarrage | 2.2 |
| Démarrage, arrêt du moteur : véhicule avec clé | 2.3 |
| Démarrage, arrêt du moteur : véhicule avec Intelligent Key | 2.4 |
| Fonction Stop and Start | 2.8 |
| Particularités des versions Diesel | 2.12 |
| Levier de vitesses/Frein à main | 2.17 |
| Conseils de conduite, Eco conduite | 2.18 |
| Conseils entretien et antipollution | 2.24 |
| Environnement | 2.25 |
| Système de surveillance de pression des pneumatiques | 2.26 |
| Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite | 2.31 |
| Alerte de sortie de voie | 2.36 |
| Avertisseur d'angle mort | 2.41 |
| Alerte distances de sécurité | 2.47 |
| Freinage actif d'urgence | 2.51 |
| Détection de panneaux de signalisation routière | 2.59 |
| Limiteur de vitesse | 2.63 |
| Régulateur de vitesse | 2.67 |
| Régulateur de vitesse adaptatif | 2.72 |
| Fonction « Bridage vitesse » | 2.86 |
| Ralenti accéléré | 2.87 |
| Aide au parking | 2.88 |
| Caméra de recul | 2.96 |
| Boîte de vitesses automatique | 2.100 |
| Appel d'urgence | 2.104 |

RODAGE, CONTACTEUR DE DÉMARRAGE : véhicule avec clé

Version Diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 2 500 tr/min. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est pas avant 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Nota : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau du liquide de refroidissement est susceptible d'être supérieur au repère « **MAXI** » du réservoir, puis de baisser entre le niveau « **MINI** » et « **MAXI** ». Cela ne présente aucun risque.



Position « Stop et blocage de direction » LOCK 0

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Marche » ON 2

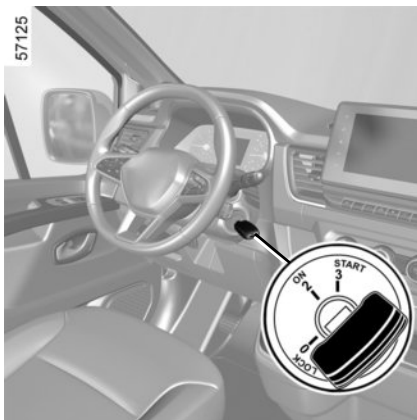
Le contact est mis. Les accessoires éventuels (radio...) peuvent être utilisés.

Position « Démarrage » START 3

Si le moteur ne démarre pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

Nota : en version Diesel, il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec clé



Démarrage du moteur

Tournez la clé de contact jusqu'à la position « Marche » **ON 2** et maintenez cette position jusqu'à l'extinction du

voyant de préchauffage moteur .

Pour démarrer :

pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, positionnez le levier en position **P** ou **N**.

Pour tous les véhicules :

amenez la clé jusqu'à la position « Démarrage » **START 3 sans accélérer**.

Relâchez la clé dès le démarrage du moteur.

Démarrage du véhicule

Sur sol horizontal, véhicule à vide, il est recommandé de démarrer en deuxième vitesse.



Ne démarrez jamais votre véhicule en roue libre dans une pente. Risque d'inactivation de l'assistance de direction.

Risque d'accident.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop » **LOCK 0**.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec INTELLIGENT KEY (1/4)

55640



L'Intelligent Key doit être dans la zone de détection **1** pour la version fourgon, zone de détection **2** pour la version combi.

Appuyez sur le bouton **3**.

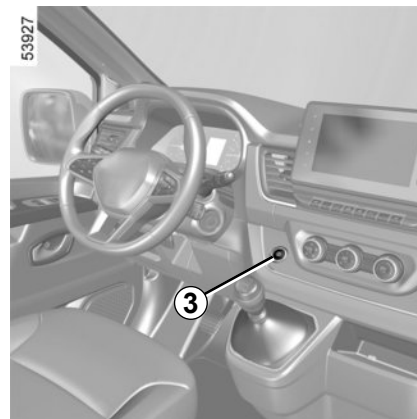
55999



Pour démarrer :

- véhicules à boîte de vitesses automatique, positionnez le levier en position **P** ou **N**, appuyez sur la pédale de frein et appuyez sur le bouton **3** ;
- véhicules à boîte de vitesses manuelle, appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage et appuyez sur le bouton **3**. Si une vitesse est engagée, seul l'appui sur la pédale d'embrayage permettra le démarrage.

53927



Démarrage du véhicule

Sur sol horizontal, véhicule à vide, il est recommandé de démarrer en deuxième vitesse.



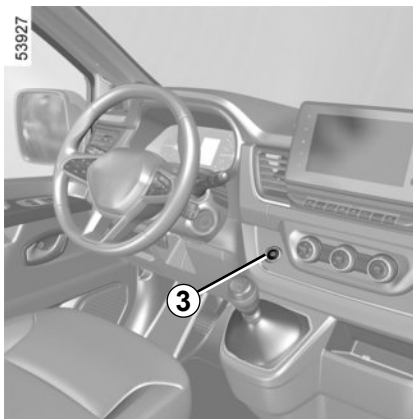
Ne démarrez jamais votre véhicule en roue libre dans une pente. Risque d'inactivation de l'assistance de direction.

Risque d'accident.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec INTELLIGENT KEY (2/4)

Particularités :

- si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + START » ou « Débrayer + démarrer » ou « Mettre boîte de vitesses sur P » s'affiche au tableau de bord ;
- dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage **3** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, le message « Tourner volant + START » vous en avertit ;
- en cas de démarrage du moteur par température extérieure très basse (inférieure à -10°C) : maintenez la pédale d'embrayage ou du frein enfoncée jusqu'au démarrage du moteur.



Fonction accessoires

(mise sous contact)

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de certaines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).

Pour disposer des autres fonctionnalités, Intelligent Key dans l'habitacle, appuyez sur le bouton **3** sans appui sur les pédales.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec INTELLIGENT KEY (3/4)

55640



Conditions d'arrêt du moteur

Le véhicule doit être à l'arrêt, levier positionné sur **P** ou **N** pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique.

Intelligent Key dans la zone de détection **1** pour la version fourgon, zone de détection **2** pour la version combi. Appuyez sur le bouton **3** : le moteur s'arrête. La colonne de direction se verrouille à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.

55999

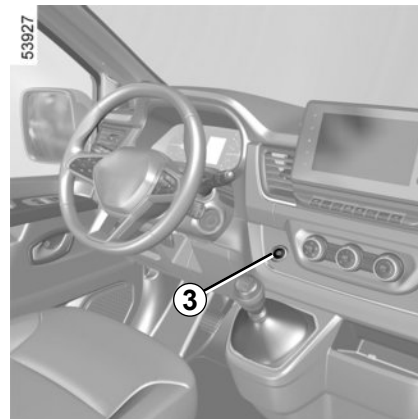


Si l'Intelligent Key n'est plus dans l'habitacle ou si la pile de la carte est usée, véhicule à l'arrêt, lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « Carte absente appui long START » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de trois secondes sur le bouton **3**.

Moteur arrêté, les accessoires (radio...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 10 minutes environ.

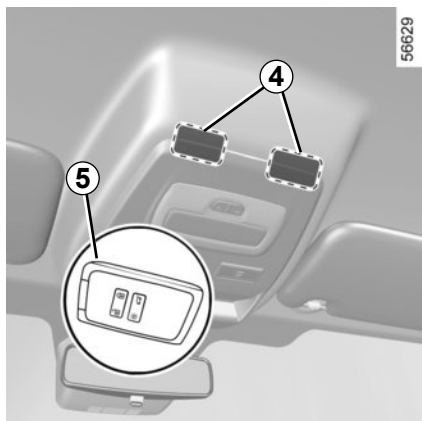
À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.

53927



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec INTELLIGENT KEY (4/4)



Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, l'Intelligent Key peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de l'Intelligent Key, batterie déchargée... ;
- proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.

Appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage, puis placez l'Intelligent Key **5** (côté bouton face à vous) avec l'angle indiqué sur l'une des zones de dépôt **4**. Appuyez sur le bouton **3** pour démarrer le véhicule. Le message s'éteint.



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier Intelligent Key sur vous, assurez-vous que le moteur est bien arrêté.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

FUNCTION STOP AND START (1/4)

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre.


Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement. En roulage, le système stoppe le moteur (mise en veille) lors d'un arrêt du véhicule (embouteillage, arrêt à un feu...).

Conditions de mise en veille

Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt.

Pour boîte de vitesses automatique :

- la boîte est en position **D**, **M** ou **N** ;
- et
- la pédale de frein est appuyée.

Suivant véhicule, si le témoin  clignote et le message « Appuyer sur la pédale de frein » apparaît au tableau de bord, cela vous indique que la pédale de frein n'est pas suffisamment appuyée ;

et

- la pédale d'accélérateur n'est pas appuyée ;

et

- la vitesse est nulle.


La mise en veille moteur est maintenue si la position **P** est engagée, ou si la position **N** est engagée avec frein de parking serré et pédale de frein relâchée.

Pour boîte de vitesses manuelle :

- la boîte de vitesses est en position neutre (point mort) ;

et


- la pédale d'embrayage est relâchée.

Suivant véhicule, si le témoin  clignote et le message « Relâcher pédale d'embrayage » s'affiche au tableau de bord, cela vous indique que la pédale d'embrayage n'est pas suffisamment relâchée ;

et

- la vitesse du véhicule est nulle.

Pour tous véhicules :

Le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur. Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.


À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction peut ne plus être opérationnelle.

Dans ce cas, elle redevient opérationnelle en sortie de veille moteur ou à vitesse supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➔ 2.3.



Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille (le témoin  est allumé au tableau de bord).

FNCTION STOP AND START (2/4)

Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder le moteur tournant en vue d'un démarrage rapide.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

Maintenez le véhicule immobilisé avec peu d'effort sur la pédale de frein.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

Maintenez la pédale d'embrayage enfoncée.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start) : coupez impérativement le contact ➔ 2.2, ➔ 1.135.

Risque d'incendie.

Sortie de veille moteur

Pour boîte de vitesses automatique :


- à l'ouverture de la porte conducteur ;
- au débouclage de la ceinture conducteur ;
- en mode manuel, les palettes de vitesses sont actionnées ;
- la pédale de frein est relâchée, position **D** ou **M** engagée ;
- la pédale de frein est relâchée, position **N** engagée et frein de parking desserré ;
- la pédale de frein est à nouveau appuyée, position **P** engagée, ou position **N** engagée avec frein de parking serré ;
- la position **R** est engagée ;
- la pédale d'accélérateur est appuyée.

Pour boîte de vitesses manuelle :

- à l'ouverture de la porte conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;
- au débouclage de la ceinture conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;

- vitesse au neutre et pédale d'embrayage légèrement enfoncée ;
- vitesse engagée et pédale d'embrayage totalement enfoncée.

Particularité : suivant véhicule, si vous coupez le contact alors que le moteur

est en veille, le témoin  s'affiche quelques secondes au tableau de bord.

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

Le redémarrage peut être interrompu si la pédale d'embrayage est relâchée trop rapidement alors qu'une vitesse est engagée.

En cas de calage moteur, si le système est en fonction, le fait d'appuyer à fond sur la pédale d'embrayage redémarre le moteur.

FUNCTION STOP AND START (3/4)

Conditions de non mise en veille du moteur

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :


Pour tout véhicule :

- la porte conducteur n'est pas fermée ;
- la ceinture conducteur n'est pas bouclée ou n'a pas été bouclée en début de roulage ;
- la marche arrière a été enclenchée ;
- l'aide au parking est en cours de fonctionnement ;
- le capot moteur est non verrouillé ;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la différence de température intérieure du véhicule avec celle de consigne de la climatisation automatique est trop importante ;
- l'altitude est trop élevée ;

- la pente est trop importante pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ;
- la fonction « voir clair » est activée ➔ 3.8 ;
- la température moteur est insuffisante ;
- le système de dépollution est en cours de régénération ;
- ...



Désactivez la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.

Suivant véhicule, le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit de la non-disponibilité de la mise en veille du moteur. Le témoin peut être accompagné d'un message au tableau de bord :

- « Optimisation charge batterie » pour prioriser la charge batterie ;
- « Priorité confort thermique » pour prioriser l'air conditionné ;
- « Priorité moteur tournant » pour prioriser les activités moteur.


FUNCTION STOP AND START (4/4)

Particularité de redémarrage automatique du moteur

Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort.

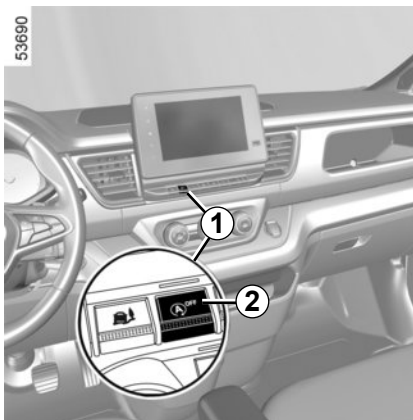
Cela peut se produire notamment lorsque :


- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la fonction « voir clair » est activée ➔ 3.8 ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (en descente...) ;
- appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;
- ...

Suivant véhicule, le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit du redémarrage automatique du moteur.



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➔ 2.3.



Suivant véhicule, le témoin  peut être accompagné d'un message au tableau de bord :

- « Optimisation charge batterie » pour prioriser la charge batterie ;
- « Priorité confort thermique » pour prioriser l'air conditionné ;
- « Priorité moteur tournant » pour prioriser les activités moteur.

Particularité : moteur en veille, un appui sur le contacteur **1** redémarre automatiquement le moteur.

Désactivation, activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver la fonction. Le message « Stop & Start désactivé » apparaît au tableau de bord et le témoin intégré **2** au contacteur **1** s'allume.

Un nouvel appui réactive le système. Le message « Stop & Start activé » apparaît au tableau de bord et le témoin intégré **2** au contacteur **1** s'éteint.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule ➔ 2.3 ➔ 2.4.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Stop & Start à contrôler » apparaît au tableau de bord, accompagné de l'allumage du témoin intégré **2** au contacteur **1**, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL (1/5)

Régime moteur Diesel

Les moteurs Diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Si le message « Antipollution à contrôler » s'affiche accompagné des té-

moins  et , consultez rapidement un Représentant de la marque.

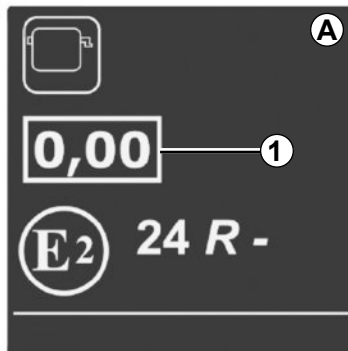
En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du carburant**, il est nécessaire de réamorcer le circuit à carburant ➔ 1.135 avant de redémarrer le moteur.

43218



Étiquette opacité fumée moteur

Vous trouverez l'information **1** sur l'étiquette **A** collé dans le compartiment moteur ou, suivant véhicule, sur la plaque d'identification véhicule ➔ 6.2.

1 Émission échappement Diesel.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée ;
- veillez à ne jamais laisser le niveau de gazole trop baisser dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.




Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.


PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL (2/5)

Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs Diesel.


Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre.

Régénération automatique

Pour cela, à l'apparition du témoin , continuez à rouler suivant les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin. Si possible, ne laissez pas le régime moteur descendre en dessous de 2 000 tours/minute.

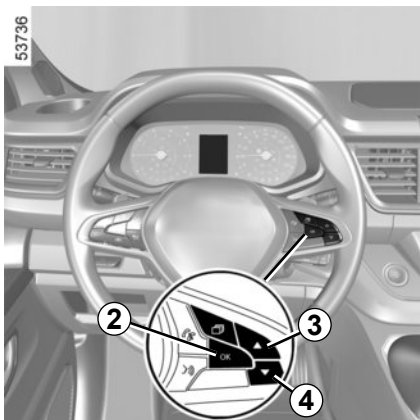
Le témoin doit s'éteindre au bout de 10 à 20 minutes environ ➔ 1.106.

Pour faciliter la régénération automatique du filtre à particules, privilégiez, tous les 200 km environ, un long trajet (supérieur à 20 minutes environ) sur des axes routiers.


L'affichage du témoin  au tableau de bord peut être accompagné de l'augmentation du régime de ralenti moteur et du système de refroidissement et ce afin de nettoyer efficacement le filtre à particules.

Nota : le témoin peut réapparaître lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies. Un arrêt du véhicule ou des régimes moteur inférieurs à 2 000 tours/minute avant l'extinction du témoin peuvent vous amener à recommencer l'opération.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL (3/5)




Régénération manuelle (suivant véhicule)

Dans le cas où il n'est pas possible de respecter les conditions (temps de roulage nécessaire...), le témoin  affiché au tableau de bord s'allume accompagné du message « Régénération FAP à lancer » pour vous indiquer que le niveau de saturation est trop important pour une régénération automatique.

Vous devez rapidement procéder à une régénération manuelle afin d'éviter une saturation du filtre à particules nécessitant de consulter un Représentant de la marque.


La régénération manuelle du filtre à particules conduit à des températures importantes de la ligne d'échappement et des gaz d'échappement. Il est nécessaire de prendre en compte des précautions (voir ci-dessous et en page suivante) pendant le temps du processus qui a une durée de 40 minutes environ.

Pour cela, lorsque le témoin  est allumé accompagné du message « Régénération FAP à lancer » :


- stationnez votre véhicule en dehors de la chaussée, loin de la circulation et dans un endroit dégagé à au moins trois mètres de tout obstacle ou matériau qui pourrait facilement s'enflammer ou fondre (ex : papier, herbe, plastique, matériau organique sec...);
- serrez le frein à main ;
- positionnez le levier de vitesses en neutre (position **N** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

Puis, moteur tournant :

- pour les véhicules qui en sont équipés, désactivez la fonction « Stop and Start » ➔ 2.8 ;

- allez dans l'onglet « Véhicule » du menu du tableau de bord ➔ 1.110 ;
- faites des appuis successifs sur les boutons **3** ou **4** jusqu'à l'apparition du message « Régénérer FAP [appui long] » ;
- faites un appui long sur le bouton **2** jusqu'à l'apparition du message « Régénération FAP en cours » ou « Régen 40min-pour stop appui frein ». Le témoin  clignote.

Patientez jusqu'à l'extinction du témoin (40 minutes environ). Le message « Régénération FAP terminée » s'affiche au tableau de bord.

Si les conditions ne sont pas remplies avant ou pendant la régénération, le témoin  s'éteint et le message « Régénération FAP interrompue » s'affiche et la procédure est annulée.

Le message « Régénérer FAP [appui long] » s'affichera dès que les conditions seront de nouveau remplies pour renouveler la procédure manuelle.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL (4/5)

Nota : ne lancez pas la régénération en cas de niveau insuffisant d'huile ou de liquide de refroidissement (témoin

de pression d'huile  ou témoin d'alerte de température du liquide de

refroidissement  allumé au tableau de bord). Dans ce cas, faites un appoint ➔ 4.4 et ➔ 4.7.

La régénération n'est pas possible :

- si le niveau de carburant est insuffisant ;
- si le moteur est trop froid ;
- dans les conditions climatiques extrêmes (froides, chaudes ou altitude très élevée).

Lors du processus de régénération :

- le régime moteur monte tout d'abord à 3 000 tours/minute environ afin de chauffer le moteur. Il descend ensuite à 2 000 tours/minute environ, jusqu'à la fin de la régénération ;
- les groupes motoventilateurs se déclenchent. C'est un fonctionnement normal pour assurer le refroidissement du moteur ;
- des fumées blanches et des odeurs inhabituelles à l'échappement sont fréquemment produites. Cela n'indique pas un mauvais fonctionnement du système.

Pour interrompre, en cas de besoin, la régénération du filtre à particules, appuyez sur une pédale. Dans ce cas, la régénération sera seulement partielle.



Ne lancez pas la régénération dans un garage ou un endroit confiné.

Risque d'intoxication ou d'asphyxie par émission de gaz d'échappement.

Assurez-vous que personne ne se situe à proximité de l'échappement lors de la régénération.

Risque de brûlure.

Ne stationnez pas le véhicule dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbes, feuilles ou papiers peuvent venir en contact ou à proximité avec un système d'échappement chaud.


Risque d'incendie.

Ne laissez pas votre véhicule sans surveillance durant la régénération.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL (5/5)

Cas particuliers

En cas de saturation trop importante du filtre, le témoin  et, suivant vé-

hicule, le témoin  s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

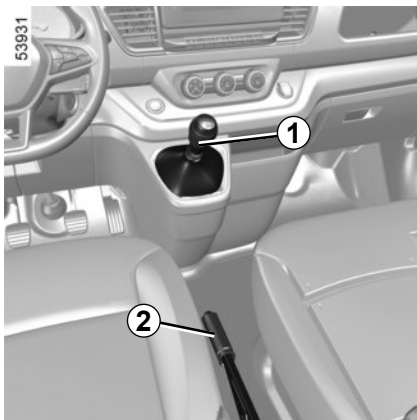
Si le témoin **STOP** et, suivant véhi-

cule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

LEVIER DE VITESSES/FREIN À MAIN



Levier de vitesses

Passage en marche arrière

Véhicules à boîte de vitesses manuelle : revenez en position neutre (point mort) puis positionnez le levier en marche arrière.

Il faut soulever l'anneau **1** contre la boule du levier pour pouvoir passer la marche arrière.

Véhicules à boîte de vitesses automatique ➔ 2.100.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).

Véhicules équipés de l'aide au parking ➔ 2.88.

Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **2** et ramenez le levier au plancher.

Si vous roulez avec le frein mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.

Pour serrer

Tirez le levier vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière) pour les véhicules à boîte de vitesses mécanique ou la position **P** pour les véhicules à boîte de vitesses automatique.



En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu...).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe ou de détérioration.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (1/6)

La consommation de carburant est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire. Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux. La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite. Pour optimiser la consommation, référez-vous aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant :

- le compte-tours ;
- la fonction « roue libre » ;
- le mode performance ;
- l'indicateur de changement de vitesse ;
- l'indicateur de style de conduite ;
- le bilan trajet et les éco-conseils via l'écran multimédia ;
- le mode ECO activé par le bouton **ECO** ou **DRIVE MODE** ;
- la fonction Stop and Start ➔ 2.8.

Lorsque le véhicule en est équipé, le système de navigation complète ces informations.

Fonction « roue libre »

Suivant véhicule, pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique et mode ECO activé, dans les phases de décélération (en enlevant complètement le pied de la pédale d'accélérateur), le passage en roue libre (point mort automatique) permet d'aller plus loin sans accélérer, afin d'économiser du carburant.

Le témoin  s'affiche au tableau de bord en vert ou, suivant véhicule, en blanc, lorsque le véhicule est en roue libre (point mort automatique).

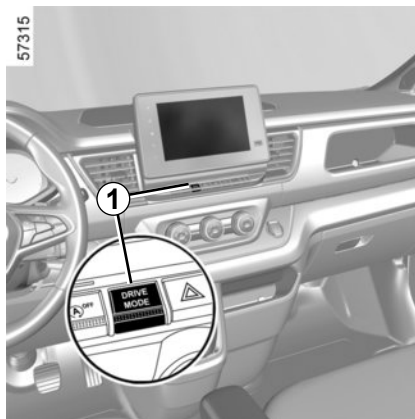
Nota : la fonction « roue libre » est désactivée dès l'appui sur la pédale de frein ou d'accélération.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (2/6)

Mode de performance

Lorsque votre véhicule en est équipé, en cas de conduite véhicule chargé, la fonction « Mode performance » vous permet de limiter le sous régime, donne d'avantage de frein moteur en décélération et apporte une conduite moteur plus dynamique.

Nota : le mode performance est uniquement disponible pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ➔ 2.100.



Activation, désactivation du mode performance

Appuyez sur la touche **1** jusqu'à ce que « Perfo » soit affiché sur la zone **2** du tableau de bord pour confirmer l'activation.

Appuyez de nouveau sur la touche **1** autant de fois que nécessaire pour revenir au mode « normal ». Le témoin « Perfo » s'éteint pour confirmer la désactivation.



Après chaque arrêt du moteur, le mode performance n'est plus actif, il sera nécessaire de le sélectionner de nouveau.

Le mode performance peut être utilisé aussi bien en mode automatique qu'en mode manuel.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (3/6)



Indicateur de changement de vitesse 3

Suivant véhicule, afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :



engagez le rapport supérieur ;



engagez le rapport inférieur.



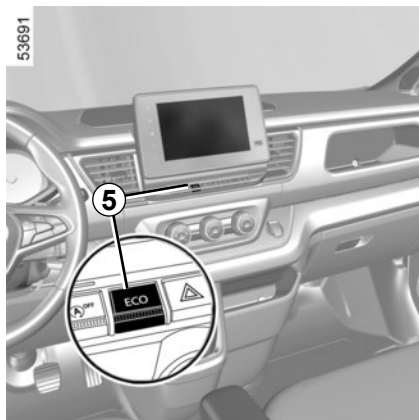
Indicateur de style de conduite 4

Il vous informe en temps réel sur le style de conduite adopté. Vous êtes averti par la taille du témoin 4.

- Grand : conduite souple et économique ;
- Moyen : conduite pas assez souple ;
- Petit : conduite trop dynamique.

Pour **activer/désactiver** l'indicateur de style de conduite, consultez la notice d'utilisation du système multimédia.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (4/6)



Mode ECO

Le mode ECO est une fonction qui optimise la consommation de carburant. Elle agit sur certaines actions de conduite (accélération, passage de vitesses, régulation de vitesse, décélération...).

La limitation de l'accélération permet une conduite urbaine et périurbaine à faible consommation.



Activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **5** jusqu'à ce que le témoin **6 ECO** s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

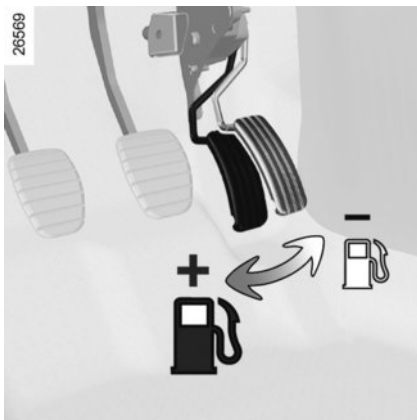
Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

Désactivation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour revenir au mode normal. Le témoin **6 ECO** s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

Nota : pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, à chaque arrêt moteur, le mode ECO n'est plus actif, il sera nécessaire de l'activer de nouveau.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (5/6)



Conseils de conduite et ECO conduite

Comportement

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La conduite dynamique avec des accélérations et décélérations importantes et fréquentes coûte cher en carburant par rapport au gain de temps.

- Une vitesse élevée impacte fortement la consommation de carburant du véhicule. À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :
 - réduire la vitesse de 130 à 110 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 20 % de carburant environ ;
 - réduire la vitesse de 90 à 80 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 10 % de carburant environ.
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.
- Évitez les accélérations brutales.
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.

- Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

Le confort thermique

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant du véhicule lors de l'utilisation du chauffage (en particulier à des températures extérieures négatives) ou de la climatisation.

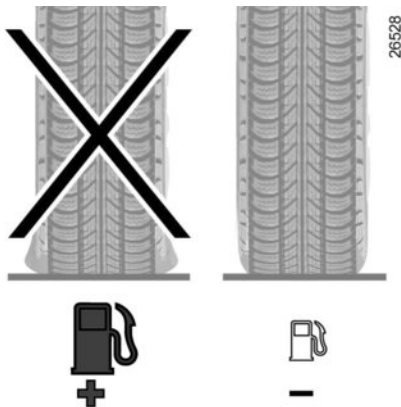


Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

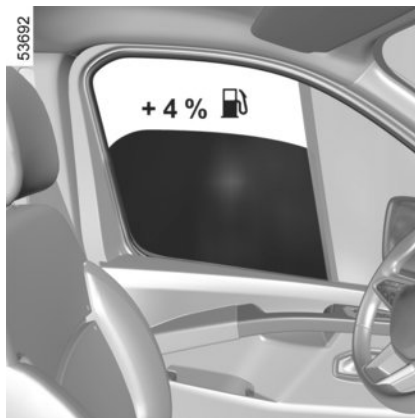
Risque de coincement des pédales.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (6/6)



Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.



Conseils d'utilisation

- Privilégiez le Mode ECO.
- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.

- Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agrégé et n'oubliez pas de le régler.
- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

CONSEILS ENTRETIEN ET ANTIPOLLUTION

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui sont entrés en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

- **Filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.
- **Ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule. Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



→ 1.138

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'**environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100 km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules Diesel, ce système est complété par un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules de suie.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.

- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

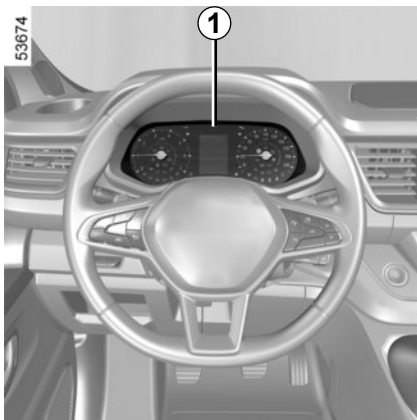
Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85 % et valorisable à 95 %.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre en particulier de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/5)



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système surveille la pression de gonflage des pneumatiques.

Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le système affiche au tableau de bord **1** les pressions courantes, et alerte le conducteur en cas de pression insuffisante.

Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

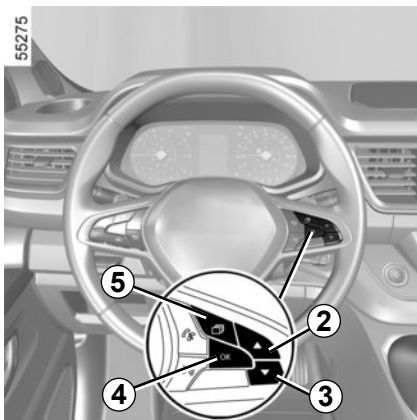
- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...);
- après une permutation de roue (cette pratique étant toutefois déconseillée);
- après un changement de roue.

Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).


En cas de permutation des roues, une réinitialisation du système doit être réalisée. Consultez un Représentant de la marque.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/5)



Procédure de réinitialisation

Contact mis, **véhicule à l'arrêt** :

- faites des appuis courts sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour se placer sur l'onglet « Véhicule »  ;
- faites des appuis courts sur le contacteur **2** ou **3** pour atteindre la page « Pression des pneus » ;

- faites un appui long (environ 3 secondes) sur la commande **4** pour lancer l'initialisation. Le clignotement des pneumatiques suivi des messages « Apprentissage PP lancé » puis « Localisation pneus en cours » indiquent que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation peut prendre plusieurs minutes de conduite.

Si la réinitialisation est suivie de trajets courts, le message « Localisation pneus en cours » peut rester affiché après plusieurs redémarrages successifs.



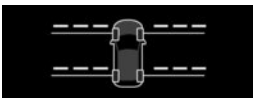

Nota : la valeur de la pression de référence ne peut pas être inférieure à celle préconisée et indiquée sur le chant de porte.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (3/5)

Le tableau ci-dessous reprend la succession des messages possibles de la procédure de réinitialisation des pneumatiques.

| Étapes | Affichages (suivant véhicule) | Messages | Interprétations |
|--------|---|---------------------------------|---|
| 1 |  | Pression pneus init. appui long | Contact mis et véhicule à l'arrêt, pour lancer la réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques, faites un appui long sur le contacteur 4 OK . |
| 2 |  | Apprentissage PP lancé | Les « --- » devant chaque roue clignotent : le système prend en compte votre demande de réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques. |
| 3 |  | Localisation pneus en cours | Les « --- » devant chaque roue s'allument fixes. Le système réinitialise la pression des quatre pneumatiques. Vous pouvez rouler. Le message peut rester affiché si vous effectuez de courts trajets. Nota : pendant la réinitialisation, la surveillance de la pression des pneumatiques reste opérationnelle. |
| 4 |  | | La valeur des pressions des quatre pneumatiques est affichée : la procédure de réinitialisation est achevée et réussie. |

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (4/5)

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions des quatre pneumatiques doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur). Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques à froid, il faut majorer les pressions préconisées de 0,2 à 0,3 bar (3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé, la roue de secours ne possède pas de capteur.

Remplacement roues/pneus

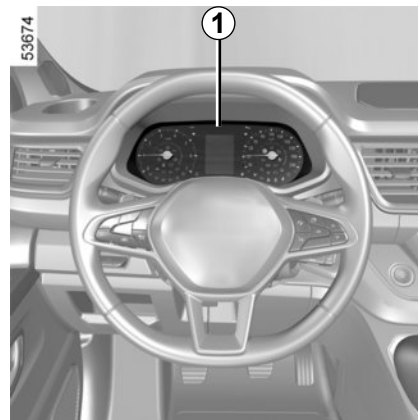
Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, pneumatiques, enjoliveurs...) ➔ 5.12.

Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques et pour connaître les accessoires compatibles avec le système et disponibles dans le Réseau de la marque : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.



Changement de roue

Le système pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des positions de roues et des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.



Aérosols répare-pneu et kit de gonflage


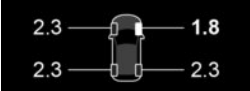

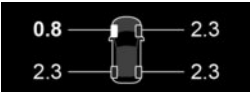




Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que des équipements homologués par le Réseau de la marque. Reportez-vous au paragraphe ➔ 5.4.

Anomalies de gonflage

Le tableau en page suivante reprend les messages d'alerte au tableau de bord **1** lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (5/5)

Les informations au tableau de bord vous informent des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...). Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

| Témoins | Messages | Affichages (suivant véhicule) | Interprétations |
|---|-----------------------------|---|--|
|  | Pression pneus à réajuster. |  | Une roue et la valeur de pression associée s'affichent en jaune. Cela indique qu'un sous-gonflage du pneumatique a été détecté. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques puis, réinitialisez le système. |
|  | Crevaision. |  | Une roue et la valeur de pression associée s'affichent en rouge. Cela indique que le pneumatique concerné est crevé ou fortement dégonflé. Ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques et réinitialisez le système si le pneumatique est dégonflé. Remplacez ou faites remplacer le pneumatique s'il est crevé. |
|  | Capteurs pneus à contrôler |  | Une roue ne s'affiche plus. Cela indique qu'au moins une roue n'est pas équipée de capteur (roue de secours...) ou que le capteur est défaillant. Consultez un Représentant de la marque. |
|  | Localisation pneus échec |  | Cela indique que le système n'a pas réussi à localiser les pressions de chaque pneumatique. Cela peut provenir d'un capteur non préconisé par la marque. La surveillance de la pression des pneumatiques reste néanmoins fonctionnelle. |

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (1/5)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'antiblocage des roues (ABS) ;
- du contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage ;
- de l'assistance de conduite avec une remorque ;
- de l'assistance au freinage d'urgence ;
- du contrôle d'adhérence ;
- de l'aide au démarrage en côte.

Antiblocage des roues (ABS)







Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement :

-  et  allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler », « Système freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : cela indique que l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré ;**
-  ,  ,  et  allumés au tableau de bord accompagnés du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (2/5)

Contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

Contrôle dynamique de conduite ESC


Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement

du système le témoin  clignote au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélération.



Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et les témoins

 et  s'affichent au tableau de bord.

Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés. Consultez un Représentant de la marque.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (3/5)

Assistance de conduite avec une remorque

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans le cas d'une utilisation avec une remorque. Il détecte les oscillations provoquées par la traction d'une remorque dans des conditions particulières de conduite.

Conditions de fonctionnement

- L'attelage doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- le faisceau doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- l'attelage doit être branché au véhicule.

Principe de fonctionnement

La fonction stabilise le véhicule par :

- un freinage asymétrique des roues avant pour réduire les oscillations provoquées par la remorque ;
- un freinage des quatre roues et une limitation du couple moteur pour réduire la vitesse du véhicule jusqu'à l'arrêt des oscillations.

Le témoin  clignote au tableau de bord pour vous en informer.

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de stop

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent clignoter en cas de forte décélération.


Anticipation du freinage

Suivant véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :

- si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la relâchez, le système peut se déclencher ;
- si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenchera pas.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Système freinage à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin .

Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (4/5)

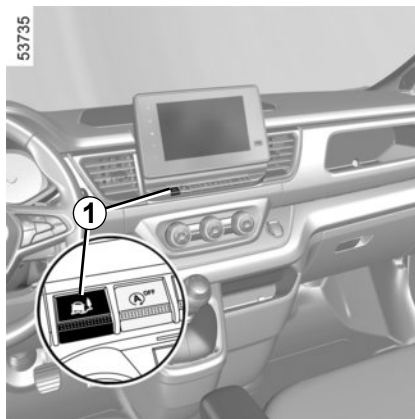
Contrôle d'adhérence

Lorsque le véhicule en est équipé, le contrôle d'adhérence permet de faciliter le contrôle du véhicule sur des routes en conditions d'adhérence réduites (sol meuble...).



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



Mode « Route »

Au démarrage du véhicule, le message au tableau de bord « Mode automatique activé » s'allume.

Cette position permet une utilisation optimale dans des conditions de route normales (sèche, humide, faible neige...).

Le mode « Route » utilise les fonctions du système antipatinage.

Mode « Sol meuble »

Appuyez sur le contacteur **1** : le message « Mode sol meuble activé » s'affiche au tableau de bord et le

témoin  s'allume.

Cette position permet une utilisation optimale dans des conditions sol meuble (boue, sable, feuilles mortes...). Dans cette position, le régime du moteur est laissé sous contrôle du conducteur. Le système bascule automatiquement en mode « Route » au-delà de 50 km/h environ.



Pneumatiques

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (5/5)

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, selon la pente en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

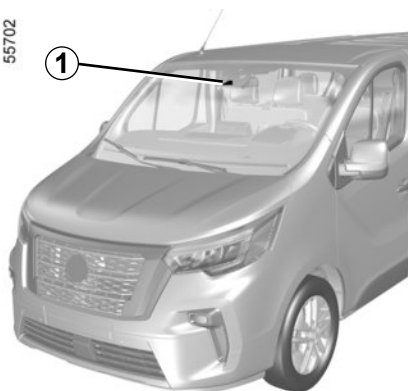
Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (1/5)

55702



À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction avertit le conducteur en cas de franchissement d'une ligne (continue ou discontinue) ou à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

Localisation de la caméra 1

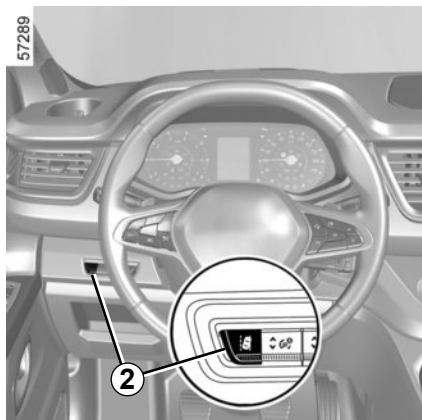
Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).




Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.


La fonction d'alerte de sortie de voie ne corrige pas la trajectoire du véhicule.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (2/5)




Activation/désactivation

Pour activer la fonction, appuyez sur le contacteur **2**, pour sélectionner au tableau de bord « Alerte de sortie de voie ». Le message « Alerte sortie de voie activée » et le témoin  s'affichent au tableau de bord.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur le contacteur **2**, pour sélectionner au tableau de bord « Alerte sortie de voie désactivée ». Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Fonctionnement

Fonction activée, le témoin  et les indicateurs des lignes gauche et droite **3** s'affichent en gris au tableau de bord.

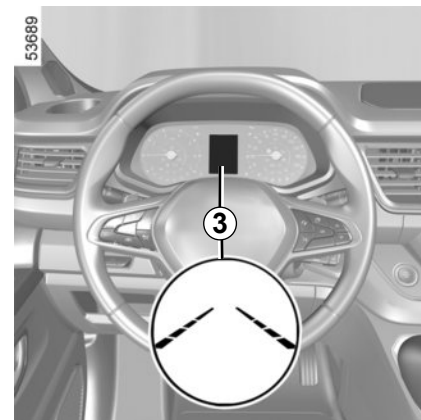
La fonction est prête à alerter si :

- la vitesse est comprise entre 70 km/h et 180 km/h environ ;

et

- le témoin  et les indicateurs de lignes **3** gauche et droite sont de couleur blanche.

La fonction entre en alerte si une ligne est franchie ou si le véhicule s'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans activation des indicateurs de changement de direction.



La fonction alerte le conducteur :

- au moyen d'une alerte sonore ;

et

- le témoin  et l'indicateur **3** de la ligne franchie passent en rouge.

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (3/5)

Indisponibilité temporaire


- Franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation d'un des indicateurs de direction ;
- forte accélération ;
- ...

Lorsque la fonction est indisponible,

le témoin  et les indicateurs de lignes gauche et droite passent en gris au tableau de bord.

Conditions d'inhibition du système

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- la marche arrière est engagée ;
- le champ de vision de la caméra est obstrué ;
- le témoin  est affiché.

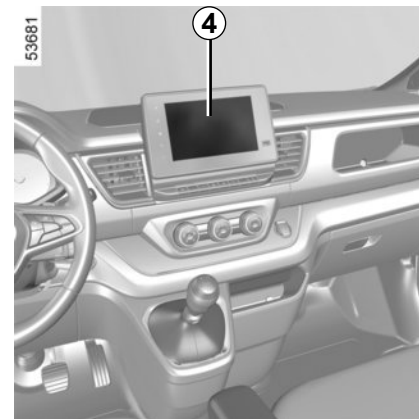
Le témoin  et les indicateurs de lignes gauche et droite passent en gris au tableau de bord.

Réglages

Véhicules équipés d'un écran multimédia

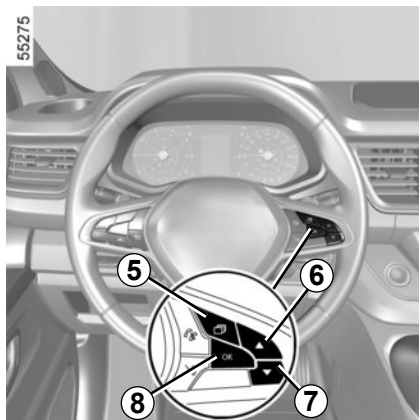
Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **4**, reportez-vous à la notice multimédia :

- « Volume » : réglez le niveau de l'alerte sonore ;



- « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela, sélectionnez :
- « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
- « Standard » : ligne détectée en approche ;
- « Tôt » : ligne détectée à proximité.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (4/5)




Réglages (suite)

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;

- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « Sortie de voie volume » ou « Sortie de voie sensibilité ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur **8 OK**.

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, les indicateurs de lignes gauche et droite et, suivant le style d'affichage sélectionné, le témoin  disparaissent ou restent en gris au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message « Caméra avant à contrôler » ou du témoin  au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (5/5)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

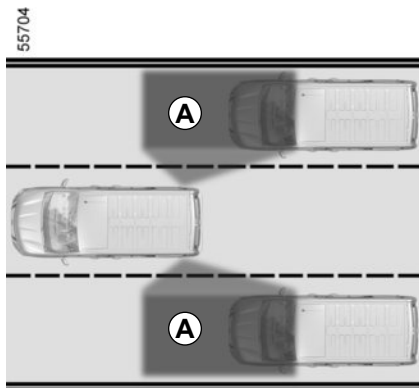
Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...);
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

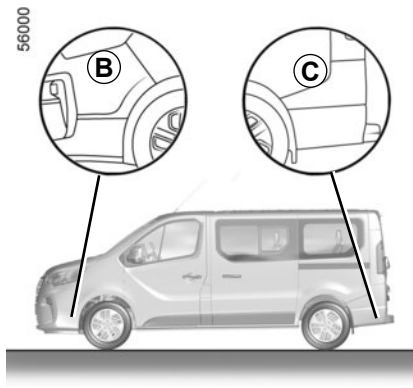
Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (1/6)



À partir des informations provenant des détecteurs à ultrasons installés de chaque côté des pare-chocs (zone **B**), la fonction avertit le conducteur lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **A**.

La fonction alerte lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 30 km/h environ.



Particularité

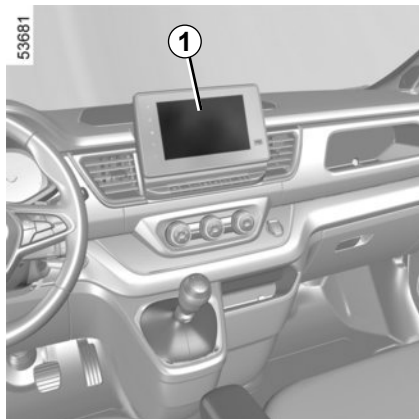
Veillez à ce que les zones **B** et **C** des détecteurs à ultrasons de chaque côté des pare-chocs ne soient pas occultées (saletés, boue, neige...).

Si l'un des détecteurs à ultrasons est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des détecteurs à ultrasons.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (2/6)



Activation/désactivation

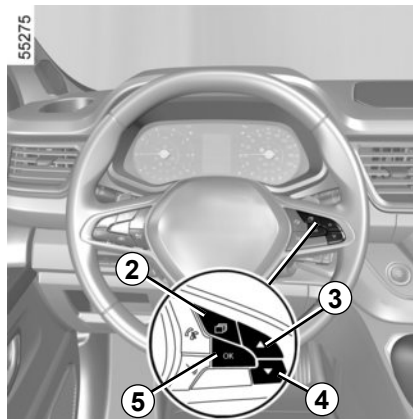
Véhicules équipés d'un écran multimédia 1

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;



- faites des appuis successifs sur la commande **3** ou **4** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **5 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **3** ou **4** pour atteindre le menu « Aides conduite ». Appuyez sur le contacteur **5 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **3** ou **4** pour atteindre le menu « Alerte angle mort » et appuyez sur le contacteur **5 OK** ;

- appuyez de nouveau sur le contacteur **5 OK** pour activer ou désactiver la fonction :



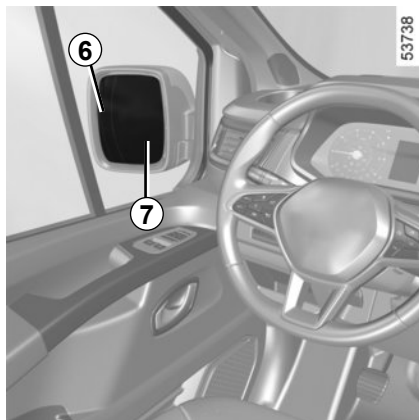
fonction activée



fonction désactivée

La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie étroite, la fonction peut vous alerter lorsqu'un véhicule est détecté au-delà de la voie adjacente à la vôtre.

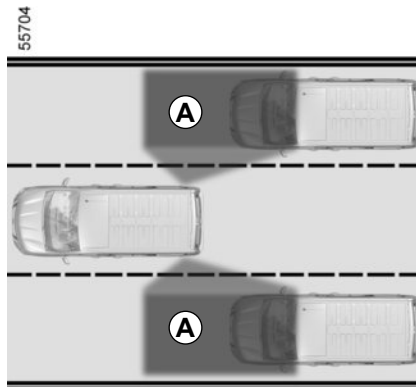
AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (3/6)



Indicateur 6

L'indicateur **6** se situe sur chacun des rétroviseurs **7**.

Nota : nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur **7** pour visualiser les indicateurs **6**.



Fonctionnement

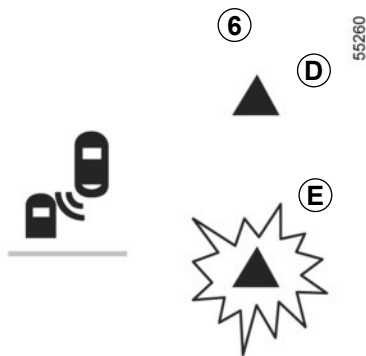
La fonction alerte lorsque la vitesse de votre véhicule est supérieure à 30 km/h et lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort **A** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ;

Si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur **6** s'activera uniquement, si le véhicule dépassé se trouve suffisamment longtemps dans la zone d'angle mort **A** de votre véhicule.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (4/6)



Affichage D

Premier avertissement : **indicateur de direction non activé**, l'indicateur **6** signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente.

En raison de la présence de détecteurs à ultrasons derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.

Affichage E

Indicateur de direction activé, l'indicateur **6** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière du côté où vous allez tourner le volant. Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage **D**).

Conditions de non-fonctionnement

- En conduite sur route en virage serré ;
- en marche arrière.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque: alerte angle mort off » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle. Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Au démarrage du moteur, la fonction retrouve le dernier état enregistré avant la coupure du contact (reportez-vous en pages précédentes).



- La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.
- En cas d'exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension...) ou de conditions météorologiques très mauvaises (forte pluie, neige...), le système peut être momentanément perturbé. Restez vigilant aux conditions de circulation.

Risque d'accident.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (5/6)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des détecteurs à ultrasons peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs à ultrasons (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel, routes bordées de barrières...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (6/6)



Limitation du fonctionnement du système

- La zone des détecteurs à ultrasons doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Dans un virage, les détecteurs à ultrasons peuvent ne plus détecter temporairement les véhicules sur les voies adjacentes.
- La fonction peut vous alerter tardivement lorsque deux autres véhicules arrivent de l'arrière, côte à côte sur les voies adjacentes (circulation à trois voies...) et à une vitesse beaucoup plus importante que votre véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules est importante.
- En cas de dépassement par un véhicule long (véhicule poids lourd roulant à une vitesse proche du véhicule et effectuant un dépassement...), le système peut interrompre l'alerte avant la fin de la manœuvre.
- Le véhicule circule sur route sinueuse.

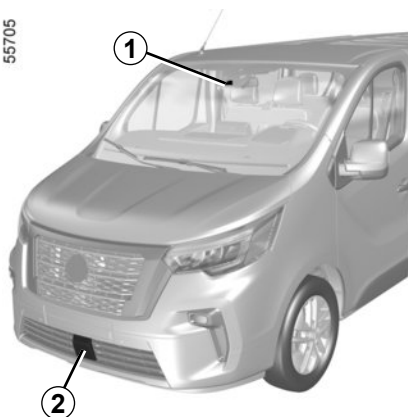
Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des détecteurs à ultrasons a subi une dégradation (boucliers avant et arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

ALERTE DISTANCE DE SÉCURITÉ (1/4)

55705



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, cette fonction avertit le conducteur de l'intervalle de temps qui le sépare du véhicule qui le précède afin de respecter les distances de sécurité entre les deux véhicules.

La fonction est active lorsque le véhicule roule à une vitesse située entre 30 km/h et 200 km/h environ.

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

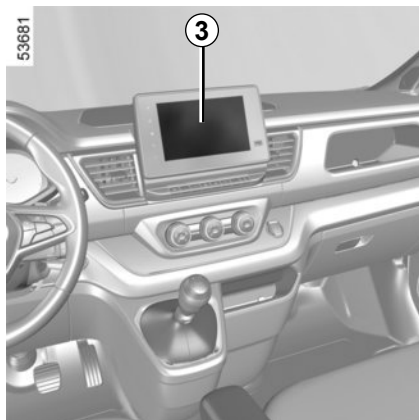
Localisation du radar 2

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

ALERTE DISTANCE DE SÉCURITÉ (2/4)

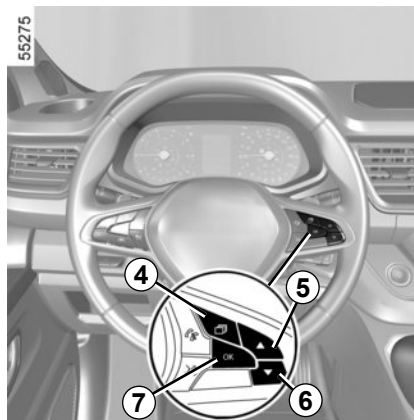


Activation/désactivation de la fonction

Véhicules équipés d'un écran multimédia 3

Pour accéder à l'activation ou à la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;

- faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « Alerte distance ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- appuyez de nouveau sur le contacteur **7 OK** pour activer ou désactiver la fonction :



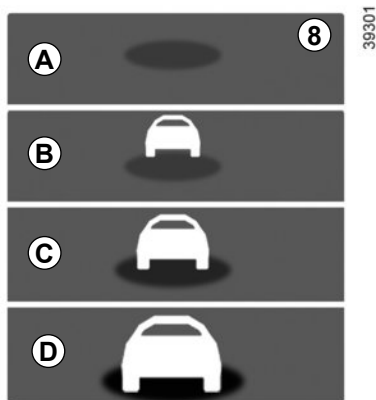
fonction activée



fonction désactivée

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

ALERTE DISTANCE DE SÉCURITÉ (3/4)



Fonctionnement

Fonction activée, l'indicateur **8** s'affiche au tableau de bord et vous avertit de la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède.

- **A** (gris) : fonction non opérationnelle ;
- **A** (vert) : aucun véhicule détecté ;
- **B** (vert) : l'intervalle de temps est supérieur ou égal à 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules adaptée à votre vitesse) ;

- **C** (orange) : l'intervalle de temps est compris entre 1 et 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules insuffisante) ;
- **D** (rouge) : l'intervalle de temps est inférieur ou égal à 1 seconde environ (distance entre les deux véhicules très insuffisante).

Lorsque l'intervalle entre les deux véhicules est inférieur à 0,5 seconde environ, l'indicateur **8**, affichage **D**, clignote en rouge au tableau de bord accompagné de l'indication « -, - s ».

Dans certaines conditions, l'intervalle de temps peut ne pas être affiché :

- dans un virage ;
- lors d'un changement de voie ;
- lorsque le véhicule précédent est suffisamment loin ou hors de portée du radar ou de la caméra.



La mesure est affichée à titre d'information : le système n'a aucune action sur le véhicule.

La fonction n'est pas conçue pour être utilisée dans des conditions urbaines ni dans le cadre d'une conduite dynamique (virages, accélérations, freinages brusques...), mais lorsque les conditions de roulage sont stabilisées.

La fonction n'agit pas sur le système de freinage.

Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

Toute intervention dans la zone de localisation du radar ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise et/ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

ALERTE DISTANCE DE SÉCURITÉ (4/4)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

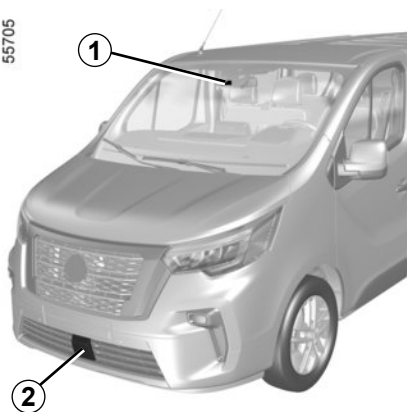
Cas de perturbations du système

- L'occultation du pare-brise ou de la grille du bouclier (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse et vallonnée (virage serré...).

Risque d'alertes intempestives et erronées.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (1/6)

55705



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, le système détermine la distance qui le sépare du véhicule qui le précède.

Le système alerte le conducteur en cas de risque de collision frontale pour lui permettre d'entreprendre les manœuvres d'urgence adéquates (appui sur la pédale de frein et/ou action sur le volant).

Selon la réaction du conducteur, le système peut l'assister au niveau du freinage afin de limiter les dommages ou éviter une collision.

Nota : veillez à ce que le pare-brise et la grille du bouclier avant ne soient pas occultés (saletés, boue, neige, buée, plaque d'immatriculation...).

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Localisation du radar 2

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Ce système peut appliquer un freinage maximal au véhicule jusqu'à l'arrêt complet si nécessaire.

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements et veillez à ce que le chargement soit fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (2/6)

Fonctionnement

Détection de véhicules

En roulage, lorsqu'il y a un risque de collision avec le véhicule qui le précède, le système :

- **vous alerte d'un risque de collision** : vitesse comprise entre 7 km/h et 170 km/h environ, le message « Freinez » s'affiche en rouge au tableau de bord **3** accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage est accentuée.

- **peut déclencher le freinage** : à vitesse inférieure à 120 km/h environ, si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient imminente.



Si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein.

Nota : lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer.

Particularités des alertes

Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent s'activer simultanément.

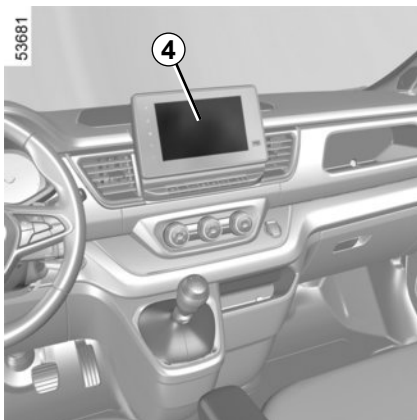
Particularités des véhicules arrêtés

Les véhicules arrêtés sont détectés lorsque votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 7 km/h et 80 km/h environ. Le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte si vous dépassez 80 km/h environ pour les véhicules arrêtés.

En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

- appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;
- ou
- un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (3/6)

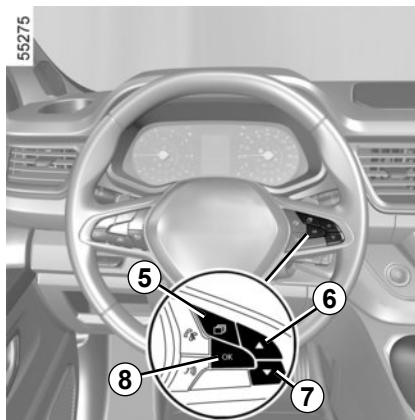


Activation, désactivation du système

Véhicules équipés d'un écran multimédia 4

Pour accéder à l'activation ou à la désactivation de la fonction, reportez vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



Pour les véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;

- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « Freinage actif » et appuyez sur le contacteur **8 OK**.


Appuyez de nouveau sur le contacteur **8 OK** pour activer ou désactiver la fonction :



fonction activée




fonction désactivée

À la désactivation du système, le témoin  s'allume au tableau de bord.

Le système se réactive à chaque mise sous contact du véhicule.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (4/6)

Indisponibilité temporaire


Lorsque le système détecte une indisponibilité temporaire, le témoin  s'allume au tableau de bord.

Les causes possibles sont :

- le système est momentanément aveuglé (soleil rasant, feux de croisement, mauvaises conditions météorologiques...). Le système sera de nouveau fonctionnel lorsque les conditions de visibilité seront meilleures ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : le pare-brise ou la grille du bouclier avant sont occultés par des saletés, boue, neige, buée...). Dans ce cas, stationnez le véhicule et arrêtez le moteur. Nettoyez le pare-brise et la grille du bouclier avant. Au prochain démarrage du moteur, le témoin et le message s'éteignent.

Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

 et  allumés au tableau de bord : cela indique que le système a détecté une anomalie de fonctionnement. Consultez un Représentant de la marque.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (5/6)



Freinage actif d'urgence

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Le système ne peut pas s'activer :

- lorsque le levier de boîte de vitesses est en position neutre ou la pédale d'embrayage est appuyée depuis dix secondes environ ;
- lorsque le frein de parking est activé ;
- lorsque le contrôle dynamique de conduite (ESC) s'est déclenché.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- un mauvais contraste entre un objet (véhicule...) et son environnement (exemple : véhicule blanc situé dans une zone enneigée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- l'occlusion du pare-brise ou de la zone du radar (saleté, glace, neige, buée...) ;
- ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (6/6)



Limitation du fonctionnement du système

- À chaque démarrage, le système réalise une calibration suivant l'environnement autour du véhicule et peut être inactif pendant une durée comprise entre deux et cinq minutes environ.
- Un véhicule circulant en sens inverse ne déclenche aucune alerte ni aucune action sur le fonctionnement du système.
- Les zones du radar et de la caméra doivent rester propre et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Le système peut ne pas réagir sur les véhicules de petit gabarit tels que les motos, vélos, aussi efficacement que sur les autres véhicules ;
- Le système ne peut pas fonctionner de manière optimale lorsque la chaussée est glissante (pluie, neige, verglas...) ;
- ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- les feux de stop ne fonctionnent pas ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- l'avant du véhicule a subi une dégradation (choc, rayure sur la zone de localisation du radar...) ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites-le changer par un Représentant de la marque) ;
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Interruption de la fonction

Le freinage actif d'urgence peut être interrompu à tout moment par un appui rapide sur la pédale d'accélérateur ou un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

ALERTE DÉTECTION DE FATIGUE (1/2)

L'alerte de détection de fatigue est une fonction qui est utile sur des routes à caractère monotone (autoroute, voie rapide...).

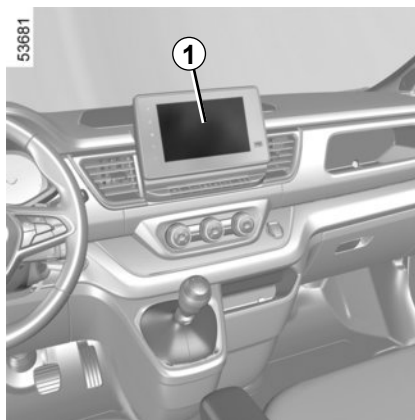
Cette fonction analyse le comportement du conducteur et tient compte d'événements pour l'avertir du risque de fatigue tels que :

- mouvement du volant ;
- actions du conducteur sur d'autres systèmes (clignotants, lave-glace...);
- temps passé sur la route sans s'arrêter ;
- ...



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de risque de fatigue. Cette fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

La fonction ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur pendant la conduite.



Activation/désactivation

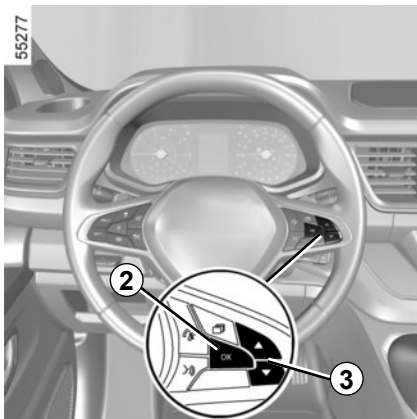
Véhicules équipés d'un écran multimédia 1

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

La fonction est activée par défaut à chaque démarrage du véhicule.

ALERTE DÉTECTION DE FATIGUE (2/2)



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, faites un appui long sur le contacteur **2 OK** pour accéder au menu de réglage ;
- faites des appuis successifs sur la commande **3** vers le haut ou vers le bas jusqu'au menu « Aides à la conduite ». Appuyez sur le contacteur **2 OK** ;

- faites des appuis successifs sur la commande **3** vers le haut ou vers le bas jusqu'au menu « Alerte détection de fatigue » et appuyez sur le contacteur **2 OK** ;
- appuyez de nouveau sur le contacteur **2 OK** pour activer ou désactiver la fonction.

Fonctionnement

La fonction est prête à alerter si :

- il y a plus de 5 minutes de roulage après chaque arrêt du véhicule ;
 - la vitesse est supérieure à environ 65 km/h ;
- et
- 10 minutes environ se sont écoulées depuis l'effacement de la précédente alerte.

La fonction entre en alerte si le système évalue des signes répétés de fatigue du conducteur sur le volant.

Lorsqu'un risque de fatigue est détecté, le message « Alerte fatigue faire une pause » s'affiche au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Appuyez sur le contacteur **2 OK** pour effacer l'alerte.

Il est conseillé de vous arrêter dès que possible pour faire une pause.

Nota :

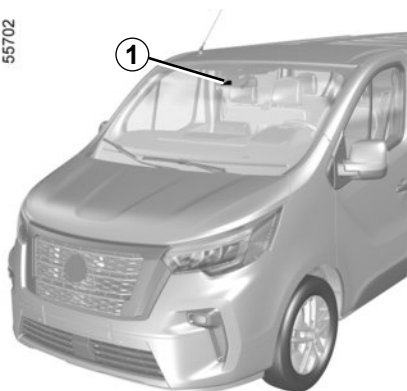
- si l'alerte n'est pas effacée par appui sur le contacteur **2 OK**, le signal sonore se répète ;
- la fonction peut interpréter comme un signe de fatigue certains styles de conduite (conduite sportive, conduite inappropriée...) ou la conduite sur une route en mauvais état.

Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte un défaut, le message « Alerte de fatigue à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Faites appel à un Représentant de la marque.

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (1/4)

55702



Le système détecte les panneaux de limitation de vitesse sur le bord de la route et les affiche au tableau de bord.

Il utilise principalement les informations provenant de la caméra **1** fixée sur le pare-brise derrière le rétroviseur.

Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Pour les véhicules qui en sont équipés, le système utilise également les informations provenant du système de navigation.

Lorsque le limiteur de vitesse est actif, il vous est possible d'adapter la consigne de limitation à la vitesse affichée par le système.

En cas de dépassement de la vitesse limitée, l'affichage du panneau est modifié pour vous en informer.

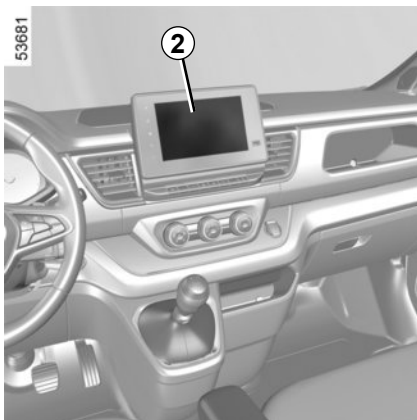
Pour les véhicules équipés d'un système de navigation et lorsque le véhicule circule dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles du véhicule, le système affiche le panneau de limitation de vitesse dans l'unité du pays ainsi que la conversion de la vitesse limitée dans l'unité du tableau de bord du véhicule.

Pour les pays réduisant la vitesse limitée par temps de pluie sur certains types de route, des véhicules équipés d'un système de navigation, le système peut modifier la vitesse limitée après plusieurs secondes d'essuyage du pare-brise.

Situations particulières

Le système ne prend pas en compte les limitations exceptionnelles comme, par exemple, les jours de pic de pollution.

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (2/4)

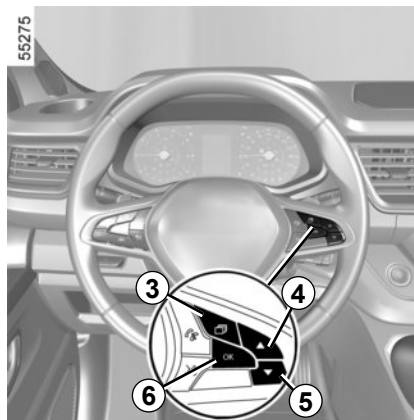


Activation/désactivation du système

Véhicules équipés d'un écran multimédia 2

Pour accéder à l'activation ou à la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



Fonction activée et suivant la législation locale, vous pouvez activer l'option « Affichage zones à risque ». Le système vous avertira de la distance qui vous sépare de cette zone puis, tant que vous circulerez dans cette zone.

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

– Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;

- faites des appuis successifs sur les commandes **4** ou **5** pour atteindre le menu « Réglages » et appuyez sur le contacteur **6 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **4** ou **5** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » et appuyez sur le contacteur **6 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **4** ou **5** pour atteindre le menu « Alerte vitesse » et appuyez sur le contacteur **6 OK** ;
- appuyez sur le contacteur **6 OK** pour activer ou désactiver la fonction :

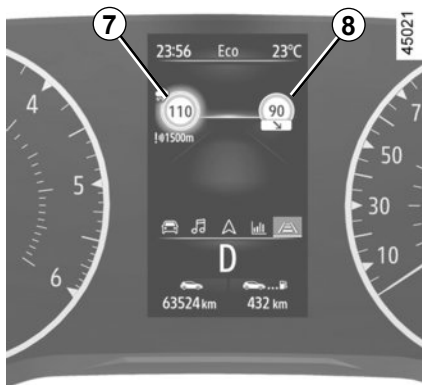


fonction activée



fonction désactivée

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (3/4)



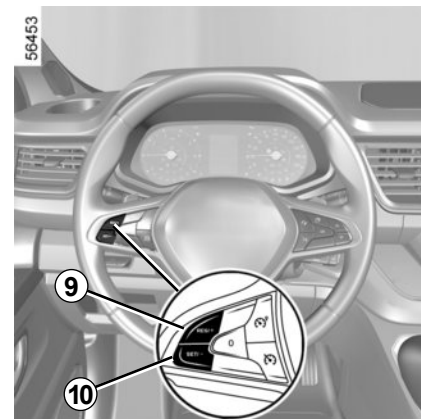
Fonctionnement

Indicateurs

La fonction affiche les indicateurs suivants :

- 7** Panneaux de signalisation routière de limitation de vitesse.
- 8** Panneaux de signalisation routière additionnels (début ou fin d'interdiction de dépasser, vitesse sur bretelle de sortie avec flèche, vitesse avec présence d'une caravane, vitesse avec panneau d'étendue...).

En cas de dépassement de la vitesse limitée, le cercle autour du panneau clignote (indicateur **7**) et est accompagné d'un signal sonore pour vous en informer.



Variation de la vitesse limitée

Si la consigne du limiteur de vitesse est différente de la valeur de la vitesse détectée, faites un appui long sur les contacteurs :

- **9** (RES/+) pour augmenter la vitesse de consigne jusqu'à la vitesse détectée ;
- **10** (SET/-) pour diminuer la vitesse de consigne jusqu'à la vitesse détectée.

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (4/4)

Anomalies de fonctionnement

Le système peut ne pas détecter la limitation de vitesse si :

- le pare-brise n'est pas propre ;
- la caméra est éblouie par le soleil ;
- la visibilité est insuffisante (nuit, brouillard...) ;
- les panneaux sont illisibles (neige...) ou masqués (par un autre véhicule ou par des arbres) ;
- les informations issues du système de navigation ne sont pas à jour.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de circulation indépendamment des indications du système.

Le système permet de détecter les panneaux de limitation de vitesse maximale et ne détecte pas les autres panneaux de signalisation (exemple : entrées / sorties de villes...).

Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de limitation de vitesse ou qu'il les interprète de façon erronée.

Le conducteur ne doit pas ignorer les panneaux qui ne seraient pas détectés par le système et doit se conformer en priorité aux panneaux de la circulation et aux consignes du Code de la route.

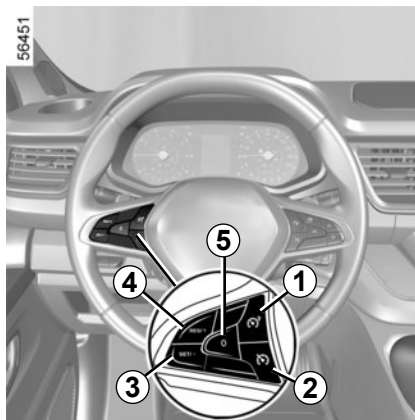
En cas de mauvaise visibilité (brouillard, neige, givre...), le système peut ne pas indiquer au conducteur la limitation adéquate.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

LIMITEUR DE VITESSE (1/4)

Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.

Le limiteur est associé à la fonction « maintien sur pente » qui permet, en agissant sur le système de freinage, d'étendre les possibilités de limitation en descente.



Commandes

- 1 Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse.
- 2 Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse.
- 3 Contacteur d'activation, variation décroissante de la vitesse limitée (**SET/-**).
- 4 Contacteur d'activation, variation croissante de la vitesse limitée ou rappel de la vitesse limitée mémorisée (**RES/+**).
- 5 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (**0**).

Vous pouvez associer au limiteur de vitesse la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ 2.59.

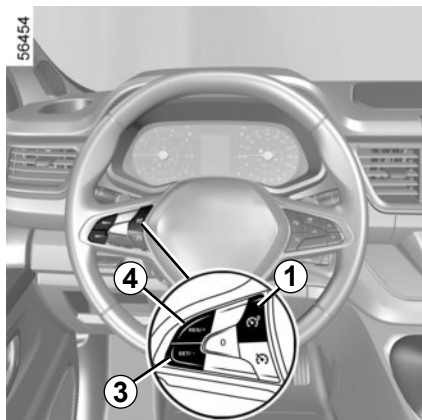
Indisponibilité temporaire

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage. Le système actionne les freins afin de maintenir la consigne de vitesse programmée, le freinage appliqué par le système est limité. En cas de descente de forte pente, par exemple en zone montagneuse, vous devez choisir un rapport de vitesse inférieur afin de bénéficier du freinage moteur.

Pour réduire la charge imposée au système de freinage et éviter une surchauffe des freins, la fonction limiteur de vitesse peut être temporairement interrompue avec le message « Limiteur à contrôler ». Le message disparaît lorsque la fonction est de nouveau disponible.

Si le message persiste, consultez un Représentant de la marque.

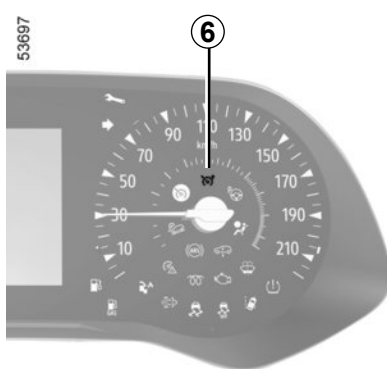
LIMITEUR DE VITESSE (2/4)



Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est prise en compte, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).



Mise en service

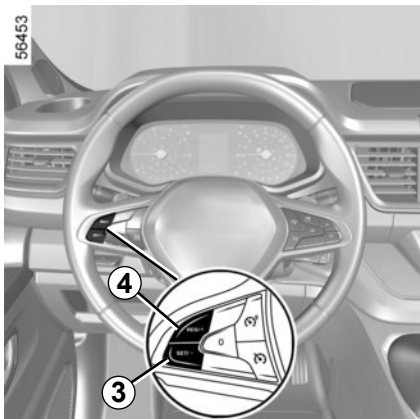
Appuyez sur le contacteur **1**. Le témoin **6** s'allume en gris. Le message « Limiteur ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.



Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur **4 (RES/+)** ou le contacteur **3 (SET/-)** : la vitesse limitée remplace les tirets, et, suivant véhicule, le témoin **6** s'allume en blanc.

La vitesse minimale enregistrée sera de 30 km/h.

LIMITEUR DE VITESSE (3/4)



Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs ou par appui continu sur :

- le contacteur **4 (RES/+)** pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **3 (SET/-)** pour diminuer la vitesse.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote en rouge au tableau de bord. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

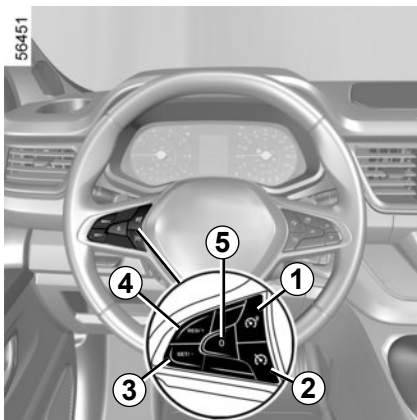


Vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.



Dans le cas où le limiteur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

LIMITEUR DE VITESSE (4/4)

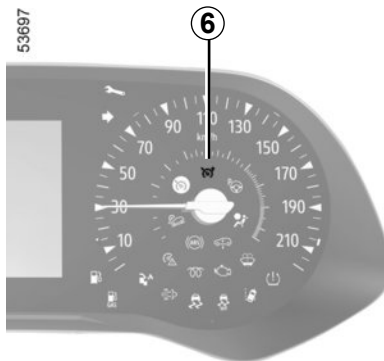


Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **5** (0). La vitesse de limitation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **4**.



Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **3** réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue :

- lorsque vous agissez sur le contacteur **1**. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée ;
- lorsque vous agissez sur le contacteur **2**. Dans ce cas le régulateur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction du témoin **6** au tableau de bord accompagnée du message « Limiteur OFF » confirme l'arrêt de la fonction.

RÉGULATEUR DE VITESSE (1/5)

Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.

Le régulateur est associé à la fonction « Maintien sur pente » qui permet, en agissant sur le système de freinage, d'étendre les possibilités de régulation en descente.



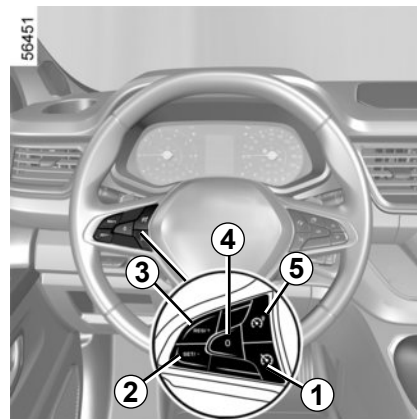
Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

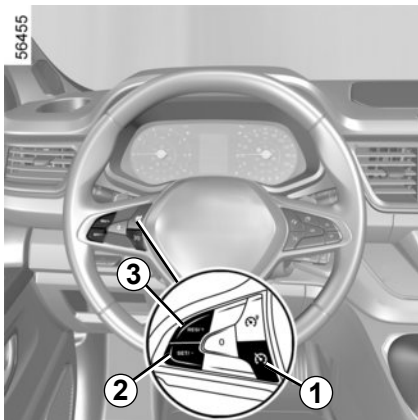
Risque d'accident.



Commandes

- 1 Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse.
- 2 Activation et variation décroissante de la vitesse de régulation (**SET/-**).
- 3 Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (**RES/+**).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (**0**).
- 5 Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse.

RÉGULATEUR DE VITESSE (2/5)



Mise en service

Pressez le contacteur **1**.

Le témoin **6** s'allume en gris.

Le message « Régulateur ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.



Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **2** (**SET/-**) ou le contacteur **3** (**RES/+**) : la fonction est activée et la vitesse courante est prise en compte.

La vitesse de régulation remplace les tirets. La régulation est confirmée par l'allumage en vert de la vitesse enregistrée et du témoin **6**.

Si vous essayez d'activer la fonction en dessous de 30 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.



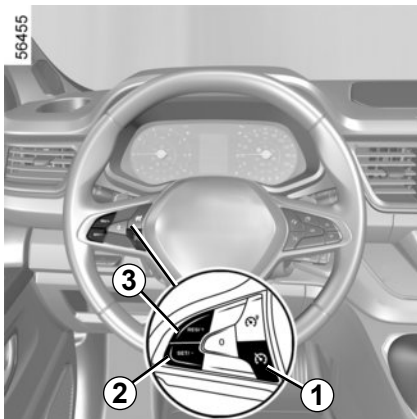
Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est prise en compte et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

RÉGULATEUR DE VITESSE (3/5)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2 (SET/-)** pour diminuer la vitesse ;
- le contacteur **3 (RES/+)** pour augmenter la vitesse.

Nota : un appui continu sur l'un des contacteurs permet de modifier la vitesse par incréments successifs.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote en rouge au tableau de bord. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.



Vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.



Dans le cas où le régulateur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

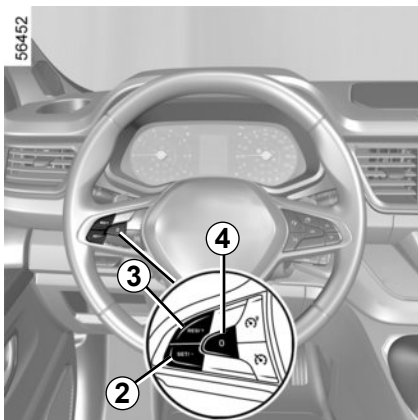
Indisponibilité temporaire

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage. Le système actionne les freins afin de maintenir la consigne de vitesse programmée, le freinage appliqué par le système est limité. En cas de descente de forte pente, par exemple en zone montagneuse, vous devez choisir un rapport de vitesse inférieur afin de bénéficier du freinage moteur.

Pour réduire la charge imposée au système de freinage et éviter une surchauffe des freins, la fonction régulateur de vitesse peut être temporairement interrompue avec le message « Régulateur à contrôler ». Le message disparaît lorsque la fonction est de nouveau disponible.

Si le message persiste, consultez un Représentant de la marque.

RÉGULATEUR DE VITESSE (4/5)



Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **4 (0)** ;
- la pédale de frein ;
- la pédale d’embrayage de manière prolongée ou sur une mise au point mort prolongée pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle ;
- le passage en position neutre pour les véhicules à boîte de vitesses automatique.

La vitesse de régulation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.



Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **3 (RES/+)** si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

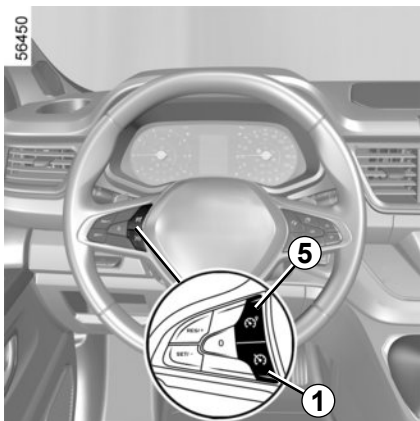
Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l’activation du régulateur est confirmée par l’affichage en vert de la vitesse de régulation et, suivant véhicule, de l’allumage du témoin **6**.



Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu’à ce seuil.

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **2 (SET/-)** réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c’est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

RÉGULATEUR DE VITESSE (5/5)



Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue :

- lorsque vous agissez sur le contacteur **1**. Dans ce cas, il n'y a plus de vitesse mémorisée ;
- lorsque vous agissez sur le contacteur **5**. Dans ce cas, le limiteur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.



L'extinction du témoin **6** et du message « Régulateur OFF » au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (1/14)


À partir des informations provenant d'un radar et d'une caméra, le régulateur de vitesse adaptatif vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La portée maximale du système est de 150 mètres environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

En fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...), la fonction régulateur de vitesse adaptatif est activable de 30 km/h à 170 km/h.

La fonction est représentée par le symbole .

Nota :

- le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
- le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.

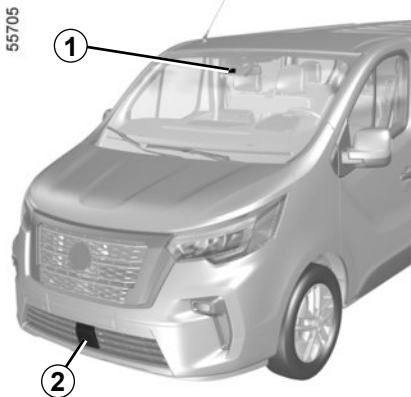


Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule. Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation. Le régulateur de vitesse adaptatif doit être utilisé exclusivement sur autoroute (ou route multivoies séparées par une barrière de sécurité). Le régulateur ne doit pas être utilisé sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (2/14)

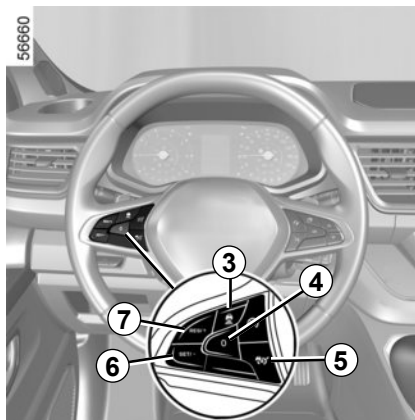


Localisation de la caméra 1


Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

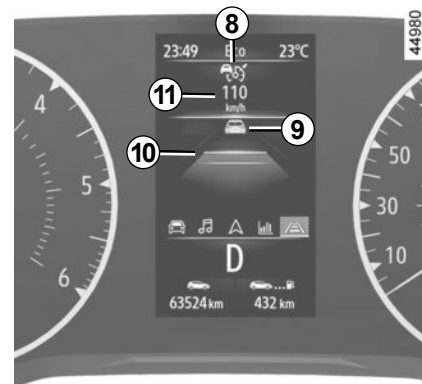
Localisation du radar 2

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).



Commandes

- 3 Réglages de la distance de suivi.
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).
- 5 Contacteur général Marche/Arrêt régulateur de vitesse adaptatif .
- 6 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).
- 7 Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).



Affichages

- 8 Témoin régulateur de vitesse adaptatif.
- 9 Véhicule suivi.
- 10 Distance de suivi mémorisée.
- 11 Vitesse de régulation mémorisée.




Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (3/14)

Mise en service

Pressez le contacteur **5**.

Le témoin  s'allume en gris et le message « Régul. adaptatif ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.


La mise en service de la fonction n'est pas possible lorsque le frein de parking est serré.

Le message « Régul. adaptatif indisponible » s'affiche au tableau de bord.

Mise en régulation de la vitesse

À vitesse stabilisée, pressez les contacteurs **6 (SET/-)** ou **7 (RES/+)** : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée. La vitesse minimum de régulation pouvant être sélectionnée est de 30 km/h.

La vitesse de régulation **11** remplace les tirets et la fonction régulation est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse

de régulation et du témoin .

Si vous essayez d'activer la fonction au-dessus de 170 km/h ou en-dessous de 30 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (4/14)

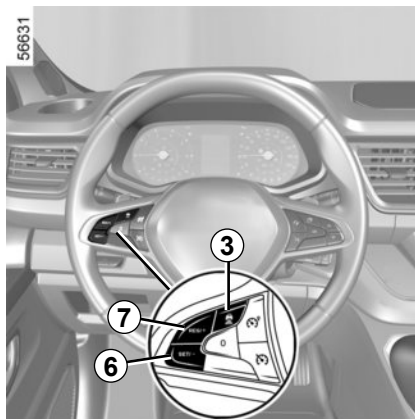
Mise en régulation de la distance de suivi

Dès la mise en régulation de la vitesse, la distance de suivi par défaut **10** s'affiche en vert au tableau de bord. La distance de suivi par défaut correspond à un temps de suivi de deux secondes environ (reportez-vous aux pages suivantes).

Lorsqu'un véhicule est détecté par le système sur votre voie de circulation, la silhouette d'un véhicule **9** apparaît au-dessus des barres de suivi **10** au tableau de bord.

Votre véhicule adapte sa vitesse sur celle du véhicule suivi et freine si besoin (les feux de stop s'allument) pour respecter la distance de suivi affichée au tableau de bord.

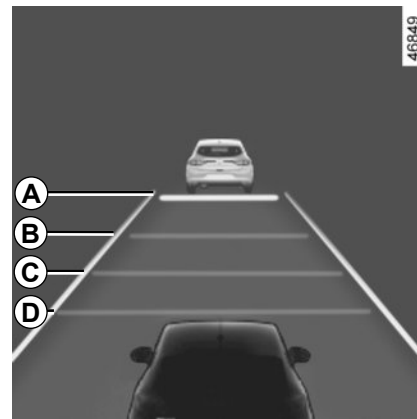
Nota : la taille de la silhouette **9** varie en fonction de la distance qui vous sépare du véhicule suivi. Plus la silhouette est grande et plus le véhicule suivi est proche.



Réglage de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs (faible variation) ou par un appui prolongé (forte variation) sur les contacteurs **6** ou **7** :

- contacteur (**SET/-**) **6** pour diminuer la vitesse ;
- contacteur (**RES/+**) **7** pour augmenter la vitesse.



Réglage de la distance de suivi

À tout moment, vous pouvez faire varier la distance de suivi du véhicule qui vous précède en agissant par appuis successifs sur le contacteur **3**.

Les barres de suivi horizontales au tableau de bord indiquent les différentes distances de suivi disponibles :

- barre de suivi **A** : distance longue (correspondant à un temps de suivi de 2,4 secondes environ) ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (5/14)

- barre de suivi **B** : distance intermédiaire 2 (correspondant à un temps de suivi de 2 secondes environ) ;
- barre de suivi **C** : distance intermédiaire 1 (correspondant à un temps de suivi de 1,6 seconde environ) ;
- barre de suivi **D** : distance courte (correspondant à un temps de suivi de 1,2 seconde environ).

La barre de suivi sélectionnée apparaît en vert au tableau de bord. Les autres barres restent en gris.

Nota : le réglage de la distance de suivi doit être adapté en fonction du trafic, des législations locales et des conditions climatiques.



Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, vous pouvez dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation **11** s'affiche en rouge.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la régulation de vitesse et de distance reprend automatiquement les consignes de vitesse et de distance que vous aviez sélectionnées précédemment.

Les barres de suivi clignotent si la distance par rapport au véhicule qui vous précède est inférieure à la distance de suivi sélectionnée : la fonction « contrôle de distance » n'est plus assurée.

La distance de suivi est réglée par défaut sur la barre de suivi **B**.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (6/14)

Manoeuvre de dépassement

Si vous souhaitez dépasser le véhicule suivi, l'activation du clignotant réduit temporairement la distance de suivi et procure une accélération facilitant la manœuvre de dépassement.

Mise en veille de la fonction

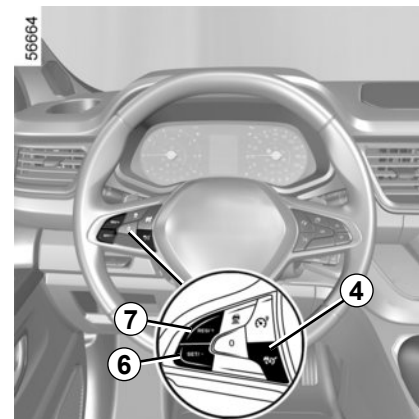
Vous pouvez mettre en veille la fonction lorsque :

- vous appuyez sur le contacteur **4 (0)** ;
- véhicule en mouvement, vous agissez sur la pédale de frein.

La fonction est mise en veille par le système si :

- vous positionnez la boîte de vitesses automatique sur **P** ou **N** ;
- vous passez la marche arrière ;
- vous débouclez la ceinture conducteur ;

- vous ouvrez un des ouvrants ;
- vous appuyez sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur ;
- la pente est trop forte ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 180 km/h ;
- certains dispositifs de correction et d'assistance à la conduite se déclenchent (freinage actif d'urgence, ABS, ESC...) ;
- vous appuyez sur la pédale d'embrayage de manière prolongée, ou sur une mise au point mort prolongée pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle.



Dans tous les cas, la mise en veille est confirmée par l'affichage en gris des témoins accompagnés du message « Régul. adaptatif déconnecté » au tableau de bord.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse adaptatif n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein si nécessaire.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (7/14)

Sortie de mise en veille de la fonction

À partir de la vitesse de régulation mémorisée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).

Appuyez sur le contacteur **7 (RES/+)** dans la plage de vitesses valides.

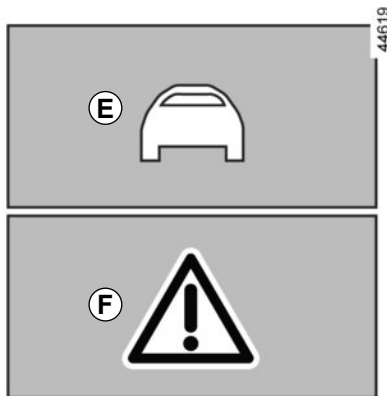
Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation.

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélère jusqu'à ce seuil.

À partir de la vitesse courante

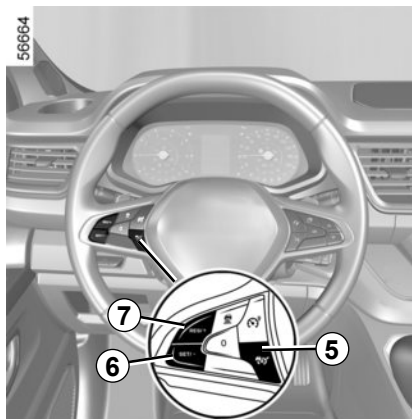
Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **6 (SET/-)** réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (8/14)



Alertes « reprise de contrôle du véhicule »

Dans certaines situations (arrivée sur un véhicule roulant beaucoup moins vite, changement de voie rapide des véhicules vous précédant...), **le système peut ne pas avoir le temps de réagir.**



Selon la situation, le système émet un signal sonore associé à :

- l'alerte orange **E** lorsque la situation nécessite l'attention du conducteur ; ou
- l'alerte rouge **F** accompagnée du message « Freinez » lorsque la situation nécessite une action immédiate du conducteur.

Dans tous les cas, réagissez en conséquence et exécutez les manœuvres appropriées.

Arrêt de la fonction


La fonction régulateur de vitesse adaptatif est interrompue lorsque vous appuyez sur le contacteur **6**.

L'extinction du témoin  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Indisponibilités temporaires

Le radar permet de détecter les véhicules qui vous précèdent. Le système ne peut pas fonctionner correctement si la zone du radar est occultée ou si son signal est perturbé.

En cas d'occultation de la zone du radar ou de perturbation du signal radar, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif est interrompue. L'extinction du témoin

vert  confirme l'arrêt automatique de la fonction.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (9/14)

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement de la fonction telles que :

- une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
- une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver la fonction.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage. Le système actionne les freins afin de maintenir la consigne de vitesse programmée, le freinage appliqué par le système est limité. En cas de descente de forte pente, par exemple en zone montagneuse, vous devez choisir un rapport de vitesse inférieur afin de bénéficier du freinage moteur.

Pour réduire la charge imposée au système de freinage et éviter une surchauffe des freins, la fonction régulateur de vitesse adaptatif peut être temporairement interrompue avec le message « Régul. adaptatif à contrôler ». Le message disparaît lorsque la fonction est de nouveau disponible.

Si le message persiste, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

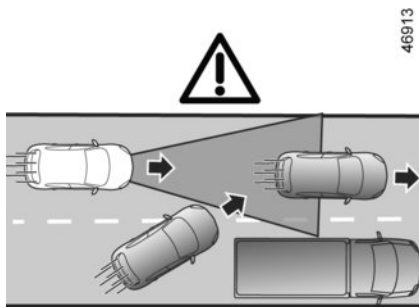
Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système est détectée, la fonction régulateur de vitesse adaptatif est interrompue.

Le témoin  apparaît au tableau de bord, accompagné, selon la nature du dysfonctionnement, du message :

- « Caméra avant à contrôler » ;
- « Radar avant à contrôler » ;
- « Caméra/Radar à contrôler » ;
- « Véhicule à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (10/14)



G

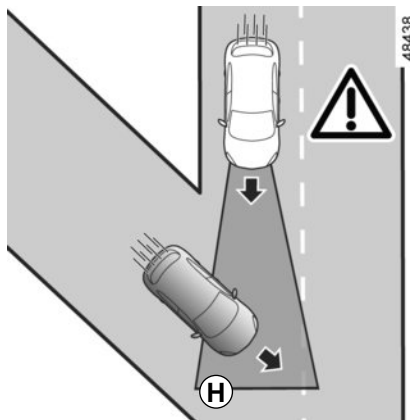
Limitations du fonctionnement du système

Détection des véhicules

Le système détecte uniquement les véhicules (voiture, camion, moto) circulant dans le même sens que votre véhicule.

Un véhicule s'insérant dans la même voie de circulation (exemple **G**) sera pris en compte par le système qu'une fois entré dans les champs de détection du radar et de la caméra.

Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.

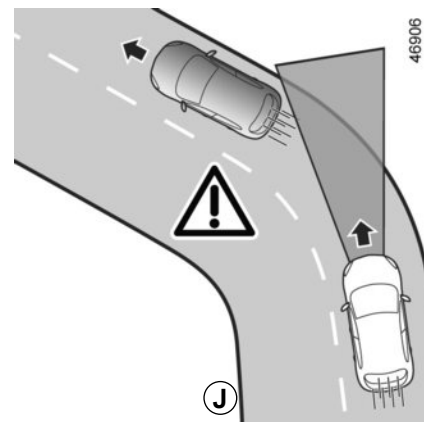


H

Le système ne détecte pas :

- les véhicules arrivant aux intersections : voie d'insertion (exemple **H**)... ;
- les véhicules circulant en sens inverse ou reculant dans votre direction.

Le régulateur de vitesse adaptatif doit être exclusivement utilisé sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).



J

Détection en virage

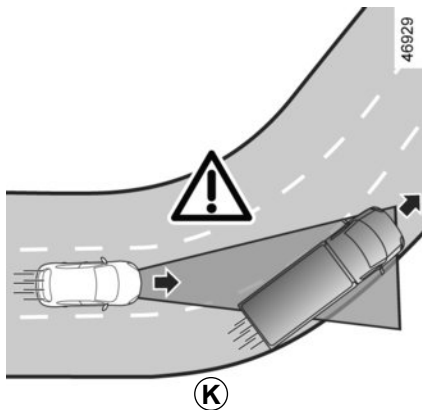
À l'entrée d'un virage et en courbe, le radar et/ou la caméra peuvent ne plus détecter temporairement le véhicule précédent (exemple **J**).

Le système peut déclencher une accélération.

À la sortie d'un virage, la détection du véhicule précédé par le système peut être perturbée ou retardée.

Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (11/14)

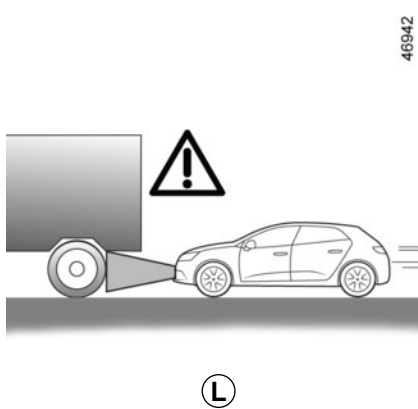


Détection des véhicules dans les voies adjacentes

Le système peut détecter des véhicules circulant sur une voie adjacente lorsque :

- vous entrez dans un virage (exemple **K**) ;
- vous circulez sur une route avec des voies réduites ;
- la vitesse du véhicule circulant sur la voie adjacente est plus lente et si l'un des deux véhicules est situé trop près de la voie de l'autre.

Le système peut déclencher un ralentissement ou un freinage inapproprié.

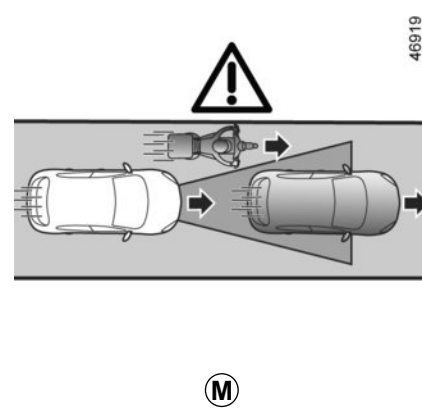


Véhicules cachés par le relief

Les véhicules cachés par le relief ou situés en dehors des champs de détection du radar et de la caméra, en montée ou en descente, ne sont pas pris en compte par le système.

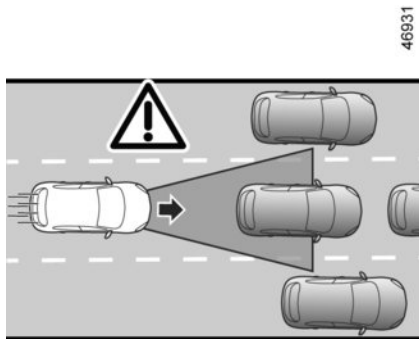
Véhicules en dehors des champs de détection du radar et de la caméra

Le système ne réagira pas ou réagira tardivement si les véhicules détectés sont en dehors des champs de détection du radar et de la caméra notamment dans les cas suivants :



- véhicules transportant des objets longs dépassant du gabarit ;
- la longueur réelle des véhicules hauts (exemple **L**) en dehors du champ du radar (engin de chantier, véhicule tractant du matériel agricole...);
- véhicule fortement décalé dans sa voie ;
- véhicule étroit en proximité immédiate (exemple **M**).

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (12/14)



(N)

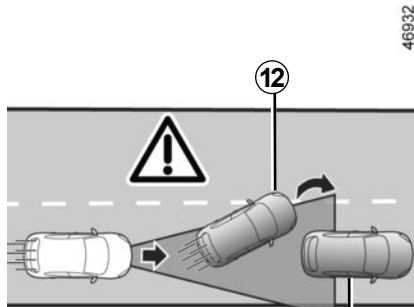
Véhicule arrêté ou se déplaçant à faible vitesse

Lorsque votre vitesse est supérieure à 50 km/h environ, **le système ne détecte pas** :

- les véhicules arrêtés (exemple **N**) ;
- les véhicules roulant très lentement.

Lorsque votre vitesse est inférieure à 50 km/h environ, **le système peut ne pas réagir ou réagir très tardivement** sur :

- les véhicules arrêtés (exemple **N**) ;
- les véhicules roulant très lentement ;

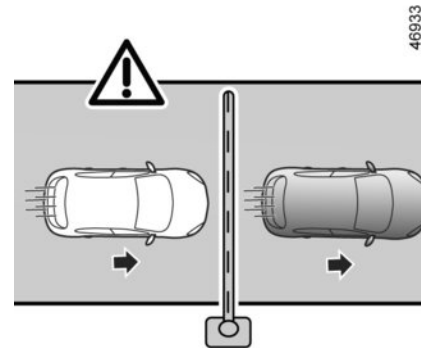


(P)

- les véhicules suivis **12** qui déboîtent ou changent de voie, découvrant un véhicule **13** à l'arrêt (exemple **P**).

Soyez toujours prêt à intervenir lorsque vous arrivez sur des véhicules arrêtés ou roulant à très faible vitesse (exemple N).

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.



(Q)

Non-détection des obstacles fixes et des petits gabarits

Le système ne détecte pas :

- les piétons, vélos, trottinettes... ;
- les animaux ;
- les obstacles fixes (barrières de péage, murs...) (exemple **Q**).

Ces éléments ne sont pas pris en compte par le système. Ils ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (13/14)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système.

Hormis les lignes délimitant la voie de circulation, les informations routières (feux de signalisation, panneaux de circulations, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Elles ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- le véhicule circule sur route sinueuse ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...) ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l’occultation du pare-brise ou de la zone du radar (saleté, glace, neige, buée, plaque d’immatriculation...) ;
- un environnement complexe (tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...) ;
- un véhicule plus lent ayant une forte différence de vitesse ;
- l’utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s’accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

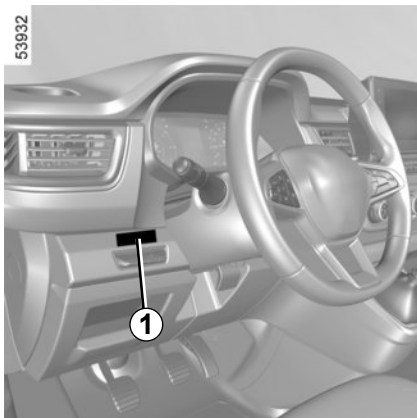
Dans ces cas, le système peut intervenir à tort.

Risque de freinage ou d’accélération intempestif.

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

VÉHICULE AVEC LA FONCTION « BRIDAGE VITESSE »



La vitesse du véhicule peut être limitée en permanence à une vitesse de bridage suivant le véhicule ou la législation locale.

Consultez un Représentant de la marque pour modifier la valeur ou activer/désactiver la fonction.

Dans le cas d'un bridage réglementaire (suivant véhicule), cette fonction ne peut pas être désactivée.

L'étiquette **1** collée sur la planche de bord vous rappelle la vitesse de bridage.

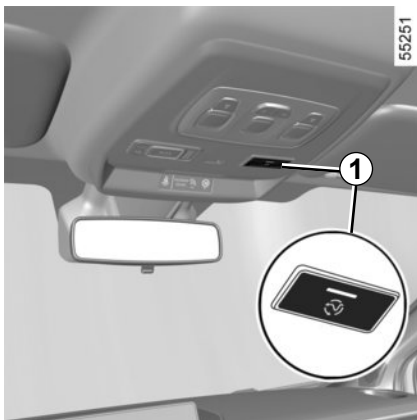
Cas particulier : si votre véhicule est équipé du Régulateur-Limiteur de vitesse, l'appui franc et à fond sur la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur ») ne permet pas de dépasser la vitesse de bridage ➔ 2.63.

Dans les situations exceptionnelles (exemple : forte pente...), la vitesse de bridage peut être légèrement dépassée car le dispositif n'intervient pas sur le système de freinage.



La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

RALENTI ACCÉLÉRÉ



Appuyez sur la commande **1**, la fonction est activée après quelques secondes.

Modification régime de ralenti accéléré

Pour augmenter ou diminuer le régime, faites appel à un Représentant de la marque.

Arrêt de la fonction

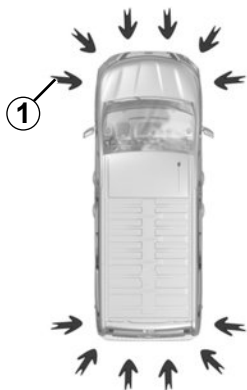
La fonction est interrompue lorsque :

- vous agissez sur la pédale d'embrayage et/ou d'accélérateur;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 0 km/h;
- le témoin **STOP** s'allume au tableau de bord;
- le témoin **🔧** s'allume au tableau de bord;
- le témoin **🚗** s'allume au tableau de bord.

Particularité liée à la fonction Stop and Start : l'activation de la fonction « Ralenti accéléré » inhibe la mise en veille du moteur ➡ 2.8.

AIDE AU PARKING (1/8)

56798



Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1**, implantés dans les boucliers du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 20 ou 30 centimètres du véhicule.

Suivant véhicule, le système détecte des obstacles à l'avant, à l'arrière et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

La fonction ne tient pas compte des systèmes d'attelage ou de portage non reconnus par le système.

Localisation des détecteurs à ultrasons **1**

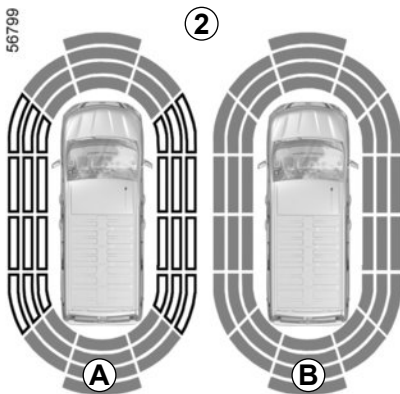
Veillez à ce que les détecteurs ultrasons indiqués par les flèches **1** ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choqués, modifiés (y compris peinture...) ou masqués par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, pierre, piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

AIDE AU PARKING (2/8)



Nota : l'affichage 2 permet de visualiser l'environnement du véhicule en complétant les signaux sonores.

Il est nécessaire de parcourir quelques mètres avant que la détection latérale soit active.

Lorsque toutes les zones ont un fond grisé, l'ensemble du contour du véhicule est surveillé :

- **A** : analyse de l'environnement autour du véhicule en cours ;
- **B** : analyse de l'environnement autour du véhicule effectuée.



Fonctionnement

La plupart des objets se trouvant à proximité de l'avant, de l'arrière et des côtés du véhicule sont détectés.

Selon la distance de l'obstacle, la fréquence du signal sonore sera plus élevée en approche jusqu'à devenir continue vers 20 cm environ pour un obstacle sur les côtés et 30 cm environ pour un obstacle à l'avant ou à l'arrière.

Les zones verte, orange (ou jaune suivant véhicule) et rouge s'afficheront sur l'afficheur C.

Nota : en cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.



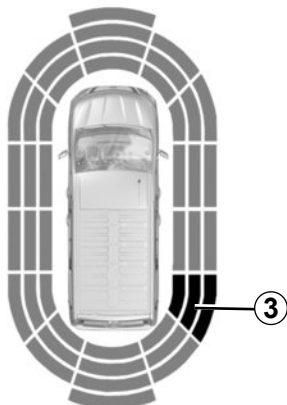
En cas de choc sur le soulèvement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (3/8)

56801

D



Détection d'obstacles sur le côté

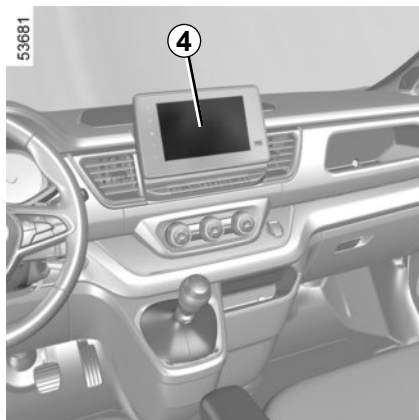
Suivant l'orientation des roues, le système détermine la trajectoire du véhicule et vous avertit du risque ou non de collision avec un obstacle **3** situé sur le côté du véhicule.

Lorsqu'un obstacle situé sur le côté est détecté :

- s'il y a un risque de collision, des signaux sonores retentissent avec une fréquence de plus en plus élevée à l'approche de l'obstacle jusqu'à devenir continue. Les zones verte, orange et rouge s'afficheront sur l'afficheur **D** ;
- s'il n'existe aucun risque de collision, aucun signal ne sera émis à l'approche de l'obstacle. Les zones verte, orange et rouge s'afficheront en hachurées sur l'afficheur **D**.

Nota : en cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

AIDE AU PARKING (4/8)



Véhicules équipés d'un écran multimédia

Activation/désactivation

Pour accéder à l'activation ou la désactivation des différentes zones couvertes (avant, latérale et/ou arrière) par les détecteurs à ultrasons depuis l'écran multimédia **4**, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Au démarrage du moteur, la fonction retrouve le dernier état enregistré avant la coupure du contact.

Réglage

Suivant véhicule, moteur tournant, vous pouvez régler certains paramètres depuis l'écran multimédia **4**. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Volume sonore de l'aide au parking

Réglez le volume de l'aide au parking en appuyant sur + ou -.

Son du système

Permet de choisir le son du système.

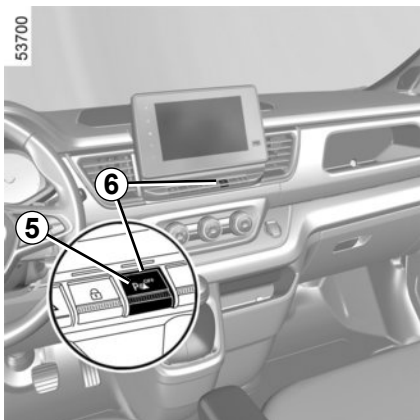
Désactivation du son du système

Activez ou désactivez le son de l'aide au parking.

Nota : si vous désactivez le son, vous ne serez plus alerté à l'approche d'un obstacle par des signaux sonores.

Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher les signaux sonores de l'aide au parking.

AIDE AU PARKING (5/8)

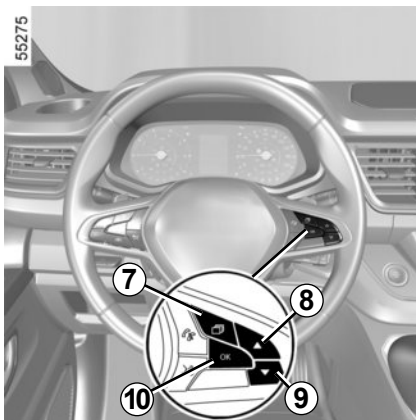


Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Activation/désactivation

Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le bouton **6** pour désactiver l'aide au parking. Le témoin intégré **5** au contacteur s'allume. Un nouvel appui sur le contacteur **6** active la fonction. Le témoin intégré **5** au contacteur s'éteint.

Au démarrage du moteur, la fonction retrouve le dernier état enregistré avant la coupure du contact.



Réglage des fonctions d'aide au parking par le tableau de bord

(disponible sur véhicule avec aide au parking avant et latérale)

- Véhicule à l'arrêt, par appui sur le contacteur **7**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- par appuis successifs sur la commande **8** ou **9** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **10** OK ;

- faites des appuis successifs sur la commande **8** ou **9** pour atteindre le menu « AIDES PARKING ». Appuyez sur le contacteur **10** OK ;
- choisissez « ON » ou « OFF » pour activer ou désactiver la fonction.

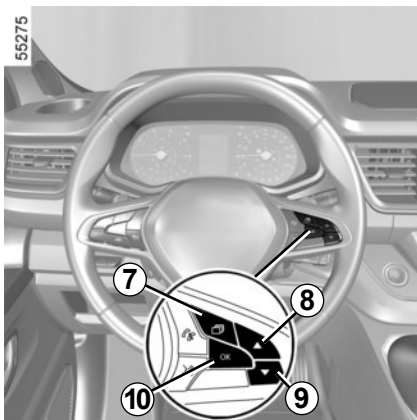
Si le bouton **6** ne permet pas de réactiver l'aide au parking, vérifiez que la fonction n'a pas été désactivée au tableau de bord. Pour la réactiver, reportez-vous au paragraphe « Particularité des véhicules équipés de l'aide au parking avant, arrière et latérale ».



En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (6/8)



Réglage

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **7**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **8** ou **9** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **10** OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande **8** ou **9** pour atteindre le menu « AIDES PARKING ». Appuyez sur le contacteur **10** OK ;

- sélectionnez « VOLUME BIP » pour régler le son de l'aide au parking avec la commande **8** ou **9**.

Désactivation automatique de l'aide au parking

Le système se désactive :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;
- suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de trois secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage...);
- lorsque vous êtes au point mort avec une boîte de vitesses manuelle, ou en position **N** ou **P** avec une boîte de vitesses automatique ;
- lorsque une anomalie de fonctionnement est détectée.

Nota : si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, seulement l'aide au parking arrière est désactivé.

Désactivation manuelle de l'aide au parking

Vous devez désactiver la fonction :

- en cas de présence d'un système d'attelage, de portage ou de remorque non reconnu par le système devant les détecteurs à ultrasons, vous devez désactiver le système ;
- en cas de détérioration des détecteurs ultrasons.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un signal sonore retentit à chaque passage de la marche arrière pendant environ trois secondes accompagné du message « Aide au parking à contrôler » au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (7/8)

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des détecteurs peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas...);
- en cas d'exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension...);
- certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...);
- l'installation d'un crochet ou d'une boule d'attelage non adaptée ;
- ...

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (8/8)

Limitation du fonctionnement du système

- La zone des détecteurs doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Le système peut ne pas détecter les objets trop proches du véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules ou objets est importante.
- Lors d'une modification de trajectoire pendant une manoeuvre, les obstacles peuvent être signalés tardivement par le système.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque, le système d'aide au parking arrière doit être désactivé.

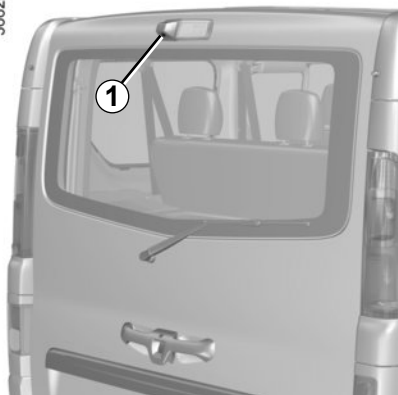
Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des détecteurs a subi une dégradation ;
- le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage non reconnu par le système (boule, crochet, adaptateur électrique...).

CAMÉRA DE REcul (1/4)

36620



Fonctionnement

Au passage de la marche arrière, la caméra **1** située sur le hayon ou, suivant véhicule, sur la porte arrière battante, transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur le rétroviseur **2** ou, suivant véhicule, sur l'afficheur multimédia **3** accompagné d'un ou de deux gabarits **4** et **5** (mobile et fixe).

53701



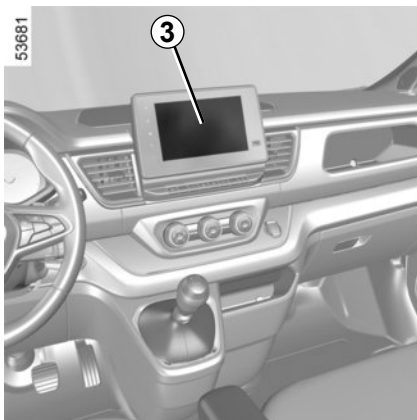
Nota : veuillez à ce que la caméra de recul ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veuillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

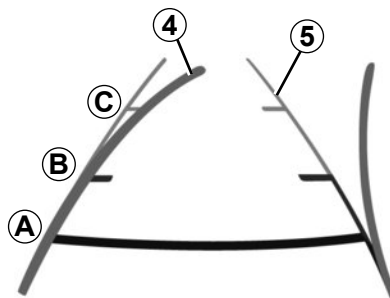
CAMÉRA DE RECUL (2/4)



Réglages

(suivant véhicule)

Moteur tournant, depuis l'écran multimédia **3**, vous pouvez ajouter ou supprimer les gabarits et régler les paramètres de l'image de la caméra (luminosité, contraste...). Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Gabarit mobile 4

(suivant véhicule)

Il est représenté en bleu sur l'afficheur multimédia **3**. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

Gabarit fixe 5

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

Ce système s'utilise d'abord à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.

CAMÉRA DE RECUL (3/4)

Anomalies de fonctionnement

Au passage de la marche arrière, lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un écran noir s'affiche temporairement à l'écran multimédia **3**.

Cela peut provenir d'une anomalie de la caméra ou de l'écran (netteté, image fixe, ralentissement de la transmission...).

Si l'affichage temporaire de l'écran noir persiste, consultez un Représentant de la marque.

L'écran représente une image inversée.

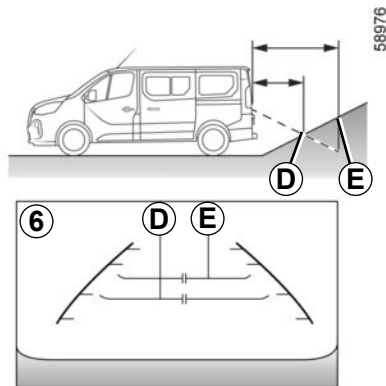
Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat. Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque les portes arrière sont ouvertes ou mal fermées, le message « coffre ouvert » apparaît et, suivant véhicule, l'affichage caméra disparaît.

CAMÉRA DE RECUL (4/4)



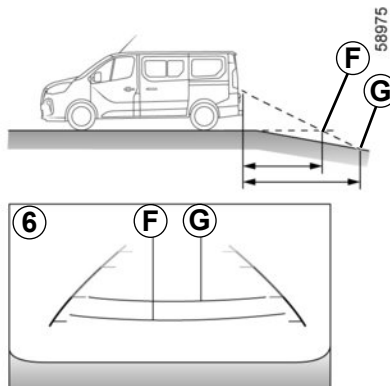
Différence entre la distance prévue et la distance réelle

Reculer vers une forte pente ascendante

Les repères gabarit fixe **6** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.

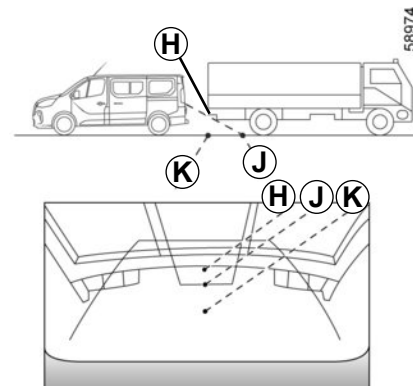


Reculer vers une forte pente descendante

Les repères du gabarit fixe **6** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.



Reculer près d'un objet saillant

La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran. La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la proéminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (1/4)



Levier de sélection 1

P : parking

R : marche arrière

N : point mort

D : mode automatique

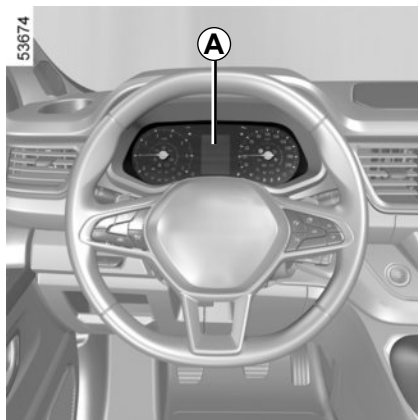
M : mode manuel

+ : rapport montant

- : rapport descendant

Le rapport de boîte engagé est affiché au tableau de bord **A**.


Nota : appuyez sur le bouton **2** pour passer de la position **D** ou **N** vers **R** ou **P**.



Fonctionnement

Le levier de sélection **1** en position **P**, démarrez le moteur.

Pour quitter la position **P**, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage **2**.

Pied sur la pédale de frein (le témoin  sur l'afficheur s'éteint), quittez la position **P**.

L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein, pédale d'accélérateur relevée et moteur tournant.

Conduite en mode automatique

Engagez le levier **1** en position **D**.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car « l'automatisme » tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Dans certains cas (stationnement en forte pente...), l'effort à fournir pour passer le levier de vitesses de la position **P** vers une autre position, peut être important.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (2/4)

Conduite en mode automatique (suite)

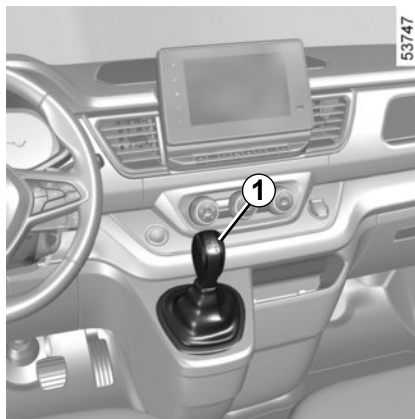
Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

Accélérations et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.



Conduite en mode manuel

Engagez le levier de sélection **1** en position **D**, amenez le levier vers la droite jusqu'en position **M**.

Des impulsions successives sur le levier permettent de passer les rapports de vitesse manuellement :

- pour descendre les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'avant ;

- pour monter les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'arrière.

Le rapport de vitesse engagé apparaît sur l'afficheur au tableau de bord.

Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (entraînant par exemple la protection du moteur, la mise en action du contrôle dynamique de conduite : ESC...), « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l'automatisme » : dans ce cas, l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.



Vérifiez que le témoin **P** au tableau de bord soit bien activé avant de quitter le véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (3/4)

Situations exceptionnelles

- **Si le profil de la route et sa sinuosité** ne permettent pas de se maintenir en mode automatique (ex. : en montagne), il est conseillé de passer en mode manuel. Ceci, afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.
- **Par temps très froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D** ou **R**.

En montée, pour rester à l'arrêt, ne laissez pas le pied sur l'accélérateur.

Risque de surchauffe de la boîte de vitesses automatique.

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Assurez-vous que le frein de parking est serré.

Nota : en cas de stationnement sur une forte pente et position **P** engagée, le message « Serrer le frein de parking » s'affiche au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

Périodicité d'entretien

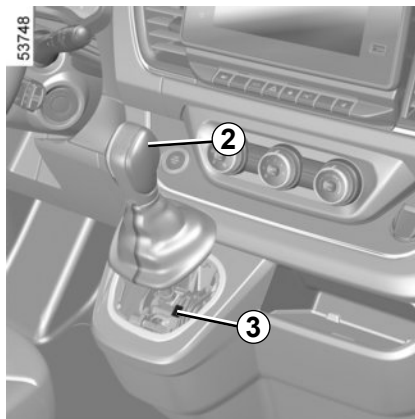
Reportez-vous au document d'entretien ou consultez un Représentant de la marque pour vérifier si la boîte de vitesses automatique nécessite un entretien périodique.

Si elle ne nécessite pas d'entretien, vous ne devez pas faire d'ajout d'huile.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (4/4)

Anomalies de fonctionnement

- **en roulant**, si le message « Boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord, il indique une défaillance. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- **en roulant**, si le message « Boîte vitesses surchauffe » apparaît au tableau de bord, arrêtez-vous dès que possible pour laisser refroidir la boîte de vitesses et jusqu'à la disparition du message ;
- **dépannage d'un véhicule à boîte automatique** ➔ 5.37.



À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, déclipsez la base du levier, puis passez un outil (tige rigide) dans la fente **3** (située à gauche ou à droite du levier). Appuyez simultanément sur l'outil (tige rigide) et le bouton **2** afin de déverrouiller le levier.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

APPEL D'URGENCE (1/3)

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appel d'urgence est un système qui permet d'appeler automatiquement ou manuellement les services de secours (appel gratuit) en cas d'accident ou de malaise afin de réduire le temps de leur arrivée sur les lieux.

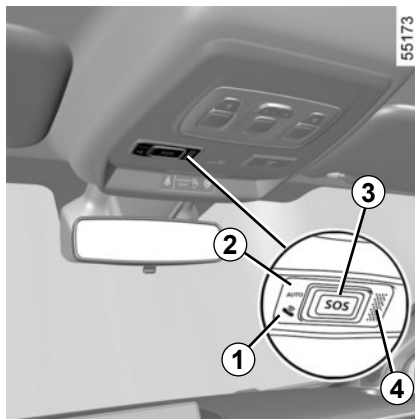
Nota : l'appel d'urgence est opérationnel :

- dans les pays couverts par les infrastructures et services de secours télématiques associés et compatibles avec le système ;
- suivant la couverture géographique du réseau où le véhicule circule.

Si vous utilisez l'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous êtes témoin, cela suppose un arrêt compatible avec les conditions de circulation pour permettre aux secours de localiser votre véhicule et donc, le lieu de l'accident signalé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale.

Utilisez l'appel d'urgence uniquement si vous êtes victime ou témoin d'un accident ou en cas de malaise.



1 Témoin de fonctionnement du système :

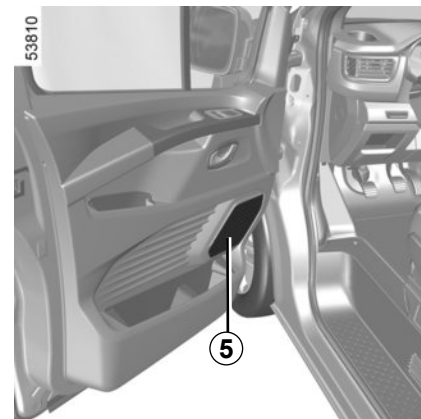
- vert : fonctionnel (réseau disponible) ;
- éteint : non fonctionnel (réseau indisponible) ;
- rouge : anomalie de fonctionnement ;
- vert clignotant : appel en cours.

2 Témoin de mode automatique.

3 Bouton **SOS**.

4 Micro.

5 Haut-parleur.



Un appel se passe toujours de la façon suivante :

- établissement de l'appel avec les secours ;
- envoi des données liées à l'événement (plaque constructeur, heure de l'appel, dernières positions, direction du véhicule...) ;
- communication vocale avec les secours ;
- éventuellement, rappel des secours.

L'appel d'urgence présente deux modes :

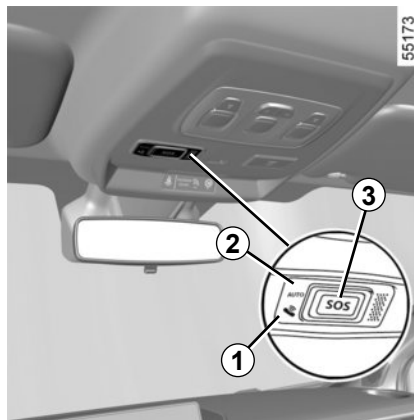
- le mode automatique ;
- le mode manuel.

APPEL D'URGENCE (2/3)

Mode automatique

Le témoin mode automatique **2** allumé en vert indique que le système automatique est activé.

L'appel d'urgence est déclenché automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des moyens de protection (prétensionneurs de ceinture, airbag...).



Mode manuel

L'appel d'urgence est réalisé par :

- un appui long de plus de trois secondes environ sur le bouton **3** ;

ou

- cinq appuis sur le bouton **3** dans une durée inférieure à 10 secondes environ.



En cas d'accident, si le lieu et les conditions de circulation le permettent, il est recommandé de rester à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre au centre d'appels d'urgence si besoin.

En cas de mauvaise manipulation, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton **3** pendant deux secondes environ avant que la communication avec le centre d'appels soit établie.

Une fois que la communication est établie, seul le centre d'appels peut terminer la communication.

Mode test

(suivant législation locale)

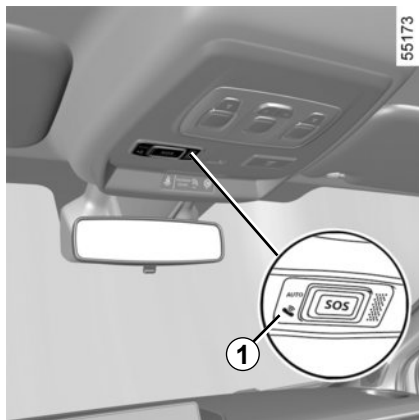
Le mode test est réservé exclusivement au Représentant de la marque pour vérifier le bon fonctionnement de l'appel d'urgence.

Il se fait par :

- trois appuis courts sur le bouton **3** ;
- attente de 15 secondes environ ;
- trois appuis courts sur le bouton **3**.

La sortie du mode test est automatique.

APPEL D'URGENCE (3/3)



Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (ex. : batterie faible...).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **1** s'allume en rouge pendant plus de 30 minutes, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Le système fonctionne avec une batterie dédiée. La durée de vie de la batterie est d'environ quatre ans (le témoin **1** s'allume en rouge pour vous en avertir).

Consultez un Représentant de la marque.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute intervention sur la batterie (démontage, débranchement...) doit impérativement être effectuée par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

En l'absence d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne garde en mémoire que les trois dernières positions du véhicule.

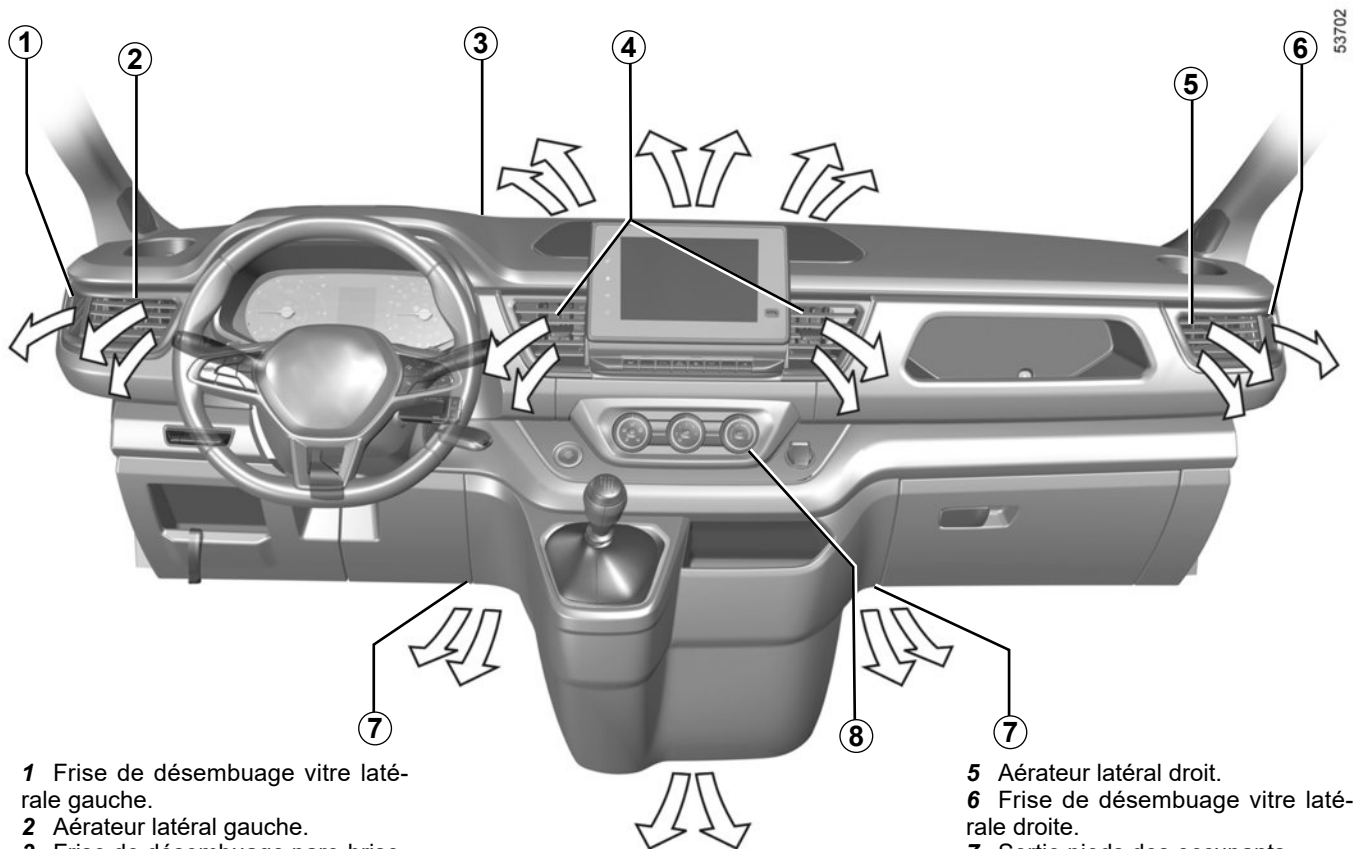
Suivant la législation locale, l'envoi des données est uniquement réalisé en cas d'appel d'urgence. L'utilisation des données transmises au centre d'appels respecte la réglementation de protection des données à caractère personnel du pays où vous vous trouvez. Le système garde en mémoire l'historique des données d'activité pendant 13 heures uniquement.

Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.

Chapitre 3 : Votre confort

| | |
|--|------|
| Aérateurs | 3.2 |
| Chauffage et air conditionné manuel | 3.4 |
| Air conditionné automatique | 3.8 |
| Air conditionné : informations et conseils d'utilisation | 3.12 |
| Climatisation additionnelle | 3.14 |
| Équipement multimédia | 3.16 |
| Vitres | 3.18 |
| Pare-soleil | 3.21 |
| Éclairage intérieur | 3.22 |
| Rangements, aménagements habitacle | 3.25 |
| Prise accessoires | 3.35 |
| Banquette arrière : fonctionnalités | 3.38 |
| Cache-bagages | 3.42 |
| Filet de séparation | 3.43 |
| Transport d'objets | 3.45 |
| Transport d'objets : attelage | 3.47 |
| Barres de toit | 3.49 |

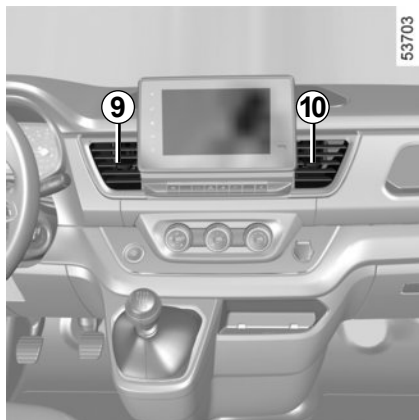
AÉRATEURS, sorties d'air (1/2)



- 1 Frise de désembuage vitre latérale gauche.
- 2 Aérateur latéral gauche.
- 3 Frise de désembuage pare-brise.
- 4 Aérateurs centraux.

- 5 Aérateur latéral droit.
- 6 Frise de désembuage vitre latérale droite.
- 7 Sortie pieds des occupants.
- 8 Tableau de commandes.

AÉRATEURS, sorties d'air (2/2)



Aérateurs centraux

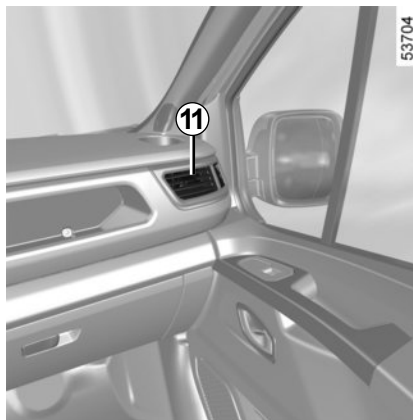
Débit d'air

Pour fermer l'aérateur central gauche, couisissez complètement le curseur **9** vers la gauche.

Pour fermer l'aérateur central droit, couisissez complètement le curseur **10** vers la droite.

Orientation de l'air

Pour orienter le flux d'air faites pivoter l'aérateur latéral **9** ou **10**.



Aérateurs latéraux

Débit d'air

Pour fermer l'aérateur latéral gauche, couisissez complètement le curseur **11** vers la droite.

Pour fermer l'aérateur latéral droit, couisissez complètement le curseur **11** vers la gauche.

Orientation de l'air

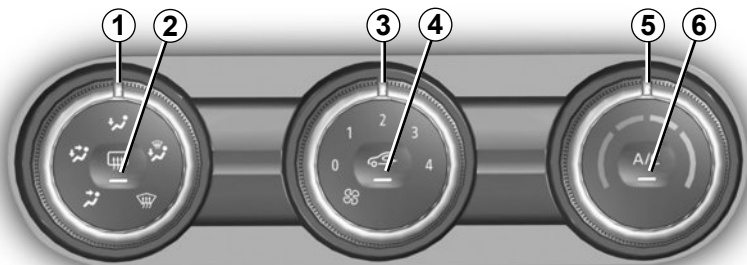
Pour orienter le flux d'air faites pivoter l'aérateur latéral **11**.

Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.



53705

Commandes

La présence des commandes dépend de l'équipement du véhicule.

- 1 Répartition de l'air.
- 2 Dégivrage/désembuage des rétroviseurs et, suivant véhicule, de la lunette arrière.
- 3 Réglage de la vitesse de ventilation.
- 4 Recyclage de l'air.
- 5 Réglage de la température de l'air.
- 6 Air conditionné.

Informations et conseils d'utilisation ➔ 3.12

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande 5 en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

Réglage de la vitesse de ventilation

Manœuvrez la commande 3 de 0 à 4. Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande. Si vous désirez arrêter l'arrivée d'air, placez la commande 3 sur 0.

Le système est arrêté : la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est nulle (véhicule à l'arrêt), vous pouvez néanmoins ressentir un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

Nota : l'utilisation prolongée de cette commande en position 0 peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.



Mise en service du mode isolation de l'habitacle/ recyclage d'air

Appuyez sur la touche **4** (le témoin s'allume).

Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

Si l'air conditionné n'est pas activé (témoin « **A/C** » intégré à la touche **6** éteint), l'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise ainsi que des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle. Pour éviter ce phénomène, le recyclage d'air se désactive automatiquement au bout d'un certain temps.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière


Moteur tournant, appuyez sur la touche **2**. Le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs électriques dégivrants.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **2**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Désembuage rapide

Isolation de l'habitacle/recyclage de l'air désactivé (le témoin de la touche **4** éteint) :

- appuyez sur la touche **2** (le témoin s'allume) et amenez la commande **1** sur la position désembuage  ;
- amenez les commandes **3** et **5** sur les positions :
 - vitesse de ventilation en position 3 ou 4 ;
 - température maximum ;
- appuyez sur la touche **6** (le témoin intégré s'allume) : le déclenchement de l'air conditionné accélère le désembuage par assèchement de l'air.



Répartition de l'air dans l'habitacle

Tournez la commande **1** pour choisir votre répartition.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants et les aérateurs de la planche de bord.

Pour diriger le flux d'air uniquement vers les pieds, fermez les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.



53705

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La touche **6** permet de mettre en service (témoin allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

La mise en service ne peut pas être effectuée si la commande **3** est positionnée sur « 0 ».



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

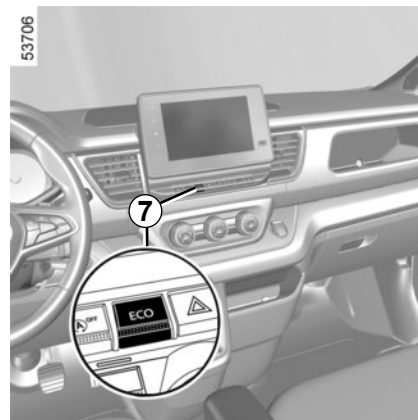
- d'abaisser la température intérieure de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.

Utilisation de l'air conditionné en cas de grande chaleur

Afin d'ajuster la température rapidement en cas de grande chaleur, mettez en service l'air conditionné à l'aide de la touche **6**.

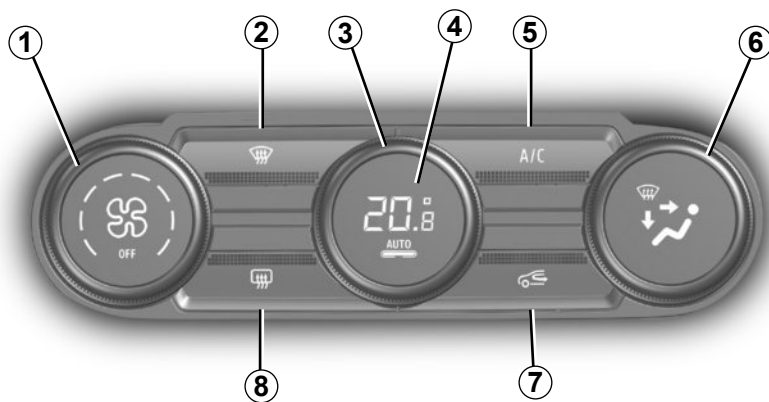
Activez le recyclage d'air par un appui sur la touche **3**.



53706

Véhicules équipés du mode ECO (contacteur 7) : lorsqu'il est actionné, le mode ECO peut diminuer les performances du chauffage et/ou de l'air conditionné ➔ 2.18.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (1/4)



53861

Les commandes

(suivant véhicule)

- 1 Réglage de la vitesse de ventilation.
- 2 Fonction « voir clair ».
- 3 Réglage de la température de l'air.
- 4 Mode automatique.
- 5 Commande d'air conditionné.
- 6 Répartition de l'air dans l'habitacle.
- 7 Recyclage de l'air.
- 8 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation. Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

AUTO : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur la touche **4**.

Réglage de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en tournant la commande **1** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **3** en fonction de la température désirée.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.

Particularité : les réglages extrêmes permettent au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaud (« 16,5 °C » et « 25,5 °C »).

Toutes actions sur une touche autre que la touche **AUTO** entraîne la désactivation du mode automatique.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (2/4)

Fonction « voir clair »

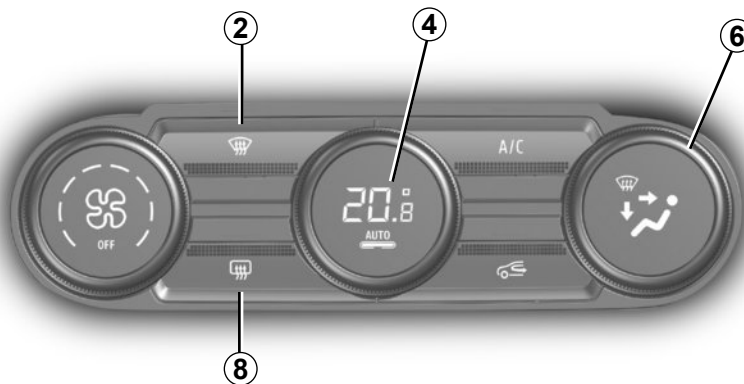
Appuyez sur la touche **2**, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Appuyez sur la touche **8** pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, le témoin intégré s'éteint.

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche **2** ou **4**.

Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.



53861

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Tournez la commande **6**. Le témoin intégré à la touche sélectionnée s'allume.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord, vers les pieds des occupants en place avant et, suivant véhicule, des occupants des sièges de deuxième rangée.

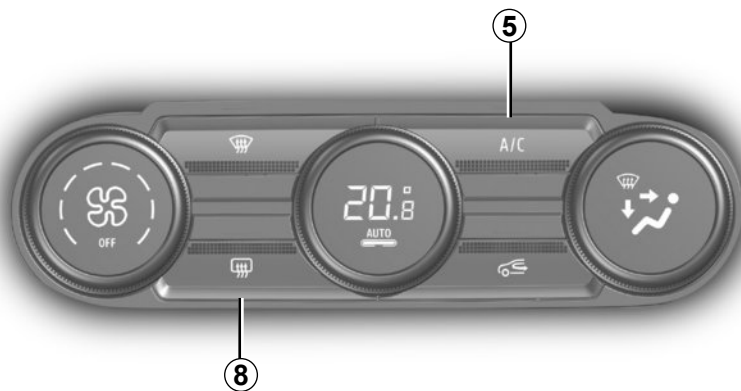


Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (3/4)



53861

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche **8**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **8**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

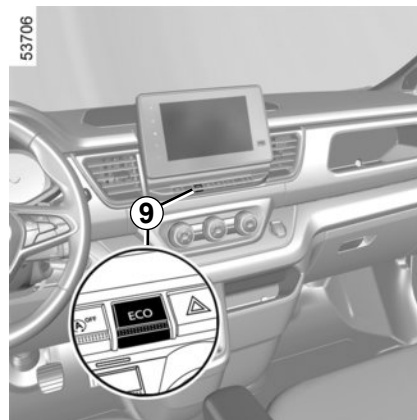
Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

Appuyez sur la touche **5** pour forcer l'arrêt de l'air conditionné, le témoin intégré s'éteint.



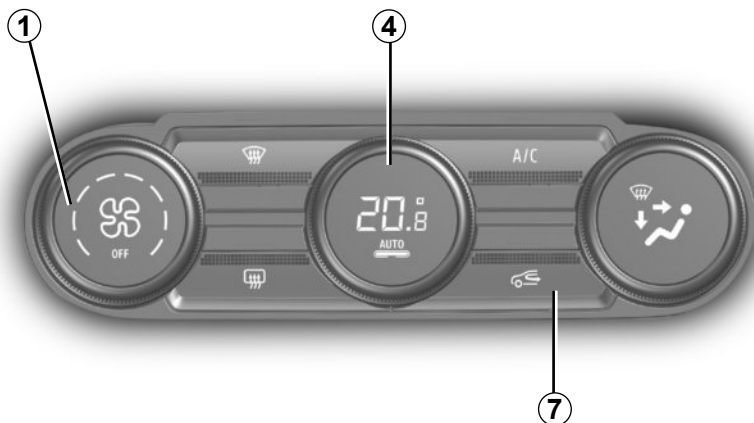
N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.



53706

Véhicules équipés du mode ECO (contacteur 9) : lorsqu'il est actionné, le mode ECO peut diminuer les performances de l'air conditionné automatique ➔ 2.18.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (4/4)



Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Cette fonction est gérée automatiquement mais vous pouvez aussi l'activer manuellement. Dans ce cas, la mise en fonction est confirmée par l'allumage du témoin intégré à la touche 7.

Le désembuage/dégivrage désactive le recyclage de l'air.

Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche 7, le témoin intégré s'allume.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Pour éviter ce phénomène, le recyclage d'air se désactive automatiquement au bout d'un certain temps.

Arrêt du système

Tournez la commande 1 sur « OFF » pour arrêter le système. Pour le démarer, tournez de nouveau la commande 1 pour ajuster la vitesse de ventilation ou appuyez sur la touche 4.

53861

Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (1/2)

Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « **voir clair** » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.

Véhicules équipés du mode ECO

Une fois activé, le mode ECO peut réduire les performances de la climatisation automatique ➔ 2.18.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air. Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

– Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– Non-production d'air froid.

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des soupapes. Sinon arrêtez le système.

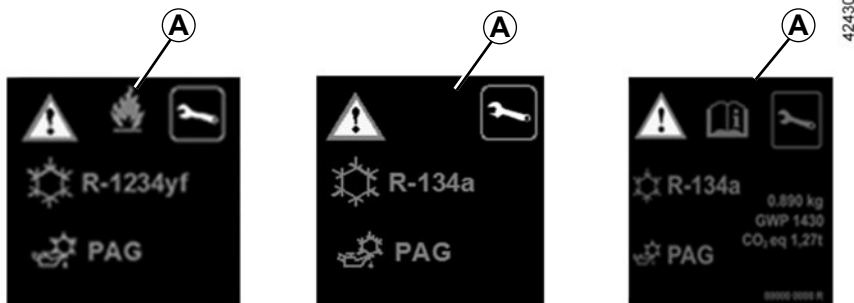
Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (2/2)



Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **A** dépendent du véhicule.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.



Type du fluide frigorigène



Type d'huile du circuit de climatisation



Produit inflammable



Consultez la notice d'utilisation



Maintenance

x.xxx kg

Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.

GWP xxxxx

Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO2).

CO2 eq
x,xxt

La quantité en poids et en équivalent CO2.

CLIMATISATION ADDITIONNELLE (1/2)

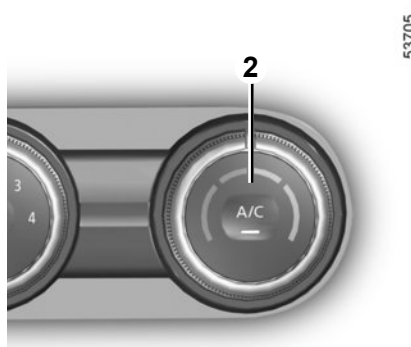


Lorsque le véhicule en est équipé, il dispose de quatre aérateurs orientables et du combiné de commandes **1**.

Ces commandes agissent uniquement sur la quantité d'air pulsé dans l'habitacle :

- une commande pour le chaud (l'air sort des aérateurs du bas) ;
- une commande pour le froid (l'air sort des aérateurs du haut).

Nota : évitez de fermer les quatre aérateurs en même temps (risque de détérioration des éléments du système).



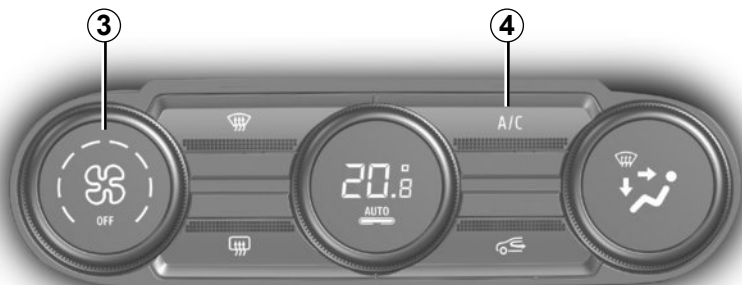
Véhicule équipé de l'air conditionné manuel

Assurez-vous que le conditionnement d'air est en fonctionnement (témoin de la touche **2** allumé).

Nota : la touche **2** est complétée par un témoin de fonctionnement :

- témoin allumé, la fonction est en service ;
- témoin éteint, la fonction n'est pas en service.

CLIMATISATION ADDITIONNELLE (2/2)



Véhicule équipé de l'air conditionné automatique

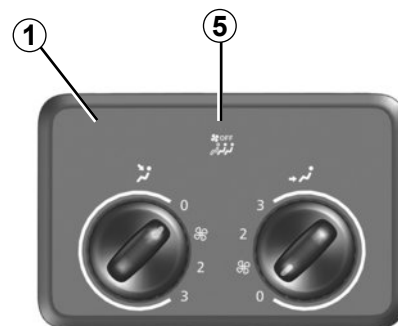
Assurez-vous que le conditionnement d'air est en fonctionnement (témoin de la touche A/C OFF 4 allumé).

Pour activer les réglages du combiné de commandes 1, appuyez sur le contacteur 3. Le témoin au contacteur 3 et le témoin 5 de la commande 1 sont éteints.

Nota : le contacteur 3 et le combiné de commande 1 sont complétés par un témoin de fonctionnement :

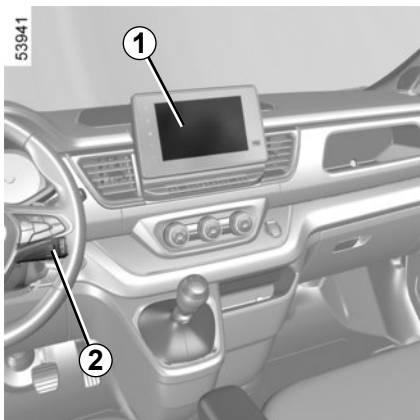
- contacteur 3 et le témoin 5 allumés, la commande 1 n'est pas activée ;
- contacteur 3 et témoin 5 éteints, la commande 1 est en service.

53861



42905

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (1/2)

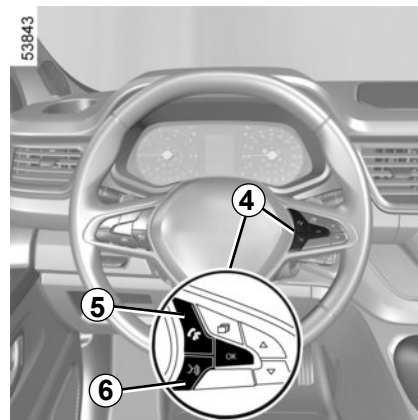


La présence et l'emplacement de ces équipements dépendent de l'équipement multimédia du véhicule.

- 1 Écran tactile multimédia.
- 2 Commande sous volant.
- 3 Radio.



Radio 3

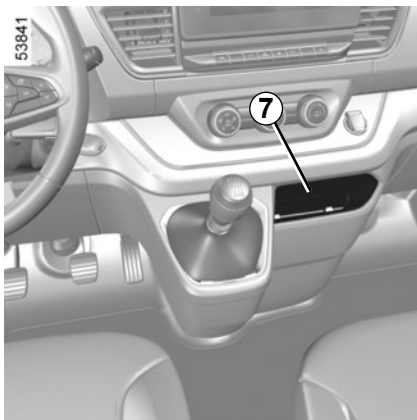


Commandes au volant 4

Pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez les commandes de téléphone mains libres 5 et de reconnaissance vocale 6.

Pour le fonctionnement de ces équipements : consultez la notice de l'équipement.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (2/2)



Chargeur à induction 7
(suivant véhicule)

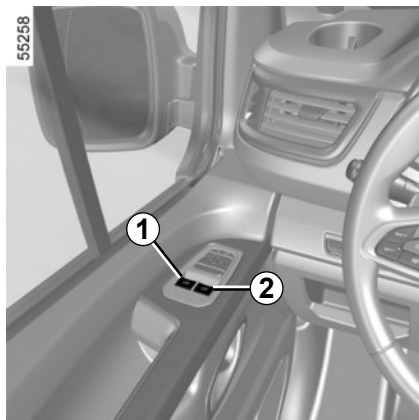
➔ 3.25



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

VITRES (1/3)



Lève-vitres électriques

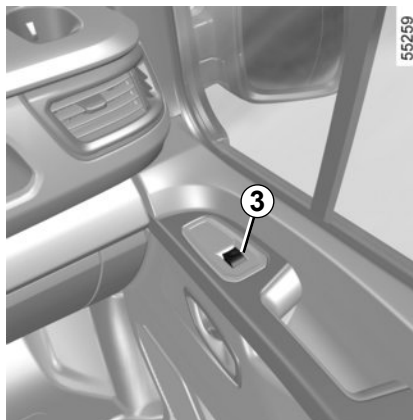
Contact mis :

- appuyez sur le contacteur de la vitre concernée pour la baisser jusqu'à la hauteur désirée;
- soulevez le contacteur de la vitre concernée par la levier jusqu'à la hauteur désirée.

De la place conducteur

Agissez sur le contacteur :

- **1** pour le côté conducteur;
- **2** pour le côté passager avant.



De la place passager avant

Agissez sur le contacteur **3**.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entrouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

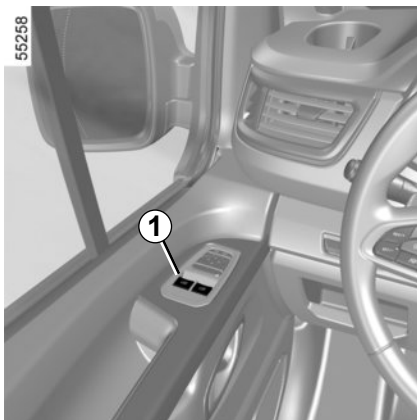


Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé ou Intelligent Key à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

VITRES (2/3)



Mode impulsionnel

Suivant véhicule, ce mode s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment. Il équipe uniquement la vitre avant conducteur.

Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur **1** : la vitre s'abaisse ou se relève complètement. Une action sur le contacteur arrête le fonctionnement de la vitre.

Impossibilité de faire fonctionner le lève-vitre impulsionnel

Le lève-vitre impulsionnel est équipé d'une protection thermique : si vous actionnez le contacteur du lève-vitre plus de seize fois consécutives il se met en protection (blocage de la vitre).

Vous pouvez :

- utiliser le lève-vitre de façon ponctuelle, par action sur le contacteur, une fois toutes les 30 secondes environ ;
- sortir de ce blocage de façon définitive, moteur tournant, en n'effectuant aucune action sur le contacteur pendant 20 minutes environ.

Nota : lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...) elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

Anomalies de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsionnel : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

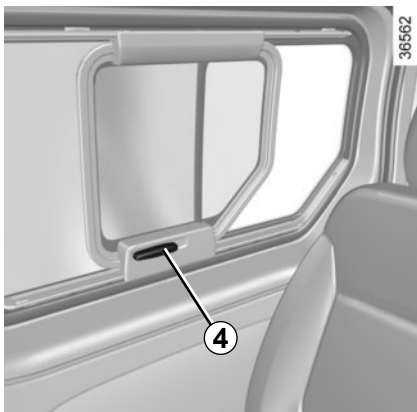
Si besoin, adressez-vous à votre Représentant de la marque.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

Risque de blessures graves.

VITRES (3/3)



Vitres arrière coulissantes

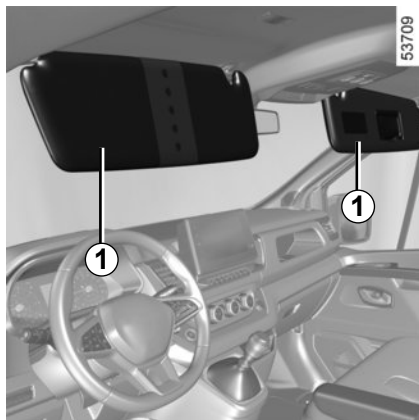
Manoeuvrez la poignée **4** et faites coulisser la vitre jusqu'au cran d'arrêt souhaité.



Vitres et portes coulissantes

Avant de les manoeuvrer,
assurez-vous qu'aucun passager n'ait engagé une partie de son corps par la vitre ou la porte ouverte.

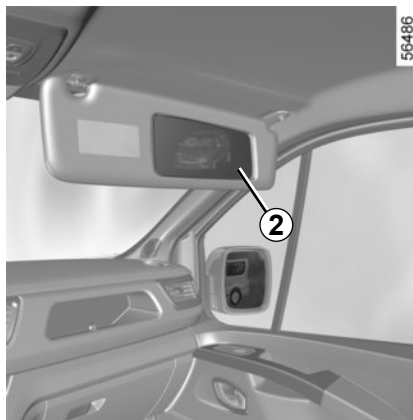
PARE-SOLEIL



Pare-soleil

Abaissez le pare-soleil 1.

Il est possible de basculer le pare-soleil contre la vitre.

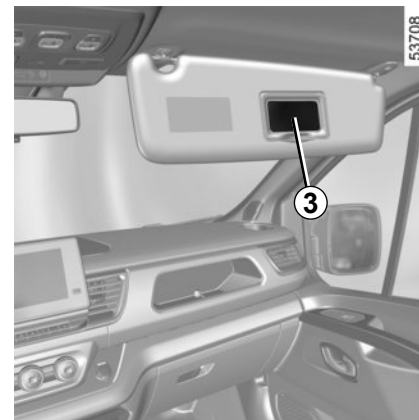


Rétroviseur grand angle 2

(suivant véhicule)

Abaissez le pare-soleil pour accéder au rétroviseur grand angle.

Particularité du rétroviseur grand angle ➔ 1.98.

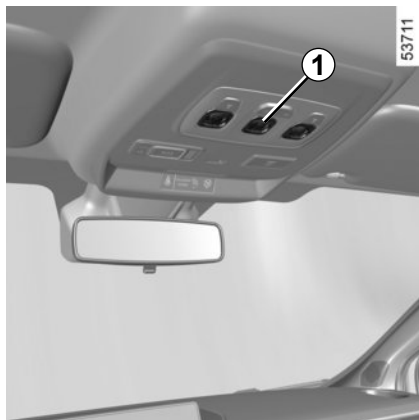


Miroir de courtoisie 3

(suivant véhicule)

Abaissez le pare-soleil pour accéder au miroir de courtoisie.

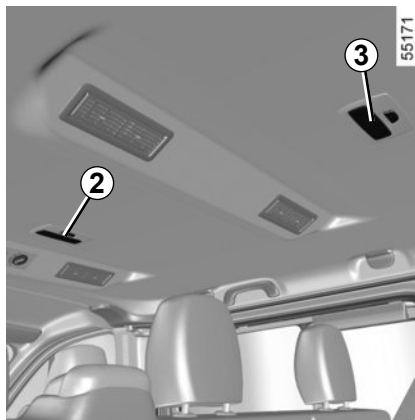
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (1/3)



Plafonniers

En manipulant les contacteurs **1**, **2** ou **3** vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction immédiate.

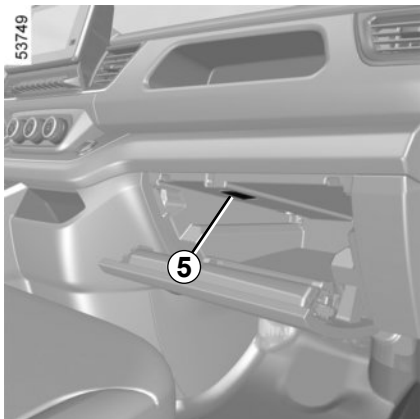


Spot de lecture (suivant véhicule)

Basculez l'interrupteur **4**.

Le déverrouillage et l'ouverture des portes entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclairateurs.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (2/3)



Éclaireur de boîte à gants 5

Il s'allume à l'ouverture de la boîte à gants.

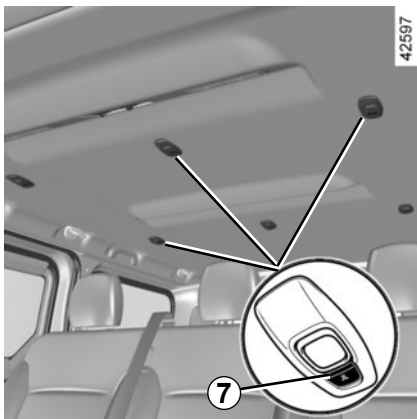


Éclaireur de coffre 6

Il s'allume à l'ouverture du coffre.

Portes correctement fermées, le verrouillage ou le démarrage du moteur entraîne l'extinction du plafonnier et des éclaireurs.

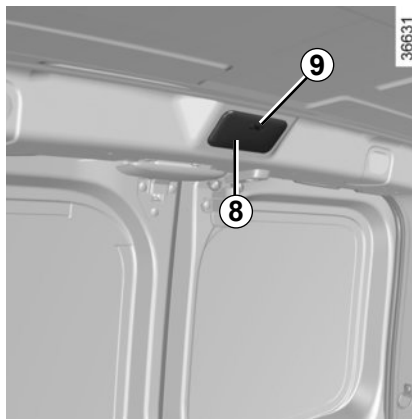
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (3/3)



Éclaireur de places arrière 7

Appuyez sur l'interrupteur 7, vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes.



Éclaireur arrière 8

Basculez l'interrupteur 9 vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes arrière. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction immédiate.

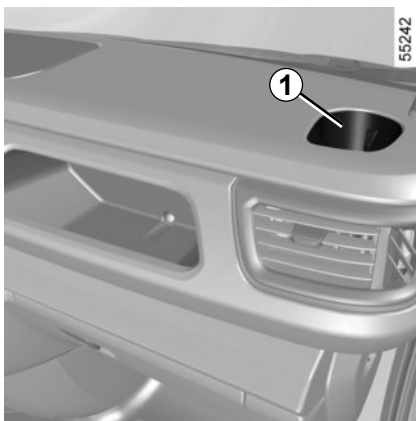
RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/10)



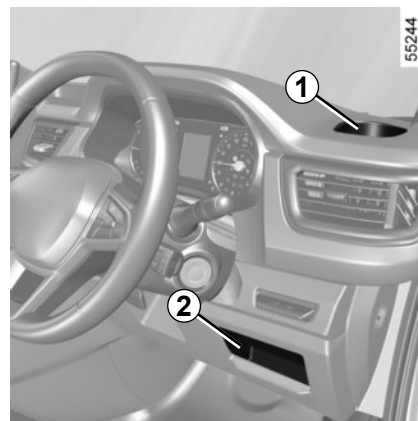
Porte-cigarettes 1

Cet emplacement peut être utilisé comme porte-cigarettes, vide-poches ou réceptacle pour y loger le cendrier.

Vide-poches ouvert 2



Porte-cigarettes passager 1



Rangements poste de conduite à droite

Ne déposez pas votre carte dans le vide-poche 2, elle risque de ne pas être détectée.



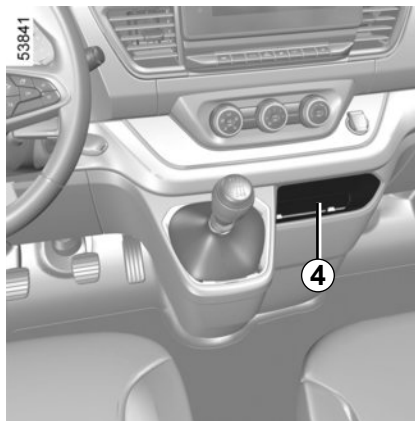
Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/10)



Rangement pare-soleil 3

Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...



Rangement de console centrale/zone de charge d'induction 4

Pour plus d'informations sur la zone de charge d'induction, reportez-vous à la notice multimédia.

Les objets laissés dans la zone de charge d'induction 4 risquent de chauffer. Il est conseillé de les déposer dans les autres zones prévues à cet effet (vide-poches, pare-soleil...).

Il est impératif de ne laisser aucun objet (carte de démarrage, clé USB, carte SD, carte de crédit, bijoux, clé, pièces de monnaie...) dans la zone de charge d'induction 4 lors de la charge de votre téléphone. Retirez toutes les cartes magnétiques ou les cartes de crédit de l'étui avant de positionner votre téléphone dans la zone de charge d'induction 4.



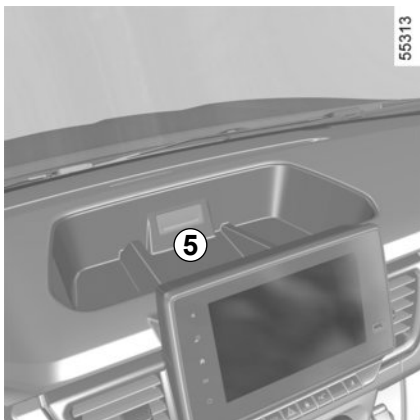
Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.



Utilisation du téléphone et/ou de tablette multimédia

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (3/10)



Rangement 5

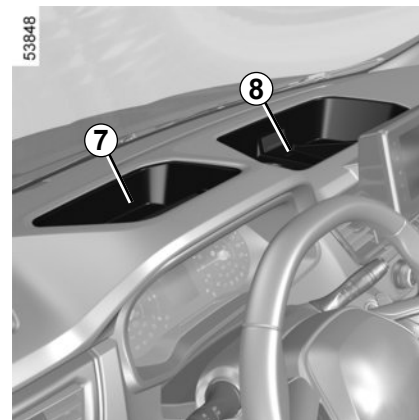
Il peut accueillir des cartes de paiement, de la monnaie, des documents de format A4...



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.



Emplacement radio 6

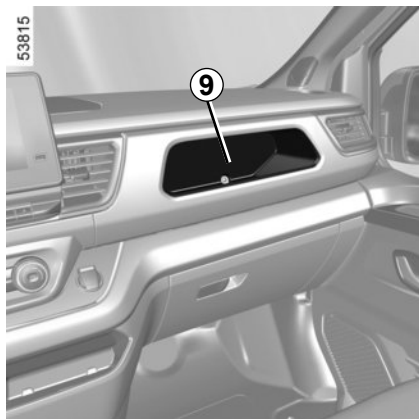


Vide-poches de planche de bord 7 et 8

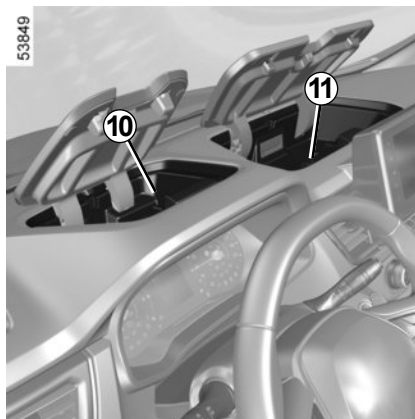


Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (4/10)



Vide-poches de planche de bord 9

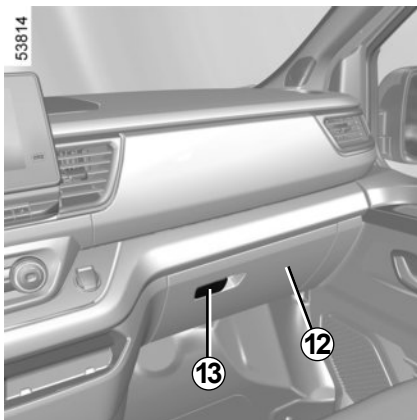


Vide-poches passager de planche de bord 10 et 11



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (5/10)

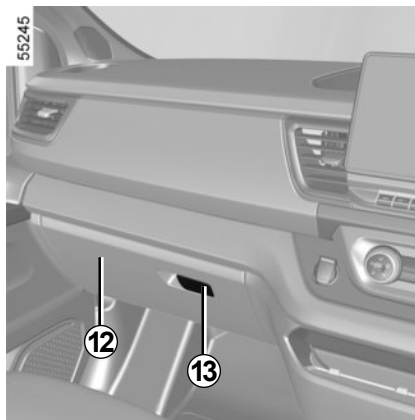


Boîte à gants 12

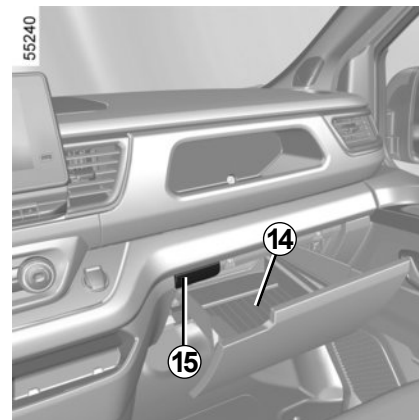
Pour ouvrir, tirez la commande 13.

Suivant véhicule, la boîte à gants bénéficie de la ventilation et de l'air conditionné (une bouteille de 1,5 litre peut y être logée).

Charge admise dans la boîte à gants 12 : 4 kg uniformément répartis.



Boîte à gants poste de conduite à droite



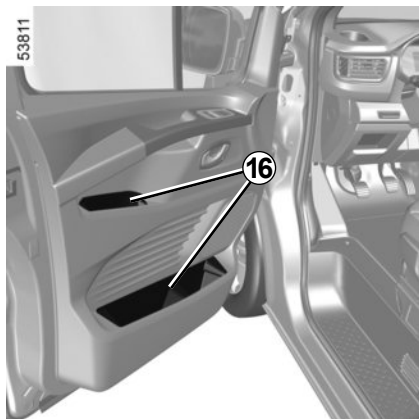
Tiroir de rangement passager 14

Pour ouvrir, pressez la commande de 15.

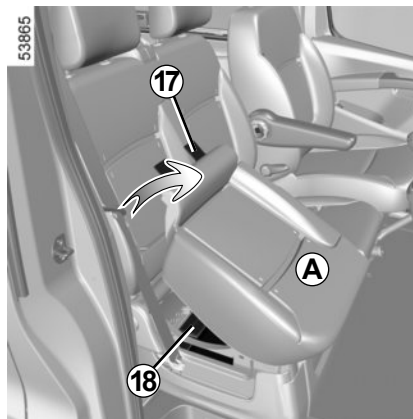
Suivant véhicule, la boîte à gants bénéficie de la ventilation et de l'air conditionné (une bouteille de 1,5 litre peut y être logée).

Charge admise dans le tiroir de rangement 14 : 4 kg uniformément répartis.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (6/10)



Vide-poches portes avant 16



Coffre de rangement 18 sous assise avant

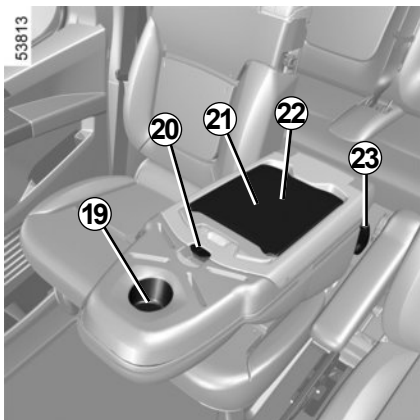
Pour y accéder, tirez sur les languettes 17 et basculez l'assise A vers l'avant.



Laissez toujours l'assise fermée en roulage :

- risque de blessures en cas de freinage brusque ou d'accident ;
- risque de projections d'objets à travers l'habitacle.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (7/10)



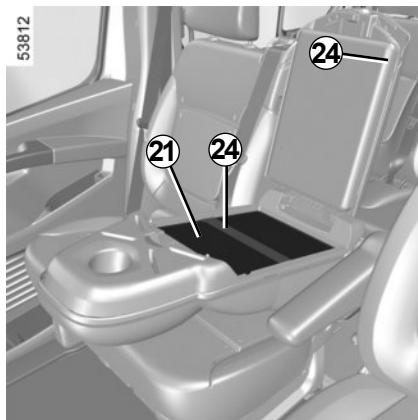
Dossier en position tablette

Lorsque le véhicule en est équipé, rabattez le dossier du siège central en avant la commande **23**, vous disposez au dos du dossier du siège central :

- d'un porte-cigarettes **19** ;
- d'un rangement **21** ;
- d'une tablette **22**.



Il est interdit de s'asseoir sur le siège central lorsque son dossier est rabattu.



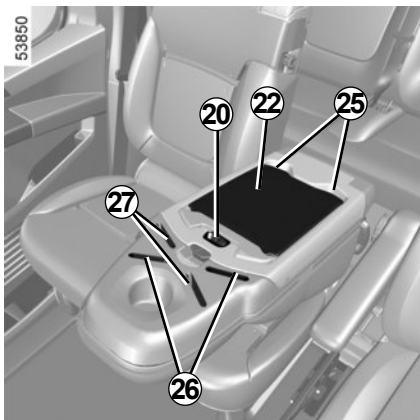
Rangement **21**

Pour ouvrir, pressez la commande **20**.

À l'intérieur, la sangle **24** permet d'y maintenir un objet.

Le rangement **21** fermé, le passage **24** permet de laisser brancher un cordon de charge d'un appareil à une prise accessoires.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (8/10)



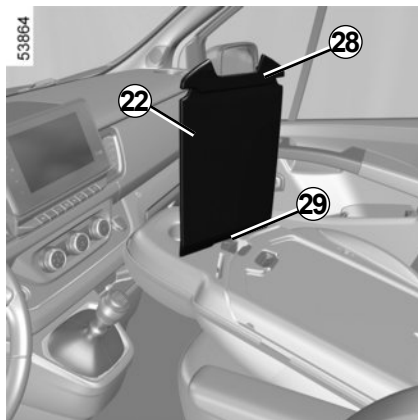
Tablette 22

Pour déverrouiller la tablette, pressez la commande **20**.

Pour installer la tablette, insérez les extrémités **25** de la tablette dans les empreintes **26** ou **27**.



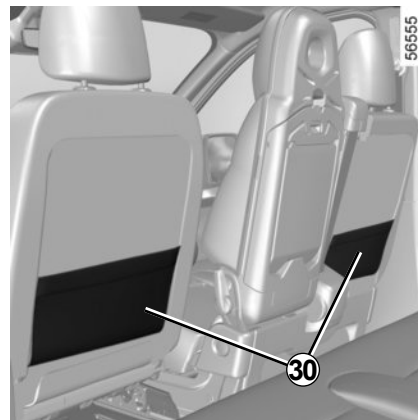
Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements ouverts, de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.



Vous pouvez accrocher à l'aide de la pince **28** des documents.

Pour retirer la tablette, pressez la commande **29**.

Nota : veillez à bien remettre la tablette en place et à enlever tout objet du porte-canettes avant de relever le dossier du siège central. Veillez au bon verrouillage du dossier du siège central.



Poches de rangement sièges arrière 30



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

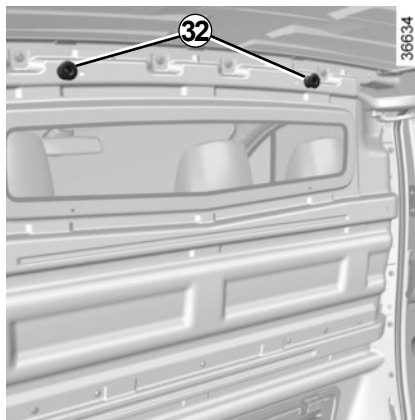
RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (9/10)



Poignée de maintien **31**

Elle sert à se maintenir en roulage.

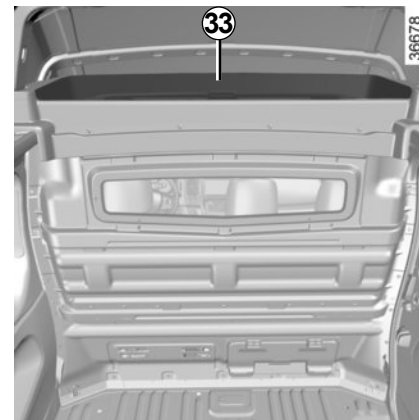
N'utilisez pas la poignée de maintien **31** pour monter dans le véhicule ou en descendre.



Crochets porte-vêtements **32**

Suivant véhicule, des crochets peuvent se situer sur la cloison dans l'espace de chargement.

Pour des raisons de sécurité, l'utilisation du crochet est strictement limitée à l'accrochage de vêtements.



Rangement supérieur de cellule arrière **33**

Réservé uniquement au transport d'objets.

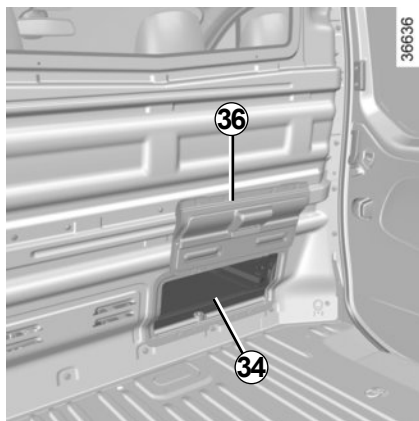
Le poids total du contenu du rangement supérieur de cellule arrière ne doit pas dépasser 35 kg uniformément répartis.



Veillez à ne mettre aucun objet lourd et/ou tranchant qui pourrait tomber.

Risque de blessures.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (10/10)



Niche 34 et trappe 36

Suivant la longueur des objets transportés dans la cellule arrière, utilisez la niche 34.

Ouvrez la trappe 36 qui tient par des aimants.

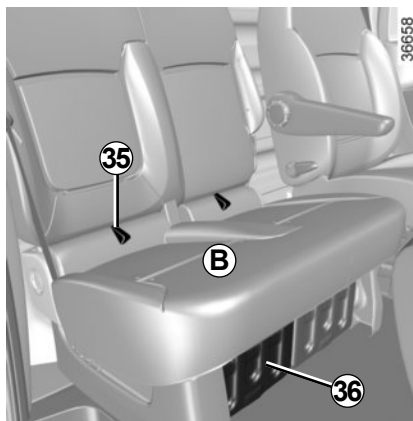


Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



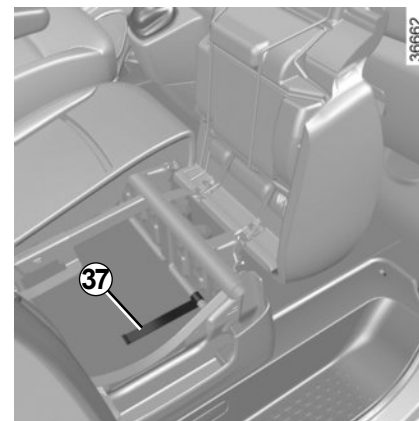
Lorsque la trappe 36 est ouverte, l'usage de la place passager avant latérale est interdite.

Risques de blessures graves en cas de freinage brusque ou de choc.



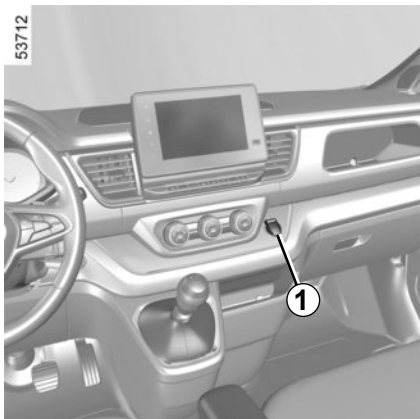
Utilisez la trappe 36 pour prolonger la longueur de chargement :

- tirez sur la languette 35 pour soulever l'assise B ;
- basculez la trappe 36 vers l'intérieur du siège en tirant sur la languette 37.



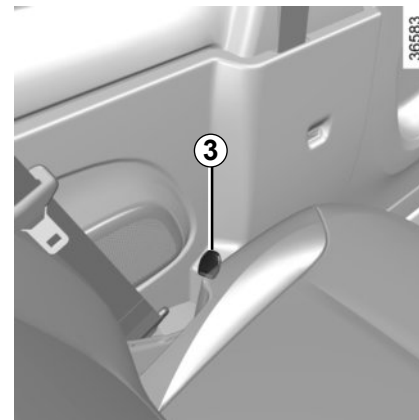
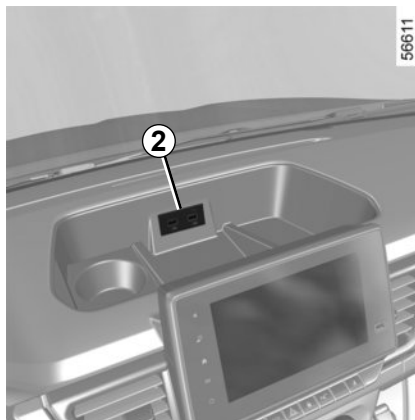
Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

PRISES ACCESSOIRE (1/2)



Prises accessoires

La prise **1** et, suivant véhicule, les prises **2**, **3** et **4** sont prévues pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (12 V).



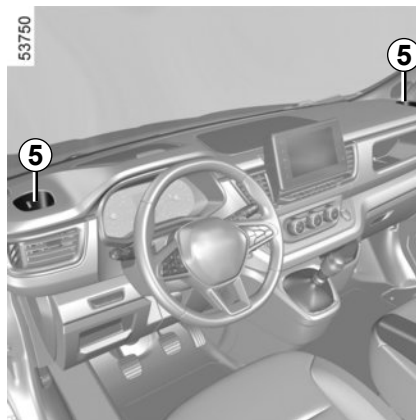
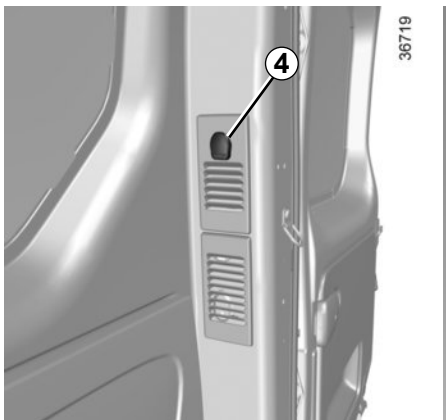
Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12 V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

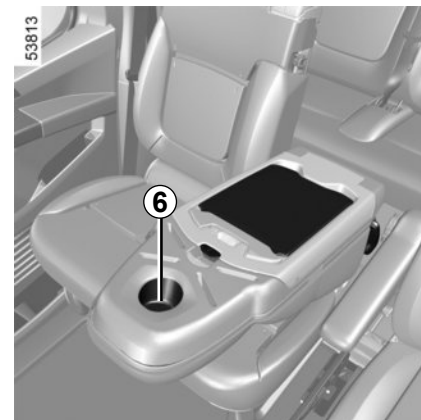
Avant de quitter le véhicule, veillez à **débrancher systématiquement tous les appareils** des prises accessoires pour éviter d'éventuels dysfonctionnements (batterie déchargée, verrouillage des ouvrants non possible...).

PRISES ACCESSOIRE (2/2)



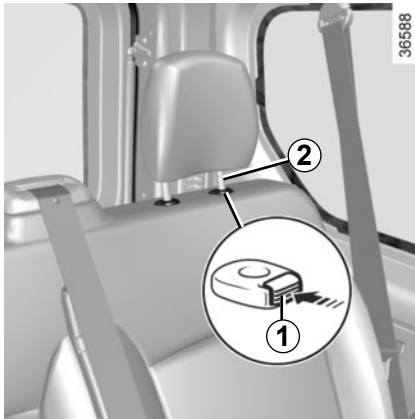
Porte-gobelets 5 et 6

Ils peuvent accueillir le cendrier amovible, des canettes...



Si votre véhicule n'est pas équipé d'un allume-cigare et d'un cendrier, vous pouvez vous les procurer chez un Représentant de la marque.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE



Pour enlever l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **1** et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer (inclinez le dossier si nécessaire).



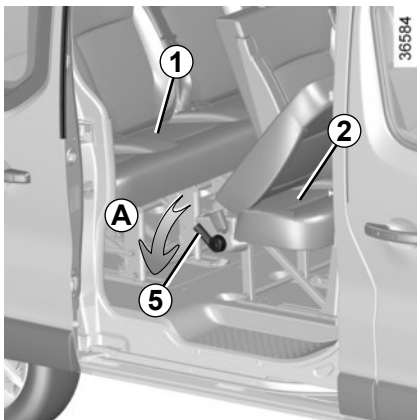
Pour remettre l'appui-tête

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux (inclinez le dossier si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête maximum, puis soulevez-le jusqu'à son blocage. Vérifiez le bon verrouillage de chaque tige **2** sur le dossier du siège.

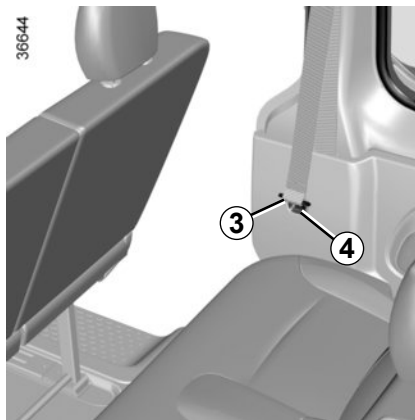


L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

BANQUETTES ARRIÈRE : fonctionnalités (1/4)



Suivant véhicule, il peut y avoir deux banquettes à l'arrière : la banquette **2** (2^e rangée de sièges) et la banquette **1** (3^e rangée de sièges).



Banquette 2

Introduisez les pênes **3** dans les logements **4** avant de manœuvrer le(s) dossier(s).

Pour faciliter l'accès à la dernière rangée (banquette **1**), manœuvrez la commande **5** vers le bas (mouvement **A**) pour incliner le dossier de la banquette **2**.

N'oubliez pas de verrouiller à nouveau la ceinture lorsqu'un passager occupe la place.



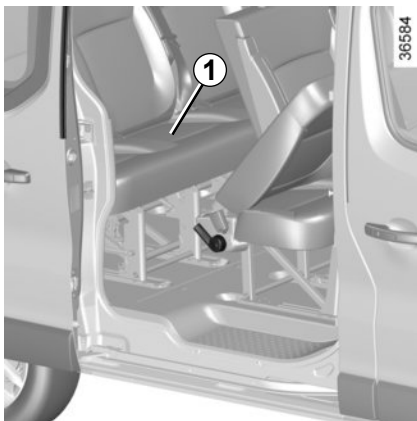
Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Lors de la remise en place des banquettes, assurez-vous du bon verrouillage de celles-ci.

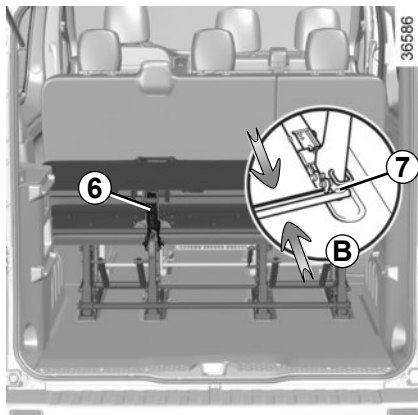
Veillez à bien verrouiller les ceintures latérales dans leur boîtier.

BANQUETTES ARRIÈRE : fonctionnalités (2/4)



Banquette 1

Elle est repliable et rabattable.

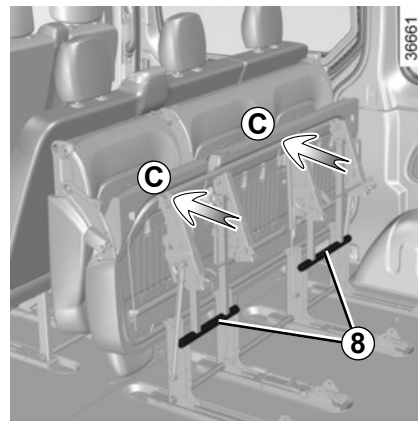


Pour la replier

- Tirez la sangle de déverrouillage du dossier **6**;
- rabattez le dossier sur l'assise.



Lors des manœuvres de la banquette arrière, assurez-vous de la propreté des ancrages de la banquette (ils doivent être exempts de graviers, chiffons, ou tout autre élément pouvant gêner le bon verrouillage de la banquette).

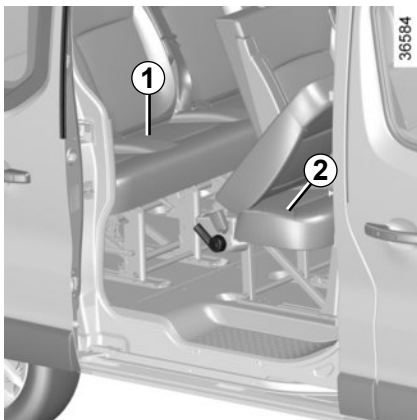


Pour la rabattre

(suivant véhicule)

- Saisissez les tubes **7** et rapprochez-les simultanément (mouvement **B**);
- basculez l'ensemble du siège vers l'avant jusqu'au verrouillage;
- appuyez sur le haut de l'assise (en **C**) et verrouillez le siège en position en poussant les manettes de blocage **8**;
- assurez-vous du bon verrouillage.

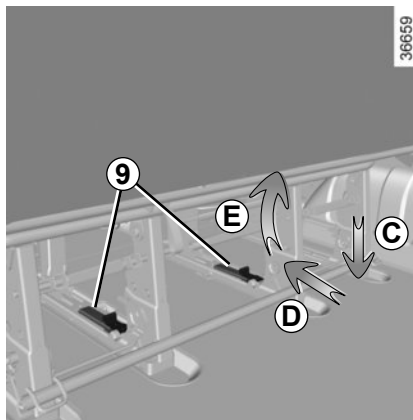
BANQUETTES ARRIÈRE : fonctionnalités (3/4)



Dépose/repose des banquettes 1 et 2

(suivant véhicule)

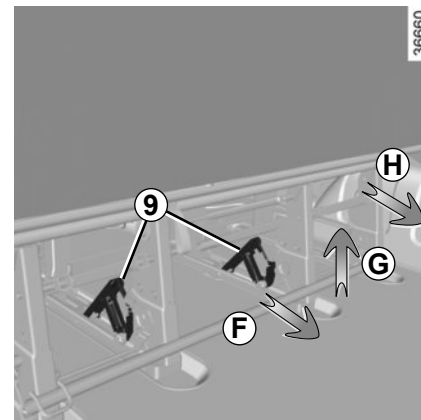
Elles se déposent et se reposent de la même manière.



Dépose

Avant tout, libérez les ceintures latérales en les déverrouillant de leur boîtier.

- Sous la banquette, appuyez sur le verrou **9** puis tirez-le vers l'avant (mouvements **C** et **D**);
- soulevez-le (mouvement **E**);



- déplacez la banquette vers l'arrière du véhicule pour libérer les points d'ancrage (mouvement **F**);
- soulevez la banquette (mouvement **G**);
- déplacez de nouveau la banquette vers l'arrière (mouvement **H**) pour libérer les points d'ancrage avant;
- retirez la banquette par l'avant du véhicule.



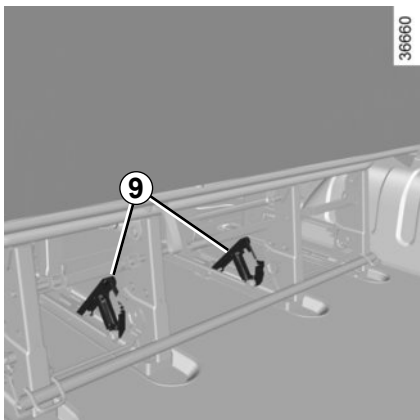
Il est interdit de permuter les banquettes **1** et **2**.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Déposer la banquette **2** avant de déposer la banquette **1**.

BANQUETTES ARRIÈRE : fonctionnalités (4/4)



Repose

- Positionnez la banquette par rapport à ses points d'ancrage avant;
- poussez la banquette jusqu'à ce qu'elle puisse tomber sur les points d'ancrage arrière;
- abaissez les verrous **9** et appuyez jusqu'à leur verrouillage ;
- assurez-vous du bon alignement des repères visuels sur les verrous **9**.



Lors de la remise en place des banquettes, assurez-vous du bon verrouillage de celles-ci.

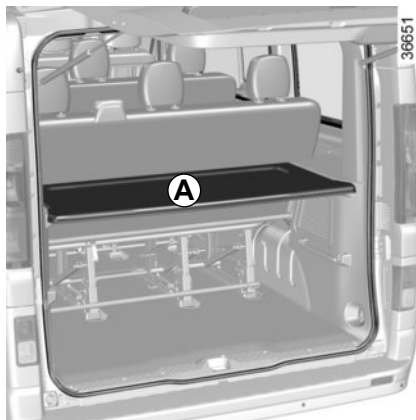
Veillez à bien verrouiller les ceintures latérales dans leur boîtier.



Il est impératif de positionner les banquettes arrière sur les points d'ancrage d'origine.

L'usage « banquettes dos à la route » est interdit en roulage.

CACHE-BAGAGES

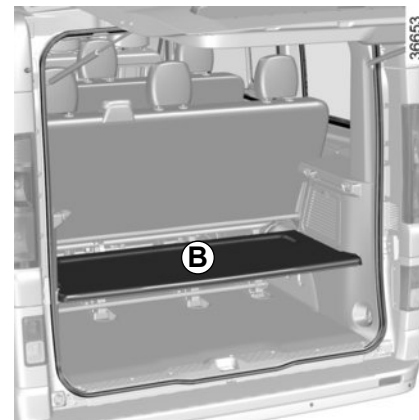
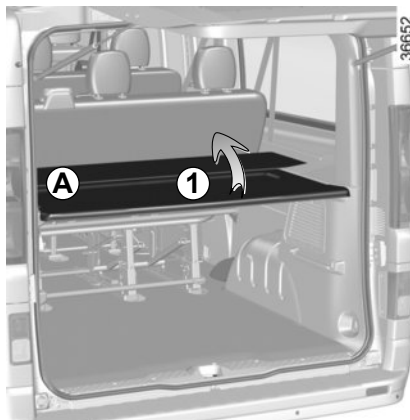


Le cache-bagages est composé d'une ou deux parties rigides.

Il y a deux positions possibles :

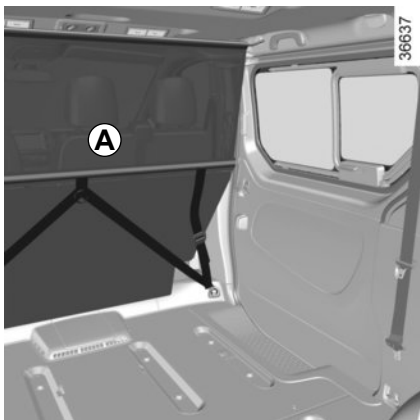
- la position haute **A** ;
- la position basse **B**.

Suivant véhicule, vous pouvez relever la partie **1** jusqu'à la verticale pour faciliter le chargement du coffre.



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur le cache-bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

FILET DE SÉPARATION (1/2)



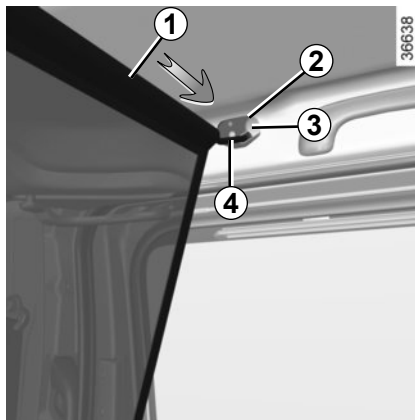
Pour les véhicules qui en sont équipés, le filet de séparation **A** est utile lors du transport d'animaux ou de bagages pour les isoler de la partie passagers.

Il peut être positionné :

- derrière les sièges avant ;
- derrière une banquette arrière.



Assurez-vous que l'extrémité de la tringle **1** est bien en appui sur la tôle et non sur le plastique du cache.

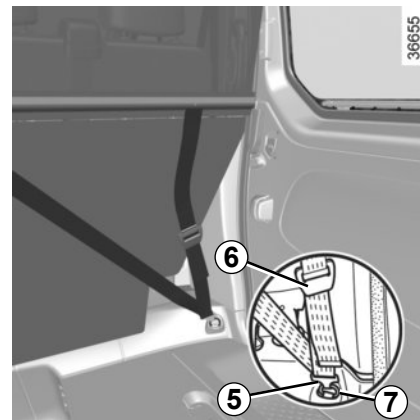


Pose du filet de séparation derrière les sièges avant

À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

Fixation supérieure :

- soulevez et maintenez le cache **2**, à l'aide d'un outil type tournevis plat, pour accéder à l'orifice de fixation ;
- introduisez jusqu'en butée la tringle supérieure **1** du filet de séparation dans la partie la plus large **3** de l'orifice ;
- laissez glisser la tringle dans la partie basse **4** de l'orifice.



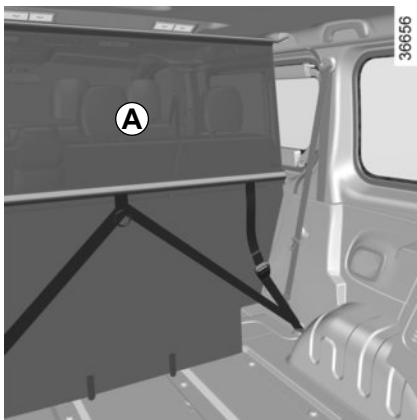
Fixation inférieure :

- fixez le crochet **5** de la sangle du filet sur l'anneau **7** au pied de la banquette ;
- réglez la sangle du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.

Dépose

Détendez la sangle en soulevant le dispositif de réglage **6** vers le haut. Décrochez les ceintures.

FILET DE SÉPARATION (2/2)

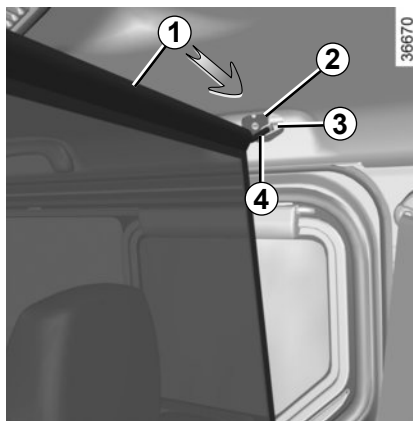


Pose du filet de séparation A derrière les sièges arrière

À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

Fixation supérieure :

- soulevez et maintenez le cache **2**, à l'aide d'un outil type tournevis plat, pour accéder à l'orifice de fixation ;
- introduisez jusqu'en butée la tringle supérieure **1** du filet dans la partie la plus large **3** de l'orifice ;
- laissez glisser la tringle dans la partie basse **4** de l'orifice.



Fixation inférieure :

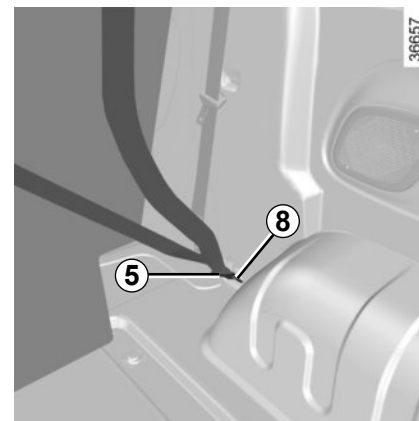
- fixez le crochet **5** de la sangle du filet sur l'anneau **8** ;
- réglez la sangle du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.

Dépose

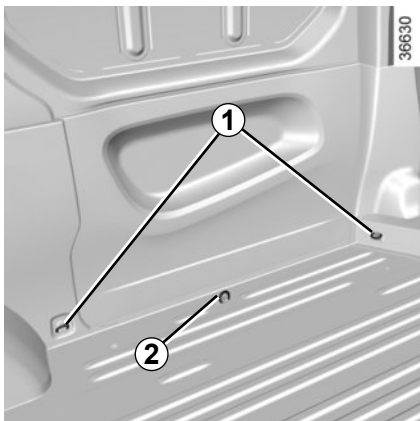
Détendez la sangle. Décrochez les ceintures.



Assurez-vous que l'extrémité de la tringle **1** est bien en appui sur la tôle et non sur le plastique du cache.



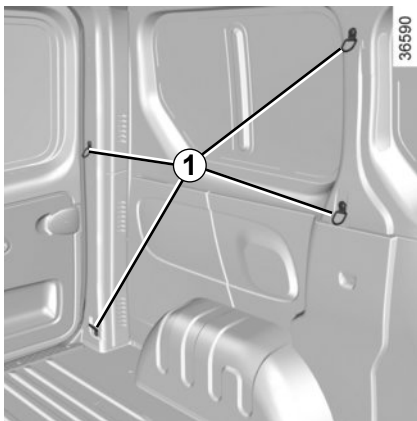
TRANSPORT D'OBJETS (1/2)



Transport d'objets dans la cellule arrière

Suivant véhicule, les anneaux **1** et **2** permettent aux objets transportés de ne pas basculer. Le nombre d'anneaux et leur emplacement peut différer suivant véhicule.

Les anneaux **1** servent uniquement à éviter le basculement d'une charge. Elle doit être préalablement fixée aux anneaux de fixation **2** sur le plancher du véhicule.



Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement.

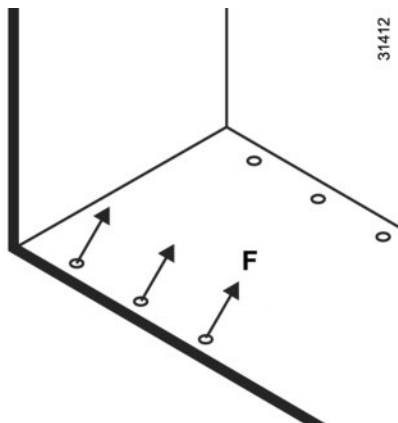


Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher.

Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque ou vers l'arrière en cas d'accélération brutale ou en cas de roulage en pente forte.

Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

TRANSPORT D'OBJETS (2/2)



Particularité version fourgon

F max : 400 daN



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.



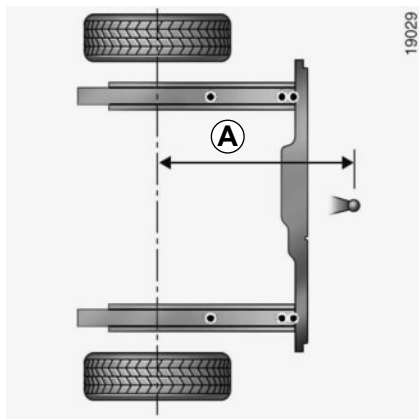
En cas de roulage avec la porte battante arrière droite ouverte, arrimez toujours les charges transportées.

La porte gauche qui reste fermée ne doit pas se substituer à l'arrimage des charges transportées. L'utilisation en roulage de la porte battante arrière droite ouverte doit rester exceptionnelle.

Dans tous les cas, référez-vous à la législation locale.

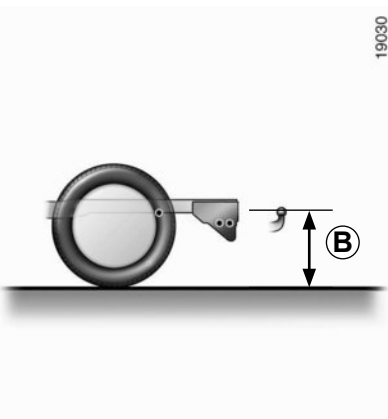
Risque de chute de charges sur la chaussée.

TRANSPORT D'OBJETS : attelage (1/2)



Installation d'un attelage

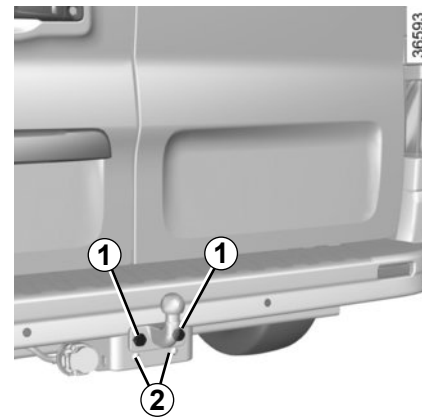
A : 1093 mm



Installation de la boule d'attelage

Positionnez la boule par rapport aux boulons **1** ou **2** de manière à respecter la hauteur **B** qui doit être comprise entre 350 et 420 mm, véhicule chargé (à l'exemple de l'illustration ci-dessus).

Pour le montage de la boule d'attelage, consultez la notice de montage de l'équipement.



TRANSPORT D'OBJETS : attelage (2/2)

Particularités liées au branchement/débranchement d'une remorque au système d'attelage

À chaque premier branchement et lors du débranchement d'une remorque au système d'attelage (caravane, remorque...) ou lors du remplacement d'une lampe défectueuse de votre véhicule ➔ 5.21, les dispositifs d'éclairages de la remorque et du véhicule doivent être synchronisés.

Pour cela :

- éteignez tous les éclairages de votre véhicule (intérieur et extérieur) ;
- coupez le contact ;
- sortez de votre véhicule, puis verrouillez tous les ouvrants avec la clé ou la carte « mains libre » ➔ 1.5, ➔ 1.11 ;
- attendez 5 minutes environ avant d'accéder de nouveau à votre véhicule.

Avant d'effectuer votre trajet, contrôlez les dispositifs d'éclairages.

Nota : en cas de branchement/débranchement de la remorque feux allumés, un clignotement des feux de la remorque peut survenir.

Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée ➔ 6.9.

Choix et montage de l'attelage

Masse maximum de l'attelage :

- 9,5 kg sur véhicule équipé d'une prédisposition attelage ;
- 31,5 kg sur véhicule non équipé d'une prédisposition attelage.

Il n'est pas permis d'installer un dispositif d'attelage mécanique (rotule, crochet...) démontable sans outils ou escamotable qui ne puisse pas être facilement enlevé ou repositionné en cas de non-utilisation.

Pour le montage de la boule d'attelage, consultez la notice de montage de l'équipement.

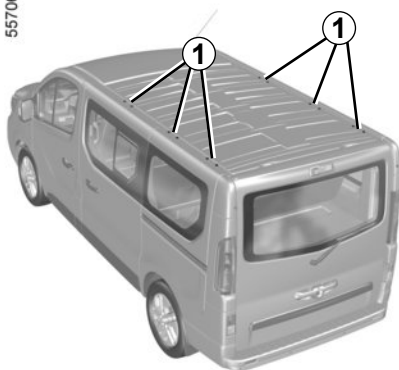
Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Un dispositif d'attelage ne doit pas masquer un élément d'éclairage ou plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé. Les dispositifs d'attelage mécanique (rotule, crochet...) démontables sans outils ou escamotables doivent être enlevés ou repositionnés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

BARRES DE TOIT

55706



Accès aux points de fixation 1

Précautions d'utilisation

Manipulation de la porte de coffre

Avant de manipuler la porte de coffre, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement de la porte de coffre.



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos Services Techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur la galerie de toit ➔ 6.9.



Chapitre 4 : Entretien


| | |
|--|------|
| Capot moteur | 4.2 |
| Niveau huile moteur : généralités | 4.4 |
| Niveau huile moteur : appoint, remplissage | 4.5 |
| Vidange moteur | 4.6 |
| Niveaux | 4.7 |
| liquide de refroidissement moteur | 4.7 |
| liquide de freins | 4.8 |
| réservoir lave-vitres | 4.9 |
| Filtres | 4.9 |
| Pressions de gonflage des pneumatiques. | 4.10 |
| Batterie | 4.12 |
| Entretien de la carrosserie. | 4.14 |
| Entretien des garnitures intérieures. | 4.17 |
| | 4.1 |

CAPOT MOTEUR (1/2)



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Éviter de s'appuyer sur le capot moteur : risque de fermeture involontaire du capot.

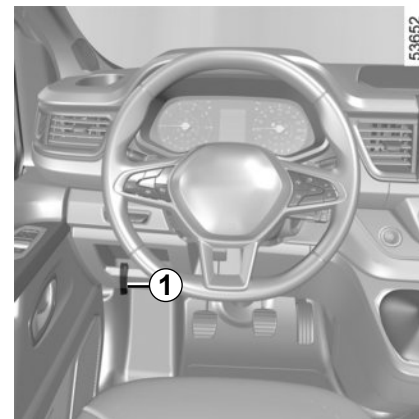


Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).

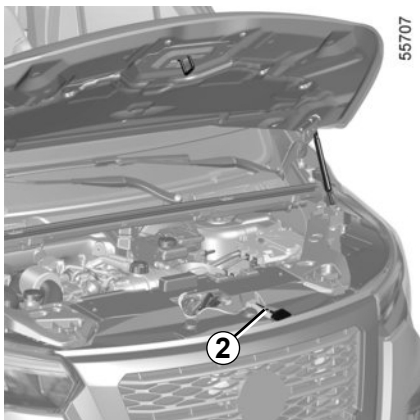
En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.



53652

Pour ouvrir, tirez la manette **1**.

CAPOT MOTEUR (2/2)



Déverrouillage de sécurité capot

Pour déverrouiller, poussez la languette **2** vers la gauche en même temps que vous soulevez le capot.

Ouverture du capot

Levez le capot, accompagnez-le, il est maintenu à l'aide de vérins.

Fermeture du capot

Vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm environ de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



S'assurer du bon verrouillage du capot.

S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoints d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1000 km, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

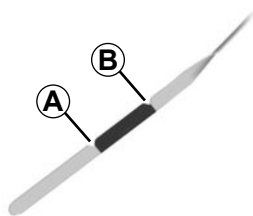


Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.

29990



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution.

Si le niveau « **MAXI** » est dépassé, **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.

Suivant véhicule, l'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.

- sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « **MINI** » **A** ni dépasser le « **MAXI** » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée.




Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage, vidange (1/2)



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Remplissage et/ou contrôle du niveau d'huile : attention lorsque vous faites l'appoint ou que vous vérifiez le niveau d'huile, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur.

N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon et de bien remettre en place la jauge pour éviter les projections d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

Risque d'incendie.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

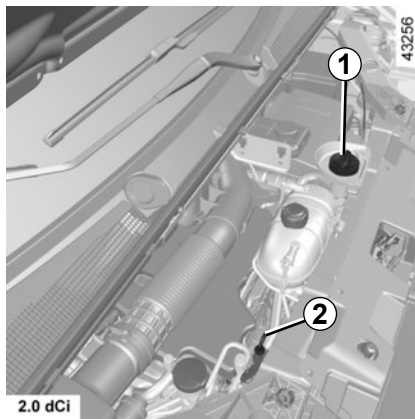
Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage, vidange (2/2)

Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).



- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « MINI » et le « MAXI » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois l'opération effectuée, pensez à enfoncer la jauge jusqu'en butée et à visser complètement le bouchon.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Ne dépassez pas le niveau « MAXI » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque.

Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du « MINI », ni au-dessus du « MAXI » de la jauge).

Qualité d'huile moteur


Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

NIVEAUX (1/3)



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



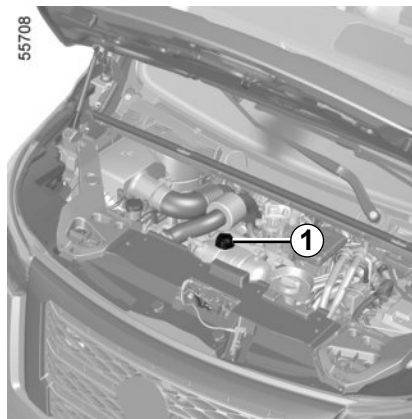
Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.



Liquide de refroidissement

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

NIVEAUX (2/3)

Périodicité du contrôle de niveau

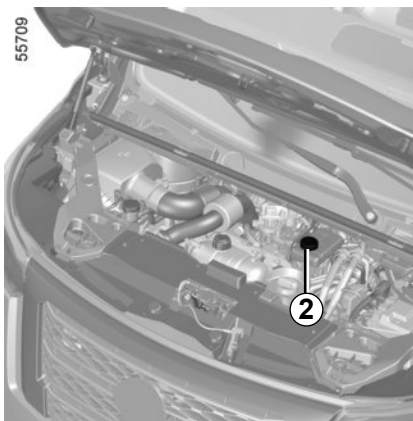
Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Liquide de freins

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

Il est à contrôler souvent et, en tout cas, chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Niveau 2

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « MINI ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau de la marque ou sur le site internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

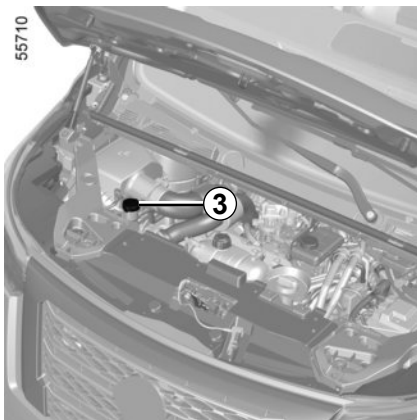
Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

NIVEAUX (3/3)



Réservoir lave-vitres

Remplissage

Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon **3**. Remplissez jusqu'à voir le liquide, refermez le bouchon.

Liquide

Produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/2)

36615




Étiquette A

Pour la lire ouvrez la porte conducteur.

Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**). **Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage,...), le voyant  s'allume au tableau de bord ➔ 2.26.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

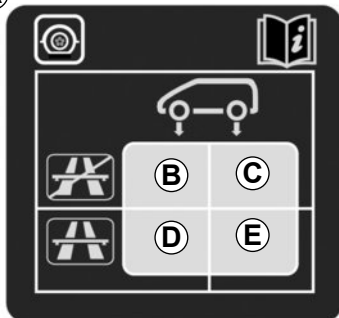
Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/2)

A



36619

- B** : pression de gonflage des pneumatiques avant lors de roulage hors autoroute, ou si moins de 4 personnes occupent le véhicule.
- C** : pression de gonflage des pneumatiques arrière lors de roulage hors autoroute, ou si moins de 4 personnes occupent le véhicule.
- D** : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant lors de roulage sur autoroute ou lors d'une charge importante.

E : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière lors de roulage sur autoroute ou lors d'une charge importante.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : Pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule ➔ 5.12.



Véhicule utilisé à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque


La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar** ➔ 6.9.

Risque d'éclatement des pneumatiques.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Remplacement de la batterie



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toute intervention sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

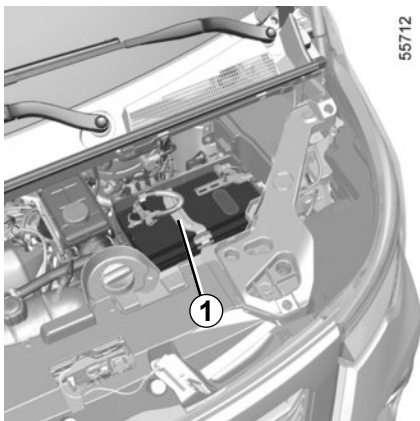
Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

BATTERIE (2/2)

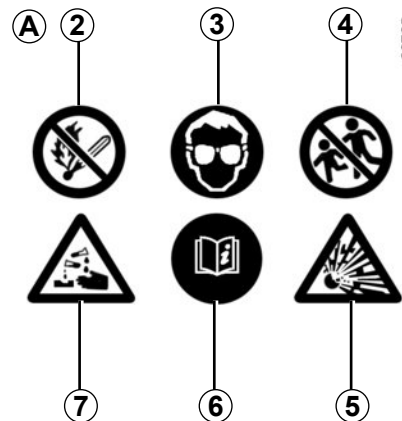


Elle est située sous le couvercle **1** et ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**

Contact coupé, certains consommateurs d'énergie peuvent être coupés (feux de croisement, radio, ventilation, éclairage intérieur...). Lorsque le niveau devient critique, le message « Batterie faible démarrer moteur » s'affiche.

L'état de charge de la batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- sur de petits parcours ;
- en roulage urbain ;
- lorsque la température baisse ;
- véhicule arrêté, moteur coupé...



Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- **2** flamme nue interdite et défense de fumer ;
- **3** protection obligatoire de la vue ;
- **4** tenir éloigné des enfants ;
- **5** matières explosives ;
- **6** se reporter à la notice ;
- **7** matières corrosives.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/3)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs :

- Pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives :

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampoings sélectionnés par nos Services Techniques (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répan- dus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/3)

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos Services Techniques, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraissier ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- les roues (ex. : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
- dessous de caisse ;
- pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (3/3)

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Ce qu'il ne faut pas faire

Utiliser des produits à base de cire (lustage).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt ➔ 1.129. Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton. Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.

Nettoyage des autocollants, films décoratifs...

Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Imbitez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

Ce qu'il ne faut pas faire

Employer des produits à base d'alcool. Utiliser des ustensiles (ex : grattoir...). Frotter de manière intensive.



Laver la zone avec un appareil de nettoyage haute pression.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tache doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de **l'eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) à **base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Écran multimédia

L'entretien de l'écran dépend du type d'équipement multimédia. Pour plus d'information, reportez-vous à la notice multimédia.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tache liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tache solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tache).

Nettoyez comme indiqué pour une tache liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tache afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veuillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté côté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Chapitre 5 : Conseils pratiques


| | |
|--|------|
| Crevaison, roue de secours. | 5.2 |
| Kit de gonflage des pneumatiques | 5.4 |
| Outils | 5.8 |
| Enjoliveur, roue | 5.9 |
| Changement de roue. | 5.10 |
| Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale) | 5.12 |
| Batterie | 5.15 |
| Fusibles | 5.17 |
| Projecteurs avant et latéraux (remplacement des lampes). | 5.19 |
| Feux arrière : remplacement des lampes | 5.21 |
| Répétiteurs latéraux (remplacement des lampes). | 5.24 |
| Éclairage intérieur : remplacement des lampes | 5.25 |
| Clé, télécommande à radiofréquence : pile. | 5.28 |
| Intelligent Key : pile | 5.30 |
| Accessoires | 5.32 |
| Essuie-vitres (remplacement des balais). | 5.34 |
| Remorquage | 5.37 |
| Pré-équipement radio | 5.40 |
| Anomalies de fonctionnement. | 5.41 |

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (1/2)

En cas de crevaison

Suivant véhicule, vous disposez d'un kit de gonflage des pneumatiques ou d'une roue de secours (reportez-vous aux pages suivantes).

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.26.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Dans certains cas (crevaison à l'arrière, véhicule chargé avec attelage...), il peut être nécessaire de lever auparavant le véhicule (par le point de levage le plus proche de la roue concernée) pour pouvoir accéder à la roue de secours.

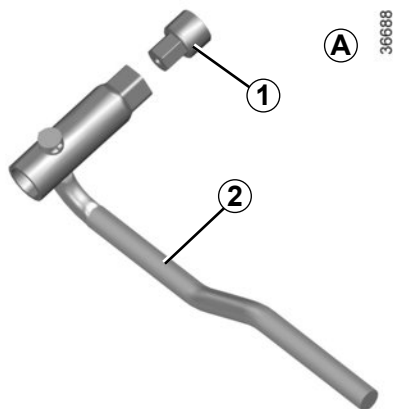


Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Véhicule équipé d'une roue de secours différente des quatre autres roues :

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- La roue crevée étant plus large que la roue de secours, la hauteur de garde au sol du véhicule s'en trouve réduite.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue identique à celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (2/2)

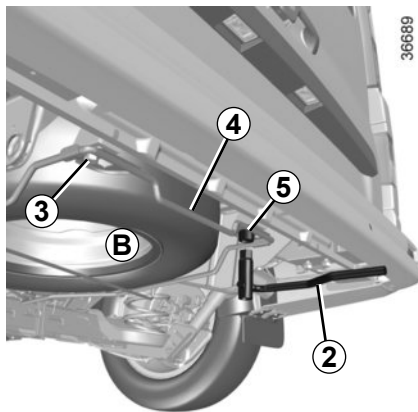


Roue de secours

Pour les véhicules qui en sont équipés, **il est nécessaire d'utiliser l'outil A** constitué de :

- la clé de roue **2** ;
- pour certaines versions, la douille spécifique **1** (qu'il est nécessaire de rajouter).

Ces éléments sont rangés dans le bloc outils ➔ 5.8.



Pour sortir la roue de secours B

À l'aide de l'outil **A**, dévissez complètement l'écrou **5** (côté droit) et partiellement l'écrou **3** (côté gauche) jusqu'à libérer l'encoche du panier **4** de l'écrou **3**.

Exercez un mouvement haut/bas et gauche/droite pour libérer la roue de secours.

Suivant véhicule, une notice située dans le bloc outils rappelle ces instructions.

Pour remettre la roue de secours B

Procédez en sens inverse. Vérifiez le bon positionnement du panier **4** avant de visser les écrous **3** et **5**.

Nota : ne pas monter l'enjoliveur sur la roue de secours afin de ne pas occulter le message sécuritaire de l'étiquette présente sur la roue de secours. Le message indique la limite de vitesse de 80 km/h, veuillez respecter les limitations prescrites par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Ne touchez pas au système d'échappement.

Risque de brûlures.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/4)

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

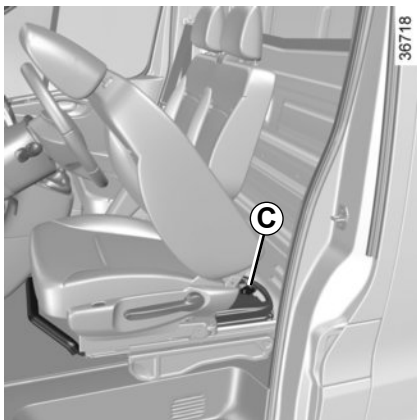
Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.


KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/4)



Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le bloc outils sous le siège conducteur.

Pour le sortir, avancez au maximum le siège, faites basculer le dossier. Dévissez la vis de fixation **C** du bloc puis faites-le pivoter pour l'extraire.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.26.



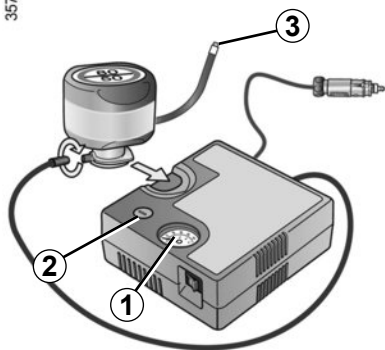
Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/4)

35749



Moteur tournant, frein de parking serré,

- Déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;
- **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé sous le siège conducteur et suivez les instructions d'utilisation ;
- gonflez le pneumatique à la pression préconisée ➔ 4.10 ;

- après **15 minutes maximum**, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre **1**) ;

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre **1** indique brièvement une pression jusqu'à **6 bars**, puis la pression chute.

- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton **2**.

Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Une fois que le pneumatique est correctement gonflé, déposez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage de la bouteille **3** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- Rangez le kit.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
- Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 km/h à 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 km, arrêtez-vous et contrôlez la pression.
- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée, (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un Représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (4/4)

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km.

De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle.

Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

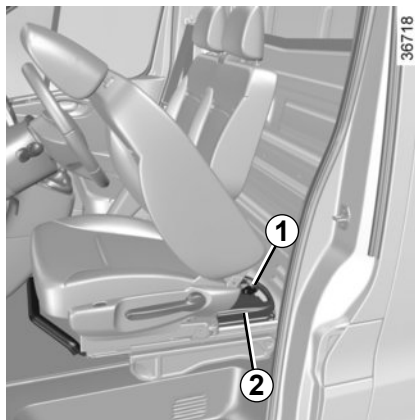


Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc outils puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

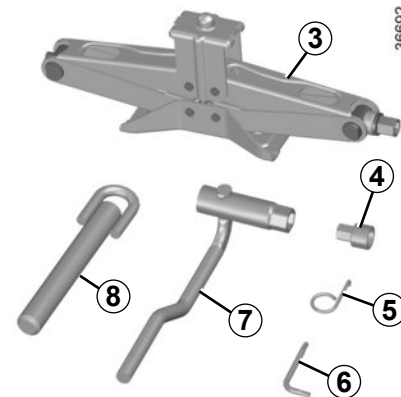


La présence des outils dans le bloc outils dépend du véhicule. Le bloc outils **2** est situé sous le siège conducteur. Pour le sortir, avancez le siège et rabattez le dossier ➔ 1.39. Dévissez la vis de fixation **1** du bloc puis faites-le pivoter pour l'extraire.

Cric **3**

Repliez-le correctement avant de le remettre dans son logement (veillez à bien repositionner la manivelle).

Douille antivol **4** de vis de roue



Clé d'enjoliveur **5**

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.

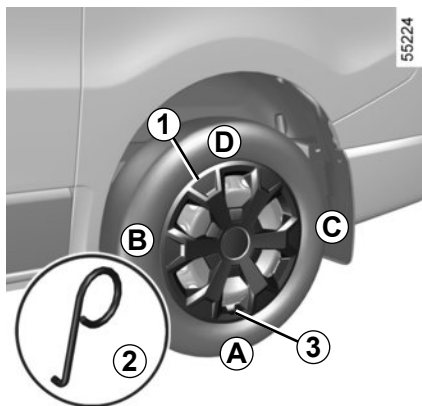
Clé coudée **6**

Clé de roue **7**

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue et le panier de la roue de secours.

Anneau de remorquage **8** ➔ 5.37

ENJOLIVEUR, ROUE

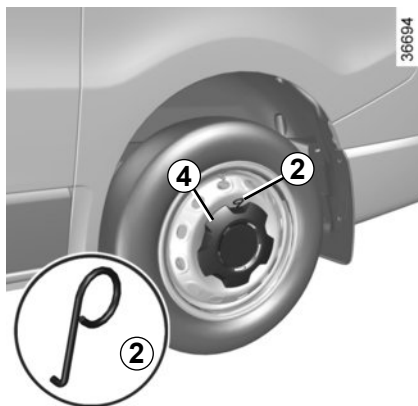


Enjoliveur 1

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **2** (située dans le bloc outils) en engageant le crochet dans l'un des ajours périphériques de l'enjoliveur.

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve **3**.

Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **A** puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.



Enjoliveur 4

Déclipsez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **2** (située dans le bloc outils) en engageant le crochet dans l'ajour périphérique de l'enjoliveur.

Pour le remettre, positionnez les 5 fixations de l'enjoliveur face aux 5 vis de fixations de la roue et appuyez fortement au centre de l'enjoliveur pour le clipper à la roue.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-les correctement dans leur logement : **risque de blessures.**

CHANGEMENT DE ROUE (1/2)



Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal non glissant et résistant.

Serrez le frein à main et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou position **P** pour les boîtes de vitesses automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc outils puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

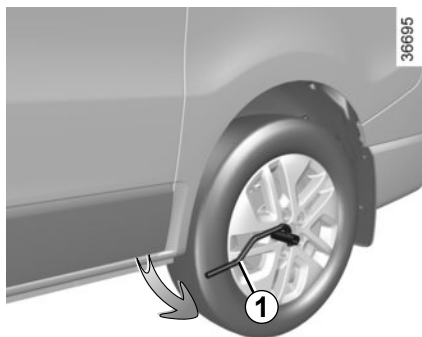
Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

CHANGEMENT DE ROUE (2/2)

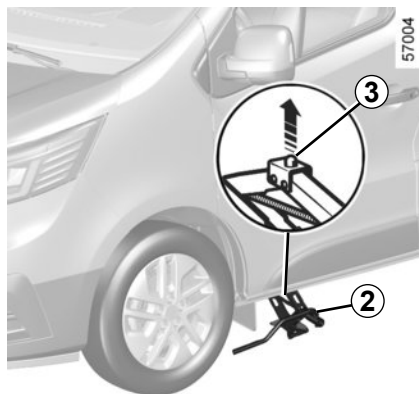


Retirez l'enjoliveur ➔ 5.8.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **1**. Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus.

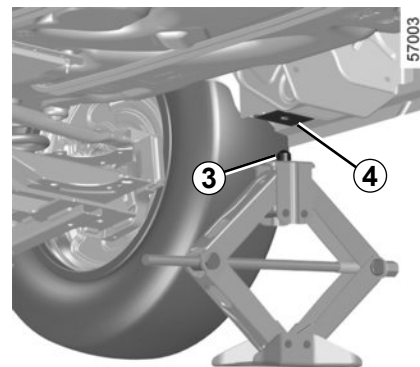
Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, placez ces vis au plus près de la valve (risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue).



Présentez le cric **2** horizontalement, le téton **3** de la tête du cric doit coïncider avec le trou **4** prévu dans la partie inférieure de la carrosserie et le plus proche de la roue concernée.

Commencez à visser pour poser la semelle correctement (elle doit être rentrée sous le véhicule et alignée verticalement avec la tête du cric).



Dévissez les écrous et retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central.

Serrez les écrous et descendez le cric.

Roues au sol, serrez les écrous fortement et faites contrôler le serrage le plus rapidement possible.

Positionnez l'enjoliveur.

PNEUMATIQUES (1/3)

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées**.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

PNEUMATIQUES (2/3)

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**).


Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisson, sous-gonflage...) le voyant  s'allume au tableau de bord ➔ 2.26.

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Roue de secours ➔ 5.10

PNEUMATIQUES (3/3)

Remplacement des pneumatiques



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule** .

Les roues sont chaînables à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Consultez un Représentant de la marque.

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**

Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper **les quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Dans tous les cas, nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.



Les roues 17" sont non chaînables.

Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif de prendre **des équipements spécifiques.**


Consultez un Représentant de la marque.

BATTERIE : dépannage (1/2)



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rapelle.

Risque de blessures.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Risque de blessures graves.

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;
- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins une minute après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

BATTERIE : dépannage (2/2)

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

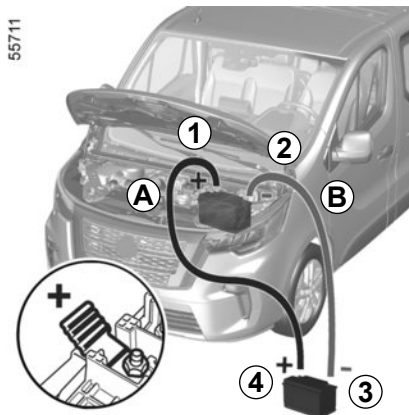
Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Suivant véhicule, déclipsez le cache-batterie.

Fixez le câble positif **A** sur la borne **1 (+)** puis sur la **borne 4 (+)** de la batterie fournissant le courant.

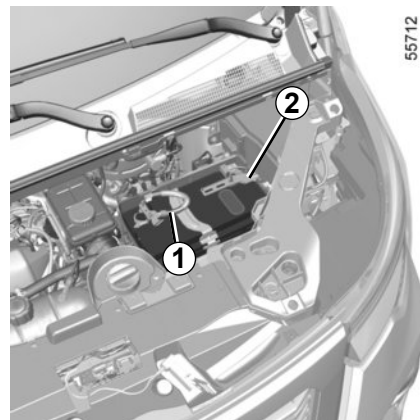


Fixez le câble négatif **B** sur la **borne 3 (-)** de la batterie fournissant le courant puis sur la **borne 2 (-)** de la batterie déchargée.

Démarez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.

Moteur démarré, le message « Batterie 12V en charge » apparaît au tableau de bord pendant cinq minutes environ.

Si le moteur de votre véhicule ne démarre pas immédiatement, coupez le contact et attendez quelques instants avant de renouveler l'opération.



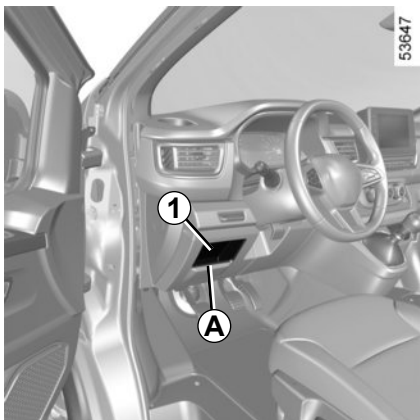
Moteur tournant, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**2 - 3 - 4 - 1**).



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

FUSIBLES (1/2)



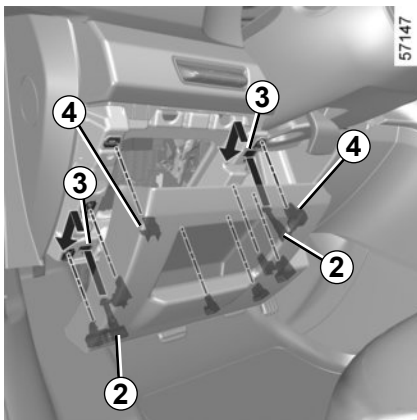
Fusibles dans l'habitacle

En cas de non-fonctionnement d'un équipement électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Pour accéder aux fusibles, tirez fortement sur le rebord **A** du rangement **1** vers vous.

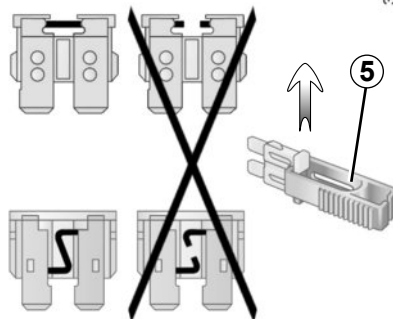
Pour repositionner le rangement **1**, engagez les centreurs **2** dans les ouvertures **3**. Puis, abaissez légèrement le rangement **1** afin d'aligner les agrafes **4** avec leurs encoches respectives.

Appliquez une pression en haut, au milieu et en bas du rangement afin de le verrouiller correctement.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



Pince 1

Débrochez le fusible à l'aide de la pince **5**, située au dos de la trappe **1**.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.










Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FUSIBLES (2/2)

Affectation des fusibles

(la présence et l'emplacement des fusibles dépendent du niveau d'équipement du véhicule)

| Symbole | Affectation |
|---|--|
|  | Lave-vitres |
|  | Prise accessoires multimédia, écran multimédia |
|  | Prise accessoires avant et arrière deuxième rangée |
|  | Avertisseur sonore |
|  | Prise attelage |
|  | Dégivrage des rétroviseurs |
|  | Feux de Stop, unité centrale habitacle |
|  | Unité centrale habitacle, essuie-vitre arrière, feux de brouillard arrière |
|  | Feux indicateurs de direction, feux de détresse, feux de stop surélevé |

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située dans le rangement.


Le remplacement de certains fusibles nécessite l'intervention d'un professionnel qualifié, ces fusibles ne figurent pas sur l'étiquette.

N'intervenez que sur les fusibles représentés sur l'étiquette.

PROJECTEURS AVANT ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (1/2)



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

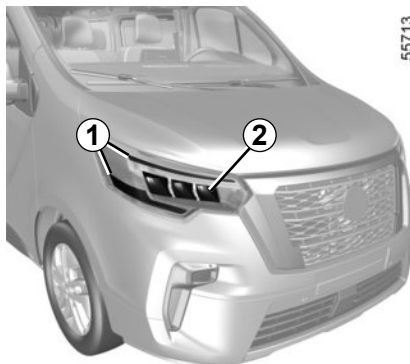
Risque de blessures.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.3.



Feux indicateurs de direction et feux de jour à LED 1

Consultez un Représentant de la marque.

Feux de route à LED 2

Consultez un Représentant de la marque.

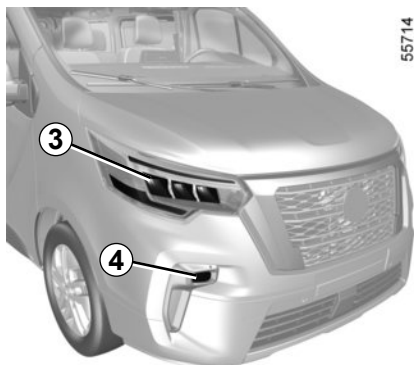
Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

PROJECTEURS AVANT ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (2/2)

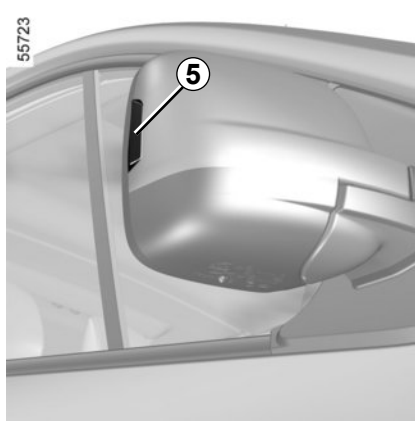


Feux de croisement à LED 3

Consultez un Représentant de la marque.

Projecteurs antibrouillard à LED 4

Consultez un Représentant de la marque.



Répétiteurs latéraux à LED 5

Consultez un Représentant de la marque.

Projecteurs additionnels

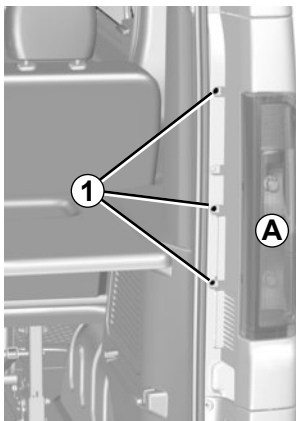
Si vous désirez équiper votre véhicule de projecteurs « antibrouillard » ou « longue portée », consultez un Représentant de la marque.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

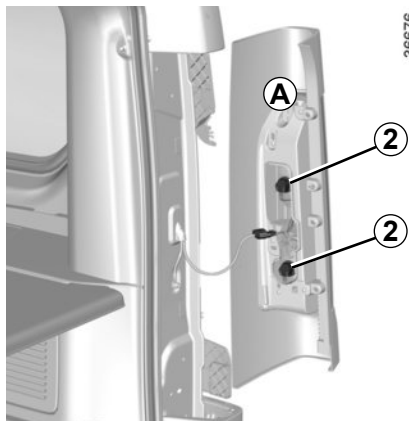
Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (1/4)



Bloc feux arrière A

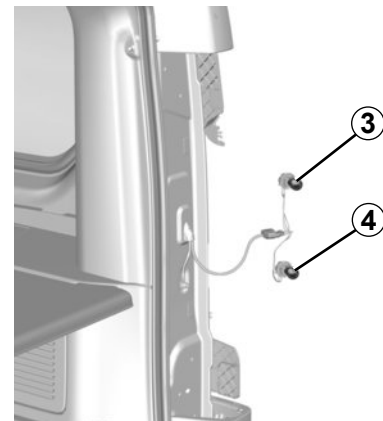
Retirez les vis **1**.



Faites pivoter légèrement le bloc feux et dégagez-le pour accéder aux porte-lampes **2**.

Déclipsez les porte-lampes par une rotation d'un quart de tour.

Déclipsez les ampoules par une légère pression et une rotation d'un quart de tour.



Feux indicateurs de direction **3**

Lampe forme poire à ergots **PY 21W**.

Feux de position et de stop **4**

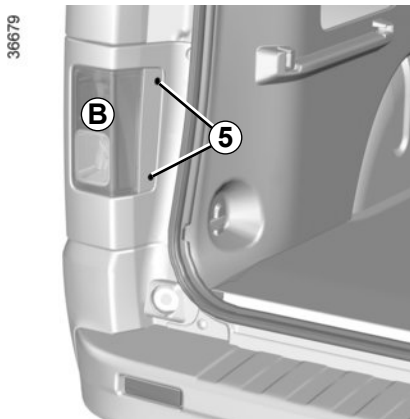
Lampe forme poire à ergots **P 21/5W**.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (2/4)



Bloc feux arrière B

Retirez les vis 5.

Dégagez le bloc feux.

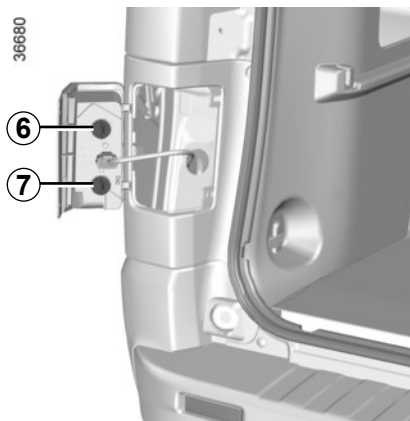
Tournez le porte-lampe 6 ou 7 et dégagez-le.

Remplacez la lampe concernée.

Replacez le porte-lampe et fixez-le en le tournant.

Assurez-vous de sa bonne fixation.

Repositionnez le bloc feux et vissez-le.



6 Feu de brouillard (côté conducteur uniquement)

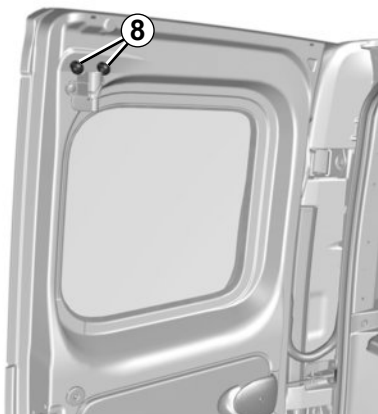
Lampe forme poire à ergots W16W.

7 Feu de recul

Lampe forme poire à ergots W16W.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (3/4)

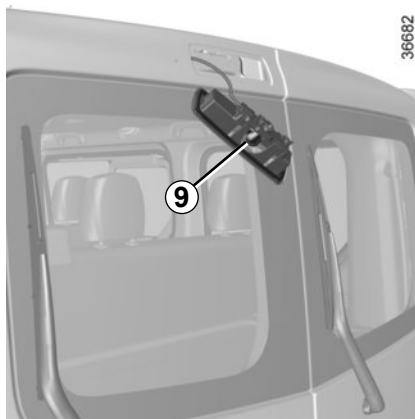
36681



Troisième feu de stop sur portes arrière battantes

Retirez les écrous **8**.

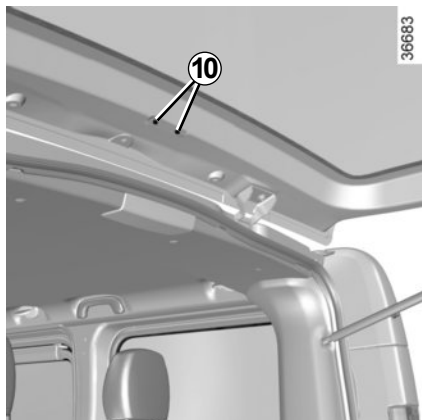
36682



De l'extérieur, sortez latéralement le feu pour accéder à la lampe **9**.

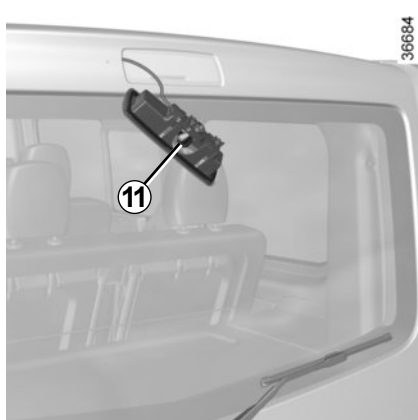
Lampe forme poire à ergots **P 21W**.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (4/4)



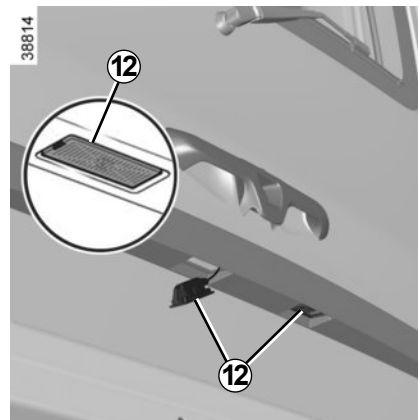
Troisième feu de stop sur hayon

Retirez les écrous **10**.



De l'extérieur, sortez le feu pour accéder à la lampe **11**.

Lampe forme poire à ergots **P 21W**.



Éclaireurs de plaque d'immatriculation

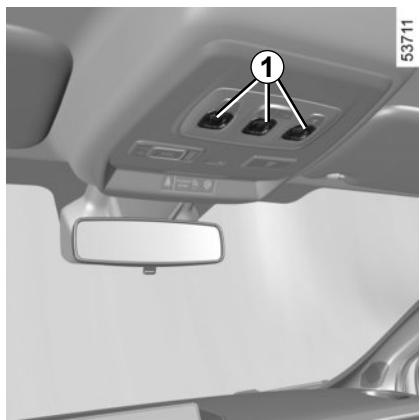
L'accès à la lampe est identique pour les véhicules à portes battantes ou à hayon.

Déclipez l'éclaireur **12** (à l'aide d'un outils type tournevis plat).

Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : W5W.

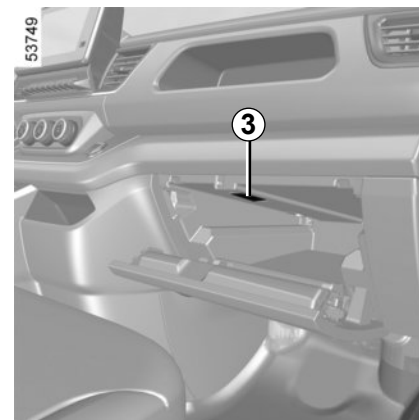
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (1/3)



Éclaireurs intérieurs à LED 1 et 2

(suivant véhicule)

Consultez un Représentant de la marque.



Éclaireur de boîte à gants 3

Déposez le diffuseur à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Tirez la lampe pour la sortir de son emplacement.

Type de lampe : W5W

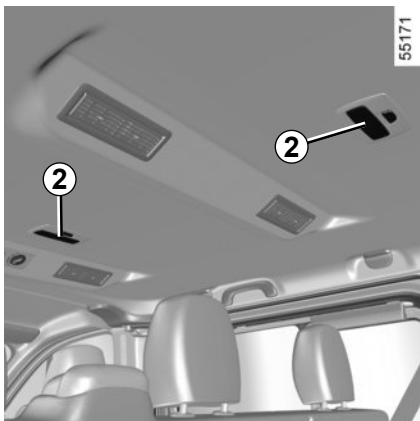
Changez la lampe et remettez le diffuseur en place.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

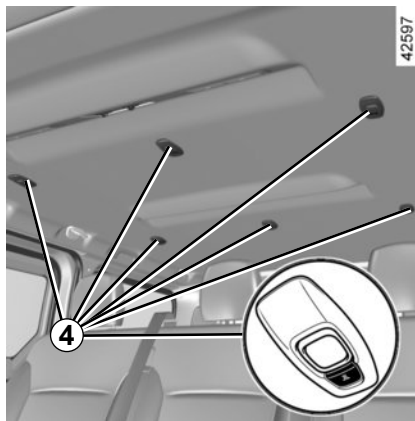
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (2/3)



Type de lampe 2 : W5W

(suivant véhicule)

Changez la lampe et remettez le diffuseur en place.



Éclaireurs 4

Consultez un Représentant de la marque.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (3/3)



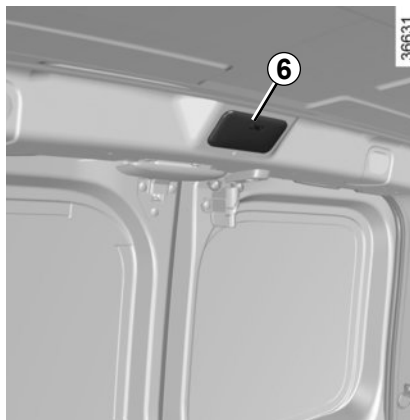
Éclaireur 5

Déposez le diffuseur à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Tirez la lampe pour la sortir de son emplacement.

Type de lampe : W5W

Changez la lampe et remettez le diffuseur en place.



Éclaireur 6

(suivant véhicule)

Version à lampe

Déposez le diffuseur à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Tirez la lampe pour la sortir de son emplacement.

Type de lampe : W5W

Changez la lampe et remettez le diffuseur en place.

Version à LED

Consultez un Représentant de la marque.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : pile (1/2)

53853



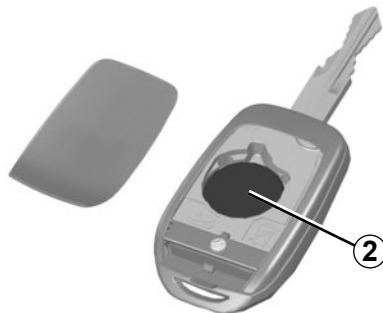
Remplacement de la pile

Ouvrez le boîtier par la fente **1**, à l'aide d'un outil type tournevis plat, et remplacez la pile **2** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).

53852



Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.

Nota : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.

Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 1.31.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ.

Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : pile (2/2)

26913



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature. Remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.



Lors du remplacement :

- veiller au bon positionnement des piles ;

Risque d'explosion.

- si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.



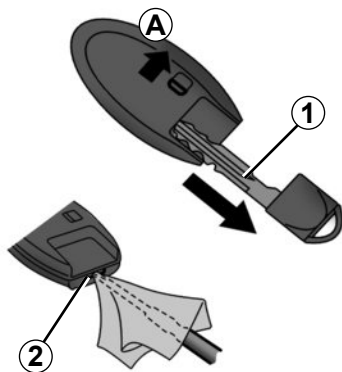
Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles ;

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

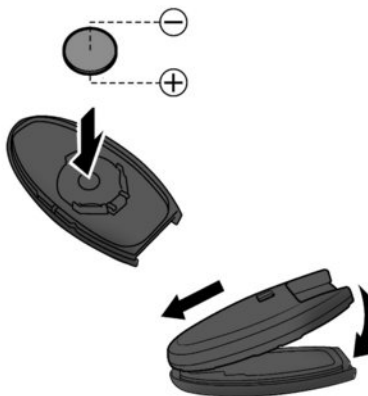
INTELLIGENT KEY : pile (1/2)



Remplacement de la pile

Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de l'Intelligent Key :

- poussez le bouton de verrouillage **A** sur la coque arrière pour sortir la clé **1** ;
- insérez un tournevis dans la fente **2** et tournez pour ouvrir la coque ;
- retirez la pile en appuyant d'un côté et en soulevant de l'autre ;
- remplacez-la en respectant la polarité et le modèle inscrit dans le couvercle.



Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de l'Intelligent Key : au démarrage suivant, le message disparaît.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé.

Nota : lors du remplacement de pile, ne touchez pas au circuit électronique et aux contacts situés dans l'Intelligent Key.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



Lors du remplacement :

- veiller au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

- si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

INTELLIGENT KEY : pile (2/2)

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 2.4.



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles.

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

- En cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

26613



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée ➔ 3.16, ➔ 3.35. **Risque d'incendie.**

Toute intervention sur le circuit électrique et/ou électronique du véhicule ne peut être réalisée que par un Professionnel qualifié car un branchement incorrect et/ou l'installation d'accessoires électriques/électroniques non agréés par le constructeur pourrait entraîner :

- la détérioration de l'installation électrique et/ou électronique ;
- la détérioration des organes qui y sont connectés ;
- la collecte et l'utilisation des données du véhicule ;
- une atteinte à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel).

Risque d'accidents graves.

Risque d'atteinte à la vie privée.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, faites-vous préciser l'ampérage et la localisation du fusible correspondant.

Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule et/ou entraîner des atteintes à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel).

Pour votre sécurité, nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque.

Risque d'accidents graves.

Risque d'atteinte à la vie privée.

ACCESSOIRES (2/2)



Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

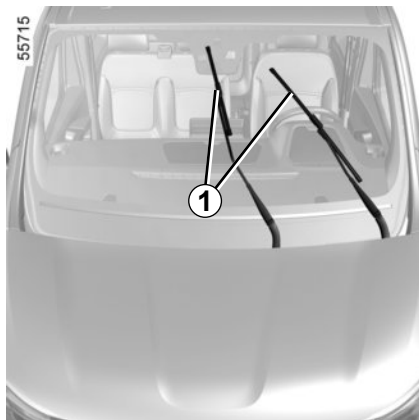
Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis.

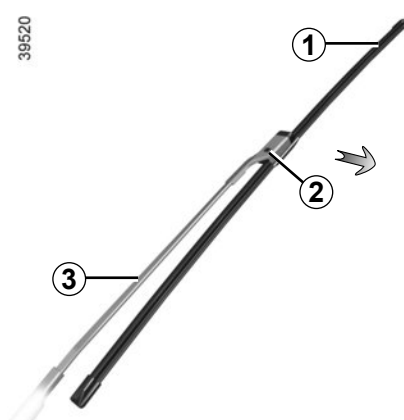
Risque de coincement des pédales.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES (1/3)

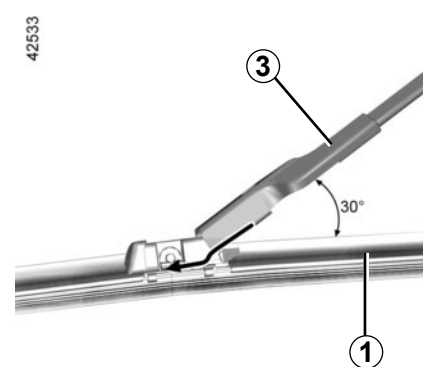


Balais d'essuie-vitres avant 1

Contact mis, moteur à l'arrêt, abaissez complètement la manette d'essuie-vitres : les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot.



Soulevez le bras d'essuie-vitres 3, appuyez sur le bouton 2 pour libérer le balai 1.



Remontage

Présentez le balai 3 du bras d'essuie-vitres 1 avec un angle de 30°.

Faites glisser le balai sur le bras jusqu'au clippage. Assurez-vous de son bon verrouillage. Abaissez le bras du balai d'essuie-vitres avec précaution.

Contact mis, ramenez la manette d'essuie-vitre en position arrêt.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES (2/3)

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitres. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



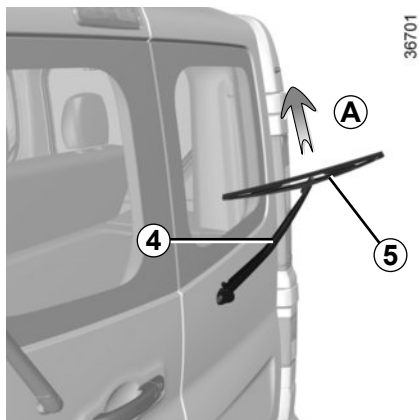
– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

- Surveillez l'état des balais.

Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES (3/3)



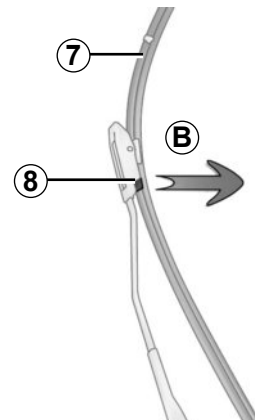
Balai d'essuie-vitres arrière sur portes arrière battantes

- Soulevez le bras d'essuie-vitres **4** ;
- faites pivoter le balai **5** jusqu'à rencontrer une résistance ;
- dégagez le balai en tirant sur celui-ci (mouvement **A**).



Balai d'essuie-vitres arrière sur hayon

- Soulevez le bras d'essuie-vitres **6** ;
- tirez la languette **8** (mouvement **B**) et poussez le balai **7** vers le haut.



Remontage

Procédez en sens inverse du démontage. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

REMORQUAGE : dépannage (1/3)

Avant tout remorquage, positionnez la boîte de vitesses en position neutre, déverrouillez la colonne de direction, puis desserrez le frein de parking.

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, en cas d'impossibilité de passer le levier de vitesses en position **N**, faites appel à un Représentant de la marque.

Déverrouillage de la colonne de direction

Insérez la clé dans le contacteur de démarrage ou, suivant véhicule, Intelligent Key sur vous, appuyez **deux secondes** environ sur le bouton de démarrage du moteur.

Repositionnez le levier au point mort (position **N** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de direction, de stop...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Suivant véhicule, remorquage terminé, exercez deux impulsions sur le bouton de démarrage du moteur (risque de décharge de la batterie).

Retirez la remorque s'il y en a une.

N'utilisez jamais les tubes de transmission, ni les essieux.

Les points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction : en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage. Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule ➔ 6.9.



– Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation

l'autorise), il faut que le véhicule tracté soit apte au freinage.

- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Il est impératif d'éviter les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas de figure, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.
- Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.

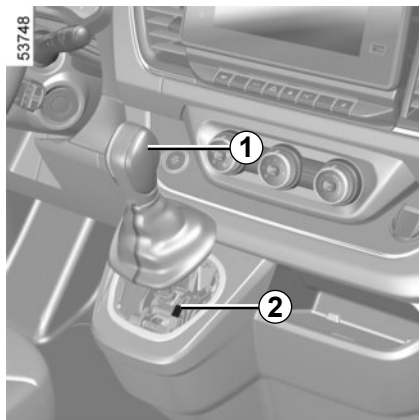


Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage pendant le remorquage.

REMORQUAGE : dépannage (2/3)



Remorquage d'un véhicule à boîte de vitesses automatique

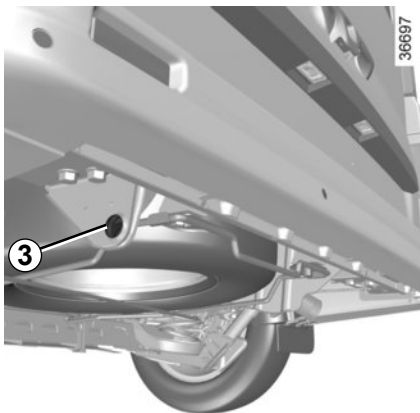
Transportez le véhicule posé sur un plateau ou remorquez-le roues avant soulevées.

Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, en marche avant uniquement, avec le levier en position neutre **N** et sur un parcours maximum de 80 km et à une vitesse maxi de 25 km/h.

À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, déclipsez la base du levier, puis passez un outil (tige rigide) dans la fente **2** (située à gauche ou à droite du levier). Appuyez simultanément sur l'outil (tige rigide) et le bouton **1** afin de déverrouiller le levier.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

REMORQUAGE : dépannage (3/3)



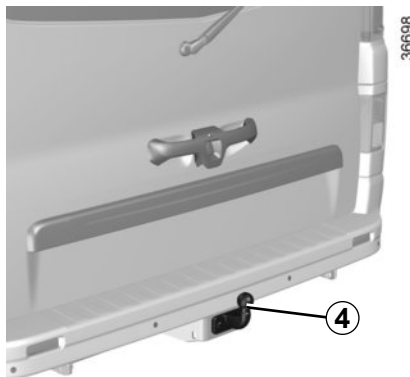
Utilisez exclusivement

À l'arrière :

- pour les véhicules sans attelage, le point de remorquage 3 ;
- pour les véhicules avec attelage, le point de remorquage 4 (boule d'attelage).

À l'avant :

- à l'avant, l'anneau de remorquage 6 (situé dans le bloc outils) et le point de remorquage.



Point de remorquage arrière 3

(Véhicule sans attelage)

Point de remorquage arrière 4

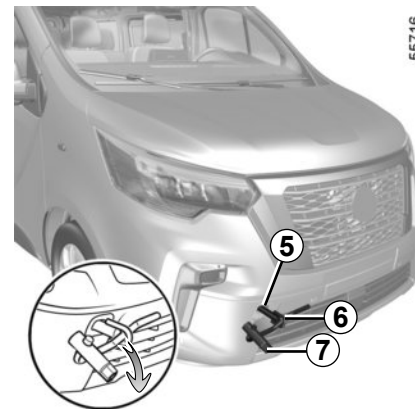
(Véhicule avec attelage)

Pour le montage de la boule d'attelage, consultez la notice de montage de l'équipement.



Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.

Risque de perte de l'objet remorqué.



Point de remorquage avant

Déclipez le cache 5 en passant un outil de type tournevis plat sous le cache.

Vissez l'anneau de remorquage 6 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue 7.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage 6 rangé avec les outils ➔ 5.8.

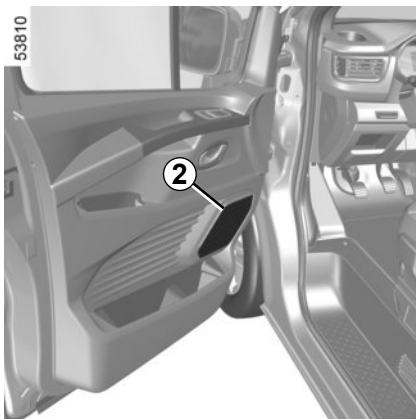
PRÉ-ÉQUIPEMENT RADIO



Emplacement radio 1 (suivant véhicule)

La présence des connexions et l'emplacement de ces équipements dépendent de la version du véhicule.

Pour l'installation d'un équipement radio, consultez un Représentant de la marque.



Emplacement haut-parleurs 2

Pour l'installation de haut-parleurs, consultez un Représentant de la marque.

Pour le fonctionnement de ces équipements : consultez la notice de l'équipement qu'il est conseillé de conserver avec les autres documents de bord.

- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le Réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.
Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/8)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

| Utilisation de l'Intelligent Key | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|---|---|---|
| L'Intelligent Key ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes. | Pile de l'Intelligent Key usée. | Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule ➔ 1.31 et ➔ 2.3. |
| | Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que l'Intelligent Key (téléphone portable...). | Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé intégrée ➔ 1.31. |
| | Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie du véhicule déchargée. | Utilisez la clé intégrée à l'Intelligent Key ➔ 1.31. |
| | Le véhicule est démarré. | Moteur tournant, le verrouillage/déverrouillage avec l'Intelligent Key est inhibé. Coupez le contact. |
| | Désynchronisation de la carte. | Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé intégrée à la carte dans la serrure de porte ➔ 1.33, puis placez la carte sur la zone de dépose ➔ 2.4 et appuyez sur le bouton START pour synchroniser la carte. |

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/8)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

| Utilisation de la télécommande | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|---|---|--|
| La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes. | Pile de la télécommande usée. | Utilisez la clé. |
| | Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...). | Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé. |
| | Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée. | Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule ➔ 1.31 et ➔ 2.3. |
| | Le véhicule est démarré. | Moteur tournant, le verrouillage/déverrouillage avec la clé est inhibé. Coupez le contact. |
| | Désynchronisation de la télécommande. | Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé dans la serrure de porte puis démarrez le moteur ➔ 2.3 pour synchroniser la télécommande. |

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/8)

| Vous actionnez le démarreur | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|--|---|---|
| Les témoins de tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas. | Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées. | Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées. |
| | Batterie déchargée ou hors d'usage. | Branchez une autre batterie sur la batterie défail- lante ➔ 5.15, ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée. |
| | Circuit défectueux. | Consultez un Représentant de la marque. |
| Le moteur ne veut pas démarrer. | Conditions de démarrage non remplies. | ➔ 2.3 |
| | L'Intelligent Key ne fonctionne pas. | ➔ 2.4 et ➔ 5.30. |
| Le moteur refuse de s'arrêter. | Intelligent Key non détectée. | ➔ 2.4 et ➔ 5.30. |
| | Problème électronique. | Appuyez cinq fois rapidement sur le bouton de démar- rage. |
| La colonne de direction reste verrouil- lée. | Volant bloqué. | Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur ➔ 2.3. |
| | Circuit défectueux. | Consultez un Représentant de la marque. |

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/8)

| Sur route | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|---|---|--|
| Fumée blanche à l'échappement. | Version Diesel, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée provient de la régénération du filtre à particules. | ➔ 2.12 |
| Fumée sous le véhicule au démarrage du chauffage. | Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée provient de la chaudière. Dans ce cas, la fumée disparaîtra progressivement lorsque la température de l'habitacle aura atteint la consigne de température. | |
| Fumée sous capot moteur. | Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement. | Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque. |
| Le témoin de pression d'huile s'allume : | | |
| en virage ou au freinage | Le niveau est trop bas. | Ajoutez de l'huile moteur ➔ 4.5. |
| tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération | Manque de pression d'huile. | Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque. |

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/8)

| Sur route | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|--|---|---|
| La direction devient dure. | Surchauffe de l'assistance. Panne du moteur électrique d'assistance. Défaillance du système d'assistance. | Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues. Consultez un Représentant de la marque. |
| Vibrations. | Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés. | Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque. |
| Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement se situe dans la zone d'alerte et le témoin STOP s'allume. | Panne du motoventilateur. Fuites de liquide de refroidissement. | Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque. Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible. |
| Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement. | Panne mécanique : joint de culasse détérioré. | Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque. |



Radiateur : dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos Services

Techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (6/8)

À l'arrêt

CAUSES POSSIBLES

QUE FAIRE

Le motoventilateur se met en marche après la coupure du contact.

Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Le groupe motoventilateur peut se mettre en marche pour réguler la température du moteur. Cette opération peut durer plusieurs minutes dès la coupure moteur.

Le groupe motoventilateur se met en marche au-delà de 10 minutes de fonctionnement dès la coupure du moteur.

Consultez un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (7/8)

| Appareillage électrique | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|---|--|---|
| L'essuie-vitre ne fonctionne pas. | Balais d'essuie-vitres collés. | Décolliez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre. |
| | Circuit électrique défectueux. | Consultez un Représentant de la marque. |
| | Fusible endommagé. | Remplacez ou faites remplacer le fusible, reportez-vous au paragraphe ➔ 5.17. |
| L'essuie-vitre ne s'arrête plus. | Commandes électriques défectueuses. | Consultez un Représentant de la marque. |
| Fréquence plus rapide des feux clignotants. | Lampe arrière défectueuse. | ➔ 5.19 ou ➔ 5.21. |
| Les feux clignotants ne fonctionnent plus. | Circuit électrique ou commande défectueux. | Consultez un Représentant de la marque. |
| | Fusible endommagé. | Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 5.17. |
| Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus. | Circuit électrique ou commande défectueux. | Consultez un Représentant de la marque. |
| | Fusible endommagé. | Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 5.17. |

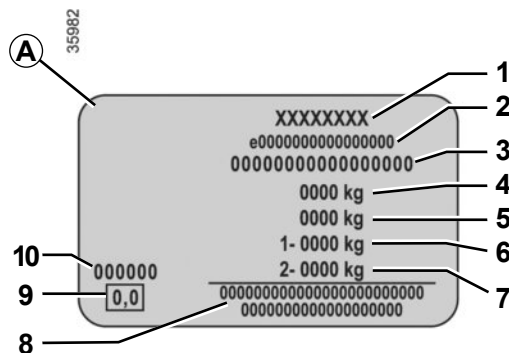
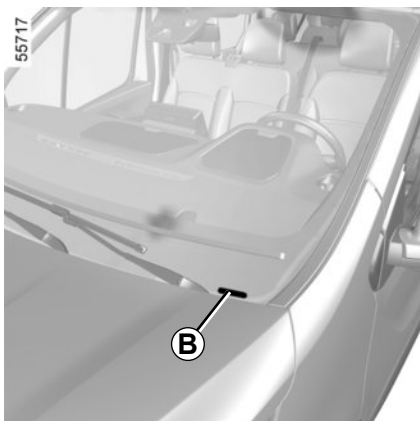
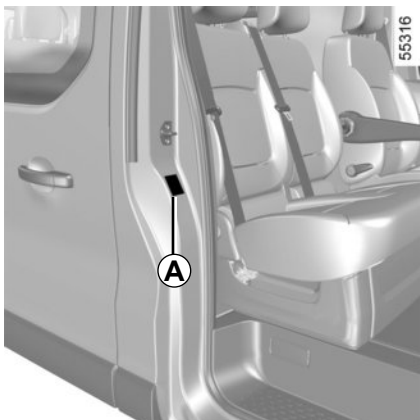
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (8/8)

| Appareillage électrique | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|---|--|--|
| <p>Traces de condensation dans les projecteurs avant ou feux arrière.</p> | <p>La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie.</p> | <p>Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.</p> |
| <p>L'allumage du témoin de non-port des ceintures avant est incohérent avec l'état de bouclage des ceintures.</p> | <p>Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur.</p> | <p>Retirez tout objet placé sous les sièges avant.</p> |

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

| | |
|---|------|
| Plaques d'identification véhicule | 6.2 |
| Identification moteur | 6.3 |
| Dimensions | 6.4 |
| Caractéristiques moteurs. | 6.8 |
| Charge remorquable | 6.9 |
| Masses | 6.9 |
| Contenances, liquides et lubrifiants recommandés. | 6.11 |
| Pièces de rechange et réparations | 6.15 |
| Justificatifs d'entretien | 6.16 |
| Contrôle anticorrosion | 6.22 |

PLAQUES D'IDENTIFICATION VÉHICULE



Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

La présence et l'emplacement des informations dépendent du véhicule.

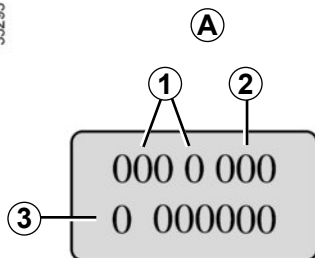
Plaque constructeur A

- 1 Nom du constructeur.
- 2 Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.
- 3 Numéro d'identification.
Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage B.

- 4 MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge).
- 5 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
- 6 MMTA (Masse Maximum Totale Autorisée) essieu avant.
- 7 MMTA essieu arrière.
- 8 Réservé aux inscriptions partenariat ou complémentaires.
- 9 Émission échappement Diesel. Suivant véhicule, cette information n'est pas indiquée sur la plaque constructeur mais sur l'étiquette opacité fumée moteur ➔ 2.12.
- 10 Référence peinture (code couleur).

IDENTIFICATION MOTEUR

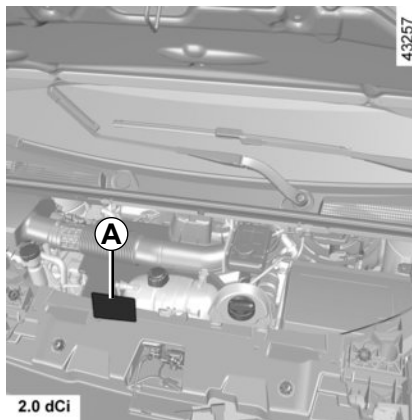
33293



Les indications d'identification moteur figurant sur la zone A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

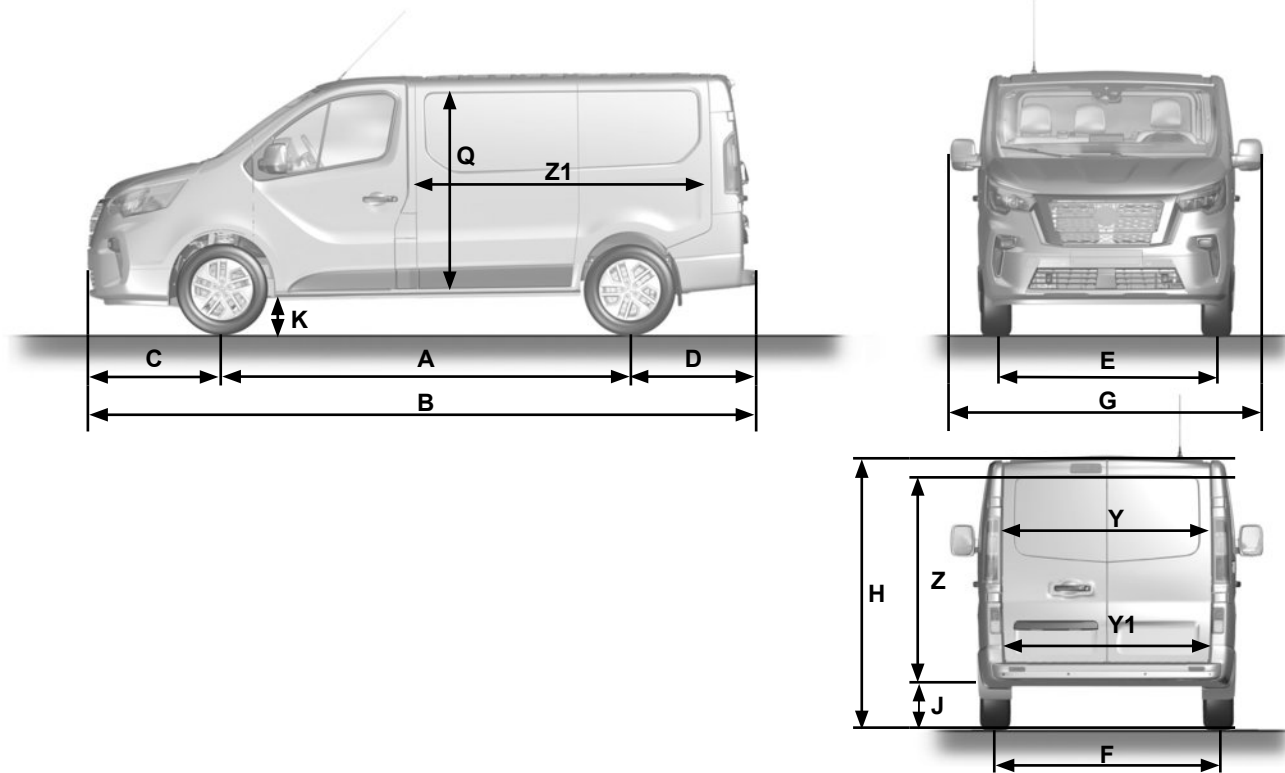
(emplacement différent suivant motorisation)

- 1 Type du moteur.
- 2 Indice du moteur.
- 3 Numéro de série du moteur.



DIMENSIONS (en mètres) (1/4)

Version fourgon



55718

DIMENSIONS (en mètres) (2/4)

Véhicules complets et sans transformations ultérieures

| FOURGON | Châssis standard | | Châssis long | |
|------------------------|------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| | Fourgon standard | Fourgon surélevé | Fourgon standard | Fourgon surélevé |
| A | 3,098 | | 3,498 | |
| B | 5,080 | | 5,480 | |
| C | 1,014 | | | |
| D | 0,968 | | | |
| E | 1,615 | | | |
| F | 1,628 | | | |
| G | 2,312 → 2,165 ⁽¹⁾ | | | |
| H⁽²⁾ | 1,953 → 1,997 | 2,476 → 2,509 | 1,953 → 1,997 | 2,476 → 2,509 |
| J⁽²⁾ | 0,552 | | | |
| K⁽³⁾ | 0,160 → 0,166 | | | |
| Q | 1,387 | 1,913 | 1,387 | 1,913 |
| Y | 1,370 | 1,167 | 1,370 | 1,167 |
| Y1 | 1,391 | | | |
| Z | 1,295 | 1,818 | 1,295 | 1,818 |
| Z1 | 2,537 | | 2,937 | |

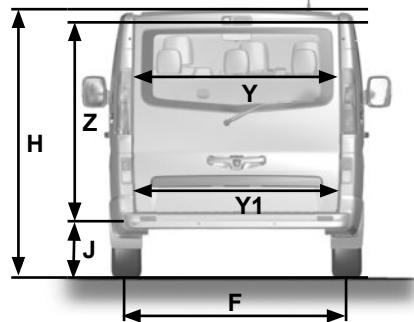
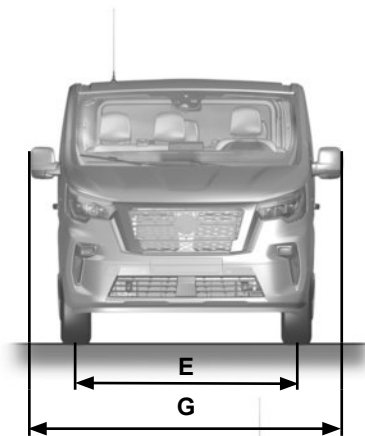
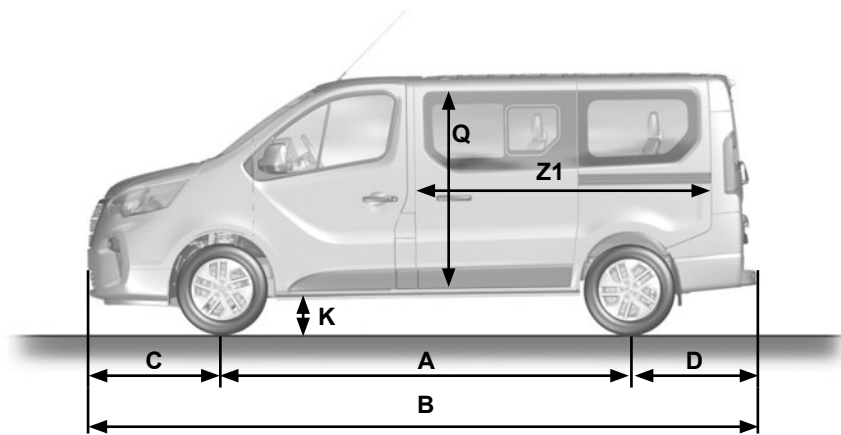
(1) Rétroviseurs rabattus

(2) À vide

(3) En charge

DIMENSIONS (en mètres) (3/4)

Version combi



55719

DIMENSIONS (en mètres) (4/4)

Véhicules complets et sans transformations ultérieures




| COMBI | Châssis standard | | Châssis long | |
|------------------------|---|---|---|---|
| | Avec banquette 3 ^{ème} rangée | Sans banquette 3 ^{ème} rangée | Avec banquette 3 ^{ème} rangée | Sans banquette 3 ^{ème} rangée |
| A | 3,098 | | 3,498 | |
| B | 5,080 | | 5,480 | |
| C | 1,014 | | | |
| D | 0,968 | | | |
| E | 1,615 | | | |
| F | 1,628 | | | |
| G | 2,312 → 2,165 ⁽¹⁾ | | | |
| H⁽²⁾ | 1,935 → 2,020 | | 1,935 → 2,020 | |
| J⁽²⁾ | 0,552 | | | |
| K⁽³⁾ | 0,160 → 0,161 | | | |
| Q | 1,369 | | | |
| Y | 1,370 | | | |
| Y1 | 1,391 | | | |
| Z | 1,306 | | | |
| Z1 | 0,736 | 1,620 | 1,136 | 2,020 |

(1) Rétroviseurs rabattus

(2) À vide

(3) En charge

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

| | | |
|---|--|---|
| Versions | 2.0 dCi | |
| Type moteur (voir plaque moteur) | M9R | |
| Cylindrée (cm³) | 1997 | |
| Type de carburant Indice d'octane | Gazole L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés. | |
| Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque). |  | Carburant Diesel conforme à la norme EN 590 contenant jusqu'à 7 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume. |
| |  | Carburant Diesel conforme à la norme EN 16734 contenant jusqu'à 10 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume. |
| |  | Carburant Diesel paraffinique conforme à la norme EN 15940 contenant jusqu'à 7 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume. |
| Bougies | - | - |

MASSES (en kg) (1/2)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans option : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

| Versions (commercialisation suivant pays) | FOURGON standard | FOURGON surélevé |
|--|---|---------------------------------------|
| Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA) Masse Totale Roulante (MTR) | Masses indiquées sur la plaque constructeur ➔ 6.2 | |
| Masse remorque freinée* | s'obtient par calcul : MTR - MMAC | |
| Masse remorque non freinée * | 750 | |
| Charge admise sur point d'attelage* | 100 | |
| Charge admise sur le toit | 200 (y compris dispositif de portage) | 150 (y compris dispositif de portage) |

* Charge remorquable (remorquage de caravane, bateau...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 % ;
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 80 km/h (suivant la législation locale) et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1000 mètres.

MASSES (en kg) (2/2)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans option : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

| Versions COMBI (commercialisation suivant pays) | |
|--|---|
| Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA) Masse Totale Roulante (MTR) | Masses indiquées sur la plaque constructeur ➔ 6.2 |
| Masse remorque freinée* | s'obtient par calcul : MTR - MMAC |
| Masse remorque non freinée* | 750 |
| Charge admise sur point d'attelage* | 100 |
| Charge admise sur le toit | 200 (y compris dispositif de portage) |

* Charge remorquable (remorquage de caravane, bateau...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à un Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 % ;
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h (suivant la législation locale) et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1000 mètres.

CONTENANCES, LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS (1/3)

Les valeurs suivantes correspondent à des contenances approximatives. Les quantités exactes de remplissage peuvent différer légèrement. Pour le remplissage, suivez la procédure décrite dans le chapitre 4 ➔ 4.5, ➔ 4.7, ➔ 1.135, ➔ 1.138 pour déterminer les contenances appropriées.

| Moteur : M9R | | | | Boîte de vitesses : PF6 - DW6 | | | |
|---|--|--------------|------------------|-------------------------------|-------------------|-----------------|---|
| Type de liquide | Volume de liquide (valeur donnée à titre indicatif) | | | | | | Liquides/lubrifiants recommandés |
| | Mesure métrique | | Mesure impériale | | Mesure américaine | | |
| Capacité du réservoir carburant | 82 L | | 18 gal | | 21,7 gal | | ➔ 1.135 |
| Huile moteur (avec changement de filtre à huile) | 7,5 L | | 1,65 gal | | 2 gal | | Nissan Motor Oil Synthetic Technology 5W-30 C3 P# KE90091033 1L P# KE90091043 5L P# KE90091073 208L |
| Huile boîte | PF6 2,8 L | DW6 5,6 L | PF6 0,62 gal | DW6 1,23 gal | PF6 0,74 gal | DW6 1,48 gal | TRANSELF NFP 75W80 P# KE91699033 |
| Liquide de freins | 1,07 L | | 0,24 gal | | 0,28 gal | | Nissan Brake Fluid DOT4+ Class 6 P# KE9039993A 1L |

CONTENANCES, LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS (2/3)

| Moteur : M9R | | | Boîte de vitesses : PF6 - DW6 | |
|--|--|------------------|-------------------------------|---|
| Type de liquide | Volume de liquide (valeur donnée à titre indicatif) | | | Liquides/lubrifiants recommandés |
| | Mesure métrique | Mesure impériale | Mesure américaine | |
| Capacité du réservoir d'additif | 25 L | 5,5 gal | 6,6 gal | ➔ 1.138 |
| Huile direction assistée | 0,303 L | 0,22 gal | 0,08 gal | DW6 Gearbox Oil - Castrol Transmax Dual, BOT341 P# 1711579456 1L P# 7711785242 5L |
| Liquide de refroidissement | 13,4 L | 2,94 gal | 3,5 gal | <p>Pour les pays tempérés, utilisez le liquide de refroidissement moteur d'origine « GLACEOL RX type D-21°C 5L », pour les pays « grand froid » utilisez le liquide de refroidissement « GLACEOL RX G.F. -37°C 5L » ou un équivalent de même qualité, afin d'éviter la corrosion possible de l'aluminium dans le circuit de liquide de refroidissement moteur due à l'utilisation d'un liquide de refroidissement moteur non d'origine. Toutes les réparations du circuit de refroidissement moteur nécessaires en raison de l'utilisation d'un liquide de refroidissement qui n'est pas d'origine risquent de ne pas être couvertes par la garantie, même si ces incidents se produisent pendant la période de garantie.</p> <p>Contactez un concessionnaire NISSAN ou un atelier qualifié pour toute information relative aux types de liquides de refroidissement et aux quantités. S'il s'avère nécessaire de diluer du liquide de refroidissement non usagé pour obtenir la concentration correcte, utilisez uniquement de l'eau déminéralisée ou de l'eau distillée.</p> |
| Capacité maxi du bocal du liquide de refroidissement | 2,45 L | 0,54 gal | 0,65 gal | Type D Coolant P# 7711428130 1L P# 7711428132 5L |

CONTENANCES, LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS (3/3)

| Moteur : M9R | | | Boîte de vitesses : PF6 - DW6 | | | |
|--|--------|-------------------------------|--|---------------------|----------------------|---|
| Type de liquide | | Applicabilité | Volume de liquide (valeur donnée à titre indicatif) | | | Liquides/ lubrifiants recommandés |
| | | | Mesure métrique | Mesure impériale | Mesure américaine | |
| Air conditionné système réfrigérant | Type 1 | CA01, CA03, CAREG1, CAREG3 | 540 g | 19,04 oz | | HFO1234yf |
| | | CA02, CA04, CAREG2, CAREG4 | 850 g | 29,98 oz | | |
| | Type 2 | CA01, CA03, CAREG1, CAREG3 | 590 g | 20,81 oz | | GAZ R134A |
| | | CA02, CA04, CAREG2, CAREG4 | 880 g | 31,04 oz | | |
| Air conditionné huile compresseur | Type 1 | CA01, CA03, CAREG1, CAREG3 | 0,12 L | 0,026 gal | 0,031 gal | VC100YF |
| | | CA02, CA04, CAREG2, CAREG4 | 0,23 L | 0,050 gal | 0,060 gal | |
| | Type 2 | CA01, CA03, CAREG1, CAREG3 | 0,12 L | 0,026 gal | 0,031 gal | SANDEN SP10 |
| | | CA02, CA04, CAREG2, CAREG4 | 0,23 L | 0,050 gal | 0,060 gal | |

Type de chauffage habitacle : CONDT D'AIR 01 (CA01), CONDT D'AIR 02 (CA02), CONDT D'AIR 03 (CA03), CONDT D'AIR 04 (CA04), CONDT D'AIR REGULE 1 (CARERG1), CONDT D'AIR REGULE 2 (CARERG2), CONDT D'AIR REGULE 3 (CARERG3), CONDT D'AIR REGULE 4 (CARERG4).

UKCA MARKING



Hereby, NISSAN AUTOMOTIVE EUROPE SAS. declares that all equipment standardly fitted in your vehicle are in compliance with the following UKCA regulation directives :

- Radio Equipment Regulations 2017 ;
- Electromagnetic Compatibility Regulations 2016 ;
- Electrical Equipment (Safety) Regulations 2016 ;
- Pressure Equipment (Safety) Regulations 2016 ;
- Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008.

The Importer to countries concerned by UKCA Certification; England; Scotland and Wales is :

NISSAN MOTOR (GB) Ltd.

The Rivers Office Park, Denham Way, Maple Cross, Rickmansworth,

WD3 9YS

UNITED KINGDOM

NISSAN AUTOMOTIVE EUROPE SAS

8 rue Jean Pierre Timbaud 78180 Montigny-le-Bretonneux - FRANCE

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6)

VIN :

| Date : Km : N° de facture : | | Commentaires/divers |
|---|---------------|---------------------|
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique | Tampon | |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique | Tampon | |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique | Tampon | |

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN :

| | | |
|--|---------------|---------------------|
| Date : Km : N° de facture : | | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique | | |
| Date : Km : N° de facture : | | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique | | |
| Date : Km : N° de facture : | | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique | | |

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN :

| Date : Km : N° de facture : | | Commentaires/divers |
|---|---------------|---------------------|
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique | Tampon | |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique | Tampon | |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique | Tampon | |

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN :

| | | |
|--|---------------|---------------------|
| Date : Km : N° de facture : | | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique | | |
| Date : Km : N° de facture : | | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique | | |
| Date : Km : N° de facture : | | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique | | |

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN :

| | | |
|--|---------------|---------------------|
| Date : Km : N° de facture : | | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique | | |
| Date : Km : N° de facture : | | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique | | |
| Date : Km : N° de facture : | | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique | | |

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

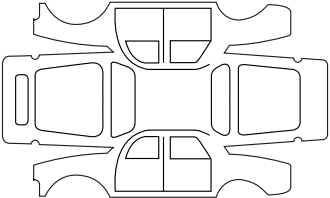
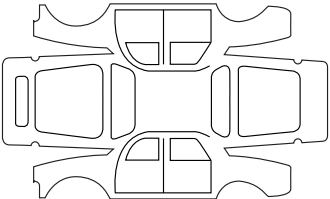
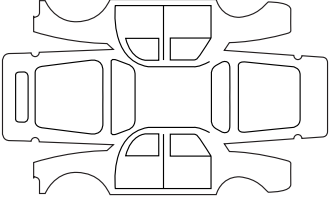
VIN :

| | | |
|--|---------------|---------------------|
| Date : Km : N° de facture : | | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique | | |
| Date : Km : N° de facture : | | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique | | |
| Date : Km : N° de facture : | | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique | | |

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

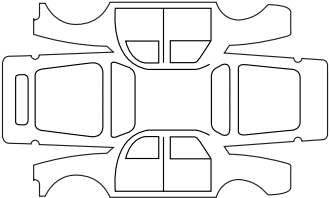
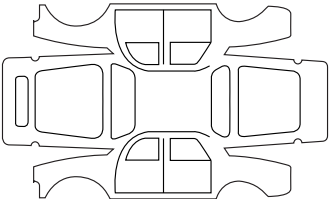
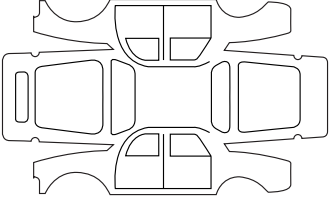
VIN :

| | | |
|---|--|---------------|
| | | |
| Réparation pour corrosion à effectuer : |  | Tampon |
| Date de réparation : | | |
| | | |
| Réparation à effectuer : |  | Tampon |
| Date de réparation : | | |
| | | |
| Réparation à effectuer : |  | Tampon |
| Date de réparation : | | |

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

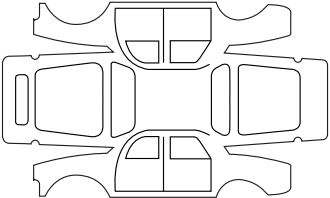
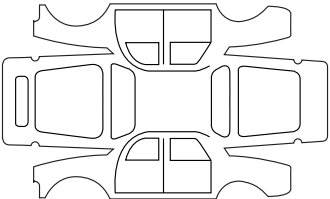
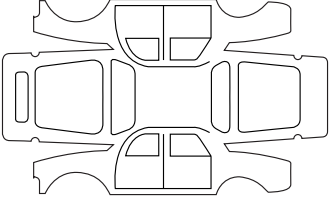
VIN :

| | | |
|---|--|---------------|
| | | |
| Réparation pour corrosion à effectuer : |  | Tampon |
| Date de réparation : | | |
| | | |
| Réparation à effectuer : |  | Tampon |
| Date de réparation : | | |
| | | |
| Réparation à effectuer : |  | Tampon |
| Date de réparation : | | |

CONTRÔLE ANTICORROSION (3/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

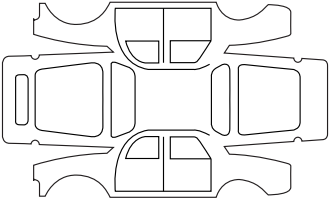
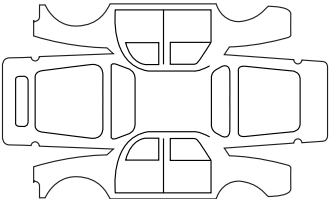
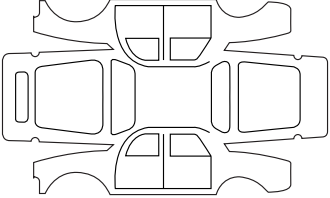
VIN :

| | | |
|---|--|---------------|
| | | |
| Réparation pour corrosion à effectuer : |  | Tampon |
| Date de réparation : | | |
| | | |
| Réparation à effectuer : |  | Tampon |
| Date de réparation : | | |
| | | |
| Réparation à effectuer : |  | Tampon |
| Date de réparation : | | |

CONTRÔLE ANTICORROSION (4/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

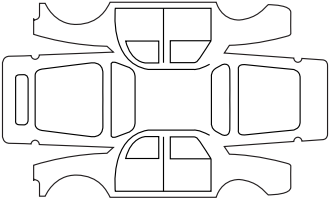
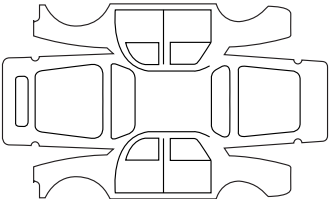
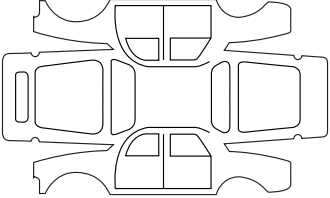
VIN :

| | | |
|---|--|---------------|
| | | |
| Réparation pour corrosion à effectuer : |  | Tampon |
| Date de réparation : | | |
| | | |
| Réparation à effectuer : |  | Tampon |
| Date de réparation : | | |
| | | |
| Réparation à effectuer : |  | Tampon |
| Date de réparation : | | |

CONTRÔLE ANTICORROSION (5/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

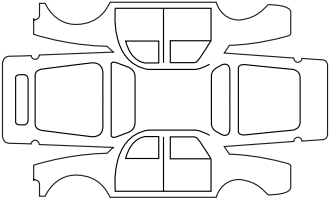
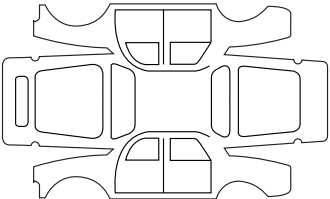
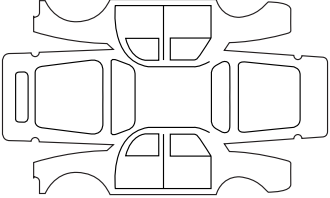
VIN :

| | | |
|---|--|---------------|
| | | |
| Réparation pour corrosion à effectuer : |  | Tampon |
| Date de réparation : | | |
| | | |
| Réparation à effectuer : |  | Tampon |
| Date de réparation : | | |
| | | |
| Réparation à effectuer : |  | Tampon |
| Date de réparation : | | |

CONTRÔLE ANTICORROSION (6/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

| | | |
|---|--|---------------|
| | | |
| Réparation pour corrosion à effectuer : |  | Tampon |
| Date de réparation : | | |
| | | |
| Réparation à effectuer : |  | Tampon |
| Date de réparation : | | |
| | | |
| Réparation à effectuer : |  | Tampon |
| Date de réparation : | | |

INDEX ALPHABÉTIQUE (1/7)

A

| | |
|-------------------------------------|--|
| ABS | 1.103, 2.31 → 2.35 |
| accès | |
| véhicule | 0.3 |
| accessoires | 2.5, 5.32 – 5.33 |
| accouoir | 1.39 |
| avant | 1.39, 3.31 |
| AdBlue | 1.138 → 1.141 |
| additif (réactif) | 1.138 → 1.141 |
| aérateurs | 3.2 – 3.3 |
| afficheur | 1.101 → 1.109 |
| aide au démarrage en côte | 2.31 → 2.35 |
| aide au parking | 2.88 → 2.95 |
| aides à la conduite | |
| régulateur de vitesse adaptatif | 2.72 → 2.85 |
| aides à la conduite | 0.6, 2.36 → 2.56, 2.59 → 2.62, 2.72 → 2.85 |
| air conditionné | 3.4 → 3.15 |
| airbag | |
| activation airbags passager avant | 1.93 |
| désactivation airbag passager avant | 1.91 |
| airbag | 1.48 → 1.53, 1.55 – 1.56, 1.101 |
| airbags | 0.7 |
| alarme sonore | |
| oubli de fermeture d'un ouvrant | 1.22 → 1.30 |
| alarme sonore d'oubli d'éclairage | 1.22 → 1.25 |
| alarme sonore de survitesse | 1.109 |
| alerte de sortie de voie | 2.36 → 2.40 |
| alerte de survitesse | 2.59 → 2.62 |
| alerte distances de sécurité | 2.47 → 2.50 |
| allume-cigares | 3.35 – 3.36 |
| aménagements | 3.25 → 3.34 |
| ampoules | |
| remplacement | 5.19 → 5.27 |
| angle mort : avertisseur | 2.41 → 2.46 |
| anneaux d'arrimage | 3.43 → 3.46 |

| | |
|---|--|
| anneaux de remorquage | 5.8, 5.37 → 5.39 |
| anomalies de fonctionnement | 1.101 → 1.105, 2.5, 2.11, 2.39, 2.54, 2.62, 2.80, 2.103, 5.29, 5.41 → 5.48 |
| antipatinage | 2.31 → 2.35 |
| antipollution | |
| conseils | 2.24 |
| appareils de contrôle | 1.101 → 1.111, 1.119 – 1.120 |
| appel | |
| lumineux | 1.128 |
| appuis-tête | 1.38, 3.37 |
| arrêt du moteur | 2.3 → 2.7 |
| assistance à la conduite | 0.6, 2.36 → 2.56, 2.59 → 2.62, 2.72 → 2.85 |
| assistance au freinage d'urgence | 2.31 → 2.35 |
| assistance de direction | 1.100 |
| attelage | |
| montage | 3.47 – 3.48 |
| autonomie de vidange | 1.114 |
| autonomie du véhicule | 1.113 |
| avertisseur d'angle mort | 2.41 → 2.46 |
| avertisseur de perte de pression des pneumatiques | 2.26 → 2.30, 5.5 |
| avertisseurs sonore et lumineux | 1.128 |

B

| | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| balais d'essuie-vitre | 0.10 |
| balais d'essuie-vitres | 5.34 → 5.36 |
| banquette arrière | 3.38 → 3.41 |
| barres de toit | 3.49 |
| batterie | 0.9, 1.102, 4.12 – 4.13, 5.15 – 5.16 |
| dépannage | 5.15 – 5.16 |
| becquet | 3.49 |
| bienvenue à bord de votre véhicule | |
| introduction générale | 0.1 |
| bienvenue à bord de votre véhicule | 0.1 |
| bloc-outils | 5.8 |

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/7)

| | |
|---|---------------|
| boîte automatique..... | 2.17 |
| boîte de vitesses automatique (utilisation) | 2.100 → 2.103 |
| bouchon de réservoir carburant..... | 1.135 → 1.137 |
| bouton de démarrage/arrêt moteur..... | 2.3 → 2.7 |

C

| | |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| cache-bagages | 3.42 |
| caméra | |
| de recul | 2.96 → 2.99 |
| capacité du réservoir carburant..... | 1.135 → 1.137 |
| capacité du réservoir réactif | 1.138 → 1.141 |
| capacités huile moteur..... | 4.5 – 4.6 |
| capot moteur..... | 4.2 – 4.3 |
| caractéristiques moteurs | 6.3, 6.8 |
| caractéristiques techniques | 6.4 → 6.10, 6.15 |
| caravanage..... | 3.47 – 3.48, 6.9 – 6.10 |
| carburant | |
| conseils d'économie | 2.18 → 2.23 |
| consommation | 2.18 → 2.23 |
| qualité | 1.135 → 1.137 |
| remplissage | 1.101, 1.135 → 1.137 |
| carburant autonomie..... | 1.101, 1.106 → 1.109 |
| catalyseur | 2.12 → 2.16 |
| ceintures de sécurité | 0.7, 1.41 → 1.53, 1.56, 1.104 |
| cendrier..... | 3.35 – 3.36 |
| changement de lampes | 5.19 → 5.27 |
| changement de roue..... | 5.10 – 5.11 |
| changement de vitesses..... | 2.17 – 2.18, 2.100 → 2.103 |
| charge admise sur le toit | 6.9 – 6.10 |
| charges remorquables..... | 6.9 – 6.10 |
| chauffage..... | 3.4 → 3.13 |
| clé d'enjoliveur..... | 5.8 – 5.9 |
| clé de roue..... | 5.8 |
| clé de secours | 1.8 → 1.10 |
| clé/télécommande à radiofréquence | |
| pile | 5.28 – 5.29 |

| | |
|--|---|
| utilisation..... | 1.2 → 1.6 |
| clés | 1.2 → 1.6 |
| remplacement de la pile..... | 5.28 – 5.29 |
| clignotants | 1.128, 5.19 → 5.24 |
| climatisation..... | 3.4 → 3.12, 3.14 – 3.15 |
| coffre à bagages..... | 3.43 → 3.46 |
| commande intégrée de téléphone mains-libres..... | 3.16 – 3.17 |
| commande sous volant..... | 3.16 – 3.17 |
| commandes | |
| au volant | 3.16 – 3.17 |
| commandes..... | 0.5, 1.94 → 1.97, 2.72 → 2.85 |
| condamnation automatique des ouvrants en roulage | 1.37 |
| condamnation des portes | 1.2 → 1.7, 1.21, 1.24 → 1.29, 1.31 – 1.32, 1.34 → 1.37 |
| conditionnement d'air | 3.4 → 3.13 |
| conduite | 0.6, 2.2 → 2.7, 2.12 → 2.16, 2.22, 2.26 → 2.56, 2.63 → 2.86, 2.88 → 2.95, 2.100 → 2.103 |
| conseils antipollution | 2.24 |
| conseils de conduite | 2.18 → 2.23 |
| consommation de carburant..... | 1.112, 2.18 → 2.23 |
| contacteur de démarrage | 2.2 |
| contrôle anticorrosion | 6.22 → 6.27 |
| contrôle d'adhérence..... | 2.34 |
| contrôle dynamique de conduite : ESC..... | 2.31 → 2.35 |
| coussin gonflable | |
| airbag..... | 1.48 → 1.53, 1.55 – 1.56 |
| crevaison | 0.10, 5.2 → 5.8, 5.10 – 5.11 |
| cric..... | 5.8 |

D

| | |
|---|--------------------------|
| décondamnation des portes | 1.31 – 1.32, 1.34 → 1.36 |
| dégivrage/désenneigement de pare-brise..... | 3.8 → 3.11 |
| démarrage moteur | 2.2 → 2.11 |
| dépannage | 0.10 |
| désenneigement | |
| pare-brise..... | 3.5, 3.8 → 3.11 |

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/7)

| | |
|---|--------------------------------|
| vitre arrière..... | 3.8 → 3.11 |
| détection de panneaux : alerte de survitesse..... | 2.59 → 2.62 |
| détection de piétons..... | 2.51 → 2.56 |
| détection de véhicules..... | 2.51 → 2.56 |
| dimensions..... | 6.4 → 6.7 |
| direction à assistance variable..... | 1.100 |
| direction assistée..... | 1.100 |
| dispositifs de protection latérale..... | 1.55 |
| dispositifs de retenue complémentaires..... | 1.56 |
| latéraux..... | 1.55 |
| aux ceintures avant..... | 1.48 → 1.53 |
| aux ceintures arrière..... | 1.54 |
| dispositifs de retenue enfants..... | 1.57 – 1.58, 1.60 → 1.78, 1.91 |
| distances de sécurité..... | 2.47 → 2.50 |
| dossiers arrière..... | 1.41 → 1.47, 3.38 → 3.41 |
| dossiers avant..... | 1.39 → 1.47 |

E

| | |
|-----------------------------|------------------------------------|
| éclairage | |
| extérieur..... | 0.3 |
| éclairage : | |
| extérieur..... | 1.121 → 1.128 |
| intérieur..... | 3.22 → 3.24, 5.25 → 5.27 |
| tableau de bord..... | 1.121 |
| ECO conduite..... | 2.18 → 2.23 |
| économies de carburant..... | 2.18 → 2.23 |
| écran multifonctions..... | 2.53 |
| écrans | |
| écran multimédia..... | 2.38, 2.42, 2.48 |
| énergie | |
| mode performance..... | 2.18 → 2.23 |
| enfants..... | 0.4, 1.8, 1.57 – 1.58, 3.18 → 3.20 |
| enfants (sécurité)..... | 1.8, 1.23 |
| enjoleurs..... | 5.9 |
| entretien..... | 2.24 |

| | |
|---|-------------------------------|
| entretien : | |
| carrosserie..... | 4.14 → 4.16 |
| garnitures intérieures..... | 4.17 – 4.18 |
| mécanique..... | 4.4, 4.12 – 4.13, 6.16 → 6.21 |
| entretien : | |
| autonomie de vidange..... | 6.16 → 6.21 |
| environnement..... | 2.25 |
| équipements multimédia..... | 3.16 – 3.17, 5.40 |
| ESC : Contrôle dynamique de conduite..... | 1.103, 2.31 → 2.35 |
| essuie-vitres..... | 1.133 – 1.134 |
| balais..... | 5.34 → 5.36 |
| essuie-vitres/lave-vitre..... | 1.129 → 1.132 |

F

| | |
|----------------------------------|---------------------------|
| fermeture des portes..... | 1.22 – 1.23, 1.37 |
| feux additionnels de virage..... | 1.126 |
| feux de jour..... | 1.2 → 1.4 |
| feux : | |
| de brouillard..... | 1.101, 1.125, 5.21 |
| de croisement..... | 1.101, 1.121, 5.19 – 5.20 |
| de détresse..... | 1.128 |
| de direction..... | 1.101, 1.128, 5.19 → 5.21 |
| de plaque d'immatriculation..... | 5.24 |
| de position..... | 1.121, 5.19 → 5.21 |
| de recul..... | 5.21 |
| de route..... | 1.101, 1.121, 5.19 |
| de stop..... | 5.21 → 5.24 |
| réglage..... | 1.127 |
| filet de séparation..... | 3.43 – 3.44 |
| filtre | |
| à gazole..... | 1.117 |
| filtre : | |
| à air..... | 4.9 |
| à huile..... | 4.5 – 4.6 |
| habitacle..... | 4.9 |
| fonction mode « ECO »..... | 1.104 |

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/7)

| | |
|--------------------------------|--------------------------|
| fonction mode performance..... | 2.18 → 2.23 |
| fonction Stop and Start..... | 2.8 → 2.11 |
| frein à main..... | 1.102, 2.17 |
| freinage actif d'urgence..... | 2.51 → 2.56 |
| freinage d'urgence..... | 2.31 → 2.35, 2.51 → 2.56 |
| fusibles..... | 0.10, 5.17 – 5.18 |

G

| | |
|--------------------------------|------------------------|
| galerie | |
| barres de toit..... | 3.49 |
| garnitures intérieures | |
| entretien..... | 4.17 – 4.18 |
| gonflage des pneumatiques..... | 4.10 – 4.11, 5.4 → 5.7 |

H

| | |
|-------------------|----------------------|
| haut-parleurs | |
| emplacement..... | 5.40 |
| heure..... | 1.115, 1.119 – 1.120 |
| huile moteur..... | 4.4 → 4.6 |

I

| | |
|---------------------------------------|---|
| identification du moteur..... | 6.3 |
| identification du véhicule..... | 0.8 |
| incidents | |
| anomalies de fonctionnement..... | 2.54, 2.62, 2.80, 2.103, 5.41 → 5.48 |
| indicateurs..... | 2.43 |
| indicateurs : | |
| de direction..... | 1.128 |
| de tableau de bord..... | 1.101 → 1.111, 1.138 → 1.141, 2.8 → 2.11, 2.18 → 2.23 |
| information et conseils généraux..... | 0.1 |
| installation accessoires..... | 3.49 |
| installation radio..... | 5.40 |
| Intelligent Key..... | 1.8 → 1.10, 1.21, 1.33 |
| Intelligent Key : pile..... | 1.9, 1.11 → 1.21, 5.30 – 5.31 |

| | |
|------------------------------------|-----------------------|
| Intelligent Key : utilisation..... | 1.8 → 1.21, 2.4 → 2.7 |
| Isofix..... | 1.60 – 1.61 |

J

| | |
|--------------------------------|-------------|
| jauge d'huile moteur..... | 4.4 |
| justificatifs d'entretien..... | 6.16 → 6.21 |

K

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| kit de gonflage des pneumatiques..... | 5.4 → 5.7 |
| klaxon..... | 1.128 |

L

| | |
|---|--------------------|
| lampes | |
| remplacement..... | 5.19 → 5.27 |
| lavage..... | 4.14 → 4.16 |
| lave-vitres..... | 1.133 – 1.134 |
| levage du véhicule | |
| changement de roue..... | 5.10 – 5.11 |
| lève-vitres..... | 3.18 → 3.20 |
| levier de sélection de boîte automatique..... | 2.100 → 2.103 |
| levier de vitesses..... | 2.17, 2.100 |
| limiteur de vitesse..... | 1.104, 2.63 → 2.66 |
| liquide de freins..... | 4.8 |
| liquide de refroidissement moteur..... | 4.7 |

M

| | |
|--|--|
| manivelle..... | 5.8 |
| marche arrière | |
| passage..... | 2.17, 2.100 → 2.103 |
| masses..... | 6.9 – 6.10 |
| menu de configuration..... | 1.94 → 1.97 |
| menu de personnalisation des réglages du véhicule..... | 1.94 → 1.97 |
| messages au tableau de bord..... | 1.110 → 1.118, 1.138 → 1.141, 2.8 → 2.11 |
| mise en route..... | 2.100 |

INDEX ALPHABÉTIQUE (5/7)

| | |
|------------------------------------|-------------------|
| mise en route du moteur..... | 2.2 – 2.3 |
| mise en veille du moteur..... | 2.8 → 2.11 |
| mise sous contact du véhicule..... | 2.2 → 2.7 |
| mode ECO..... | 1.104, 2.19, 3.10 |
| mode performance..... | 2.18 → 2.23 |
| montre..... | 1.119 – 1.120 |
| moteur | |
| caractéristiques..... | 6.8 |

N

nettoyage :

| | |
|---------------------------------|----------------|
| intérieur véhicule..... | 4.17 – 4.18 |
| niveau d'huile moteur..... | 4.4 → 4.6 |
| niveau de carburant..... | 1.101 → 1.106 |
| niveaux..... | 0.9, 4.7 → 4.9 |
| niveaux : | |
| huile moteur..... | 1.102 |
| liquide de frein..... | 4.8 |
| liquide de refroidissement..... | 4.7 |
| réservoir lave-vitre..... | 4.9 |

O

| | |
|---------------------------|------------------------------|
| ordinateur de bord..... | 1.101 → 1.105, 1.110 → 1.118 |
| ouverture des portes..... | 1.22 – 1.23 |
| ouvrants..... | 1.22 → 1.30 |

P

| | |
|--|----------------------------|
| palettes de changement de vitesse..... | 2.100 → 2.103 |
| pare-brise dégivrant..... | 3.8 → 3.11 |
| pare-soleil..... | 3.21 |
| particularité des véhicules diesel..... | 2.12 → 2.16 |
| peinture | |
| entretien..... | 4.14 → 4.16 |
| personnalisation des réglages du véhicule..... | 1.94 → 1.97, 1.133 – 1.134 |
| pièces de rechange..... | 6.15 |

| | |
|--|--|
| pile (télécommande)..... | 5.28 – 5.29 |
| plafonnier..... | 3.22 → 3.24, 5.25 |
| planche de bord..... | 0.5, 1.94 → 1.97 |
| plaques d'identification..... | 6.2 |
| plaques d'identification véhicule..... | 0.8 |
| pneumatiques..... | 0.3, 2.23, 2.26 → 2.30, 4.10 – 4.11, 5.12 → 5.14 |
| poignée de maintien..... | 3.25 → 3.34 |
| portes..... | 1.26 → 1.29, 1.104 |
| portes / porte de coffre..... | 1.2 → 1.10, 1.21, 1.31 – 1.32, 1.37 |
| position de conduite | |
| réglages..... | 0.4, 1.41 → 1.47 |
| poste de conduite..... | 0.5, 1.94 → 1.97, 1.101 → 1.105 |
| pour la sécurité des enfants..... | 1.22 → 1.30 |
| prééquipement radio..... | 5.40 |
| pression des pneumatiques..... | 0.8, 1.104, 1.115, 2.23, 2.26 → 2.30, 4.10 – 4.11, 5.5 – 5.6, 5.13 |
| prétensionneurs..... | 1.48 → 1.53 |
| prétensionneurs de ceintures | |
| de sécurité avant..... | 1.48 → 1.53 |
| prise accessoires..... | 3.35 – 3.36 |
| prise USB..... | 3.16 – 3.17, 3.35 – 3.36 |
| projecteurs | |
| avant..... | 5.19 – 5.20 |
| réglage..... | 1.127 |
| remplacement des lampes..... | 5.19 – 5.20 |
| protection anticorrosion..... | 4.14 |

Q

| | |
|----------------------|---------------|
| QR Code..... | 0.8 |
| qualité réactif..... | 1.138 → 1.141 |

R

| | |
|---------------------|-------------|
| radar de recul..... | 2.88 → 2.95 |
| radio..... | 3.16 – 3.17 |
| ralenti..... | 2.87 |

INDEX ALPHABÉTIQUE (6/7)

| | |
|---|--------------------------|
| rangements..... | 3.25 → 3.34 |
| rangements/aménagements..... | 0.4 |
| réactif (réservoir)..... | 1.138 → 1.141 |
| réactif remplissage..... | 1.138 → 1.141 |
| réglage de la position de conduite..... | 1.38 → 1.47, 3.37 |
| réglage des projecteurs..... | 1.127 |
| réglage des sièges avant..... | 1.39 – 1.40 |
| réglage électrique de la hauteur des faisceaux..... | 1.127 |
| régulateur - limiteur de vitesse..... | 2.63 → 2.71 |
| régulateur de vitesse..... | 1.104, 2.67 → 2.71 |
| régulateur de vitesse adaptatif..... | 2.72 → 2.85 |
| régulation de la température..... | 3.8 → 3.13 |
| remorquage..... | 0.10 |
| remplacement | |
| lampes feux arrière..... | 5.21 → 5.24 |
| lampes feux avant..... | 5.19 – 5.20 |
| lampes feux latéraux..... | 5.19 – 5.20 |
| lampes intérieures..... | 5.25 → 5.27 |
| remorquage | |
| attelage..... | 3.47 – 3.48 |
| conduite..... | 2.33 |
| dépannage..... | 5.37 → 5.39 |
| répétiteurs latéraux..... | 5.24 |
| réservoir | |
| lave-vitres..... | 4.9 |
| liquide de freins..... | 4.8 |
| liquide de refroidissement..... | 4.7 |
| réservoir réactif..... | 1.138 → 1.141 |
| réservoir carburant | |
| capacité..... | 1.135 |
| retenue complémentaire aux ceintures..... | 1.48 → 1.56 |
| retenue enfants..... | 1.57 – 1.58, 1.60 → 1.78 |
| rétroviseurs..... | 0.3, 1.98 – 1.99 |
| rodage..... | 2.2 |
| roue de secours..... | 5.2 – 5.3 |
| roues (sécurité)..... | 5.12 → 5.14 |

S

| | |
|---|---|
| SCR : réduction catalytique sélective..... | 1.138 → 1.141 |
| sécurité enfants..... | 0.4, 1.23, 1.53, 1.57 – 1.58, 1.60 → 1.78, 1.91, 2.4, 3.18 → 3.20 |
| sièges..... | 0.4 |
| sièges arrière..... | 1.44 – 1.45 |
| fonctionnalités..... | 3.38 → 3.41 |
| sièges avant | |
| réglage..... | 1.38 → 1.41 |
| sièges chauffants..... | 1.39 |
| sièges enfants..... | 1.57 – 1.58, 1.60 → 1.78 |
| signal danger..... | 1.128 |
| signalisation éclairage..... | 1.121 → 1.128 |
| spots d'éclairage..... | 3.22 → 3.24 |
| Stop and Start..... | 1.104, 2.8 → 2.11, 2.18 |
| super condamnation des portes..... | 1.7, 1.21 |
| système antiblocage des roues : ABS..... | 2.31 → 2.35 |
| système antipatinage : A.S.R. | 2.31 → 2.35 |
| système de navigation..... | 3.16 – 3.17 |
| système de retenue enfants..... | 1.57 – 1.58, 1.60 → 1.78, 1.91 |
| système de surveillance de pression des pneumatiques..... | 1.104 |

T

| | |
|---|---|
| tableau de bord..... | 0.5, 1.101 → 1.118, 2.8 → 2.11, 2.18 → 2.23 |
| télécommande de verrouillage..... | 1.2 → 1.4 |
| télécommande de verrouillage des portes | |
| piles..... | 5.28 – 5.29 |
| téléphone..... | 3.16 – 3.17 |
| témoins de contrôle..... | 1.101 → 1.118 |
| température extérieure..... | 1.120 |
| transport d'enfants..... | 1.57 – 1.58, 1.60 → 1.78, 1.91 |
| transport d'objets | |
| dans le coffre..... | 3.43 → 3.46 |
| sur le toit..... | 6.9 – 6.10 |
| trappe à carburant..... | 0.3 |

INDEX ALPHABÉTIQUE (7/7)

U

| | |
|-----------------------------|---------------|
| urgence | |
| appel d'urgence | 2.104 → 2.106 |
| utilisation hivernale | 5.14 |

V

| | |
|--|-------------|
| ventilation | 3.2 → 3.15 |
| verrouillage des portes . 1.2 → 1.10, 1.21 → 1.25, 1.31 – 1.32, 1.34 → 1.37 | |
| verrouillage/déverrouillage des ouvrants | |
| mode mains libres..... | 1.21 |
| supercondamnation des ouvrants..... | 1.7, 1.21 |
| verrouillage/déverrouillage des ouvrants. 1.2, 1.7, 1.11 → 1.21 | |
| vidange moteur..... | 4.5 – 4.6 |
| vide-poches | 3.25 → 3.34 |
| vitres | 0.3 |
| volant de direction | |
| réglage..... | 1.100 |

W

| | |
|--------------|-------|
| warning..... | 1.128 |
|--------------|-------|



9 99 10 40 76 S

U2

Printing: 03/2023

Publication No: OM23FR-X82BE0EUR

Printed in France

NU 1440-6 – Edition française – 99 91 040 76S



X82B-FR.06